SPÉCIAL MONDE DES LIVRES : LECTURES EN VACANCES

DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13190 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 26 JUIN 1987

Le président autrichien reçu au Vatican

Des manifestations à Rome contre la visite de M. Waldheim

Le président autrichien Kurt Waldheim a été reçu, le jeudi 25 juin, au Vatican par le pape Jean-Paul II. Cette audience a provoqué des manifestations, à Rome, d'organisations juives de divers pays et des mouvements de jeunesse proches de plusieurs partis politiques italiens. Elle a causé également une certaine émotion dans l'Eglise de France.

Le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, a fait part de son « désarroi » et de sa « souffrance », tout en exprimant dans un texte commun avec le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, sa compréhension à l'égard du geste du pape. Le Vatican a expliqué la réception de M. Waldheim par la situation particulière de l'Autriche en Europe et par les égards réservés traditionnellement à un chef d'Etat.

(Lire nos informations page 2.)

Les raisons du pape

Pourquoi ? Quelle urgence faisait obligation au pape de recevoir officiellement un président autrichien contesté en raison des soupçons qui pèsent sur ses activités pendant la période nazie ?

Les inconvénients résultant de cette initiative semblent à première vue beaucoup plus importants que la reconnaissance dont bénéficiera le pape dans cette fraction majoritaire du peuple autrichien qui soutient M. Kurt Waldheim envers et contre tous. Les dommages considérables causés à la poursuite du dialogue judéo-chrétien, qui avait pourtant fait de très sérieux progrès sous le pontificat de Jean-Paul II, la méfiance renforcée à l'égard du Saint-Siège d'un Etat d'Israël diplomatiquement ignoré par le Vatican et le « désarroi » manifesté en France comme aux Etats-Unis par d'éminents membres de la hiérarchie catholique, ce n'est pas rien.

Les explications données par le Vatican font référence à la pratique du souverain pontife de recevoir tous les chefs d'Etat légitimes qui en font la demande. A plus forte raison lorsqu'il s'agit du président catholique d'un Etat dont près de 90 % des citoyens appartiennent à la religion romaine. D'autant plus que si le président autrichien a eu jadis des faiblesses pour le nazisme, il n'est pas le seul.

A la limite on peut dire qu'il n'a fait que se conformer à l'attitude adoptée naguère par les évêques de son pays. Ceux-ci, oubliant quelque peu la sévère mise en garde contre Hitler lancée l'année précédente par Pie XI dans son encyclique « Mit brennender Sorge », avaient approuvé l'Anschluss en mars 1938 dans une déclaration qui se terminait par : « Heil Hitler. »

Jean-Paul II peut faire valoir qu'il a déjà reçu dans le passé bien des chefs d'Etat dont la réputation, dans le domaine des droits de l'homme, n'est plus à faire : le maréchal Mobutu, le numéro un est-allemand, Erich Honecker, le général Jaruzelski, le général Pinochet à Santiago.

En ouvrant une brèche dans le cordon sanitaire établi autour de M. Kurt Waldheim par les démocraties, le pape a-t-il commis une erreur ? N'aurait-il pas été plus sage de le recevoir en audience privée, en pasteur accueillant un fidèle plutôt qu'avec la pompe d'une visite d'Etat ? Beaucoup de catholiques se posent la question.

Mais Jean-Paul II, qui poursuit avec constance le grand dessein d'une « Ostpolitik » vaticane, considère sans doute que Vienne, comme Varsovie, se trouve à la charnière de deux mondes, avant-poste catholique au contact du communisme.

Le pape, on a trop tendance à l'oublier, n'est pas seulement le chef du petit Etat temporel qu'il dirige. Il se doit d'agir d'abord en fonction de l'enseignement de l'Evangile et se mettre à l'écoute de quiconque.

La réunion du comité central du PC soviétique

En URSS, le débat sur les réformes est entré dans une phase décisive

Une réunion plénière du comité central, qui pourrait être décisive pour l'avenir des réformes économiques lancées par M. Gorbatchev, s'est ouverte le jeudi 25 juin à Moscou. Cette session est consacrée « aux tâches du parti en ce qui concerne la refonte radicale de la gestion de l'économie », écrit Tass. M. Gorbatchev a présenté un rapport sur cette question, indique l'agence.

MOSCOU
de notre correspondant

Cette réunion a été précédée d'articles révélateurs d'une vive polémique opposant les partisans du changement en économie aux tenants de l'orthodoxie marxiste. Cette polémique a parfois pris un tour surprenant. Mme Popkova, docteur en économie, a ainsi fourni dans l'avant-dernier numéro de *Novy Mir* un texte curieux dans lequel elle affirme à la fois que l'économie de marché a de nombreux charmes, mais qu'elle est contraire au choix fondamental effectué par les bolcheviks en 1917. *« Une femme ne peut pas être un petit peu enceinte. Elle l'est ou ne l'est pas »*, écrit cet auteur pour rejeter l'idée d'une « troisième voie » entre socialisme et capitalisme.

« On a ou bien une économie de marché, mue par des lois nettes et cruelles, égales pour tous, avec ses avantages (l'efficacité, par exemple) et ses inconvénients (énorme inégalité des revenus, chômage, etc.), ou bien une économie socialiste planifiée, avec également ses avantages (confiance de l'homme dans son avenir) et ses inconvénients (pénurie, incurie) », estime Mme Popkova. Et cette économiste de conclure : *« L'idée que le marché serait partiellement bon et sa planification partiellement bonne m'est étrangère, comme à tous les collectivistes convaincus de tous les temps. »*

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

La rentrée parlementaire en Grande-Bretagne

Un royaume désuni

Le nouveau Parlement britannique, issu des élections du 11 juin, siège pour la première fois, le jeudi 25 juin, à Westminster. Au-delà de la confortable majorité conservée par Mme Thatcher, sa composition fait apparaître la profonde division de l'électorat en Grande-Bretagne.

LONDRES
de notre correspondant

La composition du nouveau Parlement devant lequel la reine doit prononcer, le jeudi 25 juin, le traditionnel discours du trône, reflète un déséquilibre sans précédent.

Il y a cinquante ans, Harold Macmillan avait choisi la circonscription ouvrière et pauvre de Stockton, au nord-est de l'Angleterre pour se lancer en politique. De la part des conservateurs, c'était déjà un singulier défi. Il fut, chez les tories, la première personnalité à dénoncer ouvertement la division nord-sud de la Grande-Bretagne. Un demi-siècle plus tard, devenu lord Stockton, il continuait d'être l'un des seuls dans le parti de la « dame de fer » à dire publiquement son alarme devant l'approfondissement accéléré de ce fossé. Ainsi, jusqu'à sa mort, voici six mois, a-t-il plus d'une fois mis Mme Thatcher dans l'embarras.

Le leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, n'a pas manqué, à plusieurs reprises durant la campagne électorale, de citer les propos de l'ancien premier ministre conservateur en soulignant l'existence d'un *« apartheid de fait »* dans la société britannique. Au vu des résultats du scrutin du 11 juin, qui n'ont jamais été géographiquement aussi contrastés, il n'est pas exagéré d'affirmer que le chef du Labour est le virtuel premier ministre d'une « autre Grande-Bretagne » ; malgré la défaite d'ensemble qu'a subie son parti, M. Kinnock trouve là un certain réconfort, et ce n'est pas par hasard que, dès la semaine dernière, il a pu donner le signal de la prochaine campagne au cours d'une série de manifestations publiques à l'ouest (Pays de Galles) et surtout au nord d'une ligne de partage au-delà de laquelle les travaillistes dominent et les conservateurs ont perdu...

La division nord-sud n'est pas nouvelle. En 1966, quand les travaillistes ont, pour la dernière fois, remporté une victoire comparable à celle des conservateurs cette année, 59 % de leurs députés venaient du nord de l'Angleterre, du Pays de Galles et de l'Ecosse. Mais, à présent, la proportion atteint 74 %. Dans le Sud (East-Anglia et les régions du Sud-Est et du Sud-Ouest) en dehors de l'agglomération de Londres, le Labour ne détient que trois sièges.

La « nouvelle frontière » qui coupe la Grande-Bretagne en deux passe à travers les Midlands, depuis l'embouchure de la Severn jusqu'à celle de la Humber (1).

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 2.)

(1) *Grosso modo* la Severn marque la limite entre Pays de Galles et Angleterre et la Humber entre la région des Midlands de l'est et celle du Yorkshire.

Français en République centrafricaine

Les « deux cents villas »

BANGUI
de notre envoyé spécial

Le procès Bokassa, une affaire purement centrafricaine ? *« Vous allez voir, s'il y a des désordres, c'est nous qui, au bout du compte, allons encore trinquer »*, assurait un Français installé de longue date à Bangui. Pris de panique, la veille du verdict, au point d'entasser des provisions à domicile, beaucoup d'expatriés se retrouvaient, le lendemain, autour de la piscine du Rock Club. Ce n'avait été qu'une *fausse alerte*.

Peut-être les esprits auraient-ils été plus lents à s'échauffer s'il n'y avait eu, deux semaines plus tôt, le passage à tabac, par des policiers en uniforme d'un commissariat de Bangui, du vice-consul de France, venu, ès qualités, s'intéresser au sort d'une de ses ressortissantes. Toutes tendances politiques confondues, associations et syndicats français en République centrafricaine, poussés – et même un peu dépassés – par une partie de leur « base », s'étaient aussitôt indignés, dans une lettre adressée à M. François Mitterrand, de cette agression qui marquait, à leurs yeux, *l'« aboutissement d'un processus de dégradation de la sécurité des Français en Centrafrique »*.

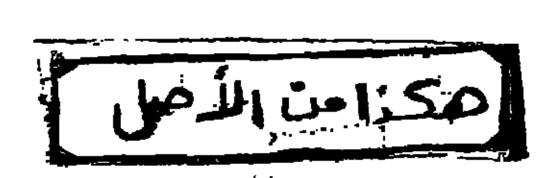
Tandis que la partie centrafricaine affirmait que cette bavure *« regrettable »* avait été l'œuvre de policiers en état d'ébriété, les milieux autorisés français, tout en soutenant le contraire, ne voulaient cependant y voir qu'*« un incident de parcours sans signification politique »*. Il est vrai que la mauvaise réputation de la police n'est plus à faire. *« Mal tenue en mains, elle n'est qu'un ramassis de brigands et d'ivrognes qui rançonnent la population pour arrondir une solde minable »*, raconte un Banguissois.

Les représentants de la communauté française ne sont pas à court de faits et de rumeurs qui vont dans le sens de leur démonstration : jets de pierres contre les voitures, cris hostiles, légionnaire tabassé, délations, vols en série, etc. *« Nous devrions être traités, ici, comme des étrangers privilégiés*, se plaint un chef d'entreprise. *Or les autorités locales exigent un quitus fiscal chaque fois que nous quittons le pays, ce qui n'est pas le cas pour les Allemands. »*

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 5.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

La visite du président autrichien au Vatican

Plusieurs manifestations d'hostilité ont marqué l'arrivée de M. Waldheim en Italie

ROME
de notre correspondant

M. Kurt Waldheim, chef de l'Etat autrichien, arrivé le mercredi 24 juin à l'aéroport de Rome-Fiumicino, a été reçu jeudi à 11 heures par le pape Jean-Paul II, au Vatican. Dans une ville surveillée par des forces de police exceptionnellement importantes, des manifestations d'hostilité ont précédé cette audience.

En début d'après-midi, mercredi, le rabbin de New-York, M. Avi Weiss, accompagné de quelques autres personnes, dont Mme Beate Klarsfeld, qui consacre sa vie à « chasser » les nazis, étaient arrivés sur la place Saint-Pierre, en chantant des psaumes. Puis, s'avançant sous le balcon de la basilique où les papes s'adressent à la foule le jour de leur nomination, il a prononcé une harangue en anglais, déclarant notamment : « *Les morts des camps d'extermination ne peuvent plus parler, nous sommes là pour le faire à leur place.* » Il a également fustigé l'attitude de Pie XII, qui, durant la dernière guerre mondiale, n'avait prononcé aucune parole publique de condamnation du nazisme.

La police italienne a interpellé dans la soirée Mme Klarsfeld. En milieu d'après-midi, un petit foyer d'incendie avait été découvert dans la chambre d'hôtel qu'elle occupait avec son mari, M. Serge Klarsfeld Il provenait d'un engin fumigène enfermé dans un sac qui était vraisemblablement destiné à être employé lors des manifestations prévues pour jeudi. La police a donc interpellé, peu après 20 heures, Mme Klarsfeld et son mari, ainsi que le rabbin Weiss, à Fiumicino, où ils étaient allés attendre M. Waldheim. Ils ont été relâchés dans la soirée.

« Après Hitler... » en 1936

Dans le quartier de Rome traditionnellement appelé le Ghetto, les commerçants ont baissé leurs rideaux, tandis que les habitants de confession juive se rassemblaient en silence devant la grande synagogue — celle-là même où le pape s'était rendu en visite solennelle de réconciliation le 13 avril 1986. Le grand rabbin, Elio Toaff, qui l'avait alors reçu, a exprimé, ces derniers jours, à plusieurs reprises, en termes modérés mais précis, sa « déception » de voir M. Waldheim reçu au Vatican.

Au moment même de l'arrivée en Italie du chef d'Etat autrichien, enfin, un petit groupe de manifestants juifs a déployé sur le bord de l'autoroute, desservant l'aéroport de Fiumicino une banderole sur laquelle on lisait : « *Après Hitler en 1936, c'est la seconde fois qu'un chef d'Etat nazi vient à Rome* ».

M. Waldheim, accompagné de son épouse, n'avait été accueilli à sa descente d'avion que par le chef du protocole du ministère italien des affaires étrangères. Pour le Vatican l'attendait le cardinal Martinez-Somalo, substitut de la secrétairerie d'Etat, troisième personnalité du Saint-Siège dans l'ordre hiérarchique.

On avait par ailleurs appris dans la journée de mercredi que l'Italie, après les Etats-Unis, avait décidé de ne pas participer à la présentation du corps diplomatique au chef de l'Etat autrichien, qui doit avoir lieu après l'entretien avec Jean-Paul II. Les autres pays de la CEE seront normalement représentés — encore que les ambassadeurs de Grande-Bretagne et de République fédérale d'Allemagne soient en vacances depuis plusieurs jours.

Mercredi encore, un diplomate israélien en poste en Italie a porté à un ecclésiastique du Vatican, spécialiste des questions du Proche-Orient, le compte rendu du débat à la Knesset comportant une demande de « *clarification* » au Saint-Siège à propos de la visite de M. Waldheim. (Il n'existe pas de relations diplomatiques entre Jérusalem et le Saint-Siège).

L'Osservatore Romano, quotidien du Vatican, est sorti jeudi avec à sa « une » un article consacré à l'événement et titré comme il est rituel en de telles circonstances : « *Salut au président de l'Autriche* ». L'article réitère les explications déjà données par le Saint-Siège (*le Monde* du 23 juin). En substance : le profond respect du pape pour le peuple juif et ses souffrances a été amplement démontré. Mais il existe aussi d'autres peuples sur Terre, au nombre desquels « *la noble nation autrichienne, liée depuis des siècles au Saint-Siège par des relations cordiales* » et à laquelle le Vatican est également « *tenu* » à démontrer sa considération. Et l'homme Waldheim ? Il a été élu démocratiquement par les Autrichiens. Et le Vatican reste dans l'attente des éléments qui accusent le président de la République alors que le même personnage avait été à deux reprises désigné au poste de secrétaire général des Nations unies « *avec l'appui des cinq membres permanents du Conseil de sécurité* », dont les Etats-Unis, qui viennent d'inscrire M. Waldheim sur une liste de personnes interdites sur leur territoire.

JEAN-PIERRE CLERC.

Pas de clercs

Les cardinaux Lustiger, archevêque de Paris, et Decourtray, archevêque de Lyon, ont publié, le mercredi 24 juin, un communiqué commun, atténuant les critiques adressées à Rome, la veille, par Mgr Decourtray (*le Monde* du 25 juin). « *Nous portons dans notre mémoire et dans notre chair*, déclarent-ils, *la marque de la folie nazie. Elle n'a cessé de poser à la communauté internationale et à tous ses responsables un problème moral, dont l'affaire Waldheim est la plus récente manifestation. Le pape Jean-Paul II, par toute son action, a montré que les raisons de la politique ne doivent jamais l'emporter sur les exigences de la morale. C'est aussi en rencontrant le peuple autrichien lui-même et ses dirigeants que ce problème peut être traité.* »

On aurait tort d'interpréter le vent de révolte ayant soufflé de Lyon, à la veille de la visite de M. Kurt Waldheim au Vatican, comme une manifestation de néo-gallicanisme. Comme l'ont montré les huit visites *ad limina* (au siège de Rome) de ce début d'année, l'épiscopat français est aujourd'hui l'un des plus fidèles et des mieux disposés à l'égard de Rome.

Il faut remonter au 23 juin 1983 pour comprendre les déclarations faites par les deux cardinaux français, Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, et Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon. Ce jour-là, les deux hommes accompagnent le pape en Pologne, qui se trouve pour la deuxième fois en visite dans son pays natal. Le cardinal Lustiger décide de se rendre à Auschwitz et à Birkenau, au tombeau de sa mère juive, et demande à Albert Decourtray, qui n'est pas encore cardinal, de l'accompagner dans ce pèlerinage.

Depuis, une véritable amitié lie les deux hommes. Il n'est pas un dossier important dans l'Eglise de France qui, outre les circuits de la conférence épiscopale et son président Mgr Vilnet, ne passe par le couple Lustiger-Decourtray et ne fasse entre eux l'objet d'une répartition des tâches. Ils sont l'un et l'autre appréciés à Rome et souvent reçus à la table du pape.

Si Jean-Marie Lustiger a gardé de son origine juive — il s'est converti au christianisme à quatorze ans — un sens aigu de l'existence spirituelle de l'homme et une vision tragique de l'univers, Albert Decourtray est l'un des évêques les plus philosémites de France. Récemment encore, il nous confiait qu'il avait sur sa table de chevet toute l'œuvre d'Elie Wiesel.

Dès le lendemain de son installation à Lyon, en 1981, il provoque la surprise en allant se recueillir à Saint-Genis-Laval et à Montluc, sur les lieux de la souffrance juive et de la Résistance. A l'arrivée, en 1983, de Klaus Barbie, il apaise les passions : « *Ne laissons pas les criminels de guerre remporter une victoire posthume et abaisser la justice.* »

Si, pendant le procès, il choisit de se taire, il reçoit à l'archevêché de Fourvière Elie Wiesel, venu à la barre comme témoin, et M. Serge Klarsfeld. Avec Me Théo Klein, président du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), et en accord avec le cardinal Lustiger, Albert Decourtray joue un rôle décisif dans le règlement de l'affaire du carmel d'Auschwitz.

« *Je ressens très fort tout ce qui blesse les juifs* », dit-il souvent. La visite de M. Waldheim au Vatican « *manifeste une incompréhension de la sensibilité juive au grand sens du mot* », a-t-il répété mercredi en se rendant, en signe de solidarité avec la communauté juive lyonnaise, à la grande synagogue de la ville.

Ce qu'il a dit relève du cri du cœur. Mais il a mis dans son camp, sans le consulter, le cardinal Lustiger — qui n'en pensait pas moins. Leur communiqué de mercredi rétablit l'équilibre par rapport à Rome.

HENRI TINCQ.

ESPAGNE : les négociations sur les bases américaines

Madrid espère un assouplissement des exigences militaires de Washington

MADRID
de notre correspondant

La sixième série de négociations bilatérales sur la réduction de la présence militaire américaine en Espagne devait s'ouvrir le jeudi 25 juin à Madrid. Le temps presse désormais pour parvenir à un accord permettant aux Etats-Unis de maintenir les quatre bases dont ils disposent depuis 1953 en territoire espagnol. En novembre prochain en effet, six mois avant la date d'expiration du traité, les deux parties devront officiellement se prononcer sur sa reconduction automatique. Le gouvernement espagnol a déjà fait savoir publiquement qu'il s'y opposerait, et qu'il n'excluait plus désormais de dénoncer le traité.

La dernière série de négociations, à Washington au début d'avril, avait pris fin sur un constat de désaccord (*le Monde* du 3 avril). Le gouvernement de Madrid exige le départ d'Espagne des soixante-douze avions américains F-16 de la base de Torrejon, près de la capitale. Il souligne que la confirmation définitive, après référendum, de la présence espagnole au sein de l'OTAN compense largement les éventuels préjudices que cette mesure pourrait occasionner à Washington.

Les Américains, de leur côté, ne consentent qu'à transférer ces avions sur une autre base espagnole : celle de Moron, près de Séville. Ils exigent en outre que Madrid renonce à son droit de contrôle sur les missions effectuées par les F-16 (actuellement limitées aux objectifs de défense de l'alliance atlantique). Les Espagnols s'opposent totalement à cette contre-proposition. D'une part, parce qu'il s'agirait d'un simple redéploiement et non d'une véritable réduction. Et, de l'autre, parce qu'ils veulent éviter que Washington n'utilise ses bases en Espagne pour des missions en dehors du cadre de l'OTAN, au Proche-Orient, notamment, où les positions des deux pays sont loin de concorder.

La perspective d'un accord Est-Ouest sur l'« option double zéro » est encore venue compliquer la négociation. Les Américains font valoir qu'un retrait des euromissiles accroîtrait d'autant l'importance du reste de leurs forces en Europe, et notamment en Espagne. Le gouvernement de Madrid rétorque qu'un transfert des F-16 vers un autre pays (on pense au Portugal et à l'Italie) n'altérerait pas le rapport de forces global.

Un accord pourra-t-il malgré tout être obtenu ? A court terme, on ne le pense pas à Madrid, où l'on craint que le « forcing » ne dure jusqu'au dernier moment. Ce climat d'épreuve de force réduit la marge de manœuvre espagnole : face à une opinion publique restée très anti-américaine, le gouvernement peut de moins en moins se permettre de transiger sur ce problème qui engage la souveraineté nationale. Aussi les Espagnols attendent-ils un assouplissement de la position américaine.

En se montrant trop intransigeants à propos de Torrejon, dont l'intérêt stratégique est en fin de compte limité, les Etats-Unis, souligne-t-on à Madrid, risquent finalement de mettre en danger leur présence dans des installations bien plus importantes pour eux, comme la base de sous-marine de Rota, près du détroit de Gibraltar.

THIERRY MALINIAK.

GRANDE-BRETAGNE : la rentrée parlementaire

Un royaume désuni

(*Suite de la première page.*)

Selon les statistiques officielles de l'Institut de l'emploi, au sud de cette ligne, le taux de chômage est inférieur à 10 %, tandis qu'au nord il est supérieur à 12 % (15 % en Ecosse). D'après les données gouvernementales, entre 1979, moment de l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher et 1986, 1 038 000 emplois ont été supprimés au nord, 135 000 seulement dans les trois régions méridionales.

Les disparités des revenus sont presque aussi flagrantes et elles s'accroissent également. Dans ces mêmes régions du sud, le revenu net par habitant est largement au-dessus de la moyenne nationale — de 23 % à Londres ; partout ailleurs il est en dessous, de 7 % ou davantage au Pays de Galles et dans le Yorkshire notamment. Inutile de préciser que le nombre de personnes dont les ressources sont inférieures au seuil de pauvreté est de beaucoup plus important au nord qu'au sud.

Dans tous les domaines, les différences s'accentuent, entre autres dans celui de la santé, qui a fait l'objet de tant de polémiques durant la campagne. Quelques mois auparavant, Mme Edwina Currie, secrétaire d'Etat, avait eu le malheur de déclarer, sur le ton du reproche, que les « *gens du Nord* » se nourrissaient « *mal* ». Une étude venait de montrer que les risques de maladie et le taux de mortalité étaient considérablement plus élevés dans le Nord...

Voilà sans doute quelques sérieuses raisons pour Mme Thatcher d'indiquer que l'une des priorités de son nouveau gouvernement sera la multiplication des programmes de « développement » pour les quartiers défavorisés des grandes cités, particulièrement dans le Nord.

Ecossais et Gallois

Le problème qui se pose aux conservateurs est d'autant plus grave qu'il ne s'agit pas seulement de faire face à une nation divisée mais encore de compter avec le désaveu de deux nations de tous temps reconnues comme telles, celles de l'Ecosse et du Pays de Galles. Dans ces deux régions, un regain d'aspiration à l'autonomie sinon à l'indépendance s'ajoute à la dénonciation des mêmes maux et inégalités constatés dans le nord de l'Angleterre (*le Monde* daté 7-8 juin.

Le Parti conservateur était le seul à n'avoir pas inscrit à son programme le projet de créer une assemblée au Pays de Galles et en Ecosse. Il l'a payé cher. Ces derniers jours, le secrétaire d'Etat pour l'Ecosse a essayé de corriger cette erreur en laissant entendre que l'idée n'était pas écartée par le gouvernement. Il faudra en dire bien plus pour contrer la propagande du Parti travailliste, qui n'a pas tardé à vouloir profiter de son succès régional en précisant ses intentions pour promouvoir une « réelle » autonomie...

Avec l'Irlande du Nord, qui pose les problèmes que l'on sait, le Royaume semble maintenant de moins en moins uni en dépit de son appellation. La reine, qui est le symbole de l'union, a parfois fait comprendre ces dernières années quelle était la valeur qu'elle donnait à sa fonction, au moment de la grève des mineurs ou des émeutes dans les ghettos déshérités des grandes villes par exemple, au point que l'on y a vu un signe de différend politique entre le palais de Buckingham et le 10 Downing Street. Car ce n'est pas uniquement du principe de l'union de trois pays et d'une province dont le souverain est garant mais encore de l'idée d'unité, voire de cohésion, de la nation britannique tout entière. Toutefois, même dans le discours du trône, la reine ne pourra s'exprimer sur ce point puisque c'est le premier ministre qui rédige le texte qu'elle lit à la rentrée du Parlement.

FRANCIS CORNU.

SUÈDE : accusé d'irrégularités financières

L'ombudsman démissionne

STOCKHOLM
de notre correspondant

M. Per-Erik Nilsson, le chef des procureurs parlementaires suédois (mieux connu sous le nom d'« ombudsman »), préfère démissionner de son poste que d'être limogé, au mois de juillet, par le comité constitutionnel de l'Assemblée nationale. Ces derniers mois, la presse avait révélé que ce haut fonctionnaire, censé être au-dessus de tout soupçon, avait commis un certain nombre d'irrégularités « *inadmissibles* ».

Il avait notamment utilisé sa carte de crédit de service pour financer, en novembre 1986, un voyage d'une semaine au Portugal en compagnie d'un collaborateur. « *Un déplacement officiel* », avait-il affirmé à plusieurs reprises, mais, renseignements pris, il est apparu qu'il n'en était rien et que M. Nilsson s'était fait inviter par son collègue à Lisbonne...

En d'autres occasions, le petit rectangle en plastique a servi au paiement d'une location de voiture pour un séjour dans sa résidence secondaire et de faux frais aux Etats-Unis, où le procureur n'était pas en mission... Discrètement rappelé à l'ordre par les comptables de l'administration parlementaire, M. Nilsson avait tardé à rembourser les sommes qui lui étaient réclamées, ou tout simplement refusé de les payer. Dans sa lettre de démission, parvenue le 24 juin au Riskdag, il continue à prétendre que les reproches qui lui sont adressés sont sans fondement. — A. D.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1986

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Europe

URSS : après la condamnation à mort d'un étudiant

La presse tire les leçons des émeutes nationalistes d'Alma-Ata

MOSCOU
de notre correspondant

« Six mois ont passé depuis les événements d'Alma-Ata, le souvenir s'efface mais une idée me hante : ce tas de criminels n'a-t-il pas sapé la solidité de notre internationalisme traditionnel ? », s'interrogeaient, le mercredi 24 juin, les *Nouvelles de Moscou*. Cet hebdomadaire qui, avec *Ogoniok*, a le plus développé la *« transparence »*, répond, bien sûr, *« non »*. *« L'internationalisme »*, expression codée qui désigne la cohabitation des nationalités en URSS, est supposée se bien porter. Mais la question a tout de même été posée...

Ces *« criminels »* sont les lycéens et les étudiants kazakhs qui, les 17 et 18 décembre 1986, sont descendus dans les rues de la capitale du Kazakhstan, une république d'Asie centrale, pour *« casser du Russe »*, jeter des pierres aux miliciens, brûler des voitures et briser des vitrines. Ce mode de contestation est connu en Occident. Il est nettement moins répandu en URSS. Le détonateur avait été la désignation d'un Russe à la place d'un Kazakh à la tête du parti au Kazakhstan.

En toile de fond, il y a le renversement de la situation démographique dans cette république. La population autochtone, essentiellement kazakh et ouzbèke, est d'origine turque et de tradition musulmane. L'immigration slave (russe et ukrainienne) a *été* massive dans les années 50 avec le défrichement des terres vierges. Mais le flot des immigrants s'est tari, alors que la natalité des autochtones reste deux à trois fois plus élevée que celle des Slaves. Ces derniers sont encore légèrement majoritaires. Ils ne le seront certainement plus en l'an 2000 si le mouvement actuel se poursuit.

Les *Nouvelles de Moscou*, comme le reste de la presse soviétique à de rares exceptions près, tait ce point essentiel. Le caractère national des affrontements est systématiquement sous-estimé au profit de l'interprétation suivante : ce sont les enfants des privilégiés corrompus qui entouraient l'ancien chef local du parti, M. Kounaev, qui ont provoqué les troubles. Les noms des protagonistes des procès en série qui ont lieu à Alma-Ata, ne laissent pourtant aucun doute : il y avait d'un côté des manifestants autochtones et de l'autre des Slaves, qu'ils aient *été* responsables du service d'ordre ou simples passants.

Kairat Ryskoulbekov, étudiant en architecture, a été condamné à mort pour le meurtre d'un volontaire russe des services d'ordre. Selon les *Nouvelles de Moscou*, il a incité la foule des manifestants à arracher les dalles de marbre d'une fontaine d'une autre ville et à les lancer sur les policiers. Il aurait tué à coups de latte de bois un milicien bénévole qui tentait de s'interposer.

Le procès a duré trois semaines. Quelque cent témoins ont été interrogés, un fait qui montre à la fois l'ampleur des manifestations de décembre... et la capacité de la police à retrouver les coupables. Outre l'étudiant condamné à mort, un lycéen d'une école technique du bâtiment et un charpentier ont eu quinze ans de prison, un soudeur électricien quatorze ans, et un autre étudiant en architecture quatre ans.

« Les racines du mal ne sont pas superficielles », écrivaient les *Izvestia* lundi, jour de clôture du procès. *« Elles résultent des phénomènes de stagnation qu'a connus le Kazakhstan ces dernières années. Cela a exercé une influence néfaste sur la moralité d'une partie de la jeunesse et sur son éducation internationaliste. Le népotisme et le système des petits services rendus avec renvoi d'ascenseur ont fleuri dans la République »*, poursuivait le quotidien du soir.

Le journal concluait que le Kazakhstan s'efforce de *« liquider les causes de ces tristes événements »*. La machine répressive, en tout cas, poursuit son office.

D. Dh.

Après les élections aux soviets locaux

Un « deuxième tour » aura lieu dans quelques circonscriptions

MOSCOU
de notre correspondant

La *Pravda* du jeudi 25 juin publie les résultats des élections aux soviets locaux, qui ont eu lieu dimanche. La grande nouveauté de ce scrutin était la multiplicité des candidatures dans environ 4% des circonscriptions. Tous ces candidats avaient été préalablement approuvés par le parti.

Dans ces circonscriptions *« expérimentales »*, il fallait obtenir plus de 50% des voix pour être élu. Si aucun candidat n'a atteint ce chiffre, on procédera dans un délai de quinze jours à une nouvelle consultation. Il n'y avait, curieusement, aucune *« expérience »* de ce genre dans la ville même de Moscou et seulement une dans la région qui entoure la capitale... mais cette circonscription n'était pas accessible aux étrangers.

Dans la fédération de Russie qui regroupe la plus grande partie du territoire de l'URSS et environ la moitié de sa population, il y avait soixante-quinze circonscriptions de ce genre. Dans cinquante-neuf d'entre elles, il faudra procéder à une nouvelle consultation.

Les chiffres de la participation sont conformes à la tradition selon laquelle les républiques non slaves affichent des pourcentages légèrement moins massifs que les autres. C'est le cas de l'Estonie (98,56%) et de la Lettonie (97,56%). Dans la fédération de Russie, la participation a été de 99,01%.

On notera enfin qu'au Kazakhstan, théâtre d'émeutes nationalistes en décembre dernier, vingt-deux élections ont été annulées, alors qu'il n'y en a eu que six pour toute l'immense fédération de Russie.

D. Dh.

A l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre

Un « très grand nombre » de détenus bénéficieraient de la prochaine amnistie

Moscou. – Des détenus politiques *« verront leur peine de prison réduite »*, suite à l'amnistie partielle décrétée à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre, a confirmé, le mercredi 24 juin à Moscou, un porte-parole officiel (*le Monde* daté 21-22 juin).

M. Guennadi Guerassimov, interrogé à l'occasion d'une conférence de presse, a indiqué que les personnes condamnées en vertu des articles 142 (réprimant la violation des lois sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat) et 190 (s'appliquant à la propagande antisoviétique) du code pénal de Russie seront concernées par le décret d'amnistie daté du 18 juin et applicable dans les six mois.

Les analystes avaient déjà noté que l'article 190, en vertu duquel ont été condamnés de nombreux dissidents, n'était pas spécifiquement exclu de cette amnistie dans le texte du décret tel qu'il a été publié. Les dispositions de la dernière amnistie, prise en avril 1985, excluaient spécifiquement l'article 190.

Selon un juriste soviétique cité mercredi par l'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou*, *« un très, très grand nombre »* de détenus vont être libérés suite à ce décret d'amnistie partielle. – *(AFP.)*

[Selon l'historien dissident Roy Medvedev, cité jeudi par le *Financial Times*, l'amnistie annoncée serait la plus importante depuis celle qui avait été accordée en 1945, à l'occasion de la victoire sur l'Allemagne hitlérienne – mais dont n'avait bénéficié aucun détenu politique.]

La réunion du comité central du PC

Le débat sur les réformes est entré dans une phase décisive

(Suite de la première page.)

Le mot de la fin est orthodoxe, comme on le voit, mais on n'avait jamais lu encore de tels arguments, notamment sur les avantages de l'économie de marché, développés avec une telle liberté de ton. Si l'on suit bien Mme Popkova, le socialisme n'est peut-être pas très efficace économiquement, mais il est supérieur moralement, et c'est de toute façon la voie que l'URSS a choisie.

La proposition faite par un autre économiste, M. Nikolaï Chmelev, également dans le dernier numéro de *Novy Mir*, est, elle, franchement iconoclaste. Il s'agit de laisser se constituer un *« volant de chômage »* en URSS (*le Monde* du 23 juin). Interrogé publiquement à propos de cet article, M. Gorbatchev a vanté les mérites de la description très critique faite par son auteur de l'état de l'économie soviétique, mais a rejeté catégoriquement la solution qu'il proposait.

Cette réunion plénière du comité central est donc l'occasion d'un grand débat dans lequel M. Gorbatchev semble hésiter. Il laisse s'exprimer les uns et les autres, ce qui est nouveau. Mais il ne paraît pas envisager, pour l'instant, une rupture avec les principes fondamentaux de l'économie planifiée. La nouvelle loi sur l'entreprise, que devrait entériner le comité central, équivaut en effet une fois de plus à tenter la quadrature du cercle : renforcer la planification centrale, tout en donnant davantage d'autonomie aux entreprises.

DOMINIQUE DHOMBRES.

HONGRIE : les remaniements au sein de la direction du parti et du gouvernement

Une nouvelle génération s'installe aux commandes

Les changements au sein de l'équipe dirigeante décidés le mardi 23 juin au cours du plénum du comité central du parti devaient être rendus publics jeudi. Il s'agit avant tout de la nomination au poste de premier ministre de M. Karoly Grosz, membre du bureau politique, et jusqu'à présent secrétaire du parti pour la région de Budapest, et de l'entrée au bureau politique de M. Janos Berecz, secrétaire à l'idéologie. Mme Judit Csehak, vice-premier ministre, entre également au bureau politique, tandis que M. Ferenc Havasi, qui supervisait les questions économiques au secrétariat du comité central, remplace M. Grosz à la direction du parti pour la région de Budapest.

Rien n'est joué

LA leçon du remaniement qui vient d'être entériné à Budapest tient en deux mots : Kadar reste. Le « vieux » Janos Kadar, soixante-quinze ans, dont trente et un ans passés au sommet du pouvoir, l'homme fatigué dont on dit la succession ouverte depuis si longtemps, est toujours aux commandes. Certes, autour de lui, les positions se précisent, les ambitions s'affirment, mais rien ne semble définitif.

Déjà, lors du dernier congrès du parti, en mars 1985, il était apparu nécessaire de décharger le secrétaire général d'une partie de ses tâches : le rôle de numéro deux du parti échut alors à l'un des dignitaires les plus proches de M. Kadar, Karoly Nemeth. Aujourd'hui, le même homme se voit « promu » chef de l'Etat, mais en fait confirmé dans une fonction, elle aussi, avant tout honorifique et protocolaire.

Deux hommes, au printemps 1985, avaient montré le bout de leurs appétits, pour des fonctions beaucoup plus substantielles, et ils sont aujourd'hui encore, les deux principaux promus : Karoly Grosz et Janos Berecz. En toute logique, ils se confirment comme les candidats les plus sérieux à la succession, et forcément comme des adversaires, d'autant qu'ils semblent représenter des « sensibilités » ou des courants différents. L'un comme l'autre sont naturellement des hommes d'appareil. Mais le premier, Karoly Grosz, s'efforce d'apparaître comme un porte-parole de la classe ouvrière, des syndicats, des « masses », dont le niveau de vie et la tranquillité seraient menacées par une application trop audacieuse des réformes. L'autre, Janos Berecz, ancien rédacteur en chef de l'organe du parti, devenu secrétaire à la propagande lors du dernier congrès, incarne un courant plus « moderne », celui des réformateurs modérés. Sans qu'il puisse pour autant forcer cette opposition jusqu'à la caricature : dans tous les cas, il est bien connu que les hommes au pouvoir se doivent d'apparaître comme des centristes.

En apparence, M. Karoly Grosz, qui prend en charge la présidence du gouvernement, semble avoir la meilleure part. Dans la réalité d'un système communiste, c'est beaucoup moins sûr. Lui qui apparaît à certains comme un « fort en gueule » va se trouver confronté à la gestion quotidienne d'une situation qui, aujourd'hui, est loin d'être rose, dans cette Hongrie qui sent confusément qu'elle a raté le coche du vrai développement économique, qu'elle est vouée, par la géo-politique et la nature de son régime, à rester un pays européen de seconde zone. M. Berecz au contraire occupera les deux sièges essentiels lorsqu'on brigue une succession : un siège au bureau politique, un autre au secrétariat du parti.

Mais rien n'est encore joué, un troisième homme peut toujours d'apparaître, ou plutôt un quatrième. Car le premier reste, quoi qu'on en pense, Janos Kadar. Ne déclarait-il pas tout récemment à Stockholm, avec l'humour rusé qu'on lui connaît : *« Cela fait quinze ans que j'ai droit à une pension de retraite, mais il semble que pour le moment on continuera à en faire l'économie. »* C'est le prochain congrès du parti, en principe en 1990, qui apparaît comme l'échéance logique de la fameuse « succession en douceur ». A supposer qu'elle soit possible. Ce qui serait sans précédent dans un pays de l'Est.

JAN KRAUZE.

Les remaniements décidés au cours du plénum du comité central étaient attendus depuis plusieurs mois, et reflètent bien l'actuel rapport des forces à l'intérieur de la direction. Sans aucun doute, le nouveau premier ministre, M. Karoly Grosz, cinquante-sept ans, jusqu'ici secrétaire du parti pour la région de Budapest, personnage controversé, qualifié tantôt de *« Gorbatchev hongrois, homme concret et charismatique »*, tantôt de *« démagogue autoritaire et dangereux »*, est l'étoile montante du régime. Imprimeur de profession, devenu officier politique de l'armée dans les années 50, il a ensuite rejoint l'appareil du parti, d'abord en province, puis à Budapest. M. Janos Berecz, promu membre du bureau politique, lui aussi âgé de cinquante-sept ans et jusqu'ici responsable de l'agitation, de la propagande et de la presse, représente le courant « centriste », à mi-chemin entre les « libéraux » qui réclament une démocratisation plus rapide des institutions politiques et les « conservateurs » partisans d'un durcissement d'un régime qu'ils jugent laxiste et trop tolérant, incapable de surmonter la crise économique et sociale.

En procédant en quelque sorte à une redistribution des postes supérieurs, M. Janos Kadar confie des responsabilités gouvernementales accrues à des « jeunes » (d'où, par exemple, l'élection de M. Istvan Horvath, cinquante et un ans, à la vice-présidence du conseil, à la place du général Lajos Czinege comme responsable de l'armée et de la police), alors que des « vétérans » comme M. György Lazar (soixante-trois ans), jusqu'ici premier ministre, devient secrétaire général adjoint du parti, poste essentiellement protocolaire. M. Karoly Németh (soixante-cinq ans), qui exerçait cette fonction, succède à M. Pal Losonczi à la tête de la présidence du présidium de la République populaire, poste plutôt honorifique en Hongrie. Les derniers remaniements seraient prochainement suivis par des changements au sein des ministères et organisations de masse.

Plusieurs des anciens dirigeants de l'organisation des Jeunesses communistes jouent désormais un rôle de premier plan dans la vie politique hongroise. En effet, outre les promotions ou nominations de MM. Grosz, Berecz ou Horvath, on note aussi le choix de M. György Fejti, encore un « ancien » des Komsomols hongrois, comme nouveau secrétaire du comité central. Avec MM. Matyas Szürös, Laszlo Marothy et Csaba Hamori, ils symbolisent la nouvelle génération désormais solidement installée au pouvoir.

THOMAS SCHREIBER.

RDA

Incidents à Berlin-Est lors d'une assemblée de l'Eglise protestante

Berlin-Est. – Des incidents ont marqué, le mercredi 24 juin, l'ouverture, à Berlin-Est, de l'assemblée régionale de l'Eglise évangélique, la plus importante manifestation de l'Eglise en RDA à l'occasion du 750e anniversaire de Berlin.

Des jeunes gens ont perturbé une cérémonie religieuse en l'église Sainte-Marie et lancé des cris hostiles à l'adresse de la hiérarchie protestante.

« Pas de changement possible avec une Eglise qui s'adapte trop » et *« Vous ne pensez qu'à vos salaires »*, ont crié les jeunes gens qui reprochent à leurs dirigeants d'être trop souples face au régime communiste. Tous appartiennent à un groupe décidé à organiser une assemblée de l'Eglise évangélique parallèle : *« l'Eglise des militants de base »* pour se distinguer de *« l'Eglise établie »*.

Un des dirigeants de l'Eglise évangélique de Berlin-Est, M. Günter Krusche, a, au cours d'une des six cérémonies religieuses célébrées mercredi soir dans différentes églises de Berlin-Est, admis qu'il existe des *« tensions entre la base et la direction »* dans l'Eglise en RDA.

La police de Berlin-Est a convoqué une vingtaine de jeunes gens pour les avertir de *« ne pas abuser de l'assemblée de l'Eglise évangélique »* et de *« s'abstenir de toute action qui pourrait perturber la coexistence socialiste »*, apprend-on dans les milieux de l'Eglise. – *(AFP.)*

Diplomatie

Les 5 et 6 juillet à Genève

Nouvelle rencontre soviéto-américaine sur le Proche-Orient et le Golfe

M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, et M. Vladimir Poliakov chargé du même dossier au ministère soviétique des affaires étrangères, se rencontreront les 6 et 7 juillet à Genève pour une troisième session de consultations régionales sur le Proche-Orient. Mme Phyllis Oakley, porte-parole du département d'Etat, a précisé, mercredi 24 juin, que cet *« échange de vues »* porterait notamment sur le processus de paix au Proche-Orient, le conflit Iran-Irak et la situation dans le Golfe. Ces consultations doivent également aborder la question de l'Afghanistan.

Evoquant la possibilité de réunion d'une conférence internationale de paix sur le Proche-Orient, Mme Oakley avait exprimé lundi des réserves sur une participation soviétique à une telle conférence, en affirmant que les Etats-Unis n'avaient pas noté de la part de Moscou *« un comportement constructif »* leur permettant de *« jouer un rôle dans le processus de paix »*.

A Paris, deuxième étape de sa nouvelle mission diplomatique en Europe, M. Shimon Pérès, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré, à l'issue d'un entretien de plus d'une heure avec le président Mitterrand, qu'il fallait *« clarifier la position soviétique »* avant de mettre sur pied la conférence sur le Proche-Orient.

De son côté, M. Abba Eban, président de la Commission parlementaire israélienne des affaires étrangères, a demandé mercredi au gouvernement américain de soutenir la participation soviétique à une conférence de paix sur le Proche-Orient. *« Aucune guerre au Proche-Orient*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse tenue à Washington, *n'a pu se terminer sans la participation soviétique »*.

A Téhéran, le premier ministre iranien, Mir Hossein Moussavi, a déclaré que *« le Conseil de sécurité n'ayant adopté aucune position claire contre le crime commis par le régime de Saddam Hussein n'a aucun droit de se prononcer sur l'avenir de la guerre imposée par l'Irak »*. – *(AFP.)*

Mme Catherine Clément quitte l'Association française d'action artistique

Annoncé officieusement depuis près d'un an, le départ, pour convenance personnelle, de Mme Catherine Clément de la direction de l'Association française d'action artistique sera effectif à la fin du mois. Le conseil d'administration de l'AFAA, organisme chargé du rayonnement à l'étranger de la culture française, rattaché au ministère des affaires étrangères, devrait désigner le jeudi 25 juin son successeur : il s'agirait de M. André Zavriew, délégué permanent adjoint à l'UNESCO.

[Nommée le 5 octobre 1982 sous-directeur de l'Action artistique au *ministère des relations extérieures*, Mme Catherine Clément avait été élue en janvier suivant directrice de l'AFAA. L'Association professionnelle des agents diplomatiques avait alors contesté cette nomination, considérant que cette normalienne agrégée de philosophie, n'avait pas le niveau exigé pour ce poste. Antérieurement chef du service culturel au *Matin*, ex-militante du PC, exclue en 1981, auteur d'essais et de nombreux romans, Catherine Clément a notamment été à l'origine de l'Année de l'Inde, de l'année France-Brésil, du *Mahabaratha* de Peter Brook, de tournées du Théâtre du Soleil, de l'Orchestre de Lille, des Ballets de l'Opéra de Paris.]

● **Précision.** – Mlle Jane Debenest, qui avait été nommée en février dernier ambassadeur de France, à Trinidad-et-Tobago (*le Monde* du 27 février) a été accrédité à la Barbade et en Guyana, tout en gardant sa résidence à Port-d'Espagne. Elle remplace dans ces deux postes M. Le Cannellier.

Proche-Orient

Après la libération de M. Ali Adel Osseirane

Damas s'estime bafouée par le maintien en détention de Charles Glass

BEYROUTH
de notre correspondant

La trappe s'est refermée sur le journaliste américain Charles Glass. Plutôt qu'un premier pas vers sa libération, celle de son compagnon de détention, Ali Adel Osseirane, fils du ministre libanais de la défense, souligne, au contraire, la détermination des ravisseurs de garder le nouvel otage américain. Et donc de défier la volonté syrienne. Pour ce faire, estime-t-on à Beyrouth, ils disposent nécessairement d'une bénédiction, voire d'instructions, ayant leur source à Téhéran.

Damas, pour sa part, se considère bafouée et ne le cache pas. Son homme fort à Beyrouth-Ouest, le général Ghazi Kanaan, chef des services de renseignements syriens au Liban, a été catégorique : *« L'affaire n'a pas trouvé son dénouement avec la seule libération d'Ali Osseirane »*, a-t-il souligné.

Comble du défi lancé à la Syrie : les ravisseurs qui avaient enlevé MM. Osseirane, Glass et leur garde à 500 mètres d'un barrage des forces spéciales syriennes ont libéré le notable et le gendarme libanais à Saïda, hors du territoire placé sous contrôle syrien, ce qui suppose qu'ils les ont convoyés à l'insu de l'armée syrienne déployée de Beyrouth-Ouest à l'entrée de Saïda. Le général Kanaan en serait particulièrement ulcéré.

Radio-Damas s'est montrée virulente dans ses derniers commentaires, affirmant : *« De même qu'il faut arracher le problème du terrorisme des mains des Israéliens et des impérialistes dans leur lutte contre les mouvements de libération nationale des peuples, il faut arracher la banderole de la résistance et de la lutte des mains de ceux qui ont recours au crime, au rapt, au meurtre et à la prise d'otage, portant ainsi atteinte à la lutte de la résistance contre les ennemis des peuples. (...) Ceux qui travaillent dans l'ombre contre les intérêts véritables de la résistance à Israël et à l'impérialisme se trompent s'ils pensent être à l'abri des poursuites et du châtiment. Ils se trompent car leurs antres ne sont pas impénétrables et leur logique n'est pas invincible. »*

Est-ce à dire que la décision syrienne d'investir la banlieue sud est prise ? Rien n'est moins sûr, mais il se confirme que, en attendant, le Hezbollah et les gardiens (Iraniens) de la révolution sont l'objet de mesures de contrôle draconiennes dans la Bekaa, les Iraniens voyant de surcroît se fermer devant eux la frontière syro-libanaise.

LUCIEN GEORGE

Nouvelle tentative du roi Hussein pour réconcilier l'Irak et la Syrie

Damas *(Reuter-AFP)*. – Le roi Hussein de Jordanie est arrivé, le mercredi 24 juin, à Damas où il a immédiatement rencontré le président Hafez el Assad, dans le cadre d'une visite interprétée par les diplomates comme une nouvelle tentative pour réconcilier l'Irak et la Syrie. Le souverain hachémite, dont c'est la septième visite à Damas depuis 1985, mène des pourparlers similaires avec le président irakien Saddam Hussein.

Selon des informations de très bonnes sources arabes et étrangères, la médiation du roi Hussein a permis de réunir le 27 avril dernier en Jordanie les présidents irakien et syrien. Ce mini-sommet a été suivi d'au moins une réunion entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Tarek Aziz et Farouk El Chareh.

Les efforts du roi Hussein n'ont pas jusqu'à présent été très fructueux, mais ils inquiètent Téhéran, qui a annoncé la visite à Damas de son premier ministre, M. Mir Hossein Moussavi, à la tête d'une délégation de quarante responsables iraniens. Cependant, cette visite a dû être reportée à la suite de l'hospitalisation pour quelques jours du premier ministre syrien, M. Raouf El Kassem. Le 20 juin, le ministre iranien de l'économie et celui des finances, ont signé à Damas un accord de coopération économique et commerciale.

ISRAËL : l'exaspération de la population arabe

Le mot d'ordre de grève générale a été massivement suivi

Jérusalem *(AFP)*. – La population arabe d'Israël (760 000 âmes, soit 17 % de l'ensemble de la population israélienne) a répondu massivement, le mercredi 24 juin, au mot d'ordre de grève générale de vingt-quatre heures, lancé par ses dirigeants pour protester contre la *« discrimination »* et pour réclamer *« l'égalité »*.

Le mécontentement des Arabes israéliens a surpris les dirigeants israéliens par son ampleur. Ecoles et établissements publics fermés, commerces et transports paralysés, le mot d'ordre de grève générale lancé par le comité représentatif des quarante-six municipalités arabes du pays a été totalement suivi. La grève s'est particulièrement fait sentir dans le nord d'Israël (Galilée), où se trouve la plus forte concentration arabe du pays – *200 000 personnes réparties entre* Nazareth, la plus grosse ville arabe d'Israël avec 50 000 habitants, et trente villages périphériques. Les ouvriers arabes ne s'étant pas rendus sur leurs lieux de travail, c'est l'ensemble des petites et moyennes industries de la région qui se sont retrouvées paralysées.

« C'est un avertissement », a confié au correspondant de l'AFP, M. Ibrahim Nimr Hussein, président en exercice du comité représentatif des municipalités arabes israéliennes. *« Si le gouvernement n'accède pas à nos demandes, nous envisagerons une grève d'une semaine »*, affirme-t-il.

Les revendications des Arabes israéliens ne se situent, pour l'heure, que sur le plan économique et social. Les caisses de l'ensemble des municipalités arabes d'Israël sont vides et les budgets alloués par le gouvernement sont loin de subvenir aux besoins. L'amertume des maires arabes est grande. Le déficit des municipalités atteint aujourd'hui 30 millions de dollars. Le réseau routier et les égoûts des villes et des villages arabes sont vétustes. Dans les écoles surpeuplées, il manque aujourd'hui près de mille cinq cents classes. Enfin, sept mille cinq cents propriétaires arabes vivent sous la menace de la démolition de leurs maisons, construites *« illégalement »* sur des terres domaniales.

Par ailleurs, les relations entre juifs et Arabes se sont dégradées dernièrement. Ainsi, trois Arabes israéliens, résidant dans une banlieue de Tel-Aviv, ont été battus sauvagement et l'un d'eux défenestré par une quinzaine de leurs voisins juifs dans la nuit de lundi à mardi, après avoir été roués de coups. Le lendemain, alors que les victimes étaient hospitalisées, les voisins irascibles sont revenus à la charge et ont mis le feu à l'appartement. Durant la même nuit, et dans le même quartier, l'appartement d'une jeune fille juive, *« connue pour ses fréquentations arabes »*, a été incendié.

A TRAVERS LE MONDE

Inde

Négociations avec les autonomistes gurkhas

New-Delhi (Reuter). – Le ministre indien de l'intérieur, M. Buta Singh, a rencontré, le mercredi 24 juin, à New-Delhi, le chef des autonomistes gurkhas à la suite d'un regain de tension dans la région de Darjeeling (nord-est du pays), où les Gurkhas réclament un Etat autonome. M. Singh a déclaré que les négociations avec M. Subhash Ghising, fondateur du Front de libération nationale gurkha (GNLF), étaient bien engagées, mais il n'a donné aucun détail.

Sur le terrain, les hostilités se poursuivent. Plus de soixante personnes ont été tuées depuis que le GNLF a lancé sa campagne pour la création, à l'intérieur de l'Union indienne, d'un Gurkhaland au début de l'année dernière.

Nouvelle occupation du Temple d'Or par les forces de sécurité

Amritsar *(AFP)*. – Les forces de sécurité ont pénétré, le jeudi 25 juin, à l'intérieur du Temple d'Or d'Amritsar, au Pendjab, et ont arrêté plus de 250 sikhs suspectés d'appartenir à des mouvements séparatistes. Des centaines de policiers et de membres des forces paramilitaires ont investi le temple à la suite des renseignements des services spéciaux faisant état de la mise en place par des militants sikhs d'une administration parallèle à l'intérieur du complexe religieux, selon le directeur général de la police de l'Etat, M. Julio Ribeiro.

Un couvre-feu a été imposé pendant l'opération, qui a duré deux heures, et s'est déroulée sans incident, a précisé M. Ribeiro. Des armes, des grenades et des munitions ont été saisies à l'intérieur du temple encerclé par un cordon de 2 000 hommes des forces de sécurité, a-t-il ajouté.

Maroc

Une amnistie est attendue

Rabat *(AFP)*. – Une amnistie générale serait décrétée dans les prochaines semaines par le roi Hassan II en faveur des détenus d'opinion et des exilés politiques, a-t-on appris le mercredi 24 juin dans les milieux politiques à Rabat.

Des informations en ce sens circulaient depuis plusieurs mois dans la capitale chérifienne, mais elles ont commencé à prendre consistance avec les contacts secrets que le ministre marocain de l'intérieur, M. Driss Basri, aurait pris ces dernières semaines à Paris avec les opposants marocains. Parmi les personnalités contactées par M. Basri figure M. Mohamed Basri, l'un des dirigeants de l'armée de libération nationale que les tribunaux marocains ont condamné trois fois à mort par contumace, entre 1969 et 1973, pour tentatives de renversement du régime chérifien.

On croit savoir, de même source à Rabat, que M. Mohamed Basri a accueilli avec satisfaction l'initiative royale, mais qu'il aurait posé, comme condition à son retour d'exil, que l'*« on tourne définitivement la page du passé »* et que la grâce royale touche l'ensemble des exilés politiques et les détenus d'opinion au Maroc.

[Figure de proue du nationalisme marocain, M. Mohamed Basri, qui fut un ancien compagnon politique de Mehdi Ben Barka – disparu en octobre 1975 à Paris, – avait été auparavant condamné à mort en 1964 pour complot contre la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, puis gracié l'année suivante par le souverain. Il avait quitté le Maroc l'été 1966 pour l'Algérie, où il s'était réfugié jusqu'à la fin de l'année 1975, date à laquelle il quitta ce pays à la suite de divergences avec l'ancien président Houari Boumediène sur l'affaire du Sahara occidental. Depuis, il vit entre Paris, Madrid, Le Caire et Damas.]

Asie

CORÉE DU SUD : veillée d'armes à Séoul

L'opposition entend montrer sa force lors d'un grand rassemblement

SÉOUL
de notre envoyé spécial

« Je crains une confrontation grave lors de la marche de la paix du 26 juin. Vendredi sera un moment décisif de la lutte pour la démocratie. » M. Kim Dae Jung, la grande figure de l'opposition coréenne, l'homme qui faillit gagner les élections présidentielles de 1971 contre Park Chun Hee, qui fut enlevé par ses hommes de main et a passé la majorité de ces quinze dernières années en prison ou en résidence surveillée, a bénéficié, le mercredi 24 juin à minuit, de la levée de l'assignation à domicile (la cinquante-quatrième en deux ans) qui lui était infligée depuis soixante-dix-huit jours. Dans le jardin de sa maison, entouré de ses fidèles, il commentait, jeudi, la rencontre de la veille entre le président Chun et M. Kim Young Sam, président du Parti pour la réunification et la démocratie.

Ses craintes d'un dérapage, au lendemain d'une entrevue qualifiée d'*« échec »* par l'opposition, sont partagées par beaucoup de Coréens et, semble-t-il, par certaines chancelleries. Le ministre japonais des affaires étrangères, M. Kuranari, a déclaré, mercredi : *« Si le gouvernement commet la moindre erreur, la tension actuelle risque de se transformer en une situation d'une extrême gravité. »*

« Pratiquement, aucune concession n'a été faite par le pouvoir au cours de cette entrevue : M. Chun refuse de reconnaître la volonté populaire et il entend casser par la force la manifestation pacifique de vendredi », affirme M. Kim Dae Jung. *« Le grand problème qui se pose à nous est celui de savoir si nous pourrons maîtriser les éléments radicaux. Nous partageons les objectifs poursuivis par les étudiants, mais nous ne les contrôlons pas »*, a-t-il ajouté.

Commentant son entretien avec M. Sigur, secrétaire d'Etat américain adjoint, qui lui a rendu visite mercredi dans la soirée, alors qu'il était encore assigné à domicile, M. Kim Dae Jung a déclaré : *« Je pense que le gouvernement américain va dans la juste direction en soutenant la lutte de notre peuple et en faisant pression sur le gouvernement Chun pour éviter une intervention militaire. » « Une telle intervention n'est pas à exclure*, a poursuivi M. Kim, *mais elle ne résoudrait pas le problème. Au contraire, elle aggraverait la situation, le pouvoir ayant perdu son crédit non seulement politique, mais aussi moral. »*

La visite qu'a faite M. Sigur à M. Kim Dae Jung, bête noire du pouvoir, est sans doute l'initiative américaine la plus irritante pour le gouvernement. Privé de ses droits politiques, M. Kim, sur la tête duquel pèse, en outre, une condamnation à vingt ans de prison simplement suspendue en février 1985, jouit d'une popularité encore importante et exerce un ascendant certain sur une partie des étudiants et sur les dissidents.

Avant de repartir pour Washington, M. Sigur a fait, jeudi en milieu de journée, une déclaration qui peut paraître anodine mais n'en constitue pas moins un message clair dans le contexte coréen actuel : *« Les Etats-Unis veulent ce que le peuple coréen veut : une société stable et démocratique, c'est-à-dire des élections libres qui bénéficient du soutien du peuple et respecte ses droits. » « Ce n'est pas l'entrevue du tout ou rien. J'espère que le dialogue va se poursuivre »*, a-t-il ajouté à propos de l'entretien entre le président Chun et M. Kim Young Sam.

Un double test

Cet entretien n'a pas contribué à l'apaisement attendu. M. Chun est-il *« conscient de la gravité de la crise »*, comme l'a déclaré M. Kim à l'issue de cette rencontre, ce qui impliquerait que le président est dangereusement coupé de la réalité, ou bien est-il convaincu d'avoir la situation suffisamment en main pour se permettre de ne pratiquement rien lâcher ?

L'entrevue de près de trois heures entre le président et M. Kim représentait certes en soi un geste de conciliation de la part de M. Chun depuis qu'il est au pouvoir, c'est-à-dire sept ans, c'était la première fois qu'il recevait M. Kim Young Sam, qui est pourtant, avec M. Kim Dae Jung, la personnalité la plus représentative de l'opposition. Mais M. Chun n'a pas été loin dans ses concessions. Il a donné son accord à une réouverture du débat entre les partis politiques sur la question de la révision de la Constitution, mais sans revenir pour autant sur l'ensemble du contenu de sa décision du 13 avril. Celle-ci mettait fin au débat sur la Constitution, mais annonçait aussi un calendrier pour la désignation de son successeur. S'il autorise la reprise du débat, M. Chun n'entend pas revenir sur ce calendrier.

En d'autres termes, si aucune solution n'est trouvée au niveau des partis politiques le 30 septembre, date limite pour la mise en marche de la procédure de formation du collège électoral chargé d'élire le prochain président, rien ne sera changé au déroulement de l'élection. Deuxième concession, la levée de l'assignation à résidence de M. Kim Dae Jung. M. Chun n'a pas été plus loin dans le compromis. Il n'a donné aucune réponse à la demande de l'opposition d'organiser un référendum sur la nature du système politique (présidentiel ou parlementaire) et a rejeté implicitement la possibilité de rétablir les droits politiques de M. Kim Dae Jung. Il a simplement assuré son interlocuteur qu'il prendrait en considération sa demande de libération des personnes arrêtées au cours des dernières manifestations.

Il est clair que certaines demandes de M. Kim Young Sam étaient inacceptables pour le président Chun et revenaient à lui faire perdre la face quand bien même il aurait été enclin à y accéder. Il reste que l'intransigeance du chef de l'Etat a surpris beaucoup d'observateurs compte tenu des risques de dérapage de la situation. Il semble que le gouvernement soit pris de court par l'évolution de ces derniers jours et réagisse avec retard, annonçant des décisions qu'il aurait dû prendre plus tôt et qui, par conséquent, ne répondent plus ni aux attentes des opposants ni à la situation.

Le gouvernement tente sans doute une opération de conciliation qui dépasse la simple opposition politique : ce jeudi matin, le cardinal Kim a été reçu par le président Chun, qui l'a remercié pour les bons offices de l'Eglise dans le règlement de l'occupation de la cathédrale de Kyongdong par des étudiants il y a une dizaine de jours. Mais peut-il espérer désamorcer l'agitation par de simples gestes de bonne volonté sans accéder, même partiellement, aux demandes des opposants ? Au cours de son entrevue avec le président, le cardinal Kim a réitéré ces demandes (des élections présidentielles directes et la libération des prisonniers politiques).

Certains journaux, pourtant généralement prudents étant donné le contrôle qui s'exerce sur eux, soulignent, ce jeudi matin, les risques que comporte l'impasse politique actuelle. Le *Chosun Ilbo* incite le gouvernement à consulter la population avant de prendre ses décisions, prenant implicitement partie en faveur d'un référendum. Quant au *Hankuk Ilbo*, il écrit dans un éditorial : *« Il n'est plus temps de recourir aux expédients. Le peuple n'y croit plus et le temps manque. »*

La marche de la paix de vendredi sera un test à la fois de la détermination des opposants et du soutien populaire dont ils bénéficient, mais aussi du sang-froid d'une police mise depuis deux semaines à rude épreuve. Mercredi soir en tout cas, dans le quartier populaire de Yongdung-po où sont concentrées de nombreuses usines, elle donnait des signes évidents de nervosité. Des milliers de personnes, pour la plupart des ouvriers et une minorité d'étudiants, étaient dans les rues.

Des volées de cocktails Molotov et de grenades lacrymogènes ont précédé de brefs mais violents accrochages entre les manifestants et les escouades de « mercenaires » de la police : des jeunes, souvent des chômeurs, recrutés pour leur force physique et entraînés au combat de rue. En civil, casqués et pour certains armés de gourdins ou de barres de fer, ce sont eux qui procèdent aux arrestations des manifestants. Lors qu'ils chargent, ils sont le plus souvent hués par la foule massée sur les trottoirs. *« Nous lutterons jusqu'à la fin des gouvernements dirigés par les militaires »*, nous dit un jeune ouvrier d'une entreprise de construction, le mouchoir sur le visage, suffoquant sous l'effet des gaz lacrymogènes.

PHILIPPE PONS.

Afrique

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Les « deux cents villas »

(Suite de la première page.)

« La France s'écrase », à les en croire. *« En mars dernier à Bangui, la sentinelle du camp des éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) abat, après sommations d'usage, un maraudeur, et, à la requête du gouvernement centrafricain, Paris rappelle aussitôt le patron de la garnison »*, racontent-ils. *« Les Français qui paniquent le plus, ce sont ceux qui sont venus ici uniquement pour faire du fric »*, tempère un membre de cette communauté.

Certes, la présence française, lourde et voyante, ne facilite pas toujours la vie commune entre autochtones et expatriés : quatre mille civils, un millier d'EFAO, soixante-quinze assistants techniques militaires et, au sommet de cette pyramide, le lieutenant-colonel Jean-Claude Mansion, patron de la sécurité présidentielle et éminence grise de M. André Kolingba, le chef de l'Etat. *« On dérange du monde — Israéliens, Libyens, Soviétiques — qui voudrait bien prendre notre place »*, note un officier qui attribue la responsabilité de rares manifestations d'hostilité à des *« groupuscules d'opposition »* et à des *« éléments antifrançais »*.

Aisance et dénuement

Il n'est pas besoin d'agitateurs, cependant, pour mettre la population en émoi lorsque, par exemple, en mars 1986, un Jaguar français s'était écrasé dans les faubourgs de Bangui. Cette catastrophe — il y avait eu trente-cinq morts — avait provoqué de brèves et violentes manifestations antifrançaises. Malgré les précautions prises, il y a chaque année des « pépins ». Le dernier en date remonte à février : une femme tuée à Bouar par un tir mal dirigé. Ces accidents sont d'autant plus mal supportés par les Centrafricains que, jusqu'en mars, sans grand profit pour eux, leur pays servait aux troupes françaises de base de transit vers le Tchad voisin.

Pour le colonel Michel Loridon, le nouveau commandant des EFAO, la mission d'assistance au pays hôte est désormais prioritaire. *« Nous mettons nos moyens logistiques à la disposition des autorités locales pour lutter contre le braconnage, procéder à des évacuations sanitaires, reconstruire des ponceaux*, explique-t-il, *sans compter une aide médicale gratuite, des dons de livres scolaires et d'essence. »* Au total, cette année, un budget de 500 000 francs, alimenté par le ministère de la coopération et les... bénéfices du foyer du soldat.

Le colonel Loridon a beau faire — par exemple, désarmer les sentinelles, sauf sur le terrain d'aviation, — des heurts sont inévitables entre ses hommes et certains autochtones. Les EFAO, qui dépensent sur place quelque 160 millions de francs par an, sont un peu considérés comme *« les Américains de la RCA »*. Leur quartier général de Bangui — *« les Deux Cents Villas »*, — où sont entreposés des voitures, des pneus, de l'essence, des vivres, passe pour une sorte de caverne d'Ali Baba qui excite inévitablement les convoitises des jeunes chômeurs alentour. Quand ces *« godobes »* échouent dans leur entreprise, pour se venger ils *« caillassent »* ici ou là des véhicules militaires.

Le *« mal de vivre »* de beaucoup d'expatriés tient aussi, pour une large part, à la situation économique d'un pays qui s'en va à la dérive, notamment miné par la contrebande et la corruption. Pas d'impôts, pas de droits de douane pour les négociants musulmans, — Nigérians, Tchadiens, Yéménites et, surtout, Libanais, — qui travaillent au noir et savent « arroser » qui de droit.

Selon M. Alphonse Koyamba, directeur de la Banque centrale, le montant de la fraude a fait un bond de 20 millions de francs en 1974 à environ 600 millions de francs cette année, soit l'équivalent des trois quarts du budget. *« Concurrence déloyale*, protestent les représentants d'un secteur privé mal en point, qui composent la moitié de la communauté française. *Nous sommes les seuls à alimenter les caisses de l'Etat qui, en outre, ne nous rembourse pas ses dettes. »*

Dans ce pays en voie de paupérisation rapide, le face-à-face entre une communauté étrangère qui mène un certain train de vie et une population locale qui manque de tout devient chaque jour plus difficile. Le vol nourrit l'insécurité. Ainsi, dans la région de Mbaiki, le pillage des récoltes de café a contraint les planteurs français à plier bagages : leur nombre est tombé de vingt et un à trois.

Le rôle dominant que Paris joue pour maintenir une fiction d'Etat dans ce pays, vu sa *« position géographique et stratégique irremplaçable »*, ces relations de dépendance presque absolue, ne créent pas les conditions favorables à une amitié sans nuages. Il n'empêche que si, sur place, la cohabitation n'est pas toujours facile entre Centrafricains et étrangers, ce n'est pas, d'abord, parce que ces derniers sont blancs et, de surcroît, Français, mais avant tout pour une raison plus simple et plus sérieuse : parce qu'ils sont riches. Hélas, il est peu probable que ce rapport de forces change avec le temps.

JACQUES DE BARRIN.

Amériques

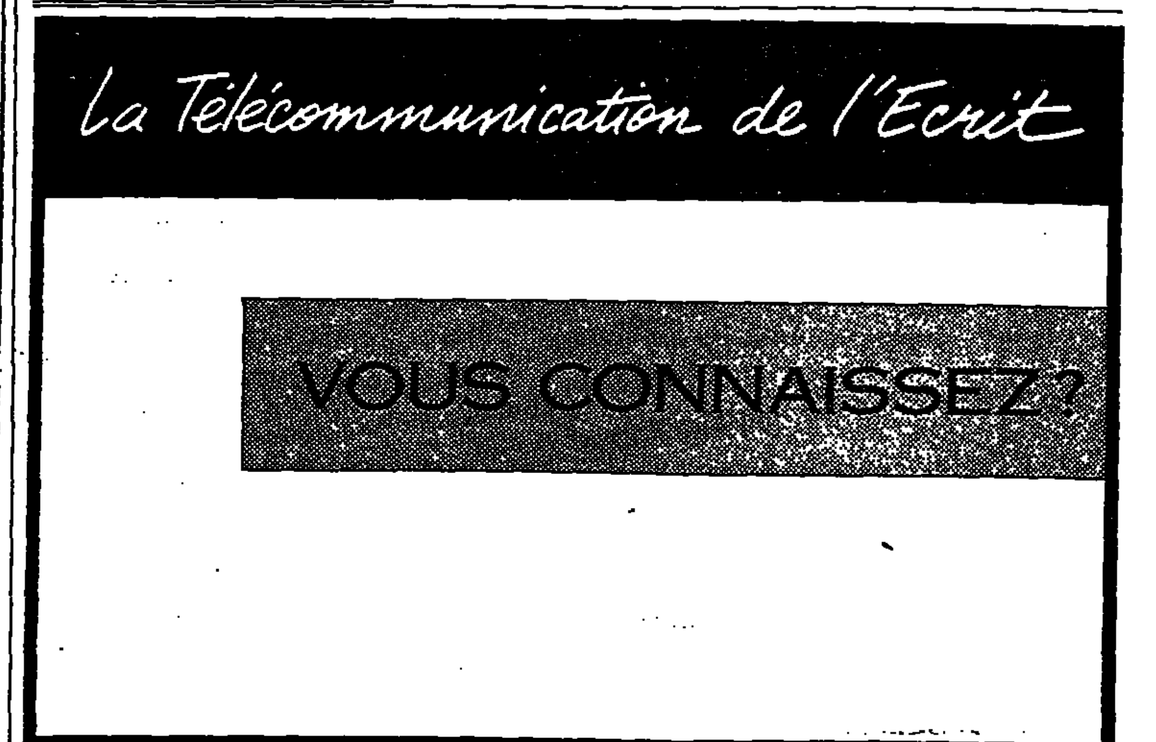
HAITI

Des partis politiques se mobilisent contre la loi électorale

Port-au-Prince (*AFP*). — Plusieurs partis politiques et associations viennent de former un bloc d'opposition à la loi électorale publiée le lundi 22 juin par le Conseil national de gouvernement (CNG) d'Haïti. MM. Marc Bazin, chef du MIDH (Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti), Lesly Manigat, secrétaire général du RNDP (Rassemblement des démocrates nationaux progressistes), Thomas Desulmé, dirigeant du PNT (Parti national du travail) et Louis Déjoie, président du Parti agricole et industriel, ont formé une commission et annoncé *« des mesures de mobilisation d'urgence pour la défense de la Constitution et contre le retour de la dictature en Haïti »*.

Le communiqué des « partis politiques du centre démocratique » traduit aussi une volonté d'unification des principaux partis face au CNG dirigé par le général Henri Namphy. Les signataires se déclarent en outre préoccupés par le décret du 22 juin qui *« assigne au CEP* (Conseil électoral provisoire) *un rôle secondaire et dérisoire »* incompatible, selon eux, avec la Constitution qui confie l'organisation des prochaines élections à un *« organisme indépendant du gouvernement »*.

Ces déclarations coïncident avec le début des inscriptions sur les listes électorales dans la perspective de l'élection présidentielle qui doit avoir lieu le 7 novembre prochain.



Politique

M. Raymond Barre à « Questions à domicile »

Une popularité rythmée par des prestations télévisées

M. Raymond Barre poursuit imperturbablement sa partie de saute-mouton médiatique. Après plus de six mois d'absence à la télévision, l'ancien premier ministre est l'invité, ce jeudi 25 juin, de l'émission politique de TF 1 « Questions à domicile » ; ou plutôt « Questions au bureau », puisque après plus de deux ans de tractations, l'ancien premier ministre a accepté ce rendez-vous à la condition qu'on ne le forçât point aller voir sous son lit ou à flairer l'intérieur de son réfrigérateur.

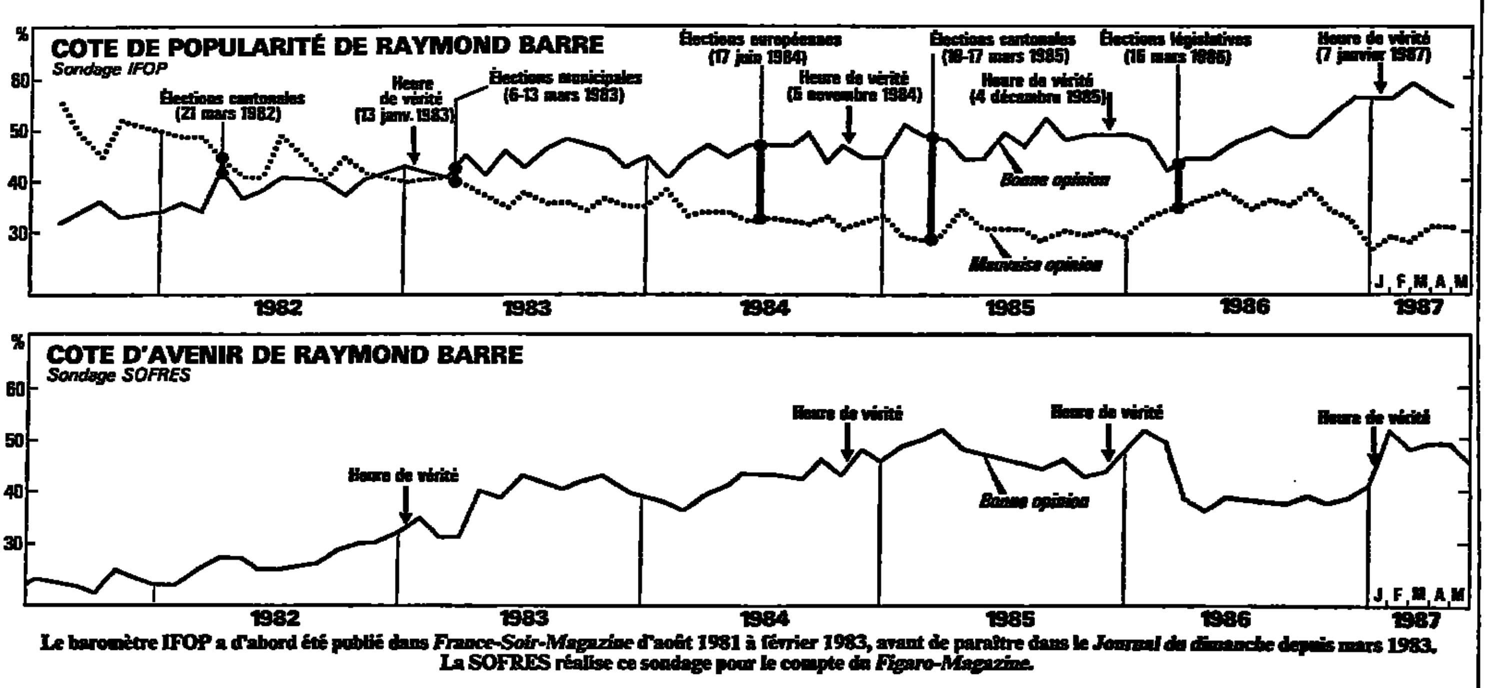
Par principe hostile à toute incursion dans son jardin secret, M. Barre a refusé l'installation des caméras dans son appartement parisien ou dans sa villa de Saint-Jean-Cap-Ferrat. Le couple Barre a choisi d'accueillir les téléspectateurs de TF 1 au siège de son état-major parisien, situé au 176 du boulevard Saint-Germain. Des bureaux que le député du Rhône occupe depuis son départ de Matignon en mai 1981, qui serviront encore de cellule opérationnelle pour sa campagne présidentielle et qui, pour la circonstance, ont été quelque peu rafraîchis.

Politiquement, ce rendez-vous télévisé est considéré par l'entourage de M. Barre *« comme une émission de présence à la veille des vacances »* et *« une mise à jour du propos »*. Comme il s'y était employé dans son interview à Europe 1 le 2 juin, l'ancien premier ministre, qui a rencontré récemment M. Chirac, devrait surtout donner des gages de loyauté et de solidarité à l'égard de la majorité. Sur la forme, M. Barre peut profiter de cette émission par nature plus intimiste pour donner de lui une image moins professorale, en donnant libre cours à un humour et à une bonhomie qu'il ne laisse percer, précisément, qu'à domicile.

En tout état de cause, cette prestation achèvera un parcours médiatique exemplaire, au vu de cinq années de sondages. La rareté, conjuguée avec la régularité presque arithmétique des interventions, ainsi que leur qualité, a été payante : quatre « Heure de vérité » en quatre ans, entraînant à chaque fois dans un délai de deux mois, et quasi automatiquement, une progression sensible dans les sondages. Trois mois après son premier passage sur le plateau d'Antenne 2, le 13 janvier 1983, M. Barre inverse définitivement une cote de popularité qui, jusque-là, avait battu tous les records de faiblesse. L'effet de son « Heure de vérité » de décembre 1985 sera provisoirement atténué par la campagne des élections législatives de mars 1986, mais l'ascension reprendra sitôt après.

Les barristes ont d'ores et déjà tiré une leçon essentielle de l'impact télévisuel de leur leader : pour une campagne présidentielle qui s'annonce courte et ramassée, la télévision sera un instrument prioritaire.

DANIEL CARTON.



Le baromètre IFOP a d'abord été publié dans *France-Soir-Magazine* d'août 1981 à février 1983, avant de paraître dans le *Journal du dimanche* depuis mars 1983. La SOFRES réalise ce sondage pour le compte du *Figaro-Magazine*.

A l'Assemblée nationale

Variations sur la « déclinose »

Y a-t-il ou non déclin de la France ? *« Oui »*, affirme M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. *« Non »*, répondent M. Philippe Vasseur, député (UDF-PR) du Pas-de-Calais et un membre du gouvernement interpellé sur ce sujet, mercredi 24 juin, à l'Assemblée nationale, M. Alain Juppé, ministre du budget. M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, n'en sait rien.

Au cours de la séance consacrée aux questions d'actualité, M. Lajoinie a proposé une *« alternative au déclin » : « Nouvelle croissance fondée sur la justice »*, afin que la France ne devienne pas *« une province asservie de l'Europe capitaliste »*. Pour M. Juppé, la France est actuellement la deuxième puissance économique de l'Europe, le quatrième exportateur mondial en volume, et son économie devrait croître de 3 à 4 % par an *« jusqu'à l'an 2000 »*. *« Où est le déclin de la France ?* a-t-il demandé. *Il y a des modes : jadis, c'était le déclin de l'Occident, naguère l'europessimisme ; aujourd'hui c'est le déclin de la France (...) Il est vrai que la France ressemblait depuis 1981 à un grand paquebot courant sur son erre, moteurs coupés. Nous avons remis les moteurs en marche. »*

M. Vasseur est du même avis. Il s'indigne que l'on dise la France frappée d'une maladie nouvelle, la *« déclinose »*. Il convient certe, de *« mener une action de redressement »*, mais il ne croit pas au déclin. M. Madelin, qui lui répond, ne se prononce pas, mais il se réjouit de *« la concordance des volontés dans le pays »* pour refuser pareil destin. Le ministre de l'industrie connaît *« les recettes du déclin »* et, telles qu'il les énumère, elles sont autant d'accusations adressées à la gestion socialiste : *« Appauvrissement des entreprises, condamnation du profit, blocage des prix, accroissement des charges, multiplication des interventions de l'Etat »*, raccourcissement de la durée du travail... Plutôt que de déclin, M. Madelin préfère parler de *« nouvelle révolution industrielle »*. Il affirme que la santé financière des entreprises *« s'améliore nettement »* et conclut par cette profession de foi : *« Si les Français refusent le déclin, la France a la capacité de gagner la bataille industrielle. »*

La voix brisée de Mᵉ Arrighi

La voix de M. Pascal Arrighi s'est brisée sur son île natale. A l'évocation de tous ceux qui sont morts *« assassinés pour avoir trop aimé la Corse... et pour avoir manifesté leur attachement à la France »*, le député du Front national des Bouches-du-Rhône, a été submergé par l'affliction.

Les mots se sont bloqués au fond de sa gorge. L'hémicycle a été pétrifié, sous le coup de l'émotion.

La séance des questions au gouvernement, qui oscillait depuis plus d'une heure, le mercredi 24 juin à l'Assemblée nationale, entre la « décinose », ce « tube » pour l'été pluvieux, et les mugissements du ministre de l'agriculture, qui croit nécessaire de hurler dans le micro, s'est élevé d'un cran l'espace d'un instant. Un instant fort long car la question de M. Arrighi était en réalité un discours qui a duré dix minutes, soit la totalité du temps de parole des amis de M. Le Pen.

Vers l'épuration

Il n'empêche que le député d'extrême droite a, de cette façon, prolongé la minute de silence, très silencieuse, que le président Chaban-Delmas avait accordée au Front national, mais sans le nommer, en début de séance.

Rendant hommage au docteur Lafay, tombé sour les balles des assassins, fustigeant M. Charles Pasqua et sa *« pantalonnade »* (1) bastiaise du 15 juin, dénonçant les *« taupes, complices des terroristes, infiltrées dans les administrations publiques »*, cognant sur l'émission « Cunfrunti », accusée de *« véhiculer des thèmes séparatistes et de légitimer le terrorisme »* sur FR 3 qui a toujours bon dos pour prendre les coups (2), M. Arrighi en est enfin venu, après ce tableau menichéen, à ses questions.

De nombreux ministres à qui elles s'adressaient étaient absents et c'est donc le ministre de l'intérieur qui s'est fait le porte-parole de tout le gouvernement ainsi mis en cause par morceau. Une fois n'est pas coutume, M. Pasqua s'en est tenu à ses notes sans jouer sur l'enflure de sa voix. Partageant l'émotion de M. Arrighi — elle contrastait singulièrement avec la superbe de M. René Beaumont (UDF, Saône-et-Loire), auteur d'une question sur le même sujet, — le ministre de l'intérieur a souligné que le docteur Lafay *« ne doit pas être mort pour rien. Le gouvernement utilisera tous les moyens que lui offre la loi, sans en excepter aucun »*. Menaçant pour les personnes qui *« participent à un complot contre la sûreté de l'Etat »* tout en étant *« payées par celui-ci »* — il visait les fonctionnaires qui se réclament du nationalisme et en fait, pour lui, du séparatisme — M. Pasqua a affirmé : *« Il faudra bien que l'épuration se fasse, ne doutez pas de ma volonté de la conduire ! »*

Ressurant M. Arrighi sur *« le cas d'un ou deux fonctionnaires »* que le député FN voulait voir mis au pas, le ministre s'est montré *« naturellement à la disposition de l'Assemblée nationale »* pour que soit organisé, *« à la rentrée d'octobre, un débat sur la situation de l'île »*. Toute la droite, Front compris, a applaudi M. Pasqua.

O. B.

(1) Le 15 juin à Bastia, M. Pasqua avait déclaré : *« Les plastiqueurs, ici, tout le monde les connaît et nous les arrêterons le jour où nous déciderons que cette pantalonnade a assez duré. »*

(2) Les personnels de FR 3-Corse se sont déclarés *« indignés par les propos outrés et outrageants »* de M. Arrighi. *« Ce n'est pas en assénant des contre-vérités, en procédant par des affirmations mensongères que la démocratie peut progresser en Corse »* a indiqué, mercredi, l'intersyndicale CFDT, CGT, FO et STC.

Selon la SOFRES

Le bilan de M. Chirac est jugé « globalement négatif »

S'il était élu président de la République en 1988, M. Michel Rocard *« ferait mieux que le gouvernement actuel »*, selon 32 % des personnes interrogées par la SOFRES dans un sondage publié, le mercredi 24 juin, dans un groupe de journaux de province (1). En mars, dans une étude de la SOFRES réalisée pour *le Nouvel Observateur*, 35 % des consultés partageaient cette opinion. 35 % des sondés (au lieu de 28 %) estiment qu'*« il n'y aurait pas de différence »* entre sa politique et celle mise en œuvre par M. Chirac et 17 % (au lieu de 20 %) considèrent qu'il obtiendrait de moins bons résultats.

47 % des personnes interrogées (au lieu de 41 % en mars) pensent que si M. François Mitterrand était réélu, son action ne serait pas différente de celle du premier ministre, 29 % (au lieu de 27 %) estiment qu'elle serait plus efficace mais 15 % (au lieu de 21 %) sont d'un avis opposé.

Quant à M. Raymond Barre, 50 % des consultés (au lieu de 40 %) considèrent que sa politique continuerait celle de M. Chirac. Si 24 % (au lieu de 37 %) pensent que son action aurait de meilleurs effets, 16 % (au lieu de 12 %) défendent le contraire.

Le bilan du gouvernement de M. Chirac, quinze mois après son entrée en fonction, demeure, pour sa part, *« globalement négatif »* selon 53 % des avis recueillis, 31 % le jugeant au contraire *« globalement positif »*.

(1) Sondage effectué du 8 au 11 juin auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

D'après un sondage « Arsh-Lyon »

Les Lyonnais préfèrent M. Charles Hernu

LYON
de notre correspondant régional

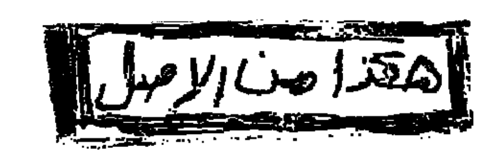
Le journal *Lyon-Figaro* a publié, le jeudi 25 juin, un « baromètre politique régional », un sondage « Arsh-Lyon » réalisé les 18 et 19 juin auprès d'un échantillon représentatif de cinq cents personnes, portant sur la perception des élus de la communauté urbaine. Le bilan est mitigé pour M. Raymond Barre.

En effet, l'ancien premier ministre, député du Rhône, arrive largement en tête du groupe des personnalités qui ont *« le plus d'influence »* avec 31 % des réponses, devant MM. Michel Noir (RPR), ministre du commerce extérieur (21 %), Charles Hernu (PS), maire de Villeurbanne et député (19 %), et Francisque Collomb, sénateur, maire de Lyon (17 %).

En revanche, M. Barre n'arrive qu'en quatrième position — derrière MM. Hernu, Noir et Alain Mérieux (RPR) — à la réponse concernant sa cote d'avenir. 51 % seulement des personnes interrogées, contre 45 % d'un avis contraire, souhaitent lui voir jouer un rôle *« plus important à Lyon et dans la région lyonnaise »*, alors que 65 % des sondés expriment cette opinion pour M. Hernu, dont la popularité ne semble pas se démentir.

Enfin, au niveau de l'indice de satisfaction sur leur action *« au niveau de la région lyonnaise »*, l'ancien premier ministre recueille cette fois plus d'avis négatifs (45 %) que de positifs (42 %). Il n'arrive dans ce classement qu'en cinquième position. Tout se passe comme si, pour les Lyonnais, M. Barre était déjà ailleurs...

C. R.



Politique

Fin de session au Sénat

On « saucissonne » palais du Luxembourg

Il y a de la nervosité dans l'air au palais du Luxembourg ! Les incertitudes sur le calendrier des travaux en sont la cause principale. M. Étienne Dailly, qui présidait la séance de nuit du mercredi 24 juin, n'a pas caché son irritation, voire son exaspération. M. Dailly qui ne sait toujours pas si le Parlement sera convoqué en session extraordinaire après le 30 juin, a établi de la situation le tableau suivant : restent au Sénat à examiner trois textes de commission mixte paritaire, sept textes sur lesquels l'urgence à été déclarée, auxquels s'ajoutent vingt et un textes nouveaux dont neuf doivent être examinés par les députés d'abord et douze par les sénateurs. Rappelant que deux cent vingt-sept sénateurs avaient accepté l'ordre du jour qui prévoit des séances samedi 27 et dimanche 28 juin, il a peévenu que, le cas échéant, il invoquera le respect du quorum. En cas de manquement, M. Dailly a promis de lever la séance...

A la tradition de la « bousculade » des textes en fin de session, s'ajoute un « saucissonnage » de l'examen des projets qui plonge les sénateurs dans la perplexité. Ils ne savent pas quand seront débattus les sujets qui les intéressent. Le plus bel exemple de cette discussion éclatée porte sur le projet de DMOS (diverses mesures d'ordre social). Commencé lundi 22 juin, poursuivi mardi matin, interrompu par un débat agricole, repris mercredi matin, interrompu par l'examen du projet de loi sur l'alcool au volant, repris en fin de séance de nuit pour poursuivre jeudi matin 25 juin, la suite de l'examen de ce texte était prévue en séance de nuit jeudi soir... et sa fin plus tard car elle dépend du sort que connaîtra le projet de financement de la sécurité sociale inscrit à l'ordre du jour de vendredi matin. Le tout est émaillé de réceptions, cocktails, buffets campagnards ou petits fours, de cérémonies diverses (installation de la Haute cour de justice, jeudi matin) qui dispersent l'attention des sénateurs.

• Alcool au volant : pas de peine incompressible

L'unanimité qui a conclu, mercredi soir 24 juin, l'examen du projet de loi renforçant la lutte contre l'alcool au volant, est trompeuse. Sur le fond, certes, un vrai consensus existe. Le drame que représentent les victimes des conducteurs en état d'ivresse, nécessite l'intervention du législateur. *« On ne peut à la fois boire et conduire »* : de cette constatation, gouvernement et parlementaires tirent la leçon qu'ils ont le « devoir » d'agir. Mais au-delà de l'analyse selon laquelle la sanction peut avoir valeur de dissuasion, existent de vraies divergences sur la nature qu'il convient de donner à l'arsenal répressif.

Les députés avaient ajouté sept articles à celui, unique, initialement proposé par la Chancellerie, qui double les durées d'emprisonnement dont sont passibles les conducteurs en état d'ivresse. L'éventail passe de *« un mois à un an »* à *« deux mois à deux ans »*. Les peines sont relevées : au lieu de *« 500 francs à 15 000 francs »*, l'amende sera comprise entre *« 2 000 francs et 30 000 francs »*.

Les sénateurs n'ont pas retenu certaines des dispositions ajoutées au projet par l'Assemblée nationale, notamment l'institution d'une peine obligatoire en cas de cumul des deux infractions de conduite en état d'alcoolémie et d'homicide involontaire. Ni le rapporteur de la commission des lois, M. Louis Virapoullé (Union centriste, La Réunion), ni le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, ne partagent la conviction exprimée, dans les colonnes du *Monde* du 30 mai, par M. Pascal Clément (UDF, Loire) sur l'intérêt de prévoir une peine minimal (en l'occurrence un mois d'emprisonnement ferme ou deux cents quarante heures de travail d'intérêt général). Socialistes, communistes et sénateurs de la majorité ont été d'accord pour supprimer cette disposition qui, selon eux, ne respectait pas le principe de l'indépendance des magistrats et dérogeait à celui de l'individualisation des peines. Toutefois, M. Stéphane Bonduel (gauche dém., Charente-Maritime), et M. Emmanuel Hamel (RPR, Rhône), ont voté contre l'amendement de suppression et M. Charles de Cuttoli (RPR, Français de l'étranger) s'est abstenu.

De même, le Sénat a suivi le gouvernement pour supprimer deux autres décisions de l'Assemblée nationale : la faculté donnée au tribunal correctionnel de condamner à un travail d'intérêt général ou à des « jours d'amende » le conducteur en état alcoolique, au titre de la peine complémentaire. A la demande de la commission des lois, il est précisé que les droits des créanciers gagistes sont préservés dans les cas de confiscation ou d'immobilisation de véhicule. Est également introduit un renforcement des peines applicables en cas de récidive à toute personne conduisant sans être titulaire du permis de conduire.

• Procédures fiscales et douanières : vers une charte du contribuable

Le Sénat a modifié, puis adopté, le jeudi 18 juin, le projet de loi modifiant les procédures fiscales et douanières, déjà approuvé par l'Assemblée nationale (le Monde des 4 et 5 juin). Pour indispensable que soit le contrôle fiscal, il ne doit pas, estime le gouvernement, être redouté. M. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget, confirme donc l'intention de regrouper dans une charte du contribuable l'ensemble des mesures anciennes ou récentes, qui constituent un véritable système de garanties.

Aggiornamento nécessaire, selon le rapporteur de la commission des finances, M. André Fosset (Un. cent., Hauts-de-Seine), le texte suscite peu de critiques techniques. En revanche, MM. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle) et Robert Vizet (PCF, Essonne) lui reprochent d'être injuste à l'égard de certains contribuables.

Pour la commission départementale, qui peut être saisie en cas de litige portant sur un redressement fiscal, le gouvernement et la commission, à la faveur d'une suspension de séance, se mettent d'accord pour que, parmi les trois représentants des contribuables, puisse être choisi soit un expert—comptable, soit un conseil fiscal. Ce dernier sera désigné par le contribuable sur une liste établie par le président de la commission.

Avec l'accord du gouvernement, M. Fosset projetait une disposition permettant la saisine de la commission d'un autre département, dont le choix reviendra au président du tribunal administratif, afin de protéger la vie privée du contribuable. En matière de droits de succession, le délai offert au contribuable pour répondre à la mise en demeure d'avoir à produire sa déclaration adressée par l'administration est porté de trente à quatre-vingt—dix jours. Le gouvernement non seulement est d'accord, mais accepte également que soit fixé dans la loi le principe de la déductibilité de l'intérêt de retard, en cas de paiement tardif des impôts, dès lors que cet intérêt s'applique à un impôt lui-même déductible.

Faisant un pas en direction des sénateurs UDF, M. Juppé accepte que, en cas d'infraction en matière de présentation de relevé des frais généraux le taux de l'amende soit ramené de 5 % à 1 % lorsque le contribuable n'a pas commis d'infraction similaire dans les trois années précédentes et que les sommes correspondantes sont réellement déductibles.

M. Juppé accepte également que le taux de pénalité applicable pour non-respect des obligations déclaratives en matière de versement des revenus de capitaux mobiliers soit ramené de 100 % à 80 % (il est actuellement de 200 %, le projet prévoyait 100 %) et que la pénalité soit limitée à 5 000 F quand le Trésor n'en subit aucun préjudice.

Parmi les autres modifications acceptées par le ministre du budget figure le remplacement de la formule *« vérification approfondie de la situation fiscale d'ensemble »*, ou VASFE, par *« examen contradictoire de l'ensemble de la situation fiscale personnelle »*.

A. Ch.

• DMOS : protection sociale

Au cours de la journée du mercredi 24 juin, le Sénat a approuvé les dix premiers articles du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social, tous relatifs à la protection sociale. La seule modification apportée au texte voté par l'Assemblée nationale l'a été à l'initiative des centristes sur l'article premier qui modifie le financement du régime d'assurance-maladie des ministre du culte et membres des congrégations et collectivités religieuses. Non seulement les cotisations personnelles des pensionnés sont modulables, mais également celles des associations, congrégations ou collectivités religieuses.

Dans la matinée du mardi 23 juin, le Sénat avait supprimé l'article premier A du texte, le seul dont il avait débattu. A cette occasion, quelque cinq cents amendements communistes étaient « tombés » d'un seul coup.

Ce premier article du projet prévoit la ratification de la partie législative du code de la Sécurité sociale à laquelle l'Assemblée nationale avait décidé de procéder par voie d'amendement. Un projet de loi ayant le même objet avait été examiné par la commission des affaires sociales du Sénat, qui l'avait approuvé en novembre 1986. Mais le texte n'avait pas été inscrit à l'ordre du jour de la séance publique. Ce nouveau code de la Sécurité sociale tient compte du partage entre le domaine réglementaire et le domaine législatif. Il suscite la colère du PCF puisque, entre autres, il légalise le décret Dufoix de 1985, qui permet au gouvernement de fixer par décret le taux des cotisations.

En commission des affaires sociales, une majorité s'était dégagée pour repousser les demandes de suppression de cet article, formulées par les communistes et les socialistes. En revanche, en séance publique, l'amendement communiste de suppression ayant été retiré, M. Louis Boyer (RI, Loiret), rapporteur de la commission, l'a repris à son compte pour faire échec *« à l'entreprise de dévoiement de la procédure parlementaire »*. La suppression a été votée par 231 voix contre 63 voix (PS), les communistes ne participant pas au scrutin... Les amendements se rattachant à un article supprimé n'avaient, dès lors, plus d'objet.

Cette disposition pourra toujours être rétablie dans la suite de l'examen du projet.

A. Ch.

La chute de la maison Chambrun

Tous les biens mobiliers saisis au château de Carrières (Lozère) appartenant à M. Charles de Chambrun, député (FN) du Gard seront mis aux enchères, les 2 et 3 juillet, à l'hôtel Drouot à Paris.

Cette vente portant sur du mobilier ancien et des objets d'art, a été organisée à la requête de la Banque Vernes qui est l'un des créanciers des sociétés dont M. de Chambrun est actionnaire, et qui ont enregistré de mauvais résultats.

Tandis que la Banque commerciale de Paris et le syndic du Port de Sérignan-Valras-Serval (Aude) se sont également manifestés pour réclamer leur dû, le Crédit agricole de Lozère aurait déclenché une procédure afin d'obtenir la mise aux enchères du château de Carrières, situé à l'entrée de Marvejols, et qui est l'une des plus belles demeures du département.

Député UNR de la deuxième circonscription de la Lozère en 1962, secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur de 1966 à 1967, M. de Chambrun, qui a été battu par M. Jacques Blanc (UDF-PR) aux élections législatives de 1973, avait regagné en mars 1986, les bancs du Palais Bourbon en conduisant la liste du Front national dans le Gard.

M. Pierre Juquin quitte le comité central du PCF

Après avoir annoncé, le mercredi soir 24 juin au micro de RFI, sa démission du comité central du PCF, M. Pierre Juquin a expliqué, jeudi matin à Antenne 2 : *« La question de savoir si je serai, ou non, candidat à l'élection présidentielle est bien réelle, mais très prématurée, et je ne la tranche ni dans un sens ni dans un autre. »* *« Cette question,* a-t-il ajouté, *ce n'est ni Pierre Juquin, ni les rénovateurs communistes, ni les communistes qui peuvent seuls y répondre, mais tout un ensemble de gens qui sont concernés (...), qui ne se reconnaissent pas suffisamment dans le PS et dans le Parti communiste français. Il ne s'agit pas de constituer quelque chose contre eux, mais de créeer un mouvement politique nouveau sur la base d'un projet nouveau »*, a-t-il poursuivi.

M. Pierre Juquin a, également affirmé qu'il demeure membre du PCF. *« Je le resterai,* a-t-il dit, *le plus longtemps possible, j'espère toute ma vie. »*

Dans une lettre qu'il adresse *« à tous les adhérents »* du PCF, M. Juquin dénonce une nouvelle fois la politique de la direction du parti, qui conduit selon lui au *« déclin »* de cette formation. Il écrit : *« La coordination des rénovateurs communistes m'a demandé de démissionner du comité central du PCF : j'accepte. Cet acte est un nouveau départ sur le chemin qu'avec tant d'autres je suis depuis le jour où j'ai adhéré au parti que venaient de légitimer les combats du Front populaire, de la Résistance, de la Libération.*

» Au-delà de ma personne, les exactions que le comité central a tolérées à la conférence nationale portent atteinte au communisme, à tous les communistes. La parodie de démocratie qu'il présente en spectacle et son refus de toute réflexion critique approfondie donnent l'image inversée d'un parti révolutionnaire. Le déclin qu'entraîne ce comportement à contre-courant de la société cause un préjudice terrible au mouvement progressiste. On le voit bien depuis 1981 : une force manque de plus en plus en France pour enrayer la destruction de l'emploi et de la protection sociale, empêcher la folie nucléaire, combattre les inégalités et les exclusions, mettre l'extrême droite hors jeu, construire une alternative de changement des rapports sociaux. »

De son côté, M. Georges Marchais avait déclaré, mardi à Vierzon, qu'au PC *« Pierre Juquin ne représente rien »*. *L'Humanité* de jeudi donne l'information — annoncée en première page — et commente en ces termes : *« Aujourd'hui, il ne représente plus rien au PCF. »*

La préparation du bicentenaire de la Révolution

M. Mitterrand demande « beaucoup d'égards et beaucoup de soins »

Le président de la République a reçu, le mercredi 24 juin, M. Edgar Faure, président de la mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, l'équipe dont il s'est entouré ainsi que le comité scientifique de la mission.

« Il ne faudrait pas, a déclaré M. François Mitterrand, faisant allusion à la nouvelle floraison des controverses relatives aux événements de 1789 et des années suivantes, *que, finalement, toute une série de débats fassent oublier l'essentiel : il y a eu une Révolution française, à partir de 1789, elle a eu des conséquences suffisamment importantes pour que nous ne la célébrions pas, nous ne la commémorions pas comme un petit événement local, mais comme une part décisive de la France dans l'évolution du monde et de la société humaine. »*

« Il ne faut pas se tromper de direction, a poursuivi le chef de l'Etat, dans la préparation de la commémoration, qui *« mérite (...) beaucoup d'égards et beaucoup de soins »*.

S'il est vrai qu' *« on peut ne pas aborder de la même façon les actes qui rassemblent aujourd'hui l'unanimité des Français et puis ceux qui ont été l'objet de crises graves, d'éléments de guerre civile, d'actes très sanglants et inutiles... »*, a encore expliqué M. Mitterrand, *« ...ce qu'il faut voir, c'est la direction générale de l'histoire d'un pays »*.

C'est pourquoi le chef de l'Etat a invité chacun à *« assumer la réalité historique d'une période pleine de contradictions qui, cependant, a projeté quelques principes de défense des droits fondamentaux de l'homme et promu les temps modernes »*, à *« rechercher les significations (...) de l'histoire du pays (...) quand elles sont grandes »*, à *« ne pas accroître les divisions naturelles des Français »* et à *« considérer comme un élément fondamental de l'histoire du pays la naissance de la Révolution »*.

Politique

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 24 juin sous la présidence de M. Mitterrand. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié. En voici quelques extraits :

● **LES BOURSES DE VALEURS**

(*Le Monde* du 25 juin.)

● **LA RÉFORME DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF**

(*Le Monde* du 25 juin.)

● **LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES**

(*Le Monde* du 25 juin.)

● **LES INVESTISSEMENTS FRANÇAIS A L'ETRANGER**

Le ministre délégué chargé du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres une communication sur les investissements français à l'étranger.

I. — La France a accumulé un important retard par rapport à ses principaux concurrents.

En 1985, la part de la France dans l'investissement mondial s'élevait à 5 %. Notre pays se situait à la sixième place dans le classement des investisseurs mondiaux. Elle ne détenait qu'une faible part de l'investissement étranger chez nos principaux partenaires commerciaux.

Cette situation se double d'une insuffisance du nombre des filiales d'entreprises françaises installées à l'étranger.

La faiblesse de l'implantation française à l'étranger explique largement notre déficit commercial important à l'égard des pays de l'OCDE, en raison des relations qui existent entre le niveau des investissements à l'étranger et les échanges commerciaux internationaux.

II. — Les résultats de 1986 montrent une amélioration encourageante.

En 1986, le flux net d'investissement français à l'étranger s'est établi à 33 milliards de francs, soit une augmentation de 65 % par rapport à 1985.

Cette amélioration concerne l'ensemble de nos principaux partenaires. L'investissement français continue de se concentrer sur les pays industrialisés.

Ce bon résultat doit toutefois être confirmé pour qu'il soit permis de conclure à une véritable modification de la stratégie internationale des entreprises françaises.

III. — Dans ces conditions, il est indispensable de renforcer les implantations commerciales françaises à l'étranger.

Les implantations commerciales constituent une étape indispensable de l'implantation industrielle.

C'est pourquoi des assouplissements fiscaux ont été accordés pour les favoriser. En outre, les plans d'action mis en place pour développer notre commerce avec la République fédérale d'Allemagne, l'Italie et l'Espagne comportent un volet relatif à ces implantations : des conventions sont signées entre le ministère du commerce extérieur et les banques lorsque celles-ci font un effort particulier pour inciter les entreprises à s'implanter dans ces pays.

● **La politique en matière de services**

Le ministre délégué chargé du commerce, de l'artisanat et des services a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique du gouvernement en matière de services.

1) Les services jouent un rôle essentiel dans l'économie française. Ils représentent 54 % de l'activité économique de la nation et occupent près de 60 % de la population active.

Ils sont à l'origine d'une part importante des créations d'emplois qui, dans ce secteur, sont souvent le fait d'entreprises nouvelles : en 1986, plus de deux cent mille entreprises de services sont nées, soit 78 % du nombre des entreprises créées.

Avec un excédent de leur balance extérieure de 47 milliards de francs en 1986, les services apportent une contribution indispensable à l'équilibre de la balance des paiements courants. La France occupe la deuxième place dans le monde, derrière les Etats-Unis, en matière d'exportation de services.

2) Les obstacles qui s'opposent encore au développement des activités de services doivent être supprimés, dans la perspective notamment du marché unique européen de 1992 et des négociations commerciales multilatérales du GATT.

Dans ce but, le ministre délégué a proposé d'élaborer un plan d'accompagnement du développement des services. Ce plan visera à favoriser l'offre de services et à encourager la demande, que celle-ci émane des ménages, des entreprises, des administrations ou de l'étranger.

Un groupe de travail associant l'INSEE, les universités et les professionnels préparera la mise en place, avant la fin de cette année, d'une commission des comptes des services, qui sera chargée d'améliorer la connaissance comptable et économique des activités de ce secteur.

● **LE PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA**

Le ministre délégué chargé de la santé et de la famille a présenté au conseil des ministres une communication sur le plan national de lutte contre le SIDA.

Le plan mis en place par le gouvernement porte sur quatre points : la prévention, les soins, la recherche et la coopération internationale.

1) **La prévention.** — Une importante campagne d'information, de prévention et d'éducation, qui s'adresse notamment aux jeunes, a été lancée par le gouvernement.

— Le dépistage à l'occasion des dons du sang a été rendu obligatoire dès 1985. En outre, sera ouvert dans chaque département un centre assurant un dépistage anonyme et gratuit à toute personne qui le souhaitera.

— La publicité sur les préservatifs a été libérée. La vente des seringues sans ordonnance et sans contrôle d'identité a été autorisée, à titre expérimental, pour une durée d'un an.

— Conformément à la décision prise à l'unanimité par les ministres de la santé de la Communauté européenne, les voyageurs internationaux et les étrangers venant séjourner en France recevront une information concernant le SIDA et sa prévention.

2) **Les soins.** — Onze centres d'information, de soins et de surveillance clinique et biologique du SIDA seront ouverts à Paris et en province dès le mois d'octobre prochain.

3) **La recherche.** — La recherche constitue l'unique espoir de vaincre le SIDA. Une dotation supplémentaire de 100 millions de francs a été dégagée pour permettre la mise au point de nouvelles méthodes de diagnostic et de traitement et la préparation de vaccins.

Grâce au programme national de recherche mis en place par le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, plus de cinquante équipes de chercheurs ont été mobilisées à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, au Centre national de la recherche scientifique et à l'Institut Pasteur. Les moyens de ce dernier se trouveront renforcés par les accords qu'il vient de passer avec le département de la santé américain.

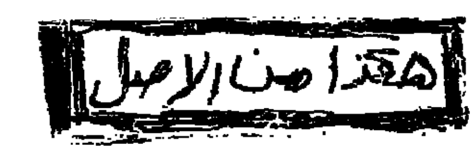
Par ailleurs, la recherche sur le SIDA a été déclarée, en 1987, « grande cause nationale » : la Fondation pour la recherche médicale a engagé une campagne d'appel à la générosité publique pour renforcer l'effort financier déjà consenti en ce domaine.

4) **La coopération internationale.** — La France a déjà renforcé le potentiel de l'Organisation mondiale de la santé, qui doit rester en première ligne dans la lutte contre le SIDA à l'échelon international.

Le ministère de la coopération mène une politique d'aide aux pays du tiers-monde qui sont touchés par l'infection.

Une réunion de responsables de la lutte contre le SIDA du monde entier sera organisée à Paris les 22 et 23 octobre prochain.

Un comité national de réflexion sur les problèmes éthiques, sociaux et économiques posés par le SIDA a été mis en place. Ces différents problèmes feront également l'objet d'un examen par le Comité international d'éthique, dont la création a été décidée au cours du sommet de Venise.



Le procès de Klaus Barbie

« Ici, nous sommes tous ces juifs, ces terroristes et ces communistes voués à l'« anéantissement »

LYON
de notre envoyé spécial

Si l'humeur était de mise, il n'y aurait eu, au soir du 24 juin, sixième journée occupée au procès Barbie par huit nouvelles plaidoiries de parties civiles, qu'un mot pour l'exprimer : grâce ! Car c'était une gageure impossible de vouloir, à ce banc, être trente-neuf à s'exprimer. Certains en ont maintenant une claire conscience et éprouvent le besoin de se justifier. « *C'est vrai*, a dit, par exemple au début de son propos, Mᵉ Pierre Cohendy, *que nous sommes nombreux. Mais qu'est-ce que trente-neuf avocats en regard du nombre de victimes de Barbie ? Je n'en admire pas moins votre attention et votre patience. Nous avons beaucoup d'excuses, habitués que nous sommes de la crainte d'être trop longs, malhabiles, insuffisants. Mais ici, nous sommes tous ces juifs, ces terroristes, ces communistes que le nazisme entendait vouer au même anéantissement. Alors, nous voulons parler de tous et de tout.* »

C'est bien ce qu'ils font mais, comme avant eux d'autres ont déjà parlé, comment ne pas redire ? Redire, comme Mᵉ Cohendy, représentant du Comité d'action de la Résistance, de l'Union nationale des déportés, internés et victimes de guerre et de parties civiles individuelles, que l'absence calculée de Barbie constitue « *une injure à ses juges* » et traduit sa crainte « *d'avoir à affronter ses victimes* ». Redire aussi qu'il est « *resté nazi et bourreau* ». Redire les souffrances éprouvées par ceux, rescapés ou morts, qui furent torturés et déportés.

> *Moments d'émotion dans la salle d'audience, à l'évocation de « ces gosses, grands entre la torture et la mort », et de « ces enfants main dans la main qui partaient vers la chambre à gaz ».*

Ou encore, renouveler la citation de Hitler, déjà entendue, déjà produite : « *Je pourrirai les pays que j'occuperai ; je ferai dénoncer les uns par les autres ; je sèmerai partout la boue.* »

Parler de tous et de tout, c'était, pour Mᵉ Louis Rigal, avocat de l'Association des combattants volontaires de la Résistance, de l'Association des médaillés de la Résistance et de deux anciens déportés, M. Vincent Plaque et Mᵐᵉ Irène Clair, qui déposèrent le 26 mai, parler de la Résistance à Lyon, depuis la naissance des premiers journaux clandestins jusqu'à l'opération du 17 juin 1944 menée par Barbie contre l'imprimerie de la rue Viala où furent arrêtées une dizaine de personnes, après un combat furieux. C'était dénoncer Barbie « *apparatchik du parti nazi, commissaire politique du IIIᵉ Reich dans la région Rhône-Alpes* », c'était encore citer Charles de Gaulle, saluant les combattants de l'ombre et même lire, dans sa quasi-intégralité, la fameuse oraison funèbre de Jean Moulin, prononcée par André Malraux lors du transfert au Panthéon des cendres du premier président du Conseil national de la Résistance. C'était en fait saluer cette Résistance, « *révolte de la conscience* », montrer les épreuves « *des soldats sans uniforme de la grande espérance* ».

Entre la torture et la mort

Mais comment aussi, dans ces conditions, lorsqu'on a été soi-même participant et que ces évocations réveillent tant de souvenirs, échapper à sa propre émotion, éviter l'emphase ? Car c'est vrai que Mᵉ Rigal fut, lui aussi, de ceux qu'il a appelés « *ces gosses que nous étions, grands entre la torture et la mort* ».

Avocat de l'association Les Fils des tués, Mᵉ Joël Paul est apparu plus surprenant. Il a délaissé le Barbie des années 40 pour s'attacher aux trente années que passa Barbie en Bolivie, grâce à la protection américaine dont il bénéficiait. Car, selon l'avocat, « *Barbie a recommencé là-bas ce qu'il avait entrepris en Europe* ». Il voit en lui, à partir de 1959, un homme au service du général Banzer. Pourquoi ? A vrai dire, l'élément de preuve apporté par Mᵉ Paul semblera un peu léger. C'est, en effet, a-t-il expliqué, parce qu'il visitait la Bolivie en touriste qu'il devait apprendre, un jour, que la police opérait des rafles chez les opposants au régime et que des amis lui ont confié alors : « *C'est votre Barbie de Lyon qui organise tout cela avec Banzer* ».

Ainsi pouvait-il lui aussi, du moins reprendre le thème : Barbie n'a pas changé. Dès qu'il a pu recommencer il a recommencé : « *C'est un incurable, digne d'une sanction très sévère, qui sera un hommage solennel à toutes les victimes de la barbarie, une leçon pour ceux qui essaient de déstabiliser les Etats de droit ; un avertissement à tous les fanatiques.* »

Mᵉ Roger Souchal, du barreau de Nancy, plaidait pour la Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance. Arrêté lui-même à l'âge de dix-sept ans, déporté, il ne pouvait manquer de dire que ce passé personnel ne pouvait être sans influence sur son propos. Avec lui se renouvelait aussi un historique de la Résistance et de l'Occupation, dans une version très proche de celle qu'avait présentée à la cour d'assises, le 10 juin, M. Chaban-Delmas, et qui peut se ramener à cette conclusion : « *Le peuple de France n'a pas à rougir de cette période.* » Mᵉ Souchal a donc parlé du « *lourd tribut payé* », des « *sommets ignobles de la torture* », rappelé les dispositions des rescapés des camps et produire aussi une carte d'Allemagne montrant combien ces camps étaient nombreux en 1945.

« *Lorsque sont venus ces témoins rescapés, je n'ai pu tous les entendre*, dit Mᵉ Souchal, *parce que j'ai subi et que je sais trop bien que ce qu'ils ont dit est la vérité. Pourrez-vous maintenant regarder un cortège d'enfants sortant de l'école, la main dans la main, sans penser à ces autres enfants qui, eux aussi, la main dans la main, partaient vers la chambre à gaz, parce qu'un fou avait décidé qu'il fallait exterminer les juifs ? Pour vous avoir montré ce qu'était le nazisme, ce procès est déjà pour nous un procès gagné.* »

Mᵉ Souchal fut lui aussi saisi par l'émotion lorsqu'il a rappelé le dialogue de l'adolescent qu'il était avec le SS qui l'avait interrogé et torturé :

« *Alors, je vais être fusillé ? – Non, mais ce que tu vas vivre sera pire.* »

Un avocat algérien pour la défense

C'est encore au nom du comité d'action de la Résistance que parlait Mᵉ Claude Ducreux. Il a salué, bien sûr, la présidente de cette association, Mᵐᵉ Marie-Madeleine Fourcade ; il a saisi l'occasion pour évoquer les épreuves du réseau Alliance, dont Mᵐᵉ Fourcade fit partie. Lui aussi, en évoquant le passé, n'a pu retenir quelques larmes lorsqu'il parla de « *tous ces morts à vingt ans, pour que demeure le monde des vivants, ce monde que Jorge Semprun avait bien mesuré qu'il quittait lui-même, lorsqu'il fut embarqué vers l'Allemagne dans un des wagons à bestiaux de son convoi* ».

Il y eut encore Mᵉ Henri Santet, avocat de M. Henri Troussier, autre résistant de vingt ans arrêté par Barbie, qui lui trouva « *une tête de juif* » et, de ce fait, décida aussitôt sa déportation.

Mᵉ Manfred Immerglik est, lui, d'origine allemande. En 1933, il était étudiant en droit à Francfort. « *J'ai vu alors*, dit-il, *du jour au lendemain, des hommes, des camarades, qui jusque-là apparaissaient comme des garçons serviables et gentils, devenir des inconditionnels de Hitler.* »

Enfin, Mᵉ Maurice Grispan, au nom de l'Association des anciens combattants juifs, devait dire : « *Moi, je n'ai pas d'héroïsme à présenter. Je n'ai que de la souffrance. Je peux vous dire que ce que vous avez appris depuis plus de six semaines est insignifiant par rapport à la réalité. Il ne suffit pas de dire que des enfants ont été arrachés à leurs mères, sur la rampe de Birkenau. Il faudrait savoir aussi ce qu'éprouva chacune de ces mères en cet instant. Pourquoi le peuple allemand s'est-il laissé séduire par une doctrine qui voulait cela ? La question est sans réponse. Mais ce qui est sûr, c'est que le nazisme n'a pu se maintenir que par les SS et la Gestapo, comme il est sûr que Klaus Barbie appartenait aux uns et à l'autre.* »

Mᵉ Vergès, présent mercredi à l'audience, y est apparu aux côtés d'un nouvel avocat, qui plaidera avec lui la semaine prochaine, comme Mᵉ M'Bemba, du barreau de Brazzaville. C'est Mᵉ Nabil Bouaïta, du barreau d'Alger. Il a déclaré qu'il avait été pressenti personnellement par Klaus Barbie et que son sujet ne sera pas la guerre d'Algérie.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

● RECTIFICATIF. – Le nom de l'avocate du barreau de Francfort, qui a plaidé le 23 juin avec Mᵉ Gourion au nom du MRAP (*le Monde* du 25 juin), a été mal orthographié. Il s'agit de Mᵉ Elfrun Andréani-Jungblut.

Le président André Cerdini

La patience d'un arbitre

LYON
de notre envoyé spécial

Voilà bien une crème de magistrat ! Sous sa robe rouge réhaussée d'un col d'hermine, M. André Cerdini, cinquante-sept ans, président de la cour d'assises du Rhône, ne dissimule rien d'autre qu'un Français moyen, selon son expression, un provincial feutré, tout à la fois loué par la lointaine chancellerie et les plus lyonnais des avocats.

Cela fait sept semaines maintenant qu'il administre la preuve de sa modestie. Car M. Cerdini ne préside pas vraiment les débats, il arbitre. Il ne lance ni traits, ni quolibets, il écoute. Il ne tranche pas, il s'efface. Ses irritations ou ses colères, si elles existent, sont masquées.

Cet homme, personne ne nous démentira, est la patience même. Une seule fois on l'a vu se fâcher. Ce fut terrible de gentillesse ! On le vit suspendre une audience de sa voix douce et chantante afin d'empêcher un avocat de sombrer définitivement dans le ridicule.

C'est ce juge-là qui règne sur le procès Barbie. Un homme simple qui s'est claquemuré durant de longues semaines pour lire les milliers de cotes d'un dossier déjà historique. Dans son bureau que de belles boiseries du dix-neuvième siècle rendent plus sombre, il a tout annoté, mâché, digéré. Les quelque quarante volumes renfermant les minutes du procès des grands criminels de guerre nazis, à Nuremberg, qui eut lieu en 1945 et 1946, ont même été saisis provisoirement à la bibliothèque municipale de Lyon pour qu'il puisse éventuellement s'y référer.

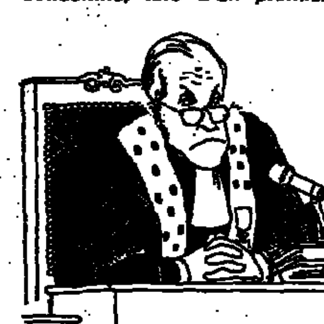
Il faut le dire : rien ne prédestinait spécialement M. Cerdini à ce rôle périlleux. Pour être solide, voire excellente, sa carrière n'a pas été flamboyante. Cet Ardéchois né d'un « *père immigré italien* » a tout simplement fait son droit à la faculté catholique de Lyon avant de partir, durant plusieurs années, en poste en Côte-d'Ivoire. Ce fut la brousse, puis l'expérience du tribunal de Gagnoa, « *une clairière en pleine forêt* » et, enfin, le retour dans les brumes de la douce France. Rien de plus, rien de moins.

M. Cerdini fait partie de ces hommes qui trouvent « *humainement intéressant de rendre la justice* ». Il l'a rendue successivement à Alençon, au Puy, à Nevers avant de gagner Lyon, en 1984, non sans que le ministère de la justice ait présent à l'esprit qu'il faudrait bien, un jour, juger Klaus Barbie expulsé de Bolivie *manu militari* un certain 4 février 1983.

Tour à tour juge d'instruction ou procureur, M. Cerdini avait déjà conquis son monde avec ses manières simples et pondérées, son assurance tranquille. Quand il vous assure : « *Contrairement à ce qu'on croit, nous sommes indépendants, même dans les parquets* », on n'a pas le cœur de le contredire. Puisqu'il le dit... Et quand il vous explique que son rôle de président de la cour d'assises est d'écouter l'accusé, de s'incliner devant la décision des jurés, on s'avoue, en effet, qu'il a parfois provoqué la surprise.

La présomption d'innocence

En avril 1985, la cour d'assises du Rhône, sous sa présidence, n'a-t-elle pas mis un terme à un interminable et douloureux feuilleton judiciaire en acquittant Roland Agret condamné, lors d'un premier procès, à quinze ans d'emprisonnement pour complicité d'assassinat ? Trois mois plus tard, le président Cerdini faisait encore plus fort. Après quatre heures et demi, de délibération, il annonçait la condamnation de deux membres du FLNC, déclarés coupables d'assassinat, à huit ans de réclusion criminelle alors que le procureur général en personne, M. Pierre Truche, avait requis leur réclusion perpétuelle à perpétuité.


PLANTU.

Le président André Cerdini.

Les observateurs – en l'occurrence les journalistes – l'ont parfois cruellement jugé, durant les premières audiences, lui en voulant secrètement de son absence de panache. Soucieux, en toute circonstance, d'appliquer le principe de la présomption d'innocence qui doit profiter à l'accusé, il se fit un devoir d'appeler Barbie : « *Monsieur Klaus Barbie* ». Anxieux à l'idée de déchaîner la colère de Mᵉ Vergès, il s'est abstenu de relever certaines impertinences, de l'ancien SS se permettant, par exemple, de répondre avec mépris à l'une de ses questions : « *Je ne peux pas vous expliquer en deux mots ce qu'est le national-socialisme* ».

Tout cela est vrai. Vrai aussi que le président Cerdini s'est imposé au fil des débats. Avec un sens de l'opportunité certain, la magistrature a finalement délégué là l'un des juges les plus sages et sereins qui soient.

LAURENT GREILSAMER.

L'affaire Greenpeace

L'un des membres de la troisième équipe confirme les révélations du « Monde »

L'hebdomadaire *Paris-Match* publie dans son numéro daté 3 juillet des extraits d'un livre à paraître le 1ᵉʳ juillet, aux éditions Filipacchi, *Mission oxygène* de Patrick du Morne Vert. Ce livre se présente comme le récit, de l'intérieur de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), de l'opération qui aurait conduit au sabotage du *Rainbow-Warrior*, le navire amiral de Greenpeace, le 10 juillet 1985, en Nouvelle-Zélande.

Les extraits publiés par *Paris-Match* visent la « troisième équipe », dont la révélation de l'existence par *le Monde* avait provoqué la démission du ministre de la défense, M. Charles Hernu, et du chef de la DGSE, l'amiral Pierre Lacoste, ainsi que la reconnaissance par la France de sa responsabilité dans l'attentat. Le récit de *Paris-Match* se présente comme une « confession » à la première personne de l'un des deux nageurs de combat, racontant par le menu de déroulement de l'opération.

Les dates et les identités sont très exactement celles qu'avait données la presse, un an après l'attentat (*le Monde* du 9 juillet et du 30 août 1986). Outre celle des deux plongeurs de combat – le capitaine Jean-Luc K. et l'adjudant Jean C., – ce récit confirme la présence de nombreux autres agents français en Nouvelle-Zélande : en plus des faux époux « Turenge », le commandant Louis Pierre Dillais, le capitaine Gérard R., ainsi qu'un autre responsable dont l'identité n'est pas précisée.

Patrick du Morne Vert, l'auteur de *Mission oxygène*, n'accepte de parler qu'au téléphone. Son nom est un pseudonyme, et il se présente comme « *un commandant qui travaille à la DGSE* » et qui aurait été chargé « *d'étudier cette mission* » après l'arrestation des « Turenge ». Son livre, assure-t-il, paraît sans l'autorisation de son service : « *Nous sommes quelques-uns, notamment des nageurs de combat, qui avons décidé qu'il était temps de parler.* »

Paris-Match, avait, le 6 février 1986, présenté une autre version de l'opération, assurant qu'« *il n'y avait pas de troisième équipe* ».

La faillite du célèbre joaillier

Deux candidats à la reprise de Chaumet

Le tribunal de commerce de Paris devrait choisir, en début de semaine prochaine, le repreneur de la joaillerie Chaumet, en dépôt de bilan depuis le 11 juin. Il n'y a plus que deux candidats en lice : le groupe Invest Corp, propriétaire de la joaillerie américaine Tiffany's, dont les capitaux sont d'origine proche et moyen-orientales ; le joaillier français Alexandre Reza, installé, comme Chaumet, place Vendôme.

Une hypothétique candidature britannique semble avoir fait long feu tandis que le groupe saoudien Hariri, sur les rangs depuis plusieurs semaines, s'est finalement retiré officiellement, en raison du préjudice porté à la marque par l'agitation médiatique et la dimension judiciaire de l'affaire. En fait, comme nous l'indiquions dans nos éditions du 18 juin, les conseillers du groupe Hariri auraient jugé le passif plus important que prévu (2,3 milliards de francs, alors que les évaluations les plus pessimistes ne dépassaient pas, jusqu'ici, 1,8 milliard de francs).

L'administrateur provisoire nommé par le tribunal de commerce, Mᵉ Hubert Lafont, souhaite qu'à l'occasion de cette reprise les actifs de Chaumet ne soient pas fractionnés. Aussi, la proposition de la société française Hermès de reprendrE éventuellement les seules montres Bréguet – l'une des deux filiales suisses de Chaumet – auraitelle peu de chance d'aboutir. Indépendamment de Bréguet, les actifs sont dissociés en trois postes : le stock, évalué à 110 millions de francs ; le recouvrement de créances impayées par la clientèle, évalué à 70 millions de francs ; le renom et la valeur de la marque, incluant les baux commerciaux et les installations, pour lesquels les évaluations varient de 30 à 70 millions.

Hold-up en diminution par rapport à 1986

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a indiqué, le mercredi 24 juin, à l'Assemblée nationale, que le nombre de hol-up commis en France durant les cinq premiers mois de l'année avait baissé de 30 % dans les établissements bancaires et de 68 % dans les bureaux de poste, par rapport à la période correspondante de 1986.

Qualifiant les statistiques partielles disponibles d'« *encourageantes* », M. Pasqua a également annoncé que, selon les chiffres de la préfecture de police de Paris, la criminalité et la délinquance avaient baissé globalement de 9 % dans la capitale au cours de la même période. Les cambriolages sont, pour leur part, en diminution de 25 % et les vols de véhicules de 12 %, a-t-il précisé.

● RECTIFICATIF. – Une coquille nous a fait écrire dans l'article intitulé « Le pilote, *alter ego* du commandant », relatif à la collision de deux pétroliers sur la Seine (*le Monde* du 25 juin, page 34) : « *Le dégazage n'est pas obligatoire sur les navires de moins de 2 000 tonnes.* » C'est 20 000 tonnes qu'il fallait lire.

Société

A Orléans

Le directeur d'un centre de handicapés est écroué pour abus de confiance

Pierre Destruy, quarante-sept ans, directeur d'un centre d'aide par le travail (CAT) à Orléans, qui accueillait près d'une centaine d'aveugles, a été arrêté mardi 23 juin à Massy (Essonne) par les policiers de la brigade financière du SRPJ d'Orléans. Il a été écroué à la maison d'arrêt d'Orléans, sous l'inculpation d'abus de confiance et de complicité de banqueroute.

Pierre Destruy était recherché depuis avril 1987, après la découverte de nombreuses irrégularités dans la comptabilité du CAT des Cannes blanches d'Orléans dont le passif s'élevait à 8 millions de francs. Une enquête administrative avait établi qu'il existait *« un déséquilibre scandaleux entre les salaires de certains cadres commerciaux »* (plus de cent cinquante représentants percevaient entre 11 000 et 18 000 francs par mois) et les *« rémunérations versées aux travailleurs handicapés eux-mêmes »*, payés au SMIC.

Un responsable commercial du CAT, Jean-Baptiste Béchir, trente-sept ans, restaurateur, a déjà été inculpé d'abus de confiance et écroué pour cette affaire au mois d'avril dernier (*le Monde* du 28 avril 1987).

Au conseil des ministres

L'association Ahl El Beit dissoute

Le conseil des ministres du mercredi 24 juin a annoncé, sur proposition du ministre de l'intérieur, la dissolution de l'association islamique Ahl El Beit, a annoncé le porte-parole du gouvernement, M. Alain Juppé. Ce dernier a indiqué qu'il s'agissait d'une association *« dont plusieurs des membres ont été impliqués dans une affaire de terrorisme »* (*le Monde* du 6 juin).

Une perquisition avait été opérée le 3 juin au siège de l'association, un foyer-librairie situé au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), qui avait permis de saisir un fichier comportant plusieurs milliers de noms de personnes le fréquentant.

Ancien candidat RPR à Bordeaux

François Korber est jugé pour trafic d'or et de devises

BORDEAUX
de notre correspondante

Après de multiples atermoiements procéduriers, qui ont valu des poursuites disciplinaires à ses trois premiers avocats (*lire ci-dessous*), le procès de François Korber, ancien candidat RPR à Bordeaux, a commencé, mercredi 24 juin, devant les assises de la Gironde. Trois complices, Roger Ambeau, Denis Perrichon et Guy Dumollard, sont jugés avec lui.

François Korber est accusé d'avoir participé à un trafic d'or et de devises entre la France et le Luxembourg. Selon l'administration des douanes, il aurait tenu, une quinzaine de fois, le rôle du passeur, échangeant à chaque voyage 500000 francs d'or contre l'équivalent en devises. En janvier 1982, il avait simulé une agression afin de s'emparer à la fois de l'or et des devises *au moment de l'échange* avec son « correspondant » luxembourgeois.

L'instigateur présumé de cette mise en scène, Jacky Eichers, qui faisait partie de l'« équipe » de François Korber, devait être assassiné de deux balles de 22 long rifle, le 14 mars suivant, dans les locaux de la permanence électorale du candidat RPR.

C'est au cours de l'instruction sur cet assassinat, dont François Korber et Roger Ambeau répondront ultérieurement devant les assises, qu'on découvrit le trafic d'or et de devises, objet du procès actuel.

GINETTE DE MATHA.

● **Pas de sanction pour deux avocats bordelais.** — Le conseil de l'ordre du barreau de Bordeaux a relaxé, le 23 juin 1987, Mes Denys Sutter et Daniel Lalanne, contre qui le procureur général près la cour d'appel de Bordeaux, M. Claude Jorda, demandait des sanctions.

Le 11 mai dernier, les deux avocats défenseurs de François Korber, ancien candidat du RPR à Bordeaux, qui devait notamment être jugé par la cour d'assises de la Gironde pour le meurtre d'un de ses collaborateurs, avaient provoqué le renvoi du procès : récusés par leur client, ils avaient quitté la barre, bien qu'ils aient été commis d'office, ainsi que leur confrère du barreau de Paris, Me Thierry Lévy.

Estimant qu'il s'agissait d'un manquement à la déontologie, le procureur général avait saisi le bâtonnier du barreau de Bordeaux d'une demande de sanctions. Le jour même de leur comparution devant le conseil de l'ordre, Mes Sutter et Lalanne se sont dessaisis de la défense de François Korber. Le procureur général pourrait faire appel de la décision de relaxe. — *(Corresp.)*

SCIENCES

● **Rallonges pour les programmes spatiaux européens.** — Le conseil de l'Agence spatiale européenne, réuni à Paris, a présenté à ses membres, les 23 et 24 juin, un projet de plan de ses activités spatiales allant jusqu'à la fin du siècle. Ce plan à long terme, d'une valeur de 226 milliards de francs, est constitué pour une bonne partie par le développement des trois programmes phares de l'Europe : le lanceur lourd Ariane-5 (24 milliards de francs), l'avion spatial Hermès (30 milliards de francs) et le module habitable Colombus (24 milliards de francs), destiné à être rattaché à la station spatiale américaine. Les modalités de financement et d'exécution définitifs de ces trois programmes restent encore à préciser, mais le conseil de l'ESA a accordé des rallonges budgétaires pour mener à bien les études en cours : 1 219 millions de francs pour Ariane-5 ; 370 millions de francs pour Hermès et 425 millions de francs pour Colombus.

Société

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Étiquette et raquettes

Manifestement, les quatre favorites des championnats féminins de Wimbledon sont pressées de se retrouver en demi-finales : mercredi 24 juin, Navratilova, Evert, Graf et Sukova ont mis chacune moins de quarante minutes pour gagner leur premier match. Ce fut un peu plus difficile pour les Françaises : trois d'entre elles, Demongeot, Tauziat et Tanvier, se sont qualifiées pour le deuxième tour, tandis que Paradis et Herreman étaient éliminées. Facile victoire, en revanche, pour Leconte et Noah.

WIMBLEDON
de notre envoyé spécial

On ne badine pas avec le protocole à Wimbledon. Ainsi, jouer sur le gazon centenaire du Centre Court est le privilège d'une minorité sélectionnée, autant sur la valeur que sur la bonne mine. Pourtant, le véritable fin du fin est la salle d'interview du All England London Tennis Club. Seules les vedettes pénètrent librement dans cette salle en sous-sol où règne une tiède humidité.

Mercredi, Martina Navratilova, Steffi Graf et Chris Evert ont pu longuement disserter sur leurs chances respectives de s'imposer, avec en arrière-plan l'hypothèque prise par la jeune championne de Roland-Garros sur la première place mondiale. Avec l'autorité que confère l'ancienneté, Jimmy Connors a saisi l'occasion de sa victoire sur son compatriote Marty Davis pour philosopher sur l'argent et le jeu. Sa qualité de demi-finaliste de 1986 a encore permis à Henri Leconte de commenter son succès sans bavure sur le jeune punk américain Agassi. Le Français a pu confirmer ce qui était visible à l'œil nu : depuis Roland-Garros, il a perdu quelques kilos superflus, il est en meilleure forme physique. Dans son cas, le moral va avec.

En revanche, pour interviewer Yannick Noah, ce fut une autre affaire. Il venait pourtant de conquérir le public en éliminant l'Américain Drewett. Du grand jeu : une volée en plongeant enchaînée sur un retour de smash en volée bassé ; un smash de revers ; un coup entre les jambes dos au filet... et beaucoup de fantaisie. Echange de balles à genou : jamais Noah n'avait paru aussi à l'aise sur herbe. Sa cinquième expérience à Wimbledon lui permettra-t-elle enfin de passer le cap du troisième tour ? On ne peut lui poser la question que dans un étroit cagibi où il apparut que la réponse dépendait de Guy Forget, son camarade de double, et en l'occurrence son adversaire au deuxième tour. Bref, il ne suffit pas d'être sixième mondial et d'avoir réalisé une excellente partie pour être invité à la conférence de presse officielle.

C'est dire que Tony Mmoh n'a absolument aucune chance d'y paraître jamais. Il l'aurait pourtant mérité, ce Nigérian bientôt trentenaire. Car c'est lui qui a été la véritable attraction de ce mercredi. Une force de pilier de rugby égaré sur un court de tennis, ce diable de Mmoh : il est cubique. Cela le prédispose à jouer comme un dé. Il a d'ailleurs fallu beaucoup de chance à l'Américain Bill Scalmon pour se remettre de la perte des deux premières manches contre ce qualifié. Mettre en difficulté un joueur qui, il n'y a pas si longtemps, a été la bête noire de John McEnroe lui-même, cela aurait mérité un peu d'attention. En tout cas, il aurait été beaucoup plus intéressant d'en savoir un peu plus sur cet Africain exilé en Jamaïque, qui a su combiner les études universitaires aux Etats-Unis et le tennis sur le circuit, que d'apprendre la nouvelle adresse du coiffeur – apparemment un tondeur de moutons – de Mikael Pernfors, difficile vainqueur de l'Américain Robert Seguso.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats du premier tour

MESSIEURS

● **Premier quart du tableau.** – Bates (G-B, 207) b. Fleming (EU, 86), 7-6, 7-6, 7-6 ; Pate (EU, 18), b. Casal (Esp., 51), 6-4, 7-6, 7-5 ; Mayotte (EU, 12) b. Fleurian (Fr., 64), 6-2, 6-3, 6-8 ; Penfors (Suè., 20) b. Seguso (EU, 25), 3-6, 6-3, 6-2, 6-7, 10-8 ; Connors (EU, 7) b. M. Davis (EU, 129), 6-1, 7-6, 7-6 ; Evernden (NZ, 134) b. Goldie (EU., 101), 6-3, 4-6, 6-4, 7-5 ; Doohan (Aust., 58) b. Antonitsch (Autr., 114), 4-6, 7-5, 6-2, 4-6, 9-7.

Deuxième quart. – Wilander (Suè., 3) b. Muller (AFS, 166), 6-2, 6-1, 6-4 ; Gunnarsson (Suè., 44) b. Leach (EU, 121), 6-4, 6-4, 6-4 ; Bergström (Suè., 89) b. Lundgren (Suè., 107), 6-4, 6-2, 1-6, 3-6, 13-11 ; L. Scott (EU, 159) b. Holmès (EU, 107), 6-4, 6-2, 7-6 ; Noah (Fr., 6) b. Drewett (Aus., 90), 6-4, 6-4, 6-4 ; E. Sanchez (Esp., 17) b. Bauer (EU, 209), 6-4, 3-6, 6-2, 7-5 ; J.-B. Svensson (Suè., 26) b. Youl (Aust., 170), 5-7, 6-1, 6-3, 2-6, 6-3 ; Jelen (RFA, 73) b. Yzaga (Per., 79), 7-6, 0-6, 6-2, 4-6, 6-2.

Troisième quart. – Mecir (Tch., 5) b. De Palmer (EU, 106), 6-3, 6-2, 7-5 ; Volkov (URSS, 500) b. Stefanki (EU, 237), 6-4, 4-6, 6-3, 6-4 ; Anger (EU, 66) b. Colombo (It., 111), 6-3, 7-5, 7-6 ; Purcell (EU, 65) b. Botfield (GB, 293), 6-1, 6-1, 6-2 ; Maurer (RFA, 54) b. Steeb (RFA, 108), 6-4, 6-7, 6-4, 5-7, 11-9 ; Krishnan (Ind., 23) b. Westphal (RFA, 113), 6-3, 6-1, 6-3 ; Woodforde (Aust., 157) b. Jones (EU, 115), 4-6, 3-6, 6-3, 6-3, 6-1 ; B. Scanlon (EU, 61) b. Mmoh (Nig., 173), 4-6, 6-7, 6-2, 6-4, 6-4.

Quatrième quart. – Stenlund (Suè., 32) b. Canter (EU, 52), 6-7, 6-3, 6-4, 6-4 ; Flach (EU, 169) b. Saad (Arg., 193), 6-1, 6-4, 6-4 ; Sadri (EU, 126) b. J. Carlsson (Suè., 97), 6-1, 6-4, 6-1 ; Bloom (Isr., 159) b. Kuhnen (RFA, 125), 6-3, 6-3, 6-2 ; Mansdorf (Isr., 36) b. Fullwood (GB, 253), 6-2, 7-5, 6-1 ; Leconte (Fr., 10) b. Agassi (EU, 60), 6-2, 6-1, 6-2 ; Kriek (EU, 41) b. Avendano (Esp., 132), 6-2, 6-1, 4-6, 6-4 ; S. Davis (EU, 24) b. De Miguel (Esp., 99), 6-1, 6-1, 6-3 ; V. Amritral (Inde, 137) b. Keretic (RFA, 93), 6-2, 6-3, 7-5 ; Reneberg (EU, 291) b. Stadler (Sui., 81), 6-7, 7-6, 6-3, 7-6 ; Cane (It., 42) b. Arias (EU, 26), 6-7, 6-2, 7-6, 6-3 ; Laurendeau (Can., 122) b. Vojtisek (RFA, 139), 7-5, 6-3, 6-0 ; B. Gomez (Equ., 9) b. Skoff (Aut., 38), 6-4, 6-4, 7-6 ; Curren (EU, 19) b. Testerman (EU, 71), 7-6, 7-6, 6-3.

DAMES

● **Premier quart.** – M. Navratilova (EU, 1) b. C. Porwick (RFA, 93), 6-1, 6-0 ; E. Inoué (Jap., 42) b. K. Gompert (EU, 23), 7-5, 6-4 ; L. Gould (GB.) b. C. McGregor (EU, 77), 6-3, 6-2 ; A. Hobbs (GB, 66) b. W. Probst (RFA, 115), 6-2, 4-6, 6-0 ; T. Harper (EU, 135) b. H. Cioffi (EU, 108), 6-2, 6-1 ; I. Budarova (Tch., 136) b. B. Balco (Arg., 55), 6-0, 6-3.

● **Deuxième quart.** – C. Evert (EU, 3) b. S. Gomer (GB, 50), 6-1, 6-0 ; L. Golarsa (It., 156) b. G. Kim (EU, 88), 6-4, 6-1 ; S. Goles (Youg., 72) b. C. Basset (Can., 22), 6-4, 0-6, 6-4 ; W. White (EU, 46) b. M. Jaggard (Austr., 154), 6-2, 7-6 ; B. Bunge (RFA, 11) b. C. Wood (GB., 226), 6-3, 6-1 ; C. Lindqvist (Suède, 13) b. K. Jordan (EU, 34), 6-2, 6-2 ; C. Benjamin (EU, 73) b. N. Bykova (URSS, 97), 7-5, 6-4 ; P. Fendick (EU, 81) b. K. Bohmova (Tch., 129), 6-1, 6-4 ; R. Fairbank (AFS, 29) b. M. Verdel (EU, 38), 6-2, 6-3.

● **Troisième quart.** – P. Shriver (EU, 6) b. N. Medvedeva (URSS), 6-2, 6-1 ; A. White (EU, 48) b. P. Paradis (Fr., 118), 6-3, 7-5 ; R. Reggi (It., 18) b. B. Bowes (EU, 49), 6-4, 6-2 ; C. Tanvier (Fr., 34) b. V. Dunbar (EU, 102), 6-1, 7-5 ; H. Sukova (Tch., 5) b. J. Louis (GB, 300), 6-1, 6-4 ; S. Sloane (EU, 116) b. P. Casale (EU, 69), 6-4, 2-6, 6-2 ; R. White (EU, 20) b. A. Grunfeld (GB), 6-1, 6-3 ; L. Savchenko (URSS, 26) b. G. Rush-Magers (EU, 56), 3-6, 6-4, 6-4 ; S. Hanika (RFA, 19) b. D. van Rensburg (A.S., 63), 7-5, 6-2 ; M. Mesker (PB., 96) b. E. Minter (Aust., 89), 6-1, 6-1 ; J. Durie (GB, 35) b. V. Nostrand (EU, 57), 6-2, 6-0 ; A. Minter (Austr., 61) b. T. Mochizuki (EU, 100), 7-5, 6-3 ; R. Marsikova (Tch., 64) b. T. Phelps (EU, 28), 6-4, 6-3.

● **Quatrième quart.** – C. Cserepy (Suisse, 85) b. K. Horvath (EU, 78), 6-4, 7-5 ; I. Demongeot (Fr., 75) b. G. Miro (Brésil, 144), 6-3, 6-1 ; L. Garrone (It., 52) b. T. Holladay (EU, 110), 3-6, 6-3, 6-4 ; N. Tauziat (Fr., 28) b. B. Paulus (Aust., 124), 3-6, 6-1, 6-1 ; W. Turnbull (Aust., 15) b. D. Spence (EU, 109), 6-4, 6-2 ; L. Gildemeister (Pérou, 40) b. M. Paz (Arg., 80), 7-5, 4-6, 6-3 ; T. Schelier-Larsen (Dan., 59) b. N. Jagerman (P-B., 114), 6-2, 6-0 ; S. Graf (RFA, 2) b. A. Villagran (Arg., 100), 6-0, 6-2 ; N. Zuereva (URSS, 65) b. N. Herreman (Fr., 54), 6-3, 3-6, 6-4 ; J. Novotna (Tch., 94) b. R. Reis (EU, 107), 6-3, 3-6, 8-6 ; H. Na (EU, 68) b. E. Pfaff (RFA, 47), 6-2, 6-3 ; A. Kijimuta (Japon, 117) b. P. Hy (Hongkong, 72), 6-4, 7-5.

(Entre parenthèses, la nationalité et le classement des joueurs.)

● **Cyclisme : Midi-Libre.** – Le Grand Prix du Midi-Libre-Tour de l'Aude s'est terminé le mercredi 24 juin, à Carcassonne, par la victoire de Patrice Esnault. Emergeant d'une course mouvante sans cesse relancée par des coureurs de la nouvelle génération, tels que Gilles Sanders, Eric Boyer, Frédéric Garnier ou l'Anglais Adrian Timmis, le jeune Français, serré de près par l'Espagnol Gorospe, a finalement triomphé grâce aux bonifications. Deuxième cette année des Quatre Jours de Dunkerque, après avoir également pris, en 1986, la deuxième place du Tour de l'Avenir, il aurait empoché les 500 000 francs du trophée Groupama si ce challenge de régularité, d'une dotation exceptionnelle, n'avait été torpillé par les directeurs sportifs solidaires de la Ligue nationale.

Après l'affaire de pédophilie de Bruxelles

Les inquiétudes de l'UNICEF

Le président du comité national belge de l'UNICEF, M. Gilbert Jaeger, a remis sa démission au conseil d'administration de l'association, mardi 23 juin, à la suite de l'inculpation et de l'arrestation dans une affaire de pédophilie du directeur du comité, M. Jos Verbeeck et d'un employé de nettoyage. M. Jaeger, qui a souligné qu'il n'était nullement impliqué dans le scandale, a déclaré avoir pris cette décision *« pour exprimer son profond chagrin sur les événements »*. De son côté, l'organisation des Nations unies a décidé de mener sa propre enquête.

GENÈVE
de notre correspondante

M. James Grant, directeur général de l'UNICEF, Fonds des Nations unies pour l'enfance, a ordonné qu'une enquête soit menée parallèlement à celle de la justice sur le scandale de pédophilie qui vient d'éclater à Bruxelles et qui a donné lieu à l'arrestation du directeur du comité belge pour l'UNICEF (*le Monde* du 20 juin). Les résultats de cette enquête devraient être rendus publics avant le 1er juillet.

Le directeur général du Fonds des Nations unies en a profité pour souligner que l'inculpé n'est pas un fonctionnaire international de l'UNICEF, mais le responsable d'un comité qui fonctionne comme organe de soutien à l'UNICEF et est régi par la législation en vigueur dans le pays. Ces comités sont placés sous contrôle de conseils d'administration composés exclusivement de ressortissants des pays concernés qui choisissent et paient le personnel, directeur compris. Aucun membre du personnel n'est salarié de l'Organisation internationale dont le siège est à New-York.

Au palais des Nations, où règne une vive émotion, on est d'accord pour penser qu'il faudrait revoir les liens entre les comités nationaux et l'organisme des Nations unies. Certains souhaiteraient que ces comités indépendants ne puissent utiliser le signe de l'UNICEF, mais, d'un autre côté, sans ce sigle, ils ne pourraient pas récolter l'argent indispensable à l'activité du Fonds.

Le fait qu'à Bruxelles, le directeur ait utilisé une partie de ses locaux pour couvrir un trafic monstreux d'enfants, est vécu comme un drame par les responsables de l'UNICEF, qui craignent que leur action dans le monde entier n'en soit éclaboussée.

M. Grant s'inquiète de l'amalgame qui peut se faire dans certains esprits après l'affaire de Bruxelles. Pour lui : *« Il est évident que l'UNICEF, qui, depuis 1946, se bat pour la survie des enfants et a reçu, à ce titre, en 1965, le Prix Nobel de la paix, dénonce de la manière la plus formelle toute forme de dégradation et d'exploitation des enfants. »*

ISABELLE VICHNIAC.

La cour d'appel de Paris est favorable à la libre commercialisation des tests de grossesse dans les grandes surfaces

La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Pierre Drai, premier président, a infirmé, le mercredi 24 mai, l'ordonnance de référé du tribunal de commerce de Corbeil-Essonnes, qui interdisait à la société Carrefour de distribuer des tests de grossesse *« en dehors des circuits pharmaceutiques »*.

La société Clonatec qui commercialise des tests de grossesse dans le réseau pharmaceutique avait saisi le juge des référés.

L'arrêt de la cour d'appel de Paris souligne que l'utilisation du test de grossesse *« fait en vue d'une auto-information qui doit être rapprochée de celle d'un thermomètre médical (...) ne saurait constituer la démarche sûre et contrôlable d'un technicien de santé »*.

Le litige pourra être soumis aux juges du fond, mais, dans l'attente, la cour d'appel estime que, dans les limites imposées à la procédure de référé, il n'y a pas matière à justifier *« une atteinte de principe »* à la libre commercialisation de ce test.

M. P.

Société

Deux congrès d'enseignants

SNE-Sup : non à l'université à deux vitesses

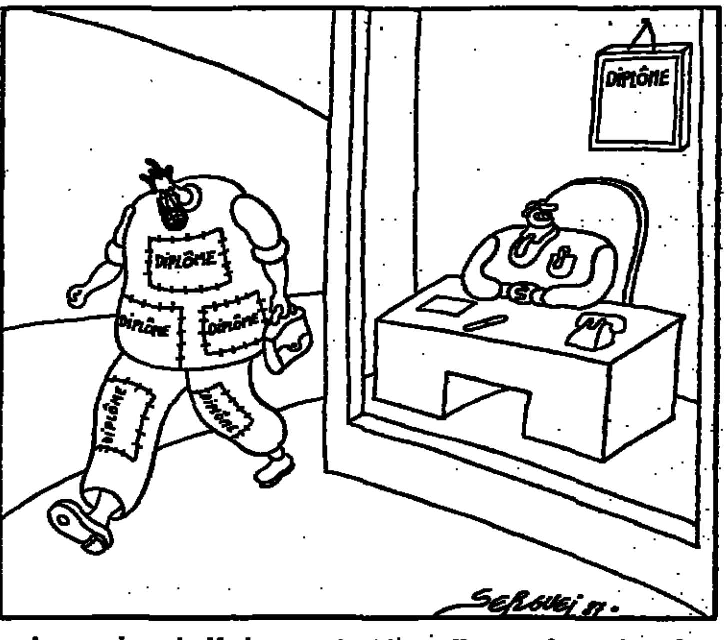
Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (FEN) a réuni son congrès du 22 au 24 juin à Paris. Il a renouvelé sa direction et affirmé sa volonté de faire de l'enseignement supérieur « une priorité nationale ».

« Le SNE-Sup est, de loin, le principal syndicat des enseignants du supérieur ». C'est sur une note optimiste que M. Jacques Duveau a pu ouvrir le congrès qui a réuni pendant trois jours quelque 150 délégués, avant de transmettre le relais à Mme Nicole Fiori-Duharcourt (1) *qui lui succède à la tête du syndicat.*

Mais cet optimisme est prudent, et c'est un bilan en demi-teinte qu'a dressé le secrétaire général du SNE-Sup. Sans doute la direction sortante a vu ses rapports d'activité et d'orientation très largement approuvés (2). Sans doute, les élections récentes au comité technique paritaire rassurent en partie le syndicat du supérieur sur son audience, puisque, avec 43 % des suffrages, il regagne une partie du terrain perdu depuis cinq ans (40 % en 1984, 55 % en 1982). De même, le premier tour des élections au Conseil national des universités voit le SNE-Sup progresser (+ 3,3 %) dans le collège A des professeurs.

Il s'agit cependant d'indices fragiles. M. Deveau a ainsi admis que le SNE-Sup *« a du mal à faire connaître son point de vue »* et ne parvient pas à enrayer le mouvement de désyndicalisation dont il souffre – comme la plupart des organisations depuis des années (5 100 adhérents cette année contre 5 400 en 1985 et 7 400 en 1983 pour quelque 45 000 enseignants du supérieur).

Mais le SNE-Sup a surtout saisi l'occasion de son congrès pour affirmer sa place dans *« l'intense bataille d'idées »* engagée depuis quelques mois sur le développement de l'enseignement supérieur. Il souligne en particulier le consensus trompeur qui est en train de s'installer autour de l'objectif de deux millions d'étudiants : tout le monde, ou presque, en parle, mais qui fixe vraiment des délais de réalisation rapides et ambitieux ? Et surtout qui pose sérieusement les questions-clés : pourquoi augmenter de façon massive le nombre des étudiants ? Avec quelles perspectives d'emplois ? S'agit-il, comme certains le laissent entendre, d'accélérer la mise en place d'une université à deux vitesses ou, comme le réclame le SNE-Sup de *« former plus et mieux »* tous les diplômés de demain ?



Enfin, le SNE-Sup estime plus que jamais nécessaire de faire de l'enseignement supérieur une *« priorité nationale »* mobilisant, à travers une programmation budgétaire pluriannuelle, les moyens financiers à la hauteur des enjeux et permettant une véritable *« revalorisation »* du métier d'universitaire *(voir encadré)*. Or rien ne laisse espérer à cet égard que la prochaine rentrée se déroulera dans de meilleures conditions que les précédentes. Au contraire, s'alarme le SNE-Sup, qui demande au gouvernement de créer, dès l'an prochain, mille huit cents postes d'enseignants et qui invite les enseignants à *« lutter avec les étudiants et les autres personnels pour refuser toutes limitations malthusiennes et élitistes des capacités d'accueil »* des établissements, afin que tous les jeunes qui le souhaitent puissent s'inscrire à l'université.

GÉRARD COURTOIS.

(1) Maître de conférences à Paris XI-Orsay, où elle enseigne depuis 1975 l'ergonomie et la physiologie du travail, la nouvelle secrétaire générale du SNE-Sup, Nicole Fiori-Duharcourt, trente-sept ans, est l'épouse de M. Pierre Duharcourt, ancien secrétaire général du SNE-Sup (1977-1983). Elle est membre du bureau national de son syndicat depuis 1981, et, d'autre part, membre du Parti communiste français.

(2) Le rapport d'activité a été approuvé par 74,4 % des mandats (67,6 % en 1985) contre 13,8 % et 11,8 % d'abstentions. Trois motions d'orientation étaient défendues. La majorité (Action syndicale) a recueilli 75,2 % (+ 1,3 %), l'Ecole émancipée 6,9 % (+ 0,6 %) et Unité, Indépendance et Démocratie (proche des socialistes) 17,9 % (+ 4,8 %).

« Scandaleusement sous-payés »

« Les collègues n'acceptent plus les conditions de travail qui leur sont faites ! » Cette exclamation est revenue comme un leitmotiv tout au long du congrès du SNE-Sup. *Rituelles* revendications syndicales, dira-t-on. Sans doute. Mais il est certain que les universitaires, toutes obédiences confondues, expriment de plus en plus fermement leur exaspération devant les conditions *« déplorables »* dans lesquelles ils travaillent et devant la dégradation de leur revenu. *« Les enseignants du supérieur sont scandaleusement sous-payés »*, estime une résolution adoptée par le Congrès du SNE-Sup.

M. Pierre Duharcourt en a fait la démonstration vigoureuse en citant les dernières enquêtes sur le salaire des cadres et sur celui des jeunes diplômés débutants : un professeur d'Université de première classe perçoit un salaire annuel moyen deux fois moins élevé qu'un cadre supérieur de quarante à cinquante ans, ayant des compétences et des responsablilités équivalentes (250 000 F contre 480 000 F par an). Un débutant, sortant d'une grande école, gagne deux fois plus qu'un assistant de l'Université. A *ce tarif-là, il y a évidemment de* quoi décourager bien des vocations.

Un étrange raisonnement

C'est le constat que font par ailleurs deux universitaires, MM. Georges Bonet et Jean-Michel de Forges, proches du syndicat autonome et, à ce titre, peu suspects de connivence avec le SNE-Sup, dans une étude qu'ils viennent de publier dans la revue *Commentaire* (1). Outre les charges de service et les perspectives de carrière, ils analysent les revenus des universitaires. Tout d'abord le traitement : celui des professeurs, comme leurs homologues de la haute fonction publique, a vu son pouvoir d'achat baisser de 1 % à 5 % depuis six ans. Or, contrairement aux hauts fonctionnaires, les universitaires bénéficient de très peu de primes ou indemnités accessoires, en dehors de la prime de recherche dont le montant est dérisoire : inchangée depuis 1971, elle ne dépasse pas 2 380 F par an pour les professeurs, soit vingt fois moins que les primes annuelles d'un administrateur civil débutant.

Les universitaires compensent-ils, *comme on le dit souvent*, cette absence de prime par des consultations ou des activités libérales ? Les deux auteurs ne contestent pas que, dans certaines disciplines, le droit et l'économie notamment, et de manière souvent occasionnelle, les professeurs d'Université étoffent copieusement leurs revenus. Mais c'est loin d'être le cas de la majorité et cela pose quelques questions essentielles : *« Quel étrange raisonnement que celui qui reconnaît implicitement que l'Etat n'assure pas le train de vie normal d'une catégorie particulière de fonctionnaires, qui encourage officieusement le cumul d'activités qui, du même coup, admet tacitement que le métier d'universitaire est un emploi à temps partiel et, enfin, s'interdit à l'avance tout reproche envers les universitaires qui négligeraient une partie de leur devoir. »*

Enfin, les universitaires bénéficient de la rémunération des « heures complémentaires » qu'ils assurent. Mais, là encore, le bénéfice est maigre, et la situation des enseignants du supérieur discriminatoire. En 1985, un professeur d'Université touchait 182,79 F de l'heure contre 209,63 F pour un agrégé dans le second degré, et 400 F à 600 F dans une grande école publique – sans parler des écoles privées. Rien d'étonnant à ce que les universitaires cherchent dans les écoles, plutôt que dans leurs universités, de tels revenus complémentaires.

« Tout cela, concluent Georges Bonet et Jean-Michel de Forges, *augure mal de l'avenir. Si l'on veut des professeurs de qualité, servant utilement et l'esprit libre les universités, il ne faut pas les maltraiter. En réalité, toute la mentalité française concernant l'Université est à revoir. »* Sur ce point, en tout cas, un réel consensus existe parmi les universitaires.

G. C.

Les traitements au 31 décembre 1986

Catégories		Traitement mensuel brut (en francs)
Agrégés de l'enseignement secondaire	Début de carrière Fin de carrière	8 104,58 17 882,91
Professeurs des classes préparatoires (chaires supérieures)	Début Fin	14 293,16 21 018,26
Maître de conférence des universités	Début Fin	8 963,50 17 882,91
Professeurs des universités de 2e classe	Début Fin	14 293,16 21 018,26
Professeurs des universités de 1re classe	Début Fin	17 882,91 28 872,59
Professeur au Collège de France	Début Fin	24 357,80 28 872,59

(Source : Georges Bonet et Jean-Michel de Forges)

(1) « Le revenu du professeur », *Commentaire*, numéro 38, été 1987.

SNI : la bataille de la « recomposition » est engagée

***Le congrès s'amuse*, mais personne ne rit. Majorité socialiste contre minorité communiste, les instituteurs du SNI-PEGC, premier syndicat de la FEN avec 200 000 adhérents, réunis en congrès à Lille depuis le mardi 23 juin, se chamaillent comme pour oublier une réalité insupportable : leurs conceptions de l'école et leurs perspectives revendicatives n'ont jamais été aussi proches. Reste l'affrontement exacerbé des sensibilités politiques. Guerre de tendances sur fond opaque de langue de bois : la tradition est respectée.**

LILLE
de notre envoyé spécial

L'année scolaire qui s'achève a été celle des grands chocs pour le SNI-PEGC. Choc de M. Monory qui a cru lui porter un coup fatal en stoppant le recrutement de professeurs de collège (PEGC), avant de provoquer, avec son décret sur les maîtres directeurs, une remobilisation inespérée des instituteurs. Choc de l'automne chaud des étudiants, *qui déjà avait placé les* problèmes d'éducation au centre du débat public. Cette succession d'événements imprévisibles a conduit la majorité prosocialiste à précipiter la révolution interne qui doit lui permettre de réduire la minorité procommuniste.

D'une part, le mouvement de colère de cet hiver a révélé le profond malaise des instituteurs, lié à la dévalorisation de leur métier. Le moment est propice pour obtenir les reclassements et les augmentations de salaire qui semblent désormais admis par l'opinion et le ministre lui-même. Il s'agit d'autre part, pour les majoritaires du SNI, de ne pas abandonner au SNES – le frère ennemi de la FEN, dirigé par sa tendance procommuniste – les PEGC, condamnés par M. Monory.

Un enjeu central

Autant de bonnes raisons pour le SNI de mettre en avant la nouvelle revendication de *« l'unification de toutes les catégories d'enseignants, de la maternelle à la terminale »*. (*le Monde* du 23 juin), qui a le double avantage d'offrir des perspectives de promotion aux instituteurs et aux PEGC et de préparer le terrain pour la construction d'une vaste organisation à majorité socialiste.

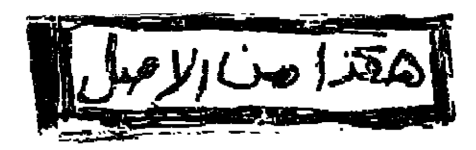
Cette *« recomposition »* interne, nul militant ne l'ignore, constitue l'enjeu central du congrès de Lille. Mais M. Jean-Claude Barbarant avait jusqu'à présent nié la réalité de ce grand dessein. En évoquant publiquement, pour la première fois mercredi 24 juin, *« le contexte de la recomposition »*, le secrétaire général du SNI a crevé l'abcès, attisant du même coup la guerre de positions avec ses minoritaires. La tendance Unité, indépendance et démocratie (où militent la plupart des socialistes) accuse sa rivale Unité et action (animée notamment par des communistes) de se livrer à des activités fractionnelles, et de nourrir des sympathies coupables pour la CGT et le PCF. Tandis que Unité et action accuse Unité, Indépendance et Démocratie de collaboration de classes, d'aveuglement devant la crise et d'arrière-pensées électorales.

Des querelles assez éloignées des problèmes scolaires, sur lesquels les deux principaux protagonistes semblent en revanche plutôt d'accord. Ils s'accordent en effet pour demander une semi-spécialisation des instituteurs, pour lutter contre l'échec scolaire par une pédagogie plus individualisée, et pour dénoncer le risque d'un nivellement par le bas des statuts des enseignants dans la perspective de l'Acte unique européen. Il y a même désormais convergence sur la nécessité d'unifier et d'élever le niveau de formation et de rémunération de tous les enseignants. Mais la fracture apparaît dès lors qu'est abordée la question du rattachement syndical de cette grande masse de professeurs.

Ce choc des tendances atteindra son paroxysme en février 1988, au congrès de la FEN, la maison mère dont les 49 syndicats débattront alors ensemble de la « recomposition ». Déjà, on mesure la gravité des enjeux : déstabilisation, voire éclatement de la FEN, seule structure syndicale où sont organisées en tendances les différentes composantes de la gauche et de l'extrême gauche. Mais peut-être, surtout, risque d'une coupure accrue avec une base enseignante et une opinion publique peu intéressées par ces combats d'appareil.

PHILIPPE BERNARD.





Le Monde DES LIVRES



La jugeote, pas la bougeotte !

LA presse crève de ses chroniques pour ne rien dire, évidences, prêches, paradoxes, malices, qui n'apprennent rien, pas même sur leur seule justification : la pige du signataire.

Faisons pareil. Sujet : lire en vacances. Sujet crétin, voulu par la « saisonnite » actuelle : semaine du Blanc, mois de la Rillette, etc. Le temps des plages approche, donc achetez des livres pour caler votre serviette de bain et essuyer vos doigts gras de crème solaire, tandis que pépieront sous les parasols les conversations, inspirées par les magazines, sur comment faire fortune, trouver l'âme sœur zodiacale, détecter les séropositifs à la couleur des caleçons de bain ou comment connaître vos propres opinions, des fois qu'elles vous auraient échappé...

Pourquoi la lecture a-t-elle si peu la cote ? C'est simple : regardez la pub qui nous impose, à propos de tout, son image du bonheur. Etre heureux, c'est voler au-dessus du Sahara en cabriolet rouge, c'est attacher un collier hors de prix au cou d'une femme panthère sur fond de colonnes doriques, c'est descendre des rapides en bombard avec des nymphettes mâchonnant du chewing-gum... Mais bouquiner sous un arbre un vieux Hetzel ou une Pléiade : jamais !

La lecture, dans l'esprit du « gagneur » 1987, c'est bon pour les éclopés de la dure lutte libérale : enfants, vieux, malades, taulards, intellos mal rasés (et marxistes, probablement). Au mieux, la lecture est un pensum en vue des UV (unités de valeur), voie d'accès aux seuls U.V. qui vaillent : les ultraviolets ! Est-ce qu'ils lisent, nos leaders modèles Tapie et Bouygues ? Ils « reprennent ». On ne peut pas tout faire !

Chers, les livres ? Même pas le prix de deux hors-d'œuvre dans les brasseries chics. J'ai entendu la conversation suivante, il y a peu, dans une de ces brasseries, entre gens aux bronzages, aux fripes et aux bijoux très « clients de chez Chaumet » :

— Vous avez lu Machin ?

— Trop cher, mon cher, j'attends qu'il m'envoie son bouquin, quoi, merde !...

On est l'élite ou on ne l'est pas.

Les chiffres, paraît-il, font de l'agence de voyages la grande concurrente des libraires. Week-end à Meknès pour 1 621 F, qui dit mieux ? Avec, au retour, récits et diapositives à faire fuir les plus vieux amis...

Entendu dans une pizzeria « classe moyenne » :

— Cet été, moi et Roger, on a fait les Dolomites, la Muraille de Chine, le Mur de Berlin, la Perle d'Assouan, Manille et ses bouges, et « souffler-un-peu-au-Sénégal» !

— Et alors ?

— Absolument sen-sa-tion-nel !

— Mais encore ?

— Je te dis : dingue de beauté !

— Et on ne vous a rien volé ?

— Même pas.

— C'est pas comme les Henri : tout pris, jusqu'aux billets de retour !...

Et personne pour crier dans les abribus que les voyages, pratiqués ainsi, déforment la jeunesse ! Personne pour rappeler qu'avec les livres, au moins, on peut changer d'itinéraire en cours de route ! Personne pour chanter à tue-tête que la lecture aide à partager, à comprendre, à rêver, à aimer ; qu'on ne peut vivre heureux et libre que si on sait mettre des mots à soi sur ce qu'on ressent, et que ce « plus » ne se trouve nulle part ailleurs qu'entre les pages d'un livre !

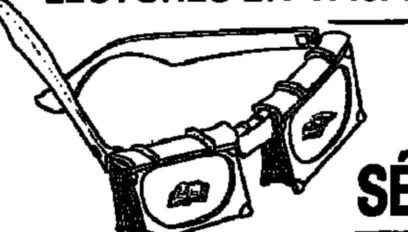
Personne pour hurler : suffit, l'existence régie par les dépliants et les marques de jus de fruits ! Vive l'été pluvieux avec une pile de bouquins moisis dans une grange du Perche ! La jugeote, pas la bougeotte !

Personne pour ressasser ça !

Si, moi.

BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française.*

SOMMAIRE



SÉLECTION

Cinquante livres pour l'été

Parmi les ouvrages parus depuis septembre dernier, nous avons retenu des titres dans tous les genres littéraires : de la philosophie à la science-fiction, de la biographie au roman policier. Chacun de ces livres mérite de faire partie de nos bagages pour les vacances.

12 LIVRES ÉTRANGERS

ANITA BROOKNER
Regardez-moi. Une belle peinture de la solitude par une romancière anglaise jusqu'alors inconnue en France. (Traduit de l'anglais par Franchita Gonzalez-Battle, La Découverte, 226 p., 89 F.)

RAYMOND CARVER
Tais-toi, je t'en prie. Des drames de presque rien par le maître de la nouvelle aux Etats-Unis. (Traduit de l'anglais par François Lasquin, Mazarine, 314 p., 93 F.)

ISMAIL KADARÉ
L'Année noire et *Le cortège de la noce s'est figé dans la glace.* Un formidable conteur puise aux traditions arabes pour transmettre, avec un humour féroce, l'histoire de son pays, au temps des débuts de l'indépendance, dans une Albanie que lorgnent les grandes puissances. (Traduit de l'albanais par Jusuf Vrioni et Alexandre Kotos, Fayard, 236 p., 89 F).

FLORJAN LIPUS
L'Elève Tjaz. Le récit de l'aventure qui mène un adolescent à son exclusion d'un pensionnat et à son suicide. Une œuvre belle et surprenante d'une étonnante liberté d'écriture. (Roman slovène, traduit par Anne Gandu d'après la version allemande de Peter Handke et Helga Mracnikar, Gallimard, 180 p., 85 F).

ALISON LURIE
Liaisons étrangères. Vinnie, cinquante-quatre ans, et Fred Turner, vingt-neuf ans, deux universitaires de Nouvelle-Angleterre, viennent passer un congé sabbatique à Londres, dans la vieille Europe. Un roman réglé comme un mécanisme d'horlogerie et follement amusant. (Traduit de l'américain par Sophie Mayoux, Rivages, 313 p., 89 F.)

MARIO LUZI
Trames. Un recueil de proses qui donne beaucoup à méditer, à ressentir. L'écrivain toscan Mario Luzi s'impose comme le détective des journées ordinaires. (Traduit de l'italien par Philippe Renart et Bernard Simeone, éd. Verdier, 126 p., 69 F.)

EDUARDO MENDOZA
La Vérité sur l'affaire Savolta. Barcelone des années 1917, ou, par une sorte de Gil Blas moderne, la fable d'une Espagne déboussolée. (Traduit de l'espagnol par Jean-Marie Saint-Lu, Flammarion, 354 p., 120 F).

JOHN MC GAHERN
La Caserne. Un romancier qui peint l'Irlande comme personne depuis Joyce. (Traduit de l'anglais par Jean-Michel Sarotte, Presses de la Renaissance, 246 p., 120 F.)

STEVEN MILLHAUSER
La Galerie des jeux. Un grand artiste de la nouvelle, et le regard le plus juste sur l'enfance. (Traduit de l'américain par Françoise Cartano, Rivages 184 p., 75 F.)

VLADIMIR NABOKOV
L'Enchanteur. La première « *palpitation* » de Lolita, commencée à Paris en 1939. La rencontre avec une fillette de douze ans qui devient l'objet du désir fou de cet excentrique cynique qui n'a pas le sens du péché. La fin, admirable et terrifiante, ne doit pas être déflorée. Une vraie trouvaille. (Traduit de l'anglais par Gilles Barbedette, Rivages, 138 p., 55 F.)

ANTONIO TABUCCHI
Petits Malentendus sans importance, Nocturne indien, Femme de Porto Pim. La découverte d'un étonnant Italien. Ses récits mêlent le détail vrai ou autobiographique à l'invention la plus farfelue pour vous déranger, et vous entraîner dans les vertiges de l'inéluctable, sur le continent indien ou dans les rues de Lisbonne. (Traduit de l'italien par Martine Dejardin et Lise Chapuis, Christian Bourgois, 3 volumes, 90 F, 60 F, 110 F.)

SYLVIE TOWNSEND WARNER
Laura Willowes. Le chef-d'œuvre d'une romancière britannique inconnue : Sylvie, la sorcière... (Traduit de l'anglais par Florence Lévy, préface de Jacques Roubaud, éd. Picquier, 174 P., 90 F.)

2 REVUES

Cahier Thomas Bernhard. Des études sur le plus remuant et le plus génial des Autrichiens d'aujourd'hui ; des inédits, un passionnant entretien. (Dirigé par Hervé Lenormand et Werner Wögerbauer, éd. Arcane 17 *l'Envers du miroir,* cahier nº 1, 288 p., 180 F.)

Italo Svevo et Trieste. Le « père » de Zeno s'insère dans sa ville à travers une mosaïque de textes portant sur Svevo lui-même et sur la richesse littéraire de Trieste. (Dirigé par Jacques Bonnet, Centre Georges Pompidou, *Cahiers pour un temps,* 380 p., 150 F.)

3 CORRESPONDANCES

ERNEST HEMINGWAY
Lettres choisies. Les aveux de « l'Oncle Ernest » sur la vie, l'écriture, la mort. (Edition annotée et présentée par Carlos Baker, traduit de l'anglais par Michel Arnaud, Gallimard, 1060 p., 250 F.)

FERNANDO PESSOA
Pessoa en personne : la correspondance de cet étrange écrivain portugais qui adopta de multiples identités. (Lettres et documents choisis par José Bianco, traduit de l'anglais par Simone Biberfeld, éd. de la Différence, 320 p., 138 F.)

JEAN RHYS
Correspondance. De 1931 à 1966, les années où la romancière de *Bonjour minuit* fut oubliée (Correspondance choisie et annotée par Francis Wyndham et Diana Melly, traduit de l'anglais par Claire Fargeot, Denoël, 490 p., 220 p.)

5 ROMANS FRANÇAIS

JEAN ÉCHENOZ
L'Equipée malaise. Le récit d'aventures « déstabilisé ». (Minuit, 252 p., 68 F.)

FRANÇOIS FONTAINE
Blandine de Lyon. Les « démêlés » du christianisme et de la Rome antique, sous la plume limpide de François Fontaine. (Julliard, 271 p., 80 F.)

JULIEN GREEN
Les Pays lointains. Le Sud encore : le monde à la fois guindé et brûlant d'une riche plantation de Géorgie, au milieu du siècle dernier. (Le Seuil, 896 p., 159 F.)

SIMON LEYS
La Mort de Napoléon. Le coup d'essai et le coup d'éclat romanesques d'un sinologue : et si Napoléon n'était pas mort à Sainte-Hélène ? (Hermann, 120 p., 48 F.)

JEAN VAUTRIN
La Vie Ripolin. L'auteur vide son sac, en nous faisant partager son plaisir irrésistible de raconter. (Mazarine, 224 p., 79 F.)

7 BIOGRAPHIES

PIETRO CITATI
Tolstoï. Une biographie inspirée : Tolstoï vu de l'intérieur. (Traduit de l'italien par Jacques Barberi. Denoël, 305 p., 142 F.)

BENEDETTA CRAVERI
Madame du Deffand et son monde. A travers le portrait d'une marquise, la peinture du dix-huitième siècle français par une biographe italienne. (Traduit de l'italien par Sibylle Zavriew. Le Seuil, 444 p., 120 F.)

DANIEL DESSERT
Fouquet. Un historien de grand talent restitue le charme de son héros, avec autant de fougue que d'exactitude. (Fayard, 404 p., 99 F.)

MARC FERRO
Pétain. L'analyse des étranges relations qui se nouèrent entre la France et le maréchal. (Fayard, 789 p., 150 F.)



BERENICE CLEEVE

VICTORIA GLENDINNING
Vita. La vie passionnée, orageuse et romanesque, de Vita Sackville West et de ses amies, Violet Trefusis et Virginia Woolf. (Traduit de l'anglais par G. Marchegay et G. Clarence, Albin Michel. 440 p., 150 F.)

JEAN LACOUTURE
De Gaulle. Tome III. *Le Souverain.* La chute du « Prince ». Une biographie aussi éloignée de la dévotion que de la malveillance. (Seuil, 870 p., 145 F.)

HENRI TROYAT
Gorki. Comment l'écrivain révolté devient un « fonctionnaire de la plume ». (Flammarion, 262 p., 94 F.)

5 LIVRES D'HISTOIRE

DANIEL ARASSE
La Guillotine et l'Imaginaire de la terreur. Quand « l'horrible machine » devient un symbole « fascinant ». (Flammarion, 231 p., 95 F.)

FERNAND BRAUDEL
L'Identité de la France. Tome II. *Les Hommes et les Choses.* La « dernière classe » de M. Braudel, son dernier travail avant de mourir. (Arthaud-Flammarion, un tome en deux volumes, 240 et 496 p., 85 F et 98 F.)

ROGER CHARTIER
Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime et *les Usages de l'imprimé.* Manière de lire et manières d'être. (Le premier volume au Seuil, 390 p., 49 F. et le second chez Fayard, 450 p., 150 F.)

OUVRAGE COLLECTIF
Histoire de la famille. Une somme passionnante qui nous entraîne de l'Europe aristocratique aux mariages mélanésiens. (Sous la direction d'André Burguière, Christiane Klapisch-Zuber, Martine Segalen et Françoise Zonabent, préfaces de Claude Lévi-Strauss, Georges Duby et Jacques Goody, Armand Colin, deux volumes, 640 et 560 p., 380 F et 350 F.)

MAGUELONNE TOUSSAINT-SAMAT
Histoire naturelle et morale de la nourriture. Les hommes et les nations « passent à table ». (Bordas, 592 p., nombreuses illustrations, 295 F.)

3 DOCUMENTS

HERVÉ HAMON et PATRICK ROTMAN
Génération. Tome I. *Les Années de rêve.* Une enquête sur ces jeunes gens des années 60 qui rêvaient la révolution, et qui attendaient *Potemkine* sans oublier *A bout de souffle.* (Le Seuil, 616 p., 110 F.)

FRANÇOIS-BERNARD MICHEL
Cancer : à qui la faute ? L'enquête d'un médecin lettré sur les écrivains atteints par cette maladie. (Gallimard, 280 p., 105 F.)

EMILE ZOLA
Carnets d'enquêtes. Emile Zola reporter. Plus de cinq cents pages inédites pour une ethnographie de la France. (Présentation d'Henri Mitterand, Plon, *Terre humaine,* 690 p., 170 F.)

4 ESSAIS LITTÉRAIRES

ROBERTO CALASSO
La Ruine de Kasch. La légende des temps modernes avec Talleyrand comme « maître des cérémonies ». (Traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro, avec la collaboration de Jean-Baptiste Michel, Gallimard, 476 p., 150 F.)

CIORAN
Aveux et anathèmes. L'homme de tous les paradoxes nous enseigne la philosophie du caprice. (Gallimard, 146 p., 35 F.)

MILAN KUNDERA
L'Art du roman. Quand l'auteur de *l'Insoutenable légèreté de l'être* se réclame de Kafka. (Gallimard, 202 p., 72 F.)

GEORGES STEINER
Les Antigones. Un archéologue de la littérature rencontre la fille d'Œdipe. (Traduit de l'anglais par Philippe Blanchar, Gallimard, 345 p., 150 F.)

2 LIVRES DE PHILOSOPHIE

ALAIN FINKIELKRAUT
La Défaite de la pensée. Un manifeste contre la confusion de la vraie culture... et de celle qui usurpe ce nom. (Gallimard, 169 p., 72 F.)

MICHEL HENRY
La Barbarie. Une condamnation de notre époque avec ses assistés mentaux sous hypnose télévisuelle. (Grasset, 250 p., 109 F.)

1 LIVRE DE MÉMOIRES

FRANÇOIS JACOB
La Statue intérieure. Les confessions d'un prix Nobel : Comment un même être est resté fidèle à la loi qu'au fond de soi, il s'était donnée dès l'enfance. (Ed. Odile Jacob, 368 p., 98 F.)

1 LIVRE RELIGIEUX

Corps des dieux. En quel sens le divin est-il corporel ? Une enquête collective explore quelques facettes de cette question infinie. (Sous la direction de Charles Malamoud et Jean-Pierre Vernant, *le Temps de la réflexion,* vol. VII, Gallimard, 408 p., 160 F.)

3 ROMANS POLICIERS

P.D. JAMES
Un certain goût de la mort. Un art du suspense aussi raffiné que le style, aussi précis que la construction, aussi élégant que l'écriture. (Traduit de l'anglais par Lisa Rosenbaum, Magazine, 490 p., 99 F.)

MANUEL VAZQUEZ MONTALBAN
Les Oiseaux de Bangkok. Pepe Carvalho, détective romantique, gastronome et désillusionné, part en quête d'une vérité aussi dérisoire que trompeuse. (Traduit de l'espagnol par Michèle Gazier, Le Seuil, 362 p., 99 F.)

DANIEL PENNAC
La Fée carabine. Un festival de cocasseries pour un polar lyrique. (Série noire, nº 2085, 310 p., 27 F.)

1 BANDE DESSINÉE

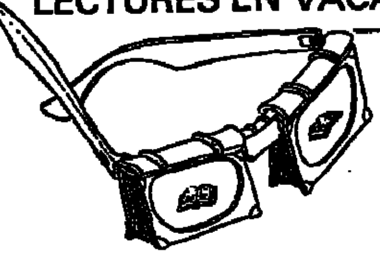
JORDI BERNET et CARLOS TRILLO
Carnage. Un Bogart en jupons aime et souffre devant une caméra qui ne lui laisse aucune intimité. Le premier grand thriller sur l'oppression médiatique. (Albin Michel, 70 p., 49 F.)

1 LIVRE DE SCIENCE-FICTION

ANTOINE VOLODINE
Rituel du mépris, variante Moldscher. Couronné par le Grand Prix de la science-fiction française, le troisième roman du plus singulier et du plus brillant auteur apparu ces dernières années. (Denoël, *Présence du futur,* 192 p., 37 F.)



LECTURES EN VACANCES



AVENTURES

Une scène archétype du *Dahlia bleu*, film tiré de l'œuvre du même nom de Chandler.

COLLECTION CHRISTOPHE L.

Chers détectives

Quand Sam Spade et Philip Marlowe, les héros de Dashiell Hammett et Raymond Chandler, empêchent de dormir un auteur de « polars ».

IL est un cauchemar affreux que tous – je dis bien tous – les auteurs de polars ont fait ou feront un jour ou l'autre (je crois même que certains le subissent toutes les nuits).

La scène se passe dans une pièce sombre, éclairée par une ampoule blafarde ; sur un bureau, une machine à écrire Underwood, ainsi que l'inévitable bouteille de scotch ; et, tout près, renversée sur le plancher couvert de mégots, une corbeille qui ne parvient plus à contenir les brouillons déchirés...

L'auteur sue en achevant un paragraphe, allume une nouvelle cigarette, boit une gorgée d'alcool sans regarder la pendule qui lui dirait que l'heure d'aller faire dodo est dépassée depuis belle lurette.

C'est à ce moment qu'il entend les ricanements. Terribles, goguenards, sataniques. L'auteur, pétrifié, n'ose se retourner. Il se cramponne à son clavier, tabasse les touches sans parvenir à couvrir les rires. Il se résigne alors à faire face à ses visiteurs.

Ils sont assis dans l'ombre, vautrés sur un canapé et rient à présent à gorge déployée. L'auteur se refuse à affronter leur regard. Marlowe quitte le canapé et vient se pencher sur le manuscrit en cours d'écriture. Posément, il le déchire. Spade, pour ne pas être en reste, renverse la bouteille de whisky sur la machine, puis craque une allumette pour y mettre le feu.

Comme les victimes de tous les cauchemars, l'auteur, soudain frappé de paralysie, ne peut que contempler le désastre, impuissant. Marlowe et son pote Spade ont tourné le dos et claquent la porte avant de disparaître dans un dernier éclat de rire.

Le père Karamazov compte les points

Couvert de sueur, l'auteur s'éveille en sursaut, se précipite dans son bureau et constate que la machine à traitement de texte est intacte et que la bouteille de lait qui trône sur la table de travail n'intéresse même pas le chat. Le manuscrit est là, rangé dans son enveloppe plastique. Spade et Marlowe n'y peuvent rien. Les créatures de Hammett et Chandler dorment paisiblement à l'abri des couvertures de la « Série noire » et viennent rarement tourmenter les auteurs de polars en mal d'inspiration.

Ils se reposent. Ils ont traîné leurs guêtres dans tellement de sales affaires, essuyé tant de baffes et de coups de matraque, picolé plus que de raison et connu tant de blondes platinées, avec des seins partout, qu'ils ont mérité la paix des bibliothèques, dans leur cercueil de papier, leur linceul d'encre.

Le cinéma les a souvent arrachés au texte originel pour leur donner le visage d'Humphrey Bogart, de Robert Mitchum, de Robert Montgomery, de James Garner, d'Elliot Gould... Puis la pub, cette hyène, est venue à son tour poser ses sales pattes dans la réserve à images et s'est servie du trench-coat et de la gueule burinée du privé pour vendre de l'eau de Cologne aux cadres qui rêvent de s'encanailler.

Spade et Marlowe s'en moquent. A coups de poing, ils ont conquis leur place au soleil et, au paradis des héros de roman, tapent à présent le carton avec les Trois Mousquetaires, Jean Valjean et Madame Bovary. C'est le père Karamazov qui compte les points.

Finies les bonnes manières !

Pour ma part, je n'ai lu Chandler et Hammett qu'*après* avoir fait mes premières armes dans la « Série noire ». J'étais donc – involontairement – immunisé contre le respect des anciens, qui étouffe les vocations naissantes.

La première fois que j'ai entendu parler de Hammett, c'est en voyant *Julia*, le film de Fred Zinneman, qui racontait un épisode de la vie de Lillian Helmann, sa compagne. Un bonhomme placide que l'on appelait Dash traversait l'écran, de temps à autre. Quelques années plus tard, j'ai lu *la Clé de verre* et je me suis intéressé à ce mystérieux Dash, dont – citation célèbre ! – Chandler disait qu'« *il avait sorti le crime du vase vénitien pour le jeter dans la rue* »... C'en était fini, avec lui, des bonnes manières, des enquêtes à tiroirs menées par des *inspecteurs proprets dans* les salons huppés. Il donnait à voir la rue, avec toute sa vulgarité, et la corruption d'une société, l'Amérique des années 20 et 30, vérolée par le syndicat du crime. Ses héros, le Continental Op ou Sam Spade vont fourrer leur nez dans les dessous malpropres des milieux politiques infiltrés par les voyous, quand ce n'est pas l'inverse.

Les bien-pensants ne s'y sont pas trompés : sous le règne du délicieux McCarthy, Hammett l'alcoolique, Hammett le tubar, Hammett le communiste, a fini en prison, sans capituler. Chandler, quant à lui, préféra courber l'échine. Il reste son héros, Philip Marlowe, qui n'a jamais flanché, lui.

Depuis, Chandler et Hammett ont été copiés, imités, parodiés, si bien que les épigones en parviennent presque à faire oublier leurs modèles. L'image du privé s'est banalisée à force d'être reproduite : il ne subsiste que le folklore, le chapeau mou, l'imper fripé, la bouteille de bourbon à moitié vide. Des stéréotypes. Ainsi va la vie...

Jusqu'à présent, les textes de ces deux pères fondateurs n'avaient guère eu droit de cité chez les bibliophiles. On les trouvait dans la « Série noire », en format de poche, mêlés aux humbles, parmi les va-nu-pieds de la littérature. On ne pouvait les détenir dans sa bibliothèque que sur le rayon du haut, à l'abri des regards inquisiteurs. Parmi les œuvres d'autres obscurs : Chester Himes, David Goodis, Jim Thompson...

Le Moyen Age est révolu. Gallimard vient de lancer « Bibliothèque noire », l'édition définitive, intégrale, des classiques du roman noir. Couverture cartonnée jaune et noir pour respecter la tradition, joli papier... une manière de « Pléiade » en quelque sorte. Du livre lourd et épais, digne de figurer en bonne place chez l'honnête homme. Chandler et Hammett ouvrent le feu, avec trois titres par volume. D'autres suivront.

J'entend Marlowe ricaner :

– *Investissez, les gars, c'est un placement sûr...*

Et Spade, en écho :

– *Ouais ! Achetez ces bouquins au mètre : vous les caserez entre vos 20 kilos d'*Universalis *et l'intégrale de* la Comédie humaine...

THIERRY JONQUET.

« Les deux premiers volumes de la Bibliothèque noire » Gallimard regroupent : pour Dashiell Hammett, *le Faucon de Malte, Sang maudit* et *le Grand Braquage* (792 p., 145 F.) ; pour Raymond Chandler : *Adieu ma jolie, la Dame du lac, Charade pour écroulés* (648 p., 135 F.)

● Signalons aussi la publication de trois recueils de nouvelles de Hammett en « 10/18 » : *la Femme dans l'ombre, l'Agent de la Continentale, Cauchemar ville.* Chaque volume comporte un dossier biographique et bibliographique établi par Marie-Christine Halpern.

Des espions tordus

ECHEC A LA REINE, de Bryan Forbes, traduit de l'anglais par J.L. Dahlman, Flammarion, 406 p., 98 F.

QUE faut-il pour réussir un bon roman d'*espionnage* ? Des ingrédients excellents, parce que confirmés. Lesquels ? *Primo :* une intrigue bien tordue, de telle manière que le lecteur demeure pieds et poings liés jusqu'à la dernière page. *Secundo :* des personnages cruels (russes de préférence). *Tertio :* un espion sympathique (occidental de préférence si l'on a choisi l'option « *Russes méchants* »).

A titre d'épice, il convient d'ajouter une histoire d'amour agrémentée, suivant le coup de patte de l'auteur, d'une ou plusieurs scènes érotiques. Facile, n'est-ce pas ? Erreur. Si tous les romans d'espionnage se ressemblent, tous ne vous donnent pas envie de passer une nuit blanche comme *Echec à la reine*, récit signé de l'Anglais Bryan Forbes.

L'aventure qui nous est contée est celle d'un agent des services secrets britanniques dénommé Hillsden. A la suite du meurtre d'une femme, jadis membre d'un réseau dont il faisait également partie, il décide d'enquêter. Mal lui en prendra. Il va mettre le doigt dans un engrenage ahurissant, au milieu d'un décor où les agents doubles se retournent comme des crêpes. Une situation d'autant plus compliquée que l'Angleterre est en proie à un terrorisme aveugle et à une série de crises politiques sans précédent. Là-dessus, les agents soviétiques entrent dans la bagarre (ou plutôt, ils se révèlent). Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas les plus cinglés. Les Anglais ont l'air de se défendre très bien. Ah ! vous n'en saurez pas plus. Mettez vos pantoufles et ouvrez *Echec à la reine.* Vous comprendrez alors combien votre petite vie est d'une simplicité..., désarmante !

B. G.



AVENTURES

Tarzan le dernier des héros

TARZAN, L'INTÉGRALE, d'Edgar Rice Burroughs, éditions Néo-Oswald, cinq volumes parus, 79 F chaque.

RÉÉDITER l'intégrale des aventures de Tarzan en vingt-quatre volumes (dont douze inédits et cinq déjà parus), dans une nouvelle et excellente traduction signée Marc Baudoux, sous l'autorité discrète et efficace de Jean-Baptiste Baronian, n'est pas seulement une bonne idée. C'est aussi une nécessité.

Au cœur de notre XXe siècle, Tarzan dresse sa haute silhouette solitaire, inégalé. Par quel caprice de la destinée est-ce un habitant cultivé du Middle-West, cet Edgar Rice Burroughs, voué à la carrière des armes (avant de pratiquer, comme beaucoup de ses collègues, une multitude de métiers), qui a créé « Tarzan des singes » (Tarzan of the Apes), nous ne le saurons jamais.

Toujours est-il que le public, ce même public que la guerre des tranchées, les bombes, les obus et les gaz allaient bientôt décimer, ne s'y est pas trompé : un héros était né.

Tarzan est un héros, au sens antique du terme, comme Hercule, comme Moïse. Qu'il n'ait pas existé ne change rien à l'affaire. La première condition est sans conteste remplie : Tarzan est un miraculé, capable de survivre à des circonstances qui auraient eu raison de bien des hommes aguerris, laissé tout seul et tout nu sur un rivage inhospitalier, cerné par les plus féroces animaux de la jungle équatoriale.

Alors que Kipling, tout en attribuant à son bestiaire un langage et des coutumes quasi humaines, respecte fondamentalement la réalité de la jungle indienne, Burroughs, lui, invente de toutes pièces une Afrique luxuriante, peuplée d'anthropoïdes, supergorilles qui forment le fameux chaînon manquant entre notre humanité et les singes.

Ce n'est pas l'enfant sauvage qui fascine Burroughs, mais l'adolescent, et surtout l'adulte humain, issu d'une civilisation sophistiquée et revenu à l'état primitif par nécessité.

Comme tous les héros mythiques, Tarzan est invincible. Il est plus rusé que les animaux les plus forts et plus fort que les plus rusés. Génie précoce, il apprend tout seul à lire et à écrire dans les livres sauvés du naufrage. Candide comme tous les bons sauvages, ce n'est pas, toutefois, un personnage rousseauiste : tueur au cœur pur, il suit à la lettre la dure loi naturelle et n'hésite jamais à tuer homme ou bête s'il y trouve un avantage, avec cette seule restriction que « l'instinct » lui fait refuser le cannibalisme.



1939 : Tarzan vu par le dessinateur Bruce Hogarth.

Contrairement aux méchants de son espèce (espèce dont il ne verra les premiers spécimens qu'à l'âge adulte), il n'éprouve pas de plaisir particulier à torturer ses ennemis, et le premier germe de misanthropie naît quand il constate, en observant pour la première fois une tribu d'humains, que *« les gens sont plus méchants que les grands singes, aussi sauvages et aussi cruels que Sabor (la lionne) elle-même »*.

Une jeune Américaine du meilleur monde

Bientôt, même l'espace infini de la jungle foisonnante, encombrée de cannibales et d'anthropoïdes, ne suffit plus à Tarzan. Burroughs, non content de lui avoir taillé une Afrique à sa mesure, parsemée de fabuleuses cités antiques regorgeant de trésors, entend confronter le seigneur des singes aux pièges, plus redoutables encore, de la civilisation. Méchanceté, lubricité, cupidité, haine, Tarzan va devoir apprendre à lutter contre tout cela… Il apprendra vite. En compensation, il fera également l'apprentissage de l'altruisme, et surtout de l'amour…

Curieusement, il n'est jamais venu à l'idée de Tarzan de se trouver une compagne anthropoïde, ni plus tard humaine quand il apercevra la première tribu d'êtres de son espèce. Il doit, pour que naissent ses premiers émois, tomber presque par hasard sur un petit troupeau d'explorateurs perdus, au milieu duquel lui apparaît, telle une rose dans un champ de chardons, celle qui deviendra, après bien des péripéties et bien des vicissitudes, la compagne de sa vie. Jane est d'ailleurs une jeune fille américaine du meilleur monde, dont le sang s'est aussitôt embrasé à la vue du splendide spécimen de virilité et de courage qu'est le dieu mystérieux de la forêt.

Dernier trait commun à Tarzan et aux héros qui l'ont précédé, son initiation, ses travaux, ses épreuves n'obéissent jamais à une loi aussi vulgaire que celle de la vraisemblance. Si Tarzan est jeté par des malandrins au beau milieu de l'Atlantique, qu'à cela ne tienne ! Il regarde les étoiles, fait le point et se dirige d'un crawl puissant vers la côte africaine, à peine étonné de trouver sur son chemin une épave confortable.

Il est aisé d'ironiser. Mais qui oserait demander à Hercule s'il a *vraiment* décapité l'hydre de Lerne, défait les Amazones et capturé le sanglier d'Erymanthe ?

Qu'on le veuille ou non, Tarzan, mille fois imité, parodié, caricaturé, appartient à notre imaginaire, aussi indéracinable que les arbres géants le long desquels il se plaît tant à grimper.

ALEXIS LECAYE.

Un Monte-Cristo manager

KARL MARX AVENUE, d'Eric Laurent, éd. Orban, 496 p., 110 F.

IL y a quelques années, Eric Laurent (1), avec *la Puce et les géants* (2), avait réussi à rendre passionnante l'aventure minérale, technique et industrielle qui s'était déroulée dans la *Silicon Valley*. Le profane que je suis avait lu cette étude d'un trait, comme une épopée bien enlevée.

Or c'est de la forme romanesque, aujourd'hui, qu'Eric Laurent use pour nous raconter une histoire haletante qui court de Singapour à Genève, de Moscou à Washington, de Berlin à Hongkong. Les meurtres se succèdent aux quatre coins du monde, des messagers secrets se croisent dans les aéroports, et nous apprenons à nous asseoir dans les bureaux du KGB, de la Pravda, de la CIA comme si nous avions hanté ces lieux toute notre vie, en nous familiarisant avec leurs moindres détails.

Dans un essai récent, consacré à un milliardaire américain qui, ancien compagnon de Lénine, n'a cessé, sa vie durant, de gouverner les échanges entre l'Est et l'Ouest, Eric Laurent avait déjà dépeint les aspects les plus déconcertants de ce marché qui survit à toutes les crises. Mais dans *Karl Marx Avenue*, il met sa connaissance de l'économie mondiale au service d'une œuvre qui l'autorise à libérer son imagination.

Vitesse supersonique

Si on entrouvre au hasard ce livre captivant, on risque de tomber le plus souvent sur les cours du dollar et les tarifs du pétrole, et pourtant c'est bien un roman d'espionnage que nous lisons.

Les transactions financières sont précises, mais le héros central m'apparaît aussi romantique que Monte-Cristo. Il a voué sa vie à une vengeance ; il s'est donné pour but de ruiner l'Occident en prenant le contrôle complet de l'industrie et des finances capitalistes, et tous les moyens lui sont bons, le crime comme la technologie. Qu'un pareil personnage existe, qu'une pareille entreprise ait pu se poursuivre pendant des décennies, le lecteur n'a pas besoin de le croire. Il se laisse volontairement enfermer, pour un laps de temps, dans une parenthèse où l'imaginaire se combine à merveille avec le document.

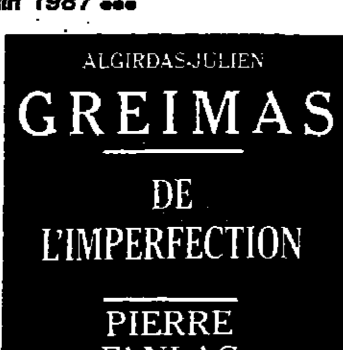
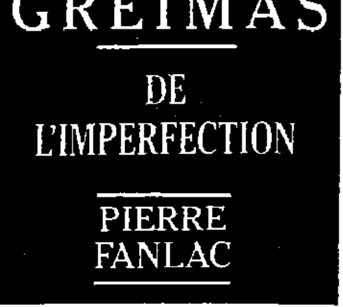
Paul Valéry a montré quelque part deux visiteurs qui (je cite de mémoire) se promènent dans un musée et finissent par s'arrêter devant le portrait d'un inconnu qui date du dix-huitième siècle. L'un s'exclame :
« Que c'est ressemblant !
L'autre s'étonne :
– *Comment pouvez-vous le savoir ?*
– *Ça se sent.* »

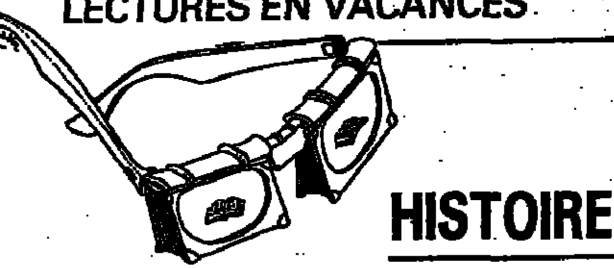
Cette illusion de la vérité, qui est l'un des pouvoirs de la création romanesque, Eric Laurent nous la fait partager, parce que, sans s'attarder aux grâces de l'écriture, il nous mène à une vitesse supersonique qui ne nous permet pas de réfléchir ni de douter.

JACQUES LAURENT,
de l'Académie Française.

(1) Qui n'a d'autre lien que son homonymie avec le signataire de l'article !

(2) Fayard, 1983.



HISTOIRE

Un été vraiment indien...

Philippe Jacquin et ses « truchements », Rieupeyrout et ses Apaches, Tony Hillerman et son flic navajo nous font voyager dans l'Occident extrême.

PHILIPPE JACQUIN est un historien qui cultive sa part d'enfance. Il n'a jamais accepté le triste destin des Indiens d'Amérique et rêve encore de la colonisation douce qui n'a pas eu lieu, et qui aurait pu avoir pour premiers jalons ces « Indiens blancs », ces « truchements », ces coureurs de bois, dont il se fait le chroniqueur. C'est sur ce fond d'occasions manquées, de causes perdues, que se développe sa recherche, où le folklore et l'aventure prennent parfois – malgré l'intention « objectiviste » – des allures romanesques...

Sous le vernis universitaire, il y a donc dans *les Indiens blancs* (1) une sorte de connivence avec une catégorie qui a rarement le vent en poupe : les transfuges. D'autant qu'il ne s'agit pas ici de nos modernes dissidents, qui fuient le totalitarisme, l'injustice ou la guerre, ni d'exilés politiques, mais de gens qui, après une initiation plus ou moins voulue, optent ouvertement pour la « sauvagerie ». Cette forme d'insoumission – qui affleure dans les romans de Jack London et de James Oliver Curwood – va au-delà de la trahison et de la désertion ordinaires, puisqu'elle choisit, aux yeux de l'époque, la barbarie contre la civilisation.

Ainsi ces adolescents, ces « truchements », qui étaient mis en pension chez les Indiens afin de former un corps d'interprètes et de commis, se verront-ils peu à peu reniés et marginalisés. En perdant leur rôle de pions stratégiques, en s'indianisant, ils passent insensiblement dans le camp des renégats, des athées et des sodomites. Ils deviennent la cible favorite des jésuites qui, dans leurs « lettres édifiantes », ne manquent jamais de stigmatiser ceux qui se sont pervertis à l'école des tribus. Relisez la biographie de John Tanner (2) et souvenez-vous aussi du désormais classique *Little Big Man*.

Sous couleur d'étudier les relations entre Français et Indiens en Amérique du Nord (du seizième au dix-huitième siècle), en nous racontant l'histoire de la traite des fourrures au Canada et en expliquant l'antagonisme entre Hurons et Iroquois, Philippe Jacquin s'applique à remonter la généalogie des « truchements » et s'essaie à suivre ces personnages, alors même que leur fonction a disparu. Tout le livre tourne autour de cette figure énigmatique, et c'est ce qui le sauve du didactisme empesé habituel aux ouvrages qui évoquent la période des défricheurs et des pionniers.


S.PAC.CO.
Septembre 1886 : Géronimo (au premier plan, troisième à partir de la droite) et un dernier carré de fidèles en route pour un camp d'internement. Il mourra vingt-trois ans plus tard, toujours prisonnier....

La même remarque pourrait s'appliquer au livre de Jean-Louis Rieupeyrout, *Histoire des Apaches* (3). Sauf qu'ici le héros porte un nom prestigieux : Géronimo. Tout le livre, en effet, à l'image d'un conte savant, semble construit en fonction de la faillite finale de ce chef de guerre. Mariage réussi de la fresque et de la biographie, du western pro-indien et de l'érudition.

Le portrait rétrospectif d'un peuple

Il n'est pourtant pas commode d'entrer dans l'histoire des Apaches. Ce peuple semble se fragmenter continuellement, et les bandes succèdent aux bandes. Les leaders n'ont pas de prise durable sur elles et la pression coloniale les voue à la clandestinité. L'errance et la déshérence laissent peu d'archives derrière elles. C'est pourquoi sans doute J.-L. Rieupeyrout a recours au biais géographique pour montrer comment les faits s'inscrivent dans le territoire et comment, sournoisement, ce que nous appelons l'histoire frappera les Apaches.

La vie de Géronimo, qui conduit le dernier carré des résistants, dit assez bien la nature du mal : les Apaches ont beau lutter ponctuellement contre les envahisseurs, les sorciers peuvent bien tenter de conjurer le sort, rien ne peut enrayer l'inexorable perte du pays réel. En abandonnant les terres sacrées, les Apaches perdent la mémoire. Les chants et les danses deviennent inefficaces. Les Blancs, en quelque sorte, sont des symptômes d'une leucémie à l'envers : l'atrophie de l'espace !

On me pardonnera les métaphores médicales, qui ne se trouvent pas dans le récit attentif et précis de Rieupeyrout, mais elles viennent spontanément sous la plume à sa lecture. Au reste, *Histoire des Apaches*, tout en suivant le fil de la chronologie, ne s'interdit pas les digressions. Ainsi se constitue, par touches, et sans jamais que l'auteur pose à l'ethnologue, le portrait rétrospectif d'un peuple. Les figures saillantes, comme Mangus Colorado, Cochise, Victorio ou Nana, s'appuient toujours sur la tradition tribale et sur l'ambiance sociale particulière qui font d'eux des chefs provisoires. Géronimo, en ce sens, a peut-être été un chef anachronique et un mythe surfait. Il a voulu garder le pouvoir pour faire la guerre à son compte et, de ce fait, s'est lui-même disqualifié. Ses ennemis ont exagéré son importance pour, plus tard, se glorifier de sa chute.

Raids, embuscades, promesses non tenues, trahisons, déportations, vexations, meurtres et enfermements, l'histoire des Apaches se trouve ici réunie. Surprise dans son tête-à-tête avec elle-même, cette civilisation lente s'adaptera mal à l'accélération de l'histoire et comprendra, trop tard, que la guerre des Blancs n'était pas seulement une affaire de courage et de prestige. Géronimo, exhibé dans les foires, devient un guérillero d'opérette et une caricature de celui qu'il aurait voulu être. Il dédicace des photos et dicte ses mémoires (4). Bouc émissaire ou Peau-Rouge expiatoire ?

Le bonheur des ethnologues

Pour ceux qui voudraient passer un été vraiment indien, signalons aussi la réédition de deux classiques : *les Rites secrets des Indiens Sioux* et *Elan-Noir parle* (5). Ces livres font à la fois le bonheur des ethnologues et des amateurs d'ésotérisme. C'est dire que le lecteur – quelle que soit sa sensibilité – a peu de chance de rester indifférent et que, même si le monde spirituel des Indiens Sioux s'y trouve simplifié, l'essentiel y est.

Mais peut-être que vous êtes un peu las d'entendre le discours prophétique des Indiens d'autrefois ? Pas de quoi avoir mauvaise conscience. Rabattez-vous sur le genre désinvolte et plus actuel du roman policier : Tony Hillerman, qui a grandi dans les écoles indiennes, en écrit qui sont drôles et extrêmement bien informés. Jamais le sordide et le lumineux des réserves n'ont été aussi bien rendus. Que ce soit *Là où dansent les morts*, *le Vent sombre* ou *le Peuple de l'ombre* (6), chacune de ces enquêtes, menée par un flic navajo, témoigne d'une qualité que les experts pourraient leur envier : le don du quotidien.

L'Occident extrême, le Far West et la Californie sont aussi au cœur de *la Route de Silverado* (7), magnifique édition des textes « américains » de Robert Louis Stevenson.

JACQUES MEUNIER.

(1) *Les Indiens blancs. Français et Indiens en Amérique du Nord (XVI[e]-XVIII[e] siècle)*, de Philippe Jacquin. Payot, 310 p., 160 F.
(2) *Trente ans de captivité chez les Indiens Ojibwa*, récit de John Tanner, présenté par Pierrette Désy. Payot, 312 p., 110 F.
(3) *Histoire des Apaches, la fantastique épopée du peuple de Géronimo*, de Jean-Louis Rieupeyrout. Albin Michel. 382 p., 150 F.
(4) *Les Mémoires de Géronimo*, Coll. Voix, éd. La Découverte, 75 F.
(5) Ed. Le Mail, diffusion Payot, 96 F et 110 F.
(6) Les deux premiers titres sont publiés chez Rivages/noir et le troisième dans la « Série noire », Gallimard. *Là où dansent les morts* a été récompensé par le Grand Prix de littérature policière 1987, catégorie « Etranger ».
(7) *La route de Silverado, en Californie au temps des chercheurs d'or*, de Robert-Louis Stevenson. Edition établie et présentée par Michel Le Bris, traduit de l'anglais par Robert Pépin, éditions Phébus, coll. « Ailleurs », 510 p., 118 F.

Un amour mexicain

LA SOLDADERA, d'Alain Dugrand et Anne Vallaeys, Lattès, 310 p., 89 F.

DU sexe (un peu), de l'histoire (beaucoup), de l'exotisme (à la folie), le roman de Dugrand et Vallaeys contient tous les ingrédients qui font habituellement les best-sellers. Il suffit aux auteurs de lancer une petite institutrice française dans la fournaise mexicaine, à l'époque de la dictature de Porfirio Diaz, pour capter l'ambiance d'une période historique majeure : d'un côté la naissance de l'industrie et la mise en place d'une économie moderne, et de l'autre, la montée de la révolution sociale.

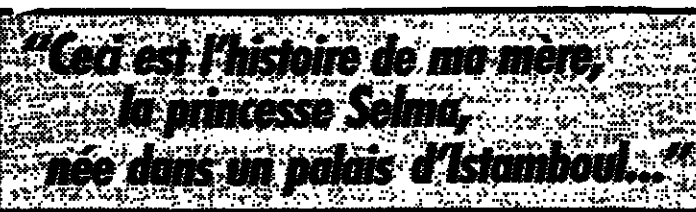
Le voyage de New-York à Mexico, en train, vu par les yeux d'une jeune bourgeoise ingénue, montre comment en Amérique, à la fin du dix neuvième siècle, l'histoire et la géographie sont imbriquées. Les différentes strates du passé coexistent. On peut aller de la cité cosmopolite à l'Amérique précolombienne, en passant par les féodalités agricoles et minières.

Emma Verdier découvre Mexico, gros bourg provincial enchâssé dans les ruines aztèques. Elle se laisse prendre en main par la forte colonie française, où dominent les Barcelonnettes. Cela vaut aux lecteurs un luxe de détails sur les descendants de ceux qui, venus de la vallée de l'Ubaye, ont constitué une diaspora singulière et efficace. Anne Vallaeys et Alain Dugrand leur avaient d'ailleurs consacré deux premiers romans, publiés sous le titre générique *les Barcelonnettes*.

Le train New-York-Mexico, le magasin des Sept Portes et les jardins de Chapultepec, les mines de Rio Branco, ces changements de décor ponctuent l'éducation sentimentale et politique d'Emma. Car la timide « petite institutrice » va mourir en pasionaria...

Le lecteur sera surpris par ce livre qui commence en Maurice Denuzière et qui finit en Jules Vallès. C'est là son charme.

J. M.

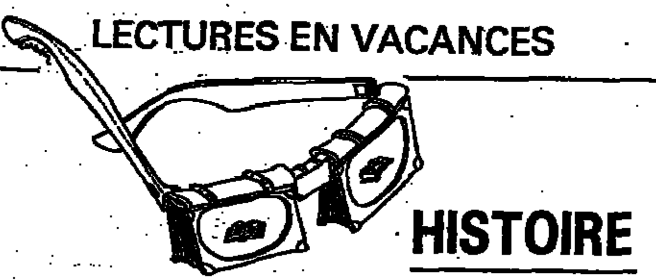












HISTOIRE

La seconde vie de Sénanque

ÉCRITS DE SÉNANQUE d'Emmanuel Muheim, préface de Georges Duby, Albin Michel, 132 p., 55 F.

AVEC Silvacane et le Thoronet, Sénanque est l'une des trois abbayes cisterciennes de la Provence. Admirablement située, au creux d'un petit vallon, à l'entrée du plateau de Vaucluse, Sénanque a vu partir ses derniers moines en 1969. Restaurée et rendue à son ancienne et austère beauté, l'abbaye a néanmoins perdu, après ce départ, la destination et le sens que ses bâtisseurs, aux douzième et treizième siècles, lui avaient donnés.

Emmanuel Muheim a été le promoteur de la seconde vie de l'abbaye de Sénanque. Grâce à l'industriel Paul Berliet, il en a fait, depuis maintenant dix-huit ans, un lieu d'activités culturelles et artistiques, un centre de rencontres spirituelles qui associent les grands courants religieux et leurs préoccupations communes.

Une « parole secrète »

Plus active, du moins en apparence, plus « visible » que la première, cette seconde vie de Sénanque a permis à de nombreux visiteurs — douze mille par an actuellement — de connaître cette architecture où sont *« perceptibles »*, ainsi que l'écrit Georges Duby, cité par E. Muheim, *« les ordonnances de l'univers et les attributs de Dieu »*.

« A vivre chaque jour à Sénanque sous l'autorité d'une architecture aussi rigoureuse, on ne peut qu'obéir à une parole, même secrète. Ou capituler. » Au moment de quitter lui aussi l'abbaye, Emmanuel Muheim a voulu raconter, non pas l'histoire de Sénanque, ni la sienne, mais l'intime relation d'un lieu et d'une attention vivante, toujours restée en éveil : il a voulu témoigner d'une ouverture de la sensibilité à la lumière, aux pierres, aux jours... Pour cela, il a d'abord laissé parler le lieu, donnant sa voix de poète à cette *« parole secrète »*.

P. Ke.

● Signalons, chez le même éditeur, un ouvrage consacré à un autre très haut lieu du christianisme médiéval en Occident, Vézelay. En 1968, Maurice Druon composa le texte d'un spectacle nocturne destiné à célébrer la Colline éternelle. La réédition de cette célébration est accompagnée de nombreuses photographies en noir et blanc et d'une anthologie de textes historiques, artistiques et religieux sur Vézelay. (*Vézelay, colline éternelle*, de Maurice Druon, anthologie de Jacques Suffel, Albin Michel, 190 p., 120 F).

Les derniers mystères de Paris

RUE DES MALÉFICES, de Jacques Yonnet, avec des photographies de Robert Doisneau, Phébus, 345 p., 129 F.
LA PLACE DAUPHINE ET L'ILE DE LA CITÉ, de Jacques de Brunhoff, délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, La Manufacture, 220 p., 250 F.
VILLE LUMIÈRE, d'Eugène Dabit, textes réunis et présentés par Pierre-Edmond Robert, Le Dilettante, 11, rue Barrault, 75013 Paris, 85 p., 65 F.

LES derniers mystères de Paris sont inconnus de la plupart des Parisiens et invisibles aux touristes. Jacques Yonnet (1915-1974) consacra treize années de sa vie — de 1941 à 1954 — à les appréhender, et il devint ainsi, un peu malgré lui, l'ethnographe des clochards, chiffonniers, bistrotiers et autres traînards de la nuit qui constituaient, à ses yeux, le vrai peuple de la capitale.

Enchantements de Paris, publié en 1954 chez Denoël, enthousiasma Raymond Queneau, Jacques Audiberti, Paul Fort, Jacques Prévert. Ce livre est réédité aujourd'hui, augmenté d'un chapitre, sous un titre, *Rue des Maléfices*, plus conforme aux vœux de l'auteur.

« Une ville est femme, avec ses désirs et ses répulsions, ses élans et ses renoncements, ses pudeurs — ses pudeurs surtout », estimait ce témoin actif, à la culture étonnante. Aimer Paris, disait-il, c'est *« se pétrir de grisaille, faire corps avec l'ombre indécise et fade des angles morts, s'intégrer à la foule moite qui jaillit ou qui suinte, aux mêmes heures, des métros, des gares, des cinémas ou des églises, être aussi bien le frère silencieux et distant du promeneur esseulé, du rêveur à la solitude ombrageuse, de l'illuminé, du mendiant, du pochard même »*.

Parmi les quelque soixante villages qui constituent Paris, Jacques Yonnet manifestait une certaine préférence pour celui qui s'étend de la place Monge à la rue Mouffetard. Il s'y sentait bien, en fraternité avec les marginaux qui y survivaient, grâce à mille petits métiers aujourd'hui disparus. Son ami Danse-Toujours, un truand qui finira guillotiné, lui avait expliqué que, s'il y a autant de bistrots dans Paris, c'est parce que les gens ont besoin de se rencontrer, de se rassembler et surtout de se rassurer. Ils boivent pour dilapider le temps qui pèse sur leurs épaules.

Rue des Maléfices est aussi un document précieux sur la vie quotidienne dans la capitale au temps des années noires de l'Occupation. L'auteur, s'il stigmatise *« les ignares délateurs à 10 francs la ligne »*, y décrit surtout la misère au jour le jour. Jacques Yonnet, que ses amis traitaient de *« négateur »*, entrera dans la Résistance en 1943, non par *« accès de tricolorite à retardement »* mais pour cacher un parachutiste anglais.



DOISNEAU/RAPHO

L'une de ces petites scènes de la rue parisienne qu'affectionne Robert Doisneau

« Il y a du Villon dans l'air »

Une mission à Londres en février-mars 1944 et un voyage à Berlin en 1948 seront les seules évasions que l'auteur s'accordera durant toutes ces années passées à fouiller les moindres recoins de la capitale. Les nuits où *« il y a du Villon dans l'air »*, Jacques Yonnet apprenait auprès de Bohémiens à pêcher la mélancolie sur les rives de la Seine.

La place Dauphine lui apparaissait comme une oasis de calme, et il aurait certainement apprécié l'ouvrage que Jacques de Brunhoff a consacré à cet endroit ombragé et presque provincial. De sa construction, à l'instigation d'Henri IV, aux travaux effectués dans la seconde moitié du siècle dernier, cet auteur relate tous les événements qui eurent pour cadre la place Dauphine et l'île de la Cité.

Eugène Dabit (1898-1936), autre piéton de Paris, préférait, lui, arpenter les berges du canal Saint-Martin, où ses parents tinrent, de 1923 à 1943, l'Hôtel du Nord, qui lui inspira le roman du même nom (1). L'écrivain avait conçu le projet, en 1935, de réunir, en un volume intitulé *Ville Lumière*, ses reportages, récits et contes publiés dans la presse. Pierre-Edmond Robert, auteur par ailleurs d'un remarquable essai sur Dabit (2), a retrouvé et réuni ces textes, et il nous les propose aux éditions Le Dilettante.

Les petits tableaux parisiens de Dabit se lisent comme se regardent les photos de Doisneau qui illustrent si bien le livre de Jacques Yonnet, et le cœur se serre lorsque le romancier d'*Hôtel du Nord* évoque, sans complaisance aucune, les voyageurs du métro dont les vêtements, comme les visages, sont usés et chiffonnés. *« Les vieux*, note Dabit, *s'ils ne veulent pas crever, ne doivent pas rêver au passé. »*

Mort à Sébastopol, le 21 août 1936, d'une maladie restée inexpliquée, alors que, avec un groupe d'écrivains, il accompagnait André Gide en URSS, Eugène Dabit bénéficie d'une gloire en trompe-l'œil, puisqu'on lui attribue la fameuse réplique lancée par Arletty à Louis Jouvet : *« Atmosphère, atmosphère, est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ? »*, dont l'auteur est en fait Henri Jeanson, dialoguiste du film de Marcel Carné. Mais de cela Dabit aurait sans doute souri, lui qui, le 17 mars 1932, notait dans son *Journal intime* (3) : *« De leur passage, les hommes pauvres laissent si peu de signes. »*

PIERRE DRACHLINE.

(1) Denoël, 1929 ; premier Prix populiste en 1931. Réédité en 1977, chez le même éditeur.

(2) *D'un Hôtel du Nord l'autre*, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'université Paris-VII, 1986.

(3) Gallimard, 1939.

Versailles, miroir et prison

VERSAILLES, PASSIONS ET POLITIQUE, de Joseph Barry, traduit de l'américain par Josée Kamou, Le Seuil, 410 p., 130 F.

PRENDRE le château de Versailles pour un personnage dont on écrit la biographie n'est pas en soi une idée nouvelle. Le palais de Louis XIV fait partie de ces lieux à ce point chargés d'histoire et de légende qu'ils s'inscrivent naturellement dans la galerie de portraits de nos gloires nationales.

En apparence, le livre de Joseph Barry *Versailles, passions et politique* ne s'écarte pas de la « petite histoire » : on commence par l'accouchement de Marie de Médicis, qui donne le jour le 27 septembre 1601 au futur Louis XIII, et l'on achève avec les journées d'octobre 1789, lorsque Louis XVI et sa famille quittent définitivement la demeure royale pour rentrer sous bonne garde à Paris.

Entre-temps, nous aurons eu droit à des scènes d'alcôve, à des intrigues politiques, à des défilés de personnages importants ou pittoresques, à des portraits en pied, à des miniatures légères, à des faits avérés et à des racontars, le tout écrit sur le ton le plus plaisant.

Mais Joseph Barry ne se contente pas de promener agréablement ses lecteurs dans les grandes allées et dans les recoins obscurs de l'histoire. Ce journaliste américain, débarqué en France en 1944 avec l'armée de son pays et qui a oublié depuis le chemin du retour, est d'abord un amoureux ; entendez qu'il ne se contente pas de conter fleurette à Versailles, mais qu'en vrai malade de passion il veut tout : tout savoir, tout comprendre, tout éclairer.

Pour se faire discrète, sa bibliographie n'en est pas moins impressionnante : Mémoires, biographies, correspondances, archives diplomatiques, synthèses historiques, journaux, traités d'architecture, littérature romanesque, libelles, théâtre, il semble avoir tout lu sur nos Louis XIII à XVI et sur leur temps. Il sait voir avec le regard fielleux de Saint-Simon aussi bien qu'avec les yeux plus indulgents de la princesse Palatine ; mais il sait également utiliser les travaux de nos historiens « quantitatifs » sur les variations des cours du blé ou sur le contenu des testaments.

Cette curiosité polymorphe et boulimique se conjugue avec un sens très sûr de la mise en scène : Barry monte des séquences très courtes qui s'imbriquent parfaitement, s'éclairent, se répondent, se nouent en des trames dramatiques ou en des intrigues mélo-comiques. Peu à peu, de scènes légères ou drolatiques en épisodes plus tendus ou plus graves, on sent se former un thème qui, à la manière d'un orage, va gronder puis éclater : Versailles, temple du Roi-Dieu, symbole de la toute-puissance monarchique, miroir ruineux et narcissique d'une aristocratie ivre d'elle-même, est en même temps la prison qui lui masque les bouleversements affectant tout le reste de la société. L'emblème de la gloire royale est aussi celui de sa déréliction.

Ce divorce pourrait prendre des couleurs shakespeariennes ; chez Joseph Barry, on préfère la demi-teinte du théâtre français, l'humour, la finesse malicieuse, l'intelligence généreuse, le mélange dosé du sentiment et de la raison critique. Les vérités les plus fortes n'ont nul besoin qu'on les hurle.

PIERRE LEPAPE.

JEUNESSE

Ils seront sages comme des images...

Les collections de littérature de l'été commencent à trois ans

LES livres pour les jeunes ne sont pas forcément des livres d'images, et il n'est pas obligatoire d'entrelarder un texte d'illustrations pour mieux faire passer l'opération de la lecture.

Faire lire de la littérature inédite, et sans illustrations, c'est l'expérience passionnante que tentent chez Gallimard (tiens ! l'épithète « jeunesse » a disparu...) Pierre Marchand et Geneviève Brisac, directrice de la collection « Page blanche », avec des romans français et étrangers pour les adolescents. Les six premiers volumes viennent de paraître, facilement reconnaissables à leur élégance : le format *haut et mince* (11 × 20,5 cm), leurs couvertures merveilleusement rêveuses, toutes illustrées par Yan Nascimbene, un artiste italien qui devrait bientôt être célèbre et dont les aquarelles vous incitent à entrer dans le livre.

Trois romans français : les affres et les espoirs de l'élève d'une école de journalisme avant d'entrer dans la carrière (*J'ai horreur des contacts humains*, de Claire Devarrieux) ; les premiers émois de Sylvain, un fils de prof de dix ans, qui proclame « *je n'ai pas peur des filles* » (*Trois minutes de soleil en plus*, de Chris Donner) ; l'histoire terrible et fantastique – mais tirée d'un fait divers réel – d'un enfant « boat-people » embarqué sur une jonque et que le capitaine, « *l'Ogre-Capitaine* », décida de manger quand les vivres vinrent à manquer (*l'Ogre-Capitaine*, d'Elisabeth D.).

Trois romans étrangers : un livre d'aventures sur le thème de la liberté, dont les personnages sont un couple d'automates, un père souris et son fils indéfiniment liés l'un à l'autre jusqu'à ce que leur dispositif se dérègle et les projette dans un monde inconnu (*l'Automate et son fils*, de Russel Hoban) ; les années de guerre, les années d'enfance d'une petite Hongroise de Transylvanie et la vie quotidienne d'une famille juive jusqu'à Auschwitz (*Sur la tête de la chèvre*, d'Aranka Siegal) ; une belle histoire de mer (donc, tout à fait de circonstance) et de navire englouti avec une super grand-mère (*les Yeux de l'Amaryllis*, de Natalie Babbitt). L'auteur, une Américaine de l'Ohio, sait inventer des contes et légendes de notre temps pleins d'humour et de mystère (voir aussi chez « Castor Poche »).

Mais pourquoi, diable, avoir pris comme slogan publicitaire « *interdit aux moins de douze ans* » ? Il n'est donc plus interdit d'interdire ?...

Collection pour les adolescents, « *Page blanche* » s'adresse à un public d'amateurs de roman, de style et d'histoires (imaginées ou non). Les parents pourront faucher les livres à leurs enfants. Natalie Babbitt, par exemple, mérite d'être lue par tous les publics.

● **Collection « Page blanche », Gallimard, 80 à 336 p., 44 à 68 F.**

∴

En sept ans, les « Castor Poche » se sont fait une belle place (ils atteindront 200 titres à la fin de l'année). Plus de 900 000 exemplaires vendus pour l'exercice 1986-1987 ; pas loin de la moitié des titres publiés ont dépassé les 20 000 exemplaires, le champion étant *Jonathan Livingston le goéland* avec un quart de million d'exemplaires vendus ! François Foucher et Martine Lang ont voulu donner une collection de « vrais romans » pour des jeunes d'âges différents – de sept à... soixante-dix-sept ans, – avec une ouverture d'esprit et un bon goût dignes d'éloges. Ils privilégient le thème (civilisations et cultures, rapports familiaux, problèmes de société, etc.) en insistant sur les modes de vie des pays les plus divers et sur la nature, milieu hostile ou terre nourricière.

On recommandera les auteurs reconnus comme Andrée Chedid l'Egyptienne (*l'Autre, le Sixième Jour, le Survivant*), le Soviétique de Sibérie Victor Astafiev (*Un enfant de Sibérie, Perdu dans la taïga, le Cheval à la crinière rouge* – à paraître le 16 juillet), l'Américain Malcolm J. Bosse (*Ganesh, les 79 carrés*, à propos de la crise de l'adolescence), Betsy Byars (*Comme à la télé, Balles de flipper*) ou Natalie Babbitt encore (*Des histoires de diable, la Source enchantée*). Mais aussi Anne Pierjean (*Paul et Louise, le Temps de Julie*), Jean Fritz (*Je suis née en Chine*). Et aussi, parmi les derniers parus, *Enfant de la samba* de Miriam Cohen à propos du carnaval de Rio, *l'Odeur de la mer* de Philippe Barbeau, sur onze copains qui détestent l'école. Ou bien encore *le Train d'El-Kantara* de Jacques Delval, qui s'est inspiré du temps où, appelé en Algérie pour y faire la guerre, il découvre un pays inconnu. De bons livres pour tous les goûts.

● **« Castor Poche » (Junior ou Senior). Format 11 × 16,5 cm. Ed. Castor Poche Flammarion. De 12 à 33 F.**

∴

Avec l'arrivée du nouveau directeur du secteur jeunesse, Bertil Hessel, trente-huit ans, qui, assisté de Frédérique de Buron et de Françoise Lanzmann, vient de lancer dans les librairies et les grandes surfaces quarante titres (!) d'un coup, Hachette attaque.

Soit 800 000 exemplaires répartis en quatre collections couvrant tous les âges à partir de trois ans... Pour décrire cette offensive d'envergure et de prospective pour la fidélisation des lecteurs potentiels, l'éditeur insiste sur sa « *volonté de construire une véritable machine de guerre pour développer l'appétit de lecture des jeunes* ».

Ils devraient avoir faim de ces volumes illustrés et bon marché, très divers, joliment présentés, conçus pour tous les goûts. Notons dans la collection « Cadou » *le Petit Dragon aux yeux rouges* d'Astrid Lindgren – paru chez Duculot l'an dernier – mon préféré, *le Roi extraordinaire* de Florence Desmazures pour ceux qui ont de la tendresse pour les rhinocéros ; *Un dîner chez Gustave* d'Yvette Barbetti (paru chez Grasset il y a dix ans) ; ou bien les tendres « Bisounours » pour ceux qui les aiment. Dans la collection « Copain », signalons la série de *Mademoiselle Biscuit* (*la Maison sous le lierre, les Œufs de l'oie*) traduite de l'anglais, et *l'Eléphant fidèle* de Rudyard Kipling, superbement illustré par Isabelle Bonhomme. La collection « Clip », avec quelques dessins noir et blanc, rappelle Le Livre de poche « Jeunesse », notamment Oscar Wilde, *le Crime de lord Arthur Savile*, Henriette Bichonnier, Astrid Lindgren, etc., tandis que les « Clubs » jouent l'« Harlequin des petits », avec Juliette Benzoni par exemple, mais aussi le romantisme avec *l'Amour baobab* d'Yves Pinguilly (Prix du livre romantique du Festival de Cabourg) et avec le joli petit roman d'Ursula Le Guin (paru à Actes Sud), *Loin, très loin de tout...*

Le Livre de poche « Jeunesse » a fait des petits. A chacun de choisir, selon ses besoins, dans la nouvelle génération.

● **« Cadou », pour les 3-6 ans ; « Copain », pour les 6-9 ans ; « Clip », pour les 9-13 ans ; « Club », pour les plus de 13 ans. – Prix : entre 17 et 24 francs.**

∴

En créant « Arc-en-Poche » chez Nathan, il y a une dizaine d'années, Isabelle Jan avait ouvert une nouvelle époque du livre de poche pour la jeunesse. La collection, qui va atteindre son deux centième titre, continue, très lisible à partir de sept-huit ans, avec la terrible bande des « Superchats », des inédits de Paul Fournel – par ailleurs membre de l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle) et directeur des éditions Ramsay – et avec l'excellente série des « Moumine », de la Finlandaise Tove Jansson : *Moumine le Troll, l'Eté dramatique de Moumine* (parus en édition reliée dans la Bibliothèque internationale Nathan).

A signaler d'autres titres de la série des Moumine en Livre de poche « Jeunesse » : *Une comète au pays de Moumine*, le premier, écrit pendant la guerre dans une Finlande isolée ; *les Mémoires de papa Moumine ; Papa Moumine et la mer...*

● **Collection « Arc-en-Poche », Nathan. De 15 à 28 F (7 à 13 ans).**

∴

« Points virgule ». La réussite de la collection que dirige Nicole Vimard avec Edmond Blanc et Claude Duneton est telle qu'on n'a pas encore pu la copier. Conçue à l'origine comme une collection pour adolescents, « Points virgule » joue avec la langue d'une *façon parfois dérangeante, toujours* passionnante, en n'hésitant pas à mettre par écrit la langue orale, avec une pointe de psy traitée avec dérision, un humour pas forcément de bon goût, une prédilection pour les sujets « difficiles » parfois même un peu scabreux, *une mise en évidence provocante* de la faute grammaticale et d'un langage déstructuré.

Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué, de Howard Buten. *Manuel à l'usage des enfants qui ont des parents difficiles. Le Livre d'étoile*, de Gil Ben Aych ; *le Gône de Chaâba*, de Azoug Begag, pourront choquer certains adultes, ils n'en deviendront pas moins des classiques. Mais attention ! A chacun selon ses besoins. « *J'hésite de plus en plus à conseiller la lecture de ces romans à des « moins de quinze ans »*, écrit un professeur. *Il me semble que ce serait du gâchis, car pour être pleinement appréciés, ils requièrent, je crois, une lecture critique. La jeunesse, je ne sais pas si elle y trouve son compte. Mais la littérature, absolument. C'est d'abord et avant tout une prise de parole exigeante, encombrante, envahissante, au point d'oblitérer toute autre forme d'écriture...* »

● **Collection « Points virgule », Seuil, 53 volumes parus, de 20 à 35 F. A partir de l'âge où on a envie de les lire.**

∴

Si les idées vous manquent devant la masse de la production de livres pour la jeunesse – dont les meilleurs titres, hélas !, ne sont pas toujours disponibles chez l'éditeur, signalons encore pêle-mêle, mais par ordre d'âge, quelques excellentes collections de lecture :

● Collection « Folio Cadet » chez Gallimard : *Je t'écris* de Geva Caban et Dominique Zehrfuss et *la Colère de M. Dubois* de Claude Ponti (à partir de sept ans).

● Collection « Grands caractères », aux éditions du Chardon bleu : *le Dragon enrhumé* de E. Arnold Littrel ; un dragon malade qui crache le feu n'importe où.

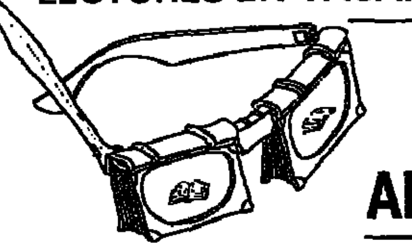
● Collection « Tire-lire poche » chez Magnard : *Elodie de la Valodie* de Thérèse Roche ; une petite fille quitte le quatorzième arrondissement pour la Creuse.

● Collection « Aux quatre coins du temps » chez Bordas : *Jitka* du Tchèque Jan Prochazka ; *les Romans de Jonathan* du Hollandais Guus Kuijer, l'auteur de *Les bonbons sont faits pour être mangés.*

● Collection « Neuf en Poche » à l'Ecole des loisirs : *Bon voyage Dragane !* de Jacques Delzongle ; un voyage vers la Serbie et le Monténégro (à partir de dix ans).

● Et aussi tout Rudyard Kipling, dans une traduction nouvelle et annotée chez Presses-Pocket et, chez un petit éditeur rouennais, *le Roi Mathias sur une île déserte* de Janusz Korczak (Edition Atelier cauchois, 71-73, rue Cauchoise, 76000 Rouen. Prix : 39 F). Du superbe Korczak pour tous les âges.

N.Z.

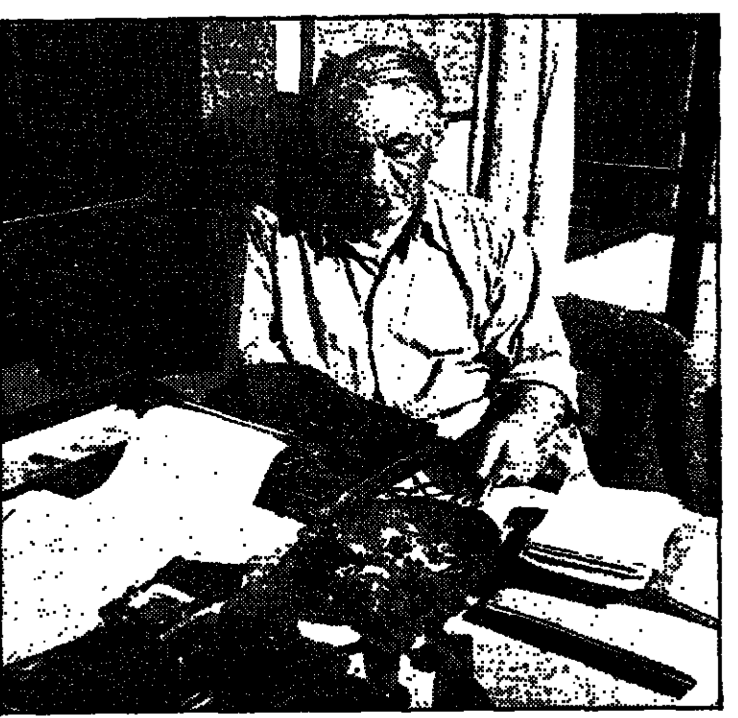


ANNIVERSAIRE

Lire ou relire Blaise Cendrars pour rêver de grand Nord, de Sud profond ou d'extrême Est. Né il y a cent ans, le 1er septembre 1887, mort le 20 janvier 1961, le plus voyageur des écrivains pensait que « le seul fait d'exister est un véritable bonheur ».

Le fulgurant Cendrars

PARIS est gris. Un ciel de sépulture pèse sur la ville. Ce jour de juin a mauvaise mine. Sous le périphérique, le vacarme est incessant. C'est là, chemin du Nord, 20e division du cimetière des Batignolles, que Paul Verlaine repose. Plus loin, 7e division, juste après le premier rond-point, avenue transversale, est enterré celui qui rêvait de cette épitaphe : *« Là-bas gît Blaise Cendrars par latitude zéro, longitude ouest (...), dans le ventre d'un cachalot, dans un grand cuveau d'indigo. »* Un chat blanc et noir s'abrite sous une voiture ; au pied d'une jardinière en matière plastique, un homme se recueille. Il regarde l'inscription : *« Blaise Cendrars, 1887-1961 »*, sur laquelle avance péniblement une coccinelle. Il est tôt. Il fait frisquet ; humide. *« Toute une vie d'incandescence pour en arriver là »*, murmure l'homme. Il se présente. Il est chauffeur de taxi. *« Je viens souvent*, ajoute-t-il ; *je ne l'ai pas connu, mais, en sillonnant Paris, je cours le monde avec lui : dans la boîte à gants de ma voiture, j'ai toujours un de ses livres. »*



DOISNEAU/RAPHO

Blaise Cendrars en 1947, vu par Robert Doisneau.

Chez Cendrars, le pompiste décrit est celui qui tient l'ultime poste d'essence au seuil de la forêt vierge. Le millionnaire décavé édifie un casino à Port-Déception et s'entoure d'automates et de chats empaillés. Le jeune sacristain est de Santiago-du-Chili ; il fait des miracles. L'égoutier dégote le souterrain qui conduit à la chambre forte de la banque d'Angleterre. Le petit berger helvète devient roi des chercheurs d'or ; son exemple, paraît-il, incita Joseph Staline à ordonner des fouilles du sol sibérien pour y trouver des filons. En Amazonie, un solitaire se prosterne devant une relique : c'est un bout de dentelle volé à un sous-vêtement de Sarah Bernhardt. Le souteneur Garnero est laissé pour mort au combat ; on le rencontre des années plus tard : il livre de la sciure, quartier des Batignolles.

Le séminariste est moscovite. Quand il se bat pour la France, il s'installe dans un clocher et tue allègrement tout ennemi qui pointe son casque, grâce à un dispositif des plus ingénieux. Le juif polonais se nomme Rogovine. Il troque de la pacotille contre des antiquités, des gramophones, des plats en argent repoussé, des bijoux. A Londres, le jeune clown inconnu s'appelle déjà Charlie Chaplin ; le manieur émérite de diabolo répond au nom de Simon Kra : plus tard, il éditera les surréalistes. Bref, Blaise Cendrars a rendu inoubliables tous ceux qu'il a rencontrés, le destin les eût-il précipités dans la misère. La célébrité n'a pas inspiré le prodigieux opéra dont il fut le maître d'œuvre, car l'immense symphonie qui l'habita n'a jamais été inattentive à la menue musique de chacun, à condition que ce « chacun » soit digne d'intérêt à ses yeux. Les plus petits détails, les signes à peine ébauchés, ne contiennent-ils pas beaucoup pour qui sait voir ? Qu'aurait-il dit, en cette fin de matinée de juin, de l'anonyme ferveur et de la fidélité de l'homme penché sur sa tombe ?

Un coup de vent balaie la coccinelle. Elle se retrouve dans la boue ; sur le dos. *« Le seul fait d'exister est un véritable bonheur. C'était la devise de Blaise Cendrars. Une de ses devises... »* Sur ces paroles, le chauffeur de taxi a pris congé. Il a remis la coccinelle en état de marche.

*
* *

Combien sont-ils à aimer Cendrars, qui n'appartint à aucune école et ne cultiva pas les fleurs de serre de la république des lettres et des universités ? *« Assez de métaphores, l'étymologie des mots en contient bien assez »*, dit à peu près Borgès. Cette juste constatation vaut, de même, pour les noms propres. De prononcer simplement « Blaise Cendrars » suffit à des hommes et des femmes d'à présent pour rêver de grand Nord, de Sud profond, d'Orient, d'extrême Est (selon la recommandation de Mark Twain) et, pourquoi pas ? de *« Terra incognita »*. Les *« en marge »*, les désaxés, les assassins, les sauvages, les banquiers de Wall Street, les financiers leurrés, les mythomanes qui se feraient tuer pour prouver qu'ils ne mentent pas, les Montparnos en mal d'alcool – fût-il à brûler, – les bons types, les gitans du Kremlin-Bicêtre, d'extravagantes baronnes, les Hottentots, les forts en gueule, les épaves de la Bowery, les caïds, les errants de grands chemins, les gens simples qui ne sont pas n'importe qui, les hallucinés en tout genre, les contrebandiers... sont les familiers de ce barbare qui est pourtant un civilisé de vieille souche. Et, çà et là, des livres fulgurants, tapés d'un seul doigt de sa main amie sur une machine à écrire, tandis que les cendres chaudes de son mégot trouent son chandail de marin : *Moravagine, Dan Yack, Rhum, Bourlinguer*, et les plus beaux d'entre tous, peut-être : *l'Homme foudroyé, la Main coupée*, où il raconte la guerre 14-18 et comment, à la ferme Navarin, en Champagne, il perdit son avant-bras droit. Que de lyrisme ! Que de grandes orgues ! Que d'inventions ! Que de scories, bien sûr, quand la hâte débonde...

« Ecrire, c'est brûler vif, mais c'est aussi ressusciter », lançait-il. Est-ce pour cela que ancré au cœur même de la vie, au dire d'Henry Miller, Cendrars, même mort, *« créé un silence assourdissant »* ? Il est *« l'Homère du Transsibérien »*, s'exclamait Dos Passos. Cendrars mettait le hasard dans sa poche. Il jonglait avec la mappemonde et transportait l'aventure avec lui. Son style éclaboussait. Il pouvait aussi bien découvrir *« une recette de confiture due à Nostradamus »* que le pire des voyous dans une maison bourgeoise des bords de Seine. Et toujours la même allégresse plénière sur fond d'irrémédiable désespoir. Les grands de sa race n'ignorent pas la lucidité.

*
* *

« J'écris dans la mesure où je n'existe pas », remarquait douloureusement Henri Calet. *« On a autre chose à faire dans la vie que d'écrire des livres »*, notait, avant lui, Blaise Cendrars. Par bonheur, ces « autres choses » lui ont laissé le temps de transcrire (un peu) ce qu'il avait vu et pigé aux quatre coins du monde. Mais que l'on regrette que la profusion de saltimbanques, d'habilleurs de vide, de forcenés des estrades, d'escrocs à bonne conscience, qui encombrent les rayons des librairies aujourd'hui, avec leurs ragots de boudoir et leur prétention à donner des leçons en tout, ne fassent pas, eux, « autre chose » ! Assurément, le conseil de Cendrars n'a pas été retenu par tous.

LOUIS NUCERA.

Célébrations

A l'occasion du centenaire, plusieurs colloques se tiendront cet été : « Blaise Cendrars and/in England », à l'université de Lancaster du 28 au 30 juin ; hommage à Blaise Cendrars par F. J. Temple, le 5 juillet, suivi d'un spectacle du théâtre de l'Athanor (*Du cœur du monde au cœur de Blaise*), à la Maison des arts de Bédarieux, dans l'Hérault : *« Modernités de Blaise Cendrars »*, au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle du 20 au 30 juillet (1) ; et un « Colloque du centenaire », à Neuchâtel et Berne les 31 août et 1er septembre (2).

Par ailleurs, le Centre Pompidou organise une exposition sur le thème « Trente-Trois visages de Blaise Cendrars » du 9 septembre au 14 octobre.

La Bibliothèque nationale suisse de Berne ouvrira, elle aussi, une exposition : « Blaise Cendrars : trois points forts d'une vie et d'une œuvre », à partir du 1er septembre (exposition reprise au Centre culturel suisse de Paris, à partir du 15 novembre).

Au Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, on pourra voir, en octobre, le spectacle intitulé *Du cœur du monde au cœur de Blaise*. Enfin, la Blaise Cendrars International Society propose un voyage à travers l'URSS par le Transsibérien du 1er au 17 août (3).

(1) S'adresser à Claude Leroy, institut de français, université Paris-X, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre.

(2) S'adresser à Pierre-Olivier Waltzer, Centre d'études Blaise-Cendrars, université de Berne, 5, Hallerstrasse, CH 3012 Berne.

(3) S'adresser à la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme, 2, rue de la Paix, 75002 Paris.

Publications

- *Du monde entier au cœur du monde*, Poèmes (Denoël, 268 p., 98 F.).
- *Aujourd'hui* (1917-1929), suivi de *Essais et réflexions* (1910-1916), présentation par Miriam Cendrars. Plusieurs des textes rassemblés dans le volume sont inédits. (Denoël, 242 p., 110 F.).
- *La Vie dangereuse*, cinq récits mêlant souvenirs, enquêtes, réflexions. Ce livre a paru pour la première fois en 1938 (Grasset, « Les cahiers Rouges », 282 p., 46 F.).
- *Partir* (Editions Hugues Richard, CH-2316 Les Ponts-de-Martel, Suisse, 74 p.).
- Les éditions Denoël remettent en vente les huit volumes des *Œuvres complètes* de Cendrars.

∴

- *Pour saluer Cendrars*, de Jérôme Camilly. Un court (mais beau) texte de célébration avec les somptueuses *photos de Robert* Doisneau (Actes Sud, 112 p., 79 F.).
- *Dix-neuf poèmes élastiques de Blaise Cendrars*, de Jean-Pierre Goldenstein (Méridien/Klincksieck, 190 p., 110 F.).

Quand Blaise assassinait Freddy

A quatre-vingt-trois ans, Nino Frank fait toujours profession de paresse. Aussi interrompt-il volontiers sa traduction en cours de *Il porto dell'amore (le Port de l'amour)*, un roman de l'écrivain italien Comisso qui fut son ami, pour évoquer de sa belle voix de fumeur son amitié avec Blaise Cendrars.

« J'ai rencontré Blaise Cendrars pour la première fois en 1926, se souvient-il, *grâce à Henry Poulaille qui s'occupait alors des relations avec la presse chez Grasset. J'espérais avoir une interview pour* les Nouvelles littéraires. *Poulaille m'a obtenu un rendez-vous au café Le Wepler, place Clichy. Cendrars revenait d'un séjour au Brésil où il s'était un peu conquis lui-même. Il y avait côtoyé des gens fortunés et on lui avait même offert une île en témoignage d'admiration. Il m'a fait l'effet d'une espèce de nouveau riche qui se serait installé dans la peau de Blaise Cendrars, car, jusqu'à ce voyage en Amérique du Sud, deux personnages coexistaient en lui : l'un s'appelait Freddy Sauser et était un jeune poète ; l'autre voulait devenir Blaise Cendrars. Celui-ci, pour exister vraiment, devait assassiner le premier. Sauser/Cendrars correspondait parfaitement à la formule magique de Nerval : Je suis l'autre. Tout le problème pour Blaise Cendrars était d'arriver à vivre la vie de son imagination. »*

L'interview tourna court, car Blaise Cendrars, grand seigneur, proposa au jeune journaliste de travailler pour lui.

« Il voulait, dit en riant Nino Frank, *que je fasse des recherches à la Bibliothèque nationale sur John-Paul Jones, un amiral américain du début du siècle dernier qui avait commencé sa carrière de marin comme pirate. Blaise m'a immédiatement donné mille francs d'avance et j'ai vécu un an grâce à ce travail. Cendrars était un maniaque de la documentation, mais il arrivait que celle-ci l'étouffe. Bien sûr, il n'a jamais écrit le livre, tout juste une préface. »*

Un dîner orageux

Comme toute amitié véritable, celle qui liait les deux hommes fut souvent orageuse. Le poète des *Pâques à New-York* n'appréciait pas, en particulier, l'attirance de Nino Frank pour le surréalisme. Mais les deux compères se retrouvaient bien vite, surtout si l'un des deux pensait avoir trouvé un mécène. C'est ainsi que Nino Frank crut bien faire en proposant que Blaise Cendrars devienne le directeur de la revue *Bifur*.

« En fait, précise-t-il, *c'est Ribemont-Dessaignes qui avait déniché un commanditaire. Pierre Lévy, que nous croyions très riche. Nous l'avons malheureusement vite ruiné, car il était plus snob que riche. Ribemont-Dessaignes devait être rédacteur en chef : moi, secrétaire de rédaction ; et Blaise Cendrars, directeur. On a donc organisé un dîner chez Pierre Lévy pour présenter Blaise à notre commanditaire. Pierre Lévy et sa femme eurent le tort d'être béats d'admiration devant Cendrars, qui ne supportait pas les admirateurs, surtout s'ils étaient snobs. Sa colère n'a fait que monter durant tout le repas et, au dessert, elle a éclaté. Il s'est levé furibard et a proposé à nos hôtes d'uriner dans la cheminée. Il est parti ensuite en claquant la porte. »*

Il est impossible d'évoquer Blaise Cendrars sans en venir, tôt ou tard, à sa fameuse mythomanie. Nino Frank s'en amuse, aujourd'hui comme hier, mais il met aussi les points sur les i.

« Les conversations avec Cendrars étaient extraordinaires, justement parce qu'il me parlait des événements de sa vie avant même qu'il les ait vécus. Il mentait aussi pour faire plaisir à ceux qu'il rencontrait. Ce n'était d'ailleurs pas un menteur, mais un homme dominé par son imagination. Quel est l'homme vrai ? L'homme que l'on est ou l'homme que l'on devient ? Vivre ses rêves, pour un poète, ce n'est pas de la mythomanie ; c'est faire de la poésie et construire son œuvre. Tous les romans de Blaise Cendrars participent à sa saga autobiographique. Vous connaissez, sans doute, sa réponse à Pierre Lazareff qui lui demandait s'il avait réellement pris le Transsibérien : Qu'est-ce que cela peut te » faire du moment que tu l'as pris » après m'avoir lu. »

Propos recueillis par
PIERRE DRACHLINE.

VOYAGES

Le tour de France d'Henry James

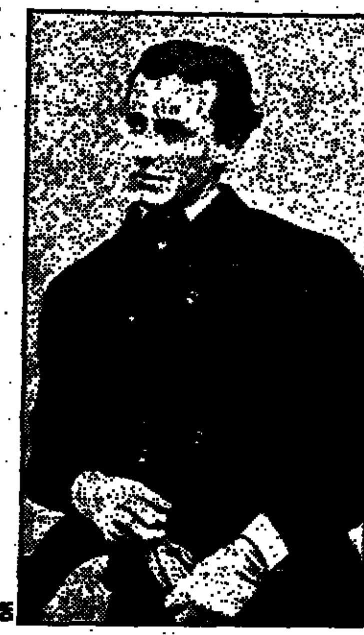
La trentaine venue, le romancier anglais prit la route de Tours afin de se familiariser avec la province française. C'était en 1882...

Le premier, le plus lointain souvenir d'Henry James était la place Vendôme. Né à New-York en 1843, il avait traversé l'Atlantique avec ses parents et son frère aîné, William, alors qu'il n'avait que six mois, et il avait passé sa toute petite enfance en Europe. Il devait y retourner sans cesse, faisant, entre sa douzième et sa dix-septième année, au hasard des séjours de sa famille, des études à Genève, à Bonn, à Paris, à Boulogne-sur-Mer. Jusqu'à ce que, en 1875, la trentaine venue, il s'installât à Paris avec l'intention d'y passer plusieurs années : « *Au fond*, allait-il noter plus tard dans ses Carnets (1), *ce n'était pas cela que je voulais. J'aspirais à Londres, et Paris n'était qu'un pis-aller. Mais Londres, à l'époque, me semblait inaccessible.* » Son destin, en effet, serait Londres, mais James était alors comme ces Druzes partis en Inde à la recherche du Paradis, et dont la légende veut que, persuadés d'avoir trouvé l'Eden, ils tournaient autour, n'osant pas franchir le cercle que leurs propres pas avaient dessiné...

« Ce génie violent et complexe »

Quoi qu'il en soit, c'est en France qu'il se lia avec la fine fleur de la littérature : Flaubert, Maupassant, Edmond de Goncourt, Taine, Zola, écrivains qu'il admirait, à l'exception de ce dernier, mais qui, de leur côté, ne voyaient en lui qu'un agréable interlocuteur. Peut-être parce que si un Américain – c'est James lui-même qui l'affirmait – avait le devoir de s'occuper de l'Europe, fût-ce implicitement, aucun Européen n'était tenu de s'occuper de l'Amérique... Et ce fut à Paris qu'il écrivit *l'Américain*, peinture du noble faubourg Saint-Germain qui, aussi naïve puisse-t-elle paraître au lecteur de Proust, n'en fait pas moins de ce livre une sorte de brouillon de la *Recherche*.

Enfin, en 1882 – et non pas en 1877 comme il est prétendu dans le prière d'insérer – pour contredire la tendance si répandue consistant à identifier la France à Paris et la culture à *« ce microcosme de la civilisation qui s'étend entre l'Arc de triomphe et le théâtre du Gymnase »*, James prit la route de Tours afin de se familiariser avec la province française, le pays profond. On peut supposer que son choix fut dicté par son amour de Balzac, *« ce génie violent et complexe, fils de la souriante et délicieuse Touraine »*, dont il vénérait l'œuvre – sans taire la jalousie que lui inspirait le titre général qui la coiffait. Et il n'est pas interdit non plus de penser que si James avait trouvé un titre comparable à *la Comédie humaine* pour les trente-cinq volumes rassemblant ses romans, nouvelles et autres écrits, sa gloire aurait été moins tardive et serait moins réticente.



Henry James à vingt ans.

Mais revenons à Tours où, avoue-t-il, c'est un sentiment d'indignation qu'il éprouve en découvrant que Balzac était né dans une maison accolée aux immeubles voisins et construite seulement depuis une centaine d'années : *« Si le logement auquel cet honneur devait échoir ne pouvait pas être ancien et noirci par le temps, il aurait au moins dû avoir du dégagement... »* Aussi le voyageur trouve-t-il que les bustes en marbre de Rabelais et de Descartes ornant la grande place marquent, en effet, les pôles opposés de l'itinéraire parcouru par l'esprit français, mais que celui, manquant, de Balzac signalerait le point équidistant, le juste milieu.

Dans toutes les villes où il se rend – Bourges, La Rochelle, Bordeaux, Angers, Poitiers, Toulouse, Montpellier, Avignon, Orange, etc. – James parcourt le labyrinthe des vieux quartiers avec cette aisance même dont sa plume fait preuve dans les dérives syntaxiques que le désir de tout cueillir au passage, et de porter au plus loin l'analyse d'un point de vue, exige de lui. Et partout il essaye de fixer des impressions fugitives, des images éphémères – tout ce qui vient, qui va, qu'il voit, qu'il sent, observe ou détecte, afin *« de capter et de retenir un peu de vie »*.

Chambord lui semble royal par son échelle, mais aussi par son indifférence aux considérations communes : *« Si un chat peut regarder un roi, un palais peut bien regarder une taverne. »* Et dans le célèbre escalier dont les deux volées de marches peuvent être empruntées dans les deux sens sans que l'on se rencontre jamais, il voit une preuve d'un *« humour majestueux »*.

Bordeaux l'enchante par la magnificence de son architecture et de ses quais, et si, à la place d'un grand cru, il boit *« un liquide assez commun »*, il se console en affirmant qu'il est de notoriété publique que l'humanité passe son temps à la recherche du vrai vin de Bordeaux – et James a d'ailleurs l'air de le croire aussi improbable que la licorne ou la tarasque.

En bon puritain, il ne parle jamais de nourriture, sinon à Narbonne pour exprimer cette répugnance qu'on se gardera de partager avec lui et que lui inspire cette *« horrible mixture dénommée « gras double », mélange grisâtre, visqueux, effroyable »*.

Les jardinages de la mort

A Toulouse, James ne rencontre aucun homme décemment habillé ni même propre. Ce qui le pousse à conclure qu'il s'agit d'un trait commun à la province française, voire à se demander si cela n'est pas une caractéristique des « républiques » (S'il avait soupçonné la crasse de Versailles et des courtisans sous l'Ancien Régime !).

En Arles, ville qui lui apparaît si secrète qu'elle ne sait pas ménager ses effets, ce sont les quelques restes du théâtre antique qui l'émeuvent; et en Avignon ces petits objets intimes des Romains qu'il trouve dans le musée, *« perles passées dans le fil fragile qui franchit l'abîme du temps »*. A Montpellier, il est heureux de descendre, quarante-cinq ans après Stendhal, dans la même auberge, sur la place Graslin. Mais on sent bien que James n'évoque son illustre prédécesseur que pour lui faire grief de donner toujours à réfléchir sans jamais donner à voir, dans son *« style désespérément sans couleur, ce qui est pervers chez un homme qui aime autant la contemplation »*. En outre, il lui reproche d'estimer surfaite la beauté de la Touraine, qui a, pour lui, le charme des paysages tranquilles *« dont le bonheur ne se révèle qu'au regard qui sait attendre »*.

Il est impossible d'inventorier la myriade d'impressions éparses dans ces textes paisibles d'un grand romancier qui flâne, le nez au vent et l'œil partout. Ici, c'est le rituel des lavandières au bord du fleuve qui le retient; là, les arches grandioses du pont du Gard, qui *« offrent des fenêtres au crépuscule »*; et, dans ce train bondé qui l'emmène de Marseille à Orange, ces Allemands qui occupent les fenêtres *« avec la même vigueur qu'ils mettent à occuper les autres positions stratégiques »* : *« C'est stupéfiant le nombre d'endroits que les Allemands ont occupés. On pourrait dire sans exagération que, dans certaines régions de France, on ne peut aller nulle part sans se heurter à deux grands faits historiques : l'un est la Révolution, l'autre l'invasion allemande »*.

En refermant ce délicieux petit volume – plus modeste, certes, que celui que James a consacré à sa chère Italie (2) – une observation aux allures de paradoxe s'impose : les villes que James a parcourues il y a un siècle étaient bien plus vieilles qu'elles ne le sont aujourd'hui. C'est que notre époque, peut-être parce que l'homme trouve désormais que son plus sûr avenir est le passé, a dans l'intervalle pris soin d'elles et essaie d'insuffler la vie à ces « lieux de mémoire » où, depuis toujours, le temps et la mort jardinaient de concert, en toute tranquillité.

HECTOR BIANCIOTTI.

● Le *Voyage en France*, d'Henry James, traduit de l'anglais par Philippe Blanchard, est édité par Laffont (282 p., 89 F).

---

(1) Denoël, 1954 et 1984.

(2) *Heures italiennes*, éd. de la Différence, 1986. Le même éditeur annonce pour l'automne prochain la parution d'*Esquisses parisiennes*.

En bref

● Le magazine international *City* publie un *Guide des villes du monde* d'Amsterdam et Barcelone à Venise, Vienne, Zurich. Les meilleures adresses pour « vivre mieux » au Caire ou à New-York. (Ed. Rivages/City, 408 p., 105 F).

● *Sahara*. Un album réunissant des photos de Bernard Descamps, accompagnées d'un poème de Tahar Ben Jelloun. Les pouvoirs magiques, associés, de l'image et de l'écrit font que le désert ressemble à un corps de femme. (Ed. A.M.C. Mulhouse, 118 p., photos en noir et blanc, 380 F.)

● La collection « Guide Arthaud » présente deux volumes consacrés à la *Corse du Sud* (par Christine Rivet, 192 p., 90 F) et à *l'Inde du Nord* (par Yves Beigbeder, avec une préface de Pierre Amado, 309 p., 130 F).

● *Le Mystère des Maldives* de Thor Heyerdahl. – L'auteur s'est rendu aux Maldives, à l'invitation du gouvernement des atolls, pour enquêter sur l'histoire maldivienne, dont de nombreuses traces ont été détruites. (Traduit de l'anglais par Caroline Rivolier, Albin Michel, 342 p., 150 F).

● La revue *Autrement* consacre un numéro spécial à la *Riviera*, cette « *trilogie permanente : soleil, palmiers, mer bleue.* » On y trouve, entre autres, un entretien avec Francis Ponge, et des textes de Michel Butor et de Louis Nucera. (Dirigé par Brigitte Ouvry-Vial, hors-série France numéro 2, 232 p., 85 F).

● *Les Veillées de chasse d'Henri Guizard*, de Fred Goulphin. – Henri Guizard vit au Gabon depuis quarante ans. Il est guide de chasse depuis quinze ans. Fred Goulphin, l'un de ses clients, a recueilli ses récits. (Présenté par Philippe de Baleine, Flammarion, 235 p., 79 F.)

● La nouvelle collection « Le Voyageur d'art-Guide Arthaud » présente trois guides pour l'amateur d'art. Ils recensent le plus grand nombre possible de musées et de lieux, mais ils tentent aussi de mettre en valeur des auteurs méconnus. (*France*, de Michael Jacobs et Paul Stirton, traduit de l'anglais et adapté par Pierre Baudoin, Marie-Madeleine Cabaret et Louis Fegenbaum, 304 p., 150 F; *Grande-Bretagne et Irlande*, de Michael Jacobs et Paul Stirton, traduit de l'anglais et adapté par Louis Fegenbaum, Jeanne Haour et Claude Naudin, 304 p., 150 F; *Italie*, d'Helen Langdon, traduit de l'anglais et adapté par Louis Fegenbaum et Marie Ymonet, 304 p., 150 F).

● *Guide de la vie de château en France*, de Philippe Couderc. – L'auteur a visité plus de 250 hôtels-châteaux et il annonce qu'une centaine d'autres sont en attente pour la prochaine édition ! La « vie de château » ne comporte pas toujours une table exceptionnelle, prévient-il, mais l'hospitalité des châtelains reste inégalée. (Flammarion, 328 p., 110 F).

● *L'Aventure du Tour de France*, de Maurice Vidal. – Le Tour de France est un voyage. Un voyage imaginaire, presque mythique pour un public que l'on dit chaque année blasé mais qui continue comme par le passé à se masser sur le passage de la caravane de juillet. C'est en pensant à ce public que Maurice Vidal, ancien directeur de *Miroir-Sprint*, qui a suivi le Tour pendant une vingtaine d'années, égrène le fil de ses souvenirs. Des souvenirs qui se cristallisent autour de quelques champions d'exception, de quelques figures de légende, des hommes dont les exploits sportifs authentiques font oublier que le Tour est aussi une énorme machine commerciale, ce que Maurice Vidal, lui, n'omet pas de souligner. (Messidor, 174 p. illustrées, 95 F).

VOYAGES

Les secrets de Nîmes

NIMES SANS VISA, *Portrait d'une ville*, **de Christian Liger, Ramsay, 377 p., 165 F.**

VOUS sortez du TGV. Vous descendez un grand escalier de pierre. Et Nîmes est à vous. Nîmes se découvre par sa gare. Avec ses arcades et son grand hall, celle-ci a quelque chose de romain, d'impérial. Vous savez tout de suite où vous êtes.

Face à vous, voici l'avenue Feuchères, bien large, avec ses doubles rangées d'arbres et, au bout, l'esplanade et la fontaine de Pradier. Nîmes est faite pour la promenade à petits pas. C'est une ville de sénateurs. D'avocats et de commerçants. On peut y marcher avec des gestes amples, s'arrêter pour deviser. Une ville-forum.

Donc, on traverse l'esplanade pour jeter un coup d'œil à la terrasse des cafés. Puis on tourne à gauche, sans prêter beaucoup d'attention au palais de justice, l'œil déjà rivé sur les arènes. A côté, il y a bien la prison, mais ça ne prête pas à conséquence. On envierait presque ses pensionnaires. Le lycée Alphonse Daudet étale sa façade rassurante (un regard à l'horloge, ça va, on a le temps...). Le pas ralentit encore un peu pour remonter le boulevard Victor-Hugo. Tant de visages à reconnaître, d'amis à saluer. Un moment d'émotion pour la Maison carrée (avec une pensée nostalgique pour feu le Théâtre). Et c'est la pure merveille du quai de la Fontaine et de ses jardins. Et tout là-haut, après l'effort récompensé de la grimpette parmi les pins et les lauriers, le mystère de la tour Magne.

En entrant dans cette grande coque de pierre vide, qui nargue les historiens, vous pourrez dire comme Victor Hugo :

« Gal, amant de la reine, alla, tour magnanime,

[Galamment de l'arène à la tour Magne, à Nîmes. »

Une volée de marches, et vous voilà au sommet de la tour. Nîmes s'étale à vos pieds, avec sa houle dorée de tuiles romaines. Une ville dense, aux toits tricotés serré. Une ville secrète, fermée. Et vous commencez à comprendre que vous n'avez rien vu. Les splendides monuments de Nîmes sont là pour attirer les touristes, comme le miel les mouches. Nîmes s'offre et se protège. Tout, à Nîmes, se passe en dessous, sous la terre, derrière les volets clos, dans les cours fermées. Nîmes est une belle endormie.

Les Romains et les Wisigoths

Pour savoir ce qu'il y a à l'intérieur, installez-vous à l'ombre sur un banc de la Fontaine et ouvrez le livre de Christian Liger, *Nîmes sans visa*. Il vous racontera tout depuis le début (1). Les Romains et les Wisigoths, les protestants et les catholiques, les tisserands et les académiciens, les archéologues et les vignerons, les peintres et les toréros. Il vous dira comment Nîmes a été une cité impériale et une capitale du drap, un centre intellectuel de la Renaissance et le haut lieu de la Réforme, comment elle était célébrée par ses évêques et ses pasteurs, ses commerçants et ses ingénieurs. Comment aussi, sous sa nonchalance distinguée, Nîmes est une ville de combat et de passion, d'affrontement et de mort.

Cette mort qui, à chaque printemps et aux vendanges, se transfigure en fête submerge la ville, dans la vague des clameurs qui font frémir les arènes. La mort du taureau, symbole de Nîmes.

En redescendant, le soir venu, vers la statue d'Auguste, vous êtes mûrs pour pénétrer dans la vieille ville. Vous sentirez alors la densité de l'atmosphère, le poids du non-dit. Vous serez sensibles à l'assurance des regards, à la si particulière intonation des voix. Vous comprendrez que les Nîmois sont un peu ailleurs, hors du temps. Et qu'entre eux et vous il y aura toujours deux mille ans d'histoire que vous ne rattraperez jamais.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) On regrettera que ce livre ne comprenne pas un plan plus détaillé de la ville, ni un index des noms de lieux et de personnages.

Yvan Audouard, un verbe de Provence


SILVESTER/RAPHO

« Ecoute, j'y étais, tu exagères... »

LES CONTES DE PROVENCE et LES NOUVEAUX CONTES DE MA PROVENCE, d'Yvan Audouard, Le Pré aux clercs, respectivement 208 p. et 188 p., 89 F chacun.

POUR Yvan Audouard, qui se promène à Paris, et tout particulièrement au *Canard enchaîné*, avec son air de vieux jeune homme frondeur et son regard de Méditerranéen sceptique, la Provence, c'est la parole : *« Chez nous*, dit-il, *on se sert des mots pour se protéger, et pour vous mener doucement jusqu'au moment où vous allez entrer dans le récit, où vous allez vous mettre à y croire. On se trompe beaucoup sur la Provence ; c'est un pays pudique où les gens travaillent comme des dingues, contrairement à la légende. »*

L'humour provençal, l'exubérance, qui n'est que le masque spectaculaire de la retenue, Yvan Audouard a décidé de les offrir à ceux qui « parlent pointu », en publiant des recueils de contes. Cependant, fidèle à son personnage, il affirme : *« La mode du conte, en ce moment, m'exaspère. »* Sur les quatre volumes prévus, deux ont déjà paru, *les Contes de ma Provence* et *les Nouveaux Contes de ma Provence* (1) expression écrite d'une tradition orale à laquelle Audouard participe depuis des années, ayant fait de Fontvieille (Bouches-du-Rhône), selon son propre mot, sa *« capitale »*.

« Ces contes, je les entends, explique-t-il, *puis en les écrivant je les réintègre dans un univers, je réinvente la présence, l'auditoire, le temps qu'il fait. Ces contes doivent être courts, mais intenses, denses, le récit bien pesé, bien mené. Au fond, je raconte pour savoir moi-même où je vais. »* Certaines des histoires rapportées par Yvan Audouard sont fidèles à ce qu'il a entendu du côté de Fontvieille, d'autres sont *« arrangées »*, et quelques-unes inventées : *« C'est évidemment presque toujours pour celles-là qu'on vient me dire :* « Ecoute, j'y étais, tu exagères, ça ne s'est pas passé du tout comme tu le dis. »

Un pays rude et intime

Si, non content de le chercher dans le rythme et la gourmandise de ses récits, on demande à Yvan Audouard une manière d'autoportrait, il se dit volontiers *« indocile »* d'abord, *« journaliste »* ensuite : *« Journaliste, je le serai toujours. C'est l'écriture qui est un entraînement au journalisme, pas le contraire. A mes débuts, en 1944, je suis allé interviewer Georges Simenon, qui m'a salué d'un* « bonjour cher confrère ». *Ebahi, j'ai balbutié :* « Je débute », *et il a répondu :* « Je débutais toujours. »

Ce journaliste indocile est enfin un diseur d'histoires, celles d'un pays rude et intime, qui doivent être écrites avec précaution, avec des mots choisis et des phrases embellies. Et quand Yvan Audouard entend parler des succès qu'on lui attribue auprès des femmes, il précise, l'œil rieur : *« Je cherche plus le mot juste que la femme idéale. Je suis de ces gens qui aiment, avant tout, les mots, et qui n'essaient pas, avec eux, de changer le monde, mais de vivre. »*

Alors, même si on est en désaccord avec cette dernière phrase, on se plaira, les soirs d'été, par amour du verbe, à se réciter ou à se faire lire un conte, au moment où le soleil se couche sur une Provence envahie de touristes, mais à jamais mystérieuse et sauvage ; une région singulière dont les contes d'Yvan Audouard ne cherchent pas à dévoiler les secrets, mais à les perpétuer.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) Certains contes sont inédits, d'autres avaient été publiés jadis, mais ils étaient devenus introuvables. Un choix de contes lus par Yvan Audouard est désormais disponible en livre-cassette (Le Pré aux clercs/Forlane, 135 F). En outre, Le Pré aux clercs a publié, en 1986, *la Pastorale des santons de Provence*, d'Yvan Audouard, préfacée par Marcel Pagnol, avec des illustrations de Dellepiane *(Mes santons)* (petit album, 80 p., 79 F).

Rentrer chez soi

LE SOLEIL SUR AUBIAC, de Georges Borgeaud, Grasset, 248 p., 92 F.

HAUT perchés, solitaires et transpercés de vents coulis, les pigeonniers recueillent les oiseaux voyageurs au terme de leurs excursions. Un écrivain des villes donne ce nom à la retraite des champs qu'il a choisi de hanter à ses heures de loisir. Dans *le Soleil sur Aubiac*, Georges Borgeaud décrit, avec une minutie digne des récits de voyage du dix-neuvième siècle, son retour aux charmes monotones du Causse de Limogne. En se détachant du temps qui passe, le narrateur, poétique et bougon, plonge avec délectation dans une sorte d'éternité bucolique.

A première vue, l'écrivain qui sillonne sans relâche son univers campagnard présente quelques ressemblances avec ces vieux paysans grognons et un brin misanthropes. Pour lui, les grandes villes exhalent des relents sataniques et il y a, à n'en pas douter, quelque chose de pourri au royaume du modernisme. Les constructions nouvelles, qui se veulent d'avant-garde, *« ne sont que navrantes »* ; les églises, dépouillées de leurs liturgies traditionnelles, laissent le champ libre à des *« pique-niques eucharistiques »* d'un goût douteux ; l'*« enlaidissement contemporain »* guette à chaque coin de rue les *« souillures citadines »* pullulent et les galopades urbaines s'avèrent, somme toute, plutôt grotesques.

Le temps qui coule en ravageant tout sur son passage, la sortie des humains lancés dans leurs folles cavalcades, provoquent chez le narrateur une réticence teintée d'ironie. Il décide donc de préférer les épiceries de village aux supermarchés et les bureaux de poste encaustiqués et désuets aux cabines téléphoniques. Tournant le dos à la foule, il se réfugie dans un discret cosmos où les choses de la nature remplacent avantageusement certains êtres humains.

Le récit ne se limite pourtant pas à ces notations aigres-douces qui pourraient passer pour des rancœurs passéistes. En glorifiant la tradition, la répétitivité des coutumes rurales et la tranquillité de ce qui ne change pas, le narrateur se laisse happer par un temps qui ne passe plus par une sorte d'éternité bienheureuse et rassurante. Pour ce fugueur, cet instable de toujours, le pigeonnier se transforme en *« cachette absolue »* bien à l'abri des heures qui usent et dégradent. Là, dans le « labyrinthe du Causse », où les indésirables se perdent avant d'arriver, Georges Borgeaud goûte avec délice *« la grande envergure de la banalité »*. Subtil, son discours dérive parfois vers cette banalité essentielle, ronronnant comme les récits mi-naïfs, mi-poétiques, des amateurs consignant avec soin les détails d'une journée de province.

RAPHAËLLE RÉROLLE.



VOYAGES

JOURNAL ÉGYPTIEN, de William Golding, traduit de l'anglais par Marie-Lise Marlière, Gallimard, 288 p., 140 F.

Golding l'Egyptien

IL existe aujourd'hui deux types de voyageurs : ceux qui ne peuvent s'embarquer pour une région sans avoir lu sur elle des bibliothèques entières, comme si l'idée même de découverte, d'exploration, leur paraissait hostile, et ceux qui, la mèche au vent, filent à destination d'un pays dont ils ne ramèneront qu'une seule image, celle de leur costume, dont le pli est à peine froissé. Pour ces globe-trotters modernes, le voyage demeure une accumulation de kilomètres parcourus, de musées visités, de lieux historiques entraperçus, de demeures célèbres traversées au pas de charge. Leurs récits n'ont ni sel ni saveur et finissent par ressembler à des dépliants touristiques.

Les yeux ouverts, disponible

Fort heureusement, il reste quelques exceptions. Regardez William Golding, ce romancier anglais, Prix Nobel de littérature en 1983. Un éditeur lui propose d'accomplir un voyage en Egypte, pays où il a déjà eu l'occasion de se rendre pour un bref séjour, une dizaine d'années auparavant. De cette contrée, l'auteur de *Rites de passage* (Gallimard) a une connaissance livresque, *« étendue mais superficielle »*. Qu'à cela ne tienne, il accepte la proposition qui lui est faite et, un beau matin de l'année 1984, s'envole en compagnie de son épouse pour Le Caire.

Golding n'a pas pour ambition d'écrire un ouvrage qui fasse autorité : il n'en a, répète-t-il, ni la compétence ni le désir. Simplement, il enfile les oripeaux du véritable voyageur, celui qui garde les yeux ouverts, et reste disponible face aux événements, aux paysages, aux rencontres. Il décide ainsi de louer une petite embarcation et un équipage pour remonter le Nil jusqu'à Louxor.

Beau programme ? Pas vraiment. Les premiers jours, les levées de terre disposées de part et d'autre du fleuve empêchent Golding d'apercevoir le moindre grain de sable du désert. Il ne se décourage pas pour autant. Au hasard de ses lentes pérégrinations, il fait la connaissance de fellahs, de potiers, de Nubiens chassés de leur terre (après la montée des eaux du lac Nasser). Il les fait parler, il les écoute.

Respectueux de leurs modes de vie, il ne se prive pas, néanmoins, de mettre en lumière ce qu'il appelle pudiquement les *« difficultés »* de l'Egypte, telle la *malesh*, l'indifférence (*« pas la peine de terminer un travail parce que c'est impossible de le terminer et que, de toute façon, ça n'a pas d'importance »*) ou les tares de la bureaucratie (*« une pyramide aussi vieille qu'immuable »*), qui empêchent les techniciens de développer comme ils l'entendraient des projets vitaux pour l'économie du pays. Cela dit, Golding ne dénonce pas. Curieux comme une chèvre, il se contente de répéter des propos, ou de rapporter ses propres visions d'un univers qui paraît survivre presque miraculeusement au milieu des vestiges du passé.

Gratte-ciel et masures

Concernant ce dernier aspect, les amateurs de visites guidées risquent d'être déçus. Golding passe à toute allure devant les pyramides et les musées : *« L'art de l'égyptologue est trop souvent mortuaire à mon goût, et je trouve les momies à la fois répugnantes et pitoyables »*. D'autres les ont déjà mille fois racontés. Golding préfère nous livrer la vision de ruelles étroites, de quartiers étonnants, comme au Caire, où les gratte-ciel se dressent à quelques pas de masures qui s'effondrent sans que nul n'y prête attention. Singulier pays, singulier Golding aussi. Les lecteurs de ses romans ont sans doute de lui l'image d'un monsieur très sérieux. Dans ce *Journal égyptien*, nous découvrons un bonhomme plein de verve et d'humour, d'alacrité et de facétie. A plus de soixante-dix ans, il joue au clown et fait le malin comme un jeune homme. Sous sa plume, l'Egypte devient un roman, une histoire dont il a été, l'espace de quelques semaines, le protagoniste lucide et amusé.

BERNARD GÉNIÈS.

BERENICE CLEEVE.



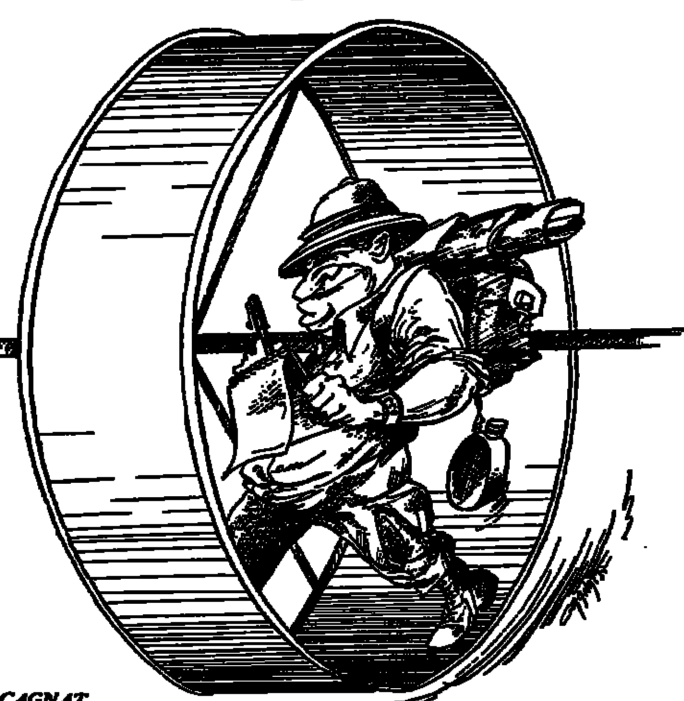
VOYAGES

L'« ethnologue défroqué »

LE MONOCLE DE CONRAD, *ethnologie, exotisme et littérature,* de Jacques Meunier, La Découverte-*le Monde,* 264 p., 89 F.

« AU voyage fonctionnel, utilitaire, machinal, mon musée apporterait l'indispensable contrepoint de la rêverie sentimentale et spéculaire. Il réveillerait en nous, hommes d'affaires et journalistes, consommateurs d'univers homogénéisés, le cœur de l'enfant endormi. A la servitude des horaires, des trajets, des contrôles, à l'angoisse des accidents et des attentats, il opposerait la tendresse. Le mystère. Le rire. Vaste programme. »

C'est bon signe lorsque, pour parler d'un texte, on commence par le citer. Signe qu'il est lui-même la première évidence, la première référence qui s'impose, qu'il contient déjà le meilleur des commentaires qu'on puisse lui apposer. *Le Monocle de Conrad* fait partie de ces livres, à la fois heureux et éveillés, qui tirent leur séduction, à la fois physique et intellectuelle, autant de ce qu'ils disent que du regard ironique qu'ils portent sur leur discours.



CAGNAT.

Jacques Meunier est ethnologue, c'est son métier. Il est voyageur professionnel, collectionneur de paysages, de peuplades, de mythes, de rites, d'histoires, de récits, de vieux mensonges, d'habitudes étranges.

Mais l'auteur est aussi, selon une expression qui lui ressemble bien (juste et jubilatoire), *« un ethnologue défroqué »*, un voyageur qui en a fini avec toutes les formes d'exotisme, un savant qui a cessé de s'aveugler sur l'innocence de sa science.

Bref, Meunier est un poète, comme le sont peut-être les seuls ethnologues qui valent : Leiris et Métraux, Segalen et Clastres ; et Lévi-Strauss aussi lorsqu'il avoue dans les premières lignes de *Tristes Tropiques : « Je hais les voyages et les explorateurs. »* Meunier a envie de savoir, de connaître, de comprendre, certes, mais il sait depuis toujours, depuis les premières sensations de l'enfance, qu'aucune connaissance ne se donne qui ne soit à la fois et dans le même temps objet de théorie et sujet de sympathie, qu'aucun savoir ne prend s'il ne se donne et qu'un tel échange exige, dans la situation d'inégalité historique où nous nous trouvons vis-à-vis des « sauvages », un don de soi sans doute trop coûteux.

Recueil d'articles pour l'essentiel, *le Monocle de Conrad* peut donc se présenter comme une malle-cabine de cadeaux, rapportés du monde entier et offerte au monde entier en guise d'introduction au dialogue, ou comme la nomenclature nécessairement incomplète des instruments qui participent au grand concert universel.

On y trouvera donc tout à la fois une réflexion grave sur ce que pourrait être une morale de l'ethnologie – peut-on se contenter d'être le fossoyeur des civilisations qui vont mourir ? – des variations rêveuses sur les arrière-boutiques de nos comportements – les pourboires, l'aventure, les histoires franco-belges ou le Paris-Dakar, – des récits de voyage qui sont autant de destructions tranquilles et ironiques de toute cette science des autres que sont réputés offrir les voyages, et de subtiles et lumineuses balades littéraires autour des récits d'écrivains qui, comme Jacques Meunier, ont su que les plus beaux voyages, les aventures les plus exaltantes et les plus folles n'existaient, avant Homère même, que par les mots qui les disaient. Il faudra vraiment qu'un jour le CNRS finance Jacques Meunier pour qu'il réponde à cette question décisive : y a-t-il, oui ou non, des arbres à pain dans les îles Sandwich ?

P. Lo.

Choses vues au pays des soviets

EN RUSSIE, d'Olivier Rolin, éd. Quai Voltaire, 174 p., 79 F.

LA plupart des reportages consacrés à la vie quotidienne en Union soviétique appartiennent à deux catégories : les uns, qui s'attachent à découvrir l'essence du communisme, ne perçoivent la réalité qu'à travers le prisme de leur idée fixe ; les autres, qui s'intéressent d'abord à l'existence des gens, finissent par oublier la nature du régime ; aussi les premiers pèchent-ils en général par un excès de sévérité, les seconds par un excès d'indulgence...

Olivier Rolin, lui, a trouvé le ton juste. Il a réussi le tour de force de rapporter des six semaines qu'il a passées en URSS *« une série d'instantanés »,* pris sans malveillance au hasard de ses pérégrinations, qui, tout en se limitant à des *« choses vues »,* à des *« portraits à main levée »,* à des *« des faits singuliers et microscopiques »,* en disent long sur le système soviétique.

L'auteur n'a pas voulu, dit-il, *« illustrer des thèses »* ni *« apporter un contrepoint imagé à des analyses »,* mais *« voyager en Russie comme s'il s'agissait de l'Australie ou de la Patagonie ».* Car *« la Russie, c'est* aussi *la Patagonie ».* Autrement dit, si l'on comprend bien, les hommes sont partout les hommes... Certes. Mais ce que l'auteur montre, sans l'avoir cherché peut-être, c'est que la Russie, ce n'est pas tout à fait la Patagonie !

De la Baltique à la mer Noire, du Caucase à la Sibérie, il a donc sillonné le pays, sans guide, par toutes sortes de moyens de transport. Il a bavardé sur la plage de Petropavlosk avec un militaire de retour d'Afghanistan et dans une rue de Leningrad avec un « bon citoyen » soviétique : il a rencontré des étudiants, dîné à Moscou chez un vieil homme juif, assisté à une partie d'échecs à Sotchi, à un banquet à Batoum, à une manifestation pacifiste à Odessa, il a visité des marchés, des églises, des gares, des magasins, il a pris le Transsibérien et marché sur le fleuve Amour, bref il a traîné partout où il le pouvait, le nez au vent, l'attention en éveil. Et il a noté, comme en passant, une foule de détails, sans insister, sans tenter d'en analyser la signification, souvent avec humour, toujours avec subtilité.

Charme rétro et pesanteur

Qu'il raconte les mésaventures du voyageur solitaire dans un hôtel soviétique, qu'il dépeigne en quelques lignes une noce au bord de la Neva ou les plaisirs d'une cantine à l'heure du déjeuner, qu'il décrive une plage de Géorgie ou une boutique de jouets moscovite, il rend à merveille le climat que connaissent bien ceux qui ont vécu là-bas, ce mélange de tristesse et de fierté, de charme rétro et de pesanteur insupportable dont est faite la Russie d'aujourd'hui.

Ecrit dans un style élégant, ce « retour d'URSS » n'est pas seulement un guide précieux, mais aussi, on l'aura compris, un récit original dans la meilleure tradition de la littérature de voyage.

THOMAS FERENCZI.

Le grand jeu sur la lagune...

LA PARTITA, d'Alberto Ongaro, traduit de l'italien par Claude Bonnafont, Simone Manceau et Cristina Svolacchia, éd. Sylvie Messinger, 260 p., 98 F.

QUAND Francesco Sacredo, gentilhomme vénitien, arrive tout fringant sur le quai des Esclavons, en plein hiver, à son retour de Corfou où on l'avait exilé, il apprend que son père Giovanni est en train de perdre tout le patrimoine familial au jeu. Voilà trois mois que celui-ci est engagé dans une partie désastreuse contre une redoutable joueuse, la comtesse Mathilde von Wallenstein.

Connue dans toute l'Europe pour n'avoir jamais perdu une seule partie et pour le bandeau qu'elle porte à l'œil gauche, *« sur une orbite vide »,* la comtesse vient de ruiner les Sacredo. Pour tenter de récupérer sa fortune, Francesco se met lui-même en jeu. Evidemment, il perd. Il appartient donc à la maléfique Mathilde. Immédiatement, il prend la fuite, quitte Venise en traversant la lagune gelée et commence, avec les sbires de la comtesse, une longue course-poursuite, à travers l'Italie et l'Europe tout entière.

« Issue imminente »

En dire plus que cette trame « squelettique » serait gâter le plaisir du jeu. Car le roman d'Alberto Ongaro, *la Partita,* est la patiente construction d'un jeu, habile, fascinant, cruel, une partie qui ne se joue pas seulement dans l'Europe du dix-huitième siècle, mais, comme le confie l'auteur, *« la partie que chacun de nous fait avec un ennemi invisible, entretenant avec lui une relation de jeu, mais aussi de duel ».* Une partie perdue d'avance, sans doute. Pourtant quoi de plus excitant que ce combat dont on pressent l'issue fatale, tout en s'imaginant qu'à force de ruse et de calcul on pourra la différer, voire gagner l'immortalité ?

« Il est difficile de croire que les signes que je perçois sur la toile de fond de ma vie n'annoncent pas une issue imminente : rien n'est aussi présent qu'une chose qui doit arriver, mais qui ne l'est pas encore », dit Francesco Sacredo à la dernière page du roman, qui ne marque pas le terme de son parcours.

L'habileté d'Ongaro à faire de son livre une vraie « partie » – récit d'aventures, jeu de précision, de hasard et d'ironie, divertissement esthétique et philosophique – est un vrai régal. Alberto Ongaro, Vénitien – de retour désormais dans sa ville natale, – travaille à son sixième roman (1), et se dit *« plutôt sédentaire et contemplatif de vocation »,* bien qu'il ait beaucoup voyagé, notamment quand il était journaliste à *l'Europeo.* Il a réussi avec *la Partita* la synthèse de sa passion pour l'activité cérébrale, le « travail en chambre », et de sa vie, longtemps aventureuse.

Jo. S.

(1) Avant *la Partita,* un seul roman d'Ongaro avait été traduit en français. *Une vie d'aventures* (Denoël, 1972), *« le plus autobiographique de mes ouvrages »,* dit-il.

● Phébus réédite les *Mémoires inutiles* de Carlo Gozzi dans une traduction de Nino Frank. Présenté comme « une sorte de Léautaud de l'Ancien Régime », Gozzi a tenu la « Chronique indiscrète de Venise au dix-huitième siècle ». (Introduction et notes par Nino Frank, 601 p., 138 F.)

هكذا من الاعمل

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Littérature et exhibitionnisme à Lahti

LAHTI (Finlande). — Sous les immenses chênes centenaires, des tentes posées dans un pré près d'une belle demeure de bois avec fronton, terrasses et colonnettes ; plus loin, en contrebas, un lac embrumé. Parfait décor pour jouer *la Mouette*... Une foule en demi-cercle écoute un orateur qui parle une langue qui ne ressemble à rien. (Si, je sais, elle ressemble au hongrois et à l'estonien, langues dites « finno-ougriennes » qu'on étudie à l'Ecole des langues orientales... Mais elle sonne si peu familier !) Sur l'herbe verte, le chapiteau blanc d'un cirque vide où tous se précipiteront au rythme des ondées. Un réseau de fils conduit à la tente des interprètes qui traduisent en cinq langues (finnois, anglais, allemand, russe, français... mais pas suédois, l'autre langue officielle de la Finlande). Plus loin, un échiquier avec des pièces géantes, un sauna, un bateau blanc sur le lac, des affiches d'un vert très doux — sept colombes sur une feuille de chêne — annoncent l'événement : la treizième Rencontre internationale des écrivains de Lahti. Toute la presse scandinave est là et les télévisions, avec leurs caméras emmitouflées dans des imperméables, mitraillent.



En ce merveilleux lieu champêtre, les écrivains, comme des stars sous les feux des projecteurs et les micros des interviewers, font la une — et la quatre et la cinq et la six ! — des quotidiens de Lahti et même d'Helsinki.

Lahti, à 100 kilomètres au nord de la capitale, célèbre pour ses tremplins de saut à ski et son hôtel de ville construit par Saarinen, choisie pour les championnats du monde de ski de 1989... Célèbre aussi pour ses rencontres d'écrivains.

LA liste est impressionnante des poètes, romanciers, traducteurs qui depuis 1963 sont venus à ces Rencontres biennales qui se tiennent, en juin, pendant les jours les plus longs de l'année : Roger Caillois, Claude Simon, Guillevic, Robbe-Grillet, James Baldwin, Mario Vargas Llosa, André Brink, Günter Grass, Abe Kobo, Arthur Adamov, Miguel Angel Asturias, Alexandre Tchakovski, et tant d'autres.

Cette année, parmi les quelque cent vingt participants qui avaient fait le voyage de Finlande, on notait la présence de J.-M. Coetzee — venu spécialement du Cap —, du Japonais Kenji Nakagami, prix Akutagawa 1975, de l'Anglais Graham Swift, de l'Allemand de l'Est Christoph Hein, arrivé de Paris le dernier jour, de Jamaica Kincaid d'Antigua, du poète-chanteur Francis Bebey, du Cameroun, du Grec Philippos Dracodaïdis, traducteur de Montaigne et de Rabelais, du Belge (résidant en Corse) Jean-Philippe Toussaint, de la Française (étudiante à New-York) Anne Garréta, auteur de *Sphinx* (Grasset), du cinéaste et romancier finlandais Jorn Donner, du traducteur de Rimbaud et de Michaux Jaako Ahokas... La délégation soviétique comprenait des personnalités brillantes des républiques non russes : le Kirguiz Tchinguiz Aïtmatov — l'auteur de *Djamilia* et du *Billot* dont on parle beaucoup (à paraître chez Messidor), le Géorgien Tchaboua Amiredjibi, qui dirige le studio de films documentaires de Tbilissi et qui est l'auteur du *Banni*, un roman qui prend comme point de départ ses seize années passées dans les camps ; le poète estonien Paul-Eerik Rummo ; Iouri Lotman, professeur à Tartu (Estonie), reconnu comme un des plus grands spécialistes de sémiotique (1).

A la création des Rencontres internationales de Lahti, il y a près de vingt-cinq ans, les fondateurs avaient pensé que la situation géographique de la Finlande permettrait une rencontre de l'Est et de l'Ouest, ce qui, jusque-là, n'a pas donné beaucoup de résultats ; et même si Aïtmatov — en qui certains voient un possible Prix Nobel de littérature — a répété son espérance en la « glasnost » (transparence) et la « *perestroïka* » (reconstruction), le nouvel esprit gorbatchévien ne s'est pas vraiment montré lors des discussions. Le public adressa des applaudissements chaleureux au « voisin » d'Estonie lorsqu'il a dit ses poèmes au Théâtre de Lahti. On sait d'ailleurs que les gens de Tallin regardent la télévision finlandaise — qui ne semble pas fameuse et dont tous les films et téléfilms parlent anglais, avec des sous-titres finnois ! J'ignorais cependant que la réciproque était vraie et que les gens d'Helsinki pouvaient voir les émissions d'Estonie et les informations relayées depuis Moscou. « *Les Estoniens ont vécu là pendant trois mille ans,* disait Paul-Eerik Rummo. *Nous voulons que notre nation survive. C'est la langue qui nous a donné notre identité politique* », ajoutait-il pour mieux expliquer qu'on avait parlé d'abord au sud du golfe de Finlande cette langue finno-ougrienne...

D'autres, qui venaient des antipodes — le Japonais Nakagami Kenji, le Cubain Jaime Sarusky, l'Africain du Sud Coetzee, pour qui cette Finlande était le bout du monde, terre exotique, presque abstraite, où la nuit semblait ne devoir jamais tomber, après le sauna, tandis qu'une femme murmurait des chants caréliens. Un lieu de rencontre idéal.

TOUS devaient présenter une communication sur le thème de l'année, « Littérature et exhibitionnisme ». Curieusement, la formulation en langue finnoise, plus saine peut-être, ne renvoyait pas à la psychopathologie et s'énonçait simplement : « Que dévoile, que révèle la littérature ? » On s'interrogea beaucoup sur ce glissement de sens qui nous conduisit tout naturellement, le dernier jour, à voir dans la littérature un strip-tease, et un voyeur dans le lecteur... Il est à parier d'ailleurs que le choix du thème, délibérément peu contraignant, permet chaque fois aux écrivains de se dévoiler eux-mêmes, ce qui est l'essentiel.

Pourtant c'est avec beaucoup de retenue et de discrétion que J.-M. Coetzee, l'un des très grands écrivains de ce temps (*En attendant les barbares, Au cœur de ce pays*), traita de l'exhibition de soi-même face à la vérité, en partant de la confession de Stavroguine dans *les Possédés*. « *La question importante ne pourra, à cause de sa nature même, jamais recevoir de réponse,* expliqua-t-il d'une voix très douce et posée ; *pour quelle raison se confesse-t-on ? Cela signifie-t-il que toutes les confessions sont des mensonges ?* » De même, dit-il encore, « *l'autobiographie est un mode d'écriture dont le sujet est le moi et dont le but est la vérité ; l'autobiographie ne pourra donc présenter qu'un aspect du moi sans pouvoir contrôler ce qu'on garde caché* ». « *Ecrire,* conclut-il, *révèle toujours moins que vous l'auriez voulu et davantage que vous le pensez.* »

CEPENDANT, c'est à la plus jeune des participantes, la Française Anne Garréta — qui a vingt-cinq ans et dont *Sphinx* sort à l'automne en finnois — qu'il appartenait de jeter quelques pavés et de déranger quelque peu l'autolamento de la plupart des orateurs qui s'effrayaient les uns les autres en prédisant à qui mieux mieux la mort de la littérature, l'apocalypse nucléaire et la fin du monde, n'accordant quelque poids qu'à l'écrivain emprisonné. « *Qu'importe que la littérature finisse ?* demanda l'ancienne normalienne dans un texte musclé et remarqué. « *Importe-t-il tant que cela de sauver la littérature telle que nous la connaissons ? L'idée qu'un jour il ne reste au monde que cinq cents lecteurs de littérature de création m'exalterait plutôt.* » « *Je vous confesse sans honte mon égoïsme outrancier* », ajouta-t-elle, comme un chirurgien qui découpe des chairs mortes et/ou sartriennes : « *L'idée d'écrire en vue d'être la conscience de ma nation et d'apporter aux masses immenses et sourdes la conscience, la vérité et la lumière m'a toujours paru pathétique et futile. (...) On raille déjà partout ce que l'on prend pour l'égoïsme hédoniste des gens de ma génération. Il ne me paraît ni plus inconséquent, ni plus immoral, ni plus désastreux que le philanthropisme militant d'il y a cinquante, quarante, trente, vingt ou dix ans.* »

Elle balayait large, et la fureur que l'on perçut dans l'auditoire montra qu'elle avait marqué des points dans un débat où personne, jusque-là, ne se sentait concerné. Les jeunes Finlandais se sentirent comme libérés. Tout le monde se mit à parler de soi à tout le monde. Pour la première fois, le soleil brilla.

Ils n'avaient rien dit d'eux-mêmes, tous ces jeunes poètes et écrivains de Finlande inconnus de nous qui ne savent pas s'ils doivent chercher modèle auprès de nos Barthes-Derrida-Lyotard, auprès de la foi d'une Simone Weil (comme le fait Kirsti Simoonsuuri dans son roman *le Garçon diable*), ou dans une recherche tournée vers soi-même, vers sa culture nationale. Cruel dilemme ! Nous en saurons peut-être davantage l'an prochain lorsque l'opération des « Belles Etrangères » du ministère de la culture sera consacrée à la littérature finlandaise en train de se faire ; tandis qu'en Finlande on célébrera alors le centenaire de Sillanpaa, Prix Nobel 1939, et de Mika Waltari, si connu à l'étranger qu'on oublie qu'il fut finlandais. Ce que rappelle, bizarrement, une chaîne de pâtisseries intitulée... Sinouhé !

Les feux brûlaient haut vendredi soir, pour la Saint-Jean, sur l'île de Seurasaari, pour la nuit la plus claire et la plus courte de l'année. Les écrivains s'étaient tus.

(1) De Iouri Lotman, on peut lire notamment en français *la Structure du texte artistique* (Gallimard, 1974) et *Esthétique et sémiotique du cinéma* (Editions sociales, 1978).

Au cinéma Reflet Médicis-Logos

Michel Simon, le roi des comédiens

Une rétrospective présentée, du 24 juin au 24 août, au cinéma Reflet Médicis-Logos, rend hommage à Michel Simon.

Aucun anniversaire ne justifie cet hommage. Michel Simon est mort le 30 mai 1975, il avait juste quatre-vingts ans. Mais faut-il une raison ? Espérer, par exemple, comme pour la récente rétrospective Louis Jouvet, que le public, sevré de bons films français, va se précipiter vers ceux où vit toujours Michel Simon ? Il se perpétue déjà dans les reprises à la télévision. Il est resté très populaire.

Même s'il n'a pas attiré grand monde le jour de ses obsèques à l'église de la Madeleine. Ce jour-là, les officiels et la « grande famille du cinéma » n'étaient pas au rendez-vous.

Michel Simon, le roi des comédiens, donc. On pourrait dire aussi bien l'empereur, tellement il fut grand, exceptionnel, génial, en dehors de toute comparaison, en son empire cinématographique. Jacques Prévert, qui était avare de louanges, n'en tarissait pas à son égard. Jean Cocteau, qui, lui, n'en était pas avare dans le monde parisien, avait trouvé pour cet acteur-là des accents nouveaux, sans que le parisianisme y fût pour quelque chose.

Pour sa bibliographie essentielle, il y a eu des ouvrages de Paul Guth, Jacques Fansten, Claude Gauteur et André Bernard (ensemble). Et de Freddy Buache. Le conservateur de la Cinémathèque suisse éprouvait depuis


JEAN MOUNICQ/ANA

Plus qu'une « gueule », un monument...

toujours une vive admiration pour ce natif de Genève qui fut, en somme, l'acteur suisse du cinéma français. Le livre qu'il lui consacra en 1962, *Michel Simon, un acteur et ses personnages*, en témoigne.

Michel Simon, qui appartenait à la troupe de théâtre de Georges et Ludmilla Pitoeff, suivit ceux-ci à Paris en 1922. Ensuite, il les quitta pour les scènes de boulevard, l'Atelier de Charles Dullinet la Comédie des Champs-Elysées de Louis Jouvet. Le destin vous a de ces rencontres. Mais si Jouvet resta un homme de théâtre, qui eut le sens de la composition au cinéma, le théâtre donna paradoxalement à Michel Simon la consécration cinématographique.

Plus de cent films

On l'avait vu dans quelques films muets (dont *Tire-au-flanc*, de Jean Renoir, et *Feu Mathias Pascal*, de Marcel L'Herbier) lorsqu'il fit un malheur en 1931, dans l'adaptation de *Jean de la Lune*, de Marcel Achard le rôle de Clotaire, dit Clo-Clo, parasite aux répliques à l'emporte-pièce, lui avait valu un triomphe à la scène ... entre Louis Jouvet et Valentine Tessier. A l'écran, il avait pour partenaires René Lefèvre et Madeleine Renaud. Le film était signé Jean Choux. Par la suite, Michel Simon en revendiqua la paternité.

Il avait tout fait : la direction des interprètes choisis par lui, la mise en scène. C'était un de ses dadas : on finit par le croire. Q'importe d'ailleurs. Dès le début du parlant, le cinéma le prend là, acteur comique à la voix traînante, à l'accent de Genève, aux grimaces impayables, aux déhanchements de danseur éprouvant l'envie de se gratter. Il ne le lâchera pas : Michel Simon tournera plus de cent films.

Jean de la Lune n'est pas au programme du Reflet Médicis-Logos, mais on ne pouvait pas ne pas le citer, puisque Michel Simon remit ce premier grand succès de fantaisiste en question, en jouant dans *la Chienne*, de Jean Renoir (1937), le caissier de banque Legrand, petit bourgeois timoré se dévoyant pour une fille de mauvaise vie, qui le trompe et qu'il tue par jalousie avant de finir clochard, sans remords.

Etonnante affirmation d'un tempérament dramatique mais, en 1932, Michel Simon transpose avec Jean Renoir *Boudu sauvé des eaux*, pièce de René Fauchois qu'il a jouée au théâtre, et réinvente un clochard qui, par son anarchisme, son dédain des valeurs sociales et morales, son esprit de liberté, flanque en l'air le monde hypocritement organisé du libraire Lestingois, son « bienfaiteur ».

Tiré de la Seine, ramené à une vie dont il ne voulait plus, Boudu, barbu comme un faune, parlant entre ses dents comme si le langage le fatiguait, renverse du vin sur la nappe, essuie ses chaussures avec les rideaux, crache dans les éditions rares, saccage la cuisine, prend à la hussarde la femme du libraire, qui, du coup, en oublie « ses nerfs », séduit la bonne et... gagne un gros lot à la loterie, ce qui ne l'empêche pas de retourner à la cloche, la vraie liberté.

On sait que, chez Renoir, « tout le monde a ses raisons ». Celles de Boudu auront force de loi pour Michel Simon, goguenard et déchaîné, faisant la nique aux bonnes manières et aux bonnes mœurs. Il ne lui manque plus que de monter sur la péniche *l'Atalante* de Jean Vigo (1934) pour incarner le père Jules, vieux marinier grognon, mal tenu, parlant toujours comme s'il avait de la bouillie dans la bouche, misanthrope amoureux des chats, personnage merveilleusement laid capable de faire marcher un disque de phono avec son doigt, être asocial et libre à n'y pas croire.

La Chienne, *Boudu* et *l'Atalante*, passés aujourd'hui au panthéon des classiques à voir ou revoir de toute urgence, furent des échecs commerciaux ? Michel Simon y montrait une telle intelligence du métier d'acteur de cinéma qu'il réussit à traverser les années suivantes dans des films où il maniait aussi bien la comédie et le drame. On aimerait bien le retrouver dans *les Jumeaux de Brighton*, de Claude Heymann, où il est avec Raimu, ou dans *la Mort en fuite*, d'André Berthomieu, où il est avec Jules Berry.

Mais on ne peut pas tout avoir, bien sûr, et de l'Irwin Molyneux de *Drôle de drame*, auteur secret de romans policiers tourmenté par un évêque inquisiteur qui est Louis Jouvet marmonnant *« bizarre, bizarre »*, l'inquiétant et sadique Zabel de *Quai des brumes*, voilà Michel Simon toujours génial chez Marcel Carné.

Bien sûr, on peut trier les films. *Circonstances atténuantes*, de Jean Boyer, n'est qu'une pochade, *la Fin du jour* et *Panique*, de Julien Duvivier, sont des films noirs, amers, d'une tout autre dimension. Il y a des curiosités comme *les Disparus de Saint-Agil*, de Christian-Jaque (Michel Simon, Eric von Stroheim, Robert Le Vigan réunis), *Non coupable*, d'Henri Decoin, *l'Etrange désir de M. Bard*, de Geza Radvanyi. Il y a ce *Vautrin*, de Pierre Billon, réalisé en 1943 d'après Balzac et où le génie de Simon transcende l'académisme de la mise en scène pour imposer la haute figure du forçat démoniaque finissant chef de la police.

Plus qu'une « gueule », un monument. Il y a, il y a, il y a... des films bons et mauvais, des petits et des grands rôles, un acteur de génie, on le répète, qui, en vieillissant, se montrait facilement, dans des entretiens ou à la télévision, geignard, grincheux, insupportable, se plaignait de tout le monde et cultivait le délire de la persécution. Cette image complaisamment donnée de lui-même par un Michel Simon misanthrope compte-t-elle en regard du « pépé » râleur, pétainiste, antisémite, ayant pourtant le cœur sur la main, du *Vieil Homme et l'Enfant*, de Claude Berri, ou de « Zizi », le vieux marchand de journaux prétendant être un tueur de dames de *l'Ibis rouge*, de Jean-Pierre Mocky (le dernier rôle) ? En regard de toutes les images, de tous les personnages ?

Ma foi non.

JACQUES SICLIER.

★ Hommage organisé par les Acacias Cine-Audiences, avec le concours du CNC.

MUSIQUES

Au Festival du Marais

« La Vera Costanza », de Haydn

Après la Fedelta Premiata *donnée l'an dernier au Cirque d'Hiver, le Festival du Marais présente cette fois au Théâtre Dejazet, un autre opéra de Haydn,* la Vera Costanza, *un peu moins connu mais sans doute plus riche musicalement et qui n'avait pas été représenté à Paris depuis 1791.*

C'est l'occasion de découvrir, dans un cadre aux dimensions idéales, et dans une excellente acoustique, une partition étonnante, pleine de rebondissements, dont pas un air ne laisse indifférent, et où les ensembles sont construits comme des finales de symphonie.

L'intrigue peut sembler faible et compliquée : on y voit les malheurs d'une pauvre pêcheuse épousée jadis secrètement par un jeune comte qui l'abandonna, et destinée arbitrairement, au lever du rideau, à un valet du comte par la tante de ce dernier, qui ignore tout du mariage de son neveu et veut prévenir ainsi ce qui est déjà arrivé... La bonne tante a quelques années de retard sur les événements et, en outre, prétend sabordonner son propre mariage avec le marquis Ernsto à celui de la pêcheuse avec le valet.

On peut penser à certains mélodrames de l'époque, comme *Camille ou le Souterrain*, voire à *l'Histoire de Grisélidis*, mais aussi à *Oberon* ou à *la Flûte enchantée*, dans la mesure où il devient de plus en plus clair au fil des événements qu'ils s'agit d'éprouver un couple d'amants que les conditions de la naissance séparent, qui se sont quittés passé le premier moment de passion et devront faire la preuve de la permanence de leurs sentiments. Ils témoigneront ainsi que la vraie constance (la « vera costanza » existe, et c'est cette démonstration qu'attendait la baronne pour épouser son marquis.

Il s'agit donc moins d'un mélodrame ou d'une dénonciation du despotisme de la noblesse que d'une fable allégorique, d'une méditation sur l'amour et sur le cœur humain. En ce sens, la mise en scène d'Elizabeth Navratil, un peu surchargée d'actions parallèles, tire l'ouvrage du côté de l'anecdote et en accuse l'artificialité; mais il y a beaucoup d'idées heureuses et mieux vaut sans doute laisser supposer les prolongements symboliques que de les souligner en retirant au spectateur le plaisir d'interpréter.

La distribution, homogène quoique inégale, est dominée par Maryse Castets (Lisetta), Mario Hacquard (Masino) et Ana-Maria Miranda (la baronne) ; les moyens d'Alain Gabriel (le comte), de Jacqueline Mayeur (Rosina) et de Jean-François Fave (Villotto) sont plus limités, avec de beaux passages tant qu'ils restent dans le médium de leur voix. La Camerata de Versailles, enfin, soutient le spectacle avec toute l'ardeur que lui communique Amaury du Clozel; cela ne va pas sans quelques défaillances qui disparaîtront sans doute au fil des représentations, mais il ne s'agit pas d'un simple accompagnement, plutôt d'une symphonie en vingt mouvements. Et quelle symphonie!

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations les 25, 26, 27 et 29 juin, à 20 h 30, au Théâtre Dejazet, puis le 5 juillet au Théâtre du Casino de Vichy (tél. : 42-74-20-50).

A l'Opéra de Paris

Un programme plein de promesses

En présentant la prochaine saison de l'Opéra de Paris, le mercredi 24 juin, l'administrateur général, M. Jean-Louis Martinoty, n'a pas caché qu'elle ne correspondait pas entièrement à ses vœux : les restrictions financières l'ont obligé à annuler une grande production très attendue des *Soldats*, de Zimmermann, ainsi que deux spectacles nouveaux de Kagel et de Daniel Lesur. C'est donc la musique contemporaine qui pâtit, mais elle sera représentée cependant par la création mondiale à Garnier de *la Célestine*, de Maurice Ohana (en juin, mise en scène Lavelli).

La programmation dans son ensemble n'en est pas moins pleine de promesses, répartie équitablement entre le Palais Garnier et la salle Favart. Se succéderont : *le Triptyque*, de Puccini (nouvelle production, Favart, octobre, Panni, Martinoty), *la Norma* (NP, Garnier, novembre, décembre, juin, juillet, Valdès, Pizzi), *Cendrillon*, de P.-M. Davies (Favart, novembre, décembre), *Macbeth* (Garnier, novembre, décembre, Schoenwandt, Vitez), *Don Giovanni*, avec une distribution exclusivement française (Favart, décembre, Zagrosek, Jaervefit), *Orphée aux enfers* (NP, Garnier, janvier, février, Zagrosek, Martinoty), *la Fille du régiment* (Favart, février), *Katia Kabanova* (NP, Garnier, février, Kout, G. Friedrich) et *De la maison des morts*, de Janacek (NP, mars, Mackerras, Schloendorff), *Boris Godounov*, dans la version définitive (Garnier, mars, avril, Zagrosek, Ionesco) et dans celle de 1869 (Favart, avril, production estonienne), *Faust* (Garnier, mai, juillet, Lombard, Lavelli), *Thaïs* (NP, Favart, mai, juin, Foster, Joël) et, au Théâtre des Champs-Elysées, *la Pie voleuse*, de Rossini (juin, juillet, Fischer, Hampe).

Pour la danse, *le Lac des cygnes* (Garnier, octobre, avril, Noureev), un spectacle du GRCOP (Favart, novembre), *Magnificat*, de Bach (Garnier, octobre, novembre, John Neumeier), *Casse-Noisette* (Garnier, décembre, Noureev), *Hommage à Serge Lifar : Suite en blanc, Noces fantastiques, Icare* (Garnier, février), *Paquita* et *la Dansomanie* (Favart, février), *le Martyre de Saint-Sébastien*, de Debussy, mis en scène par Bob Wilson (à la MC 93 de Bobigny, en mars), une spectacle Maguy Marin, Forsythe, Lander, sur des musiques de Couperin, Willems et Riisager (Garnier, mars, avril), une soirée René Char (Favart, avril), un spectacle de l'Ecole de danse (Champs-Elysées, mai), enfin *Sylvia*, de Delibes, dans une nouvelle production Noureev-Pizzi (Garnier, mai).

Plusieurs concerts (en particulier un cycle Janacek, un récital joint June Anderson-Alfredo Kraus, les *Deuxième Symphonie* et *Troisième Symphonie*, de Mahler) et une « carte blanche aux peintres et sculpteurs Venet, Arman, Debré » (Favart, janvier), compléteront cette saison bien remplie. — J. L.

Réunion de travail à la Cinémathèque française

Préparer l'avenir

Le conseil d'administration de la Cinémathèque française accueillait, le mardi 23 juin, la presse à l'occasion d'un petit déjeuner de travail. La réunion était présidée par Jean Rouch, entouré de ses vice-présidents Patrick Brion et Anatole Dauman, ainsi que des responsables des principales commissions (conservation, programmation, musée — cette dernière fonction étant dévolue à Georges-Patrick Langlois, le frère d'Henri Langlois, — édition, production audiovisuelle, etc.)

Dès l'ouverture de la rencontre, l'accent fut mis par Jean Rouch sur la nécessité d'un travail en commun : *« La Cinémathèque française est à un moment assez important de sa vie. Nous connaissons les écueils et nous sommes prêts à les surmonter. Nous avons voulu avoir une direction collégiale. »*

Plus qu'à une *« restructuration »* (car tout s'est mis progressivement en place depuis cinq ans) assistons-nous à un effort pour rendre tout plus clair, plus transparent ? *« Il convient*, précise un responsable, *de concrétiser les choses, de traduire dans la pratique les décisions prises. »*

La programmation sera consolidée dans la direction déjà définie, selon trois axes principaux : grands classiques (*« les quatre cent cinquante films que doit connaître un cinéphile, à raison de cent cinquante par an »*), selon Jean Douchet, responsable de ce secteur ; les rétrospectives ; ce qui se fera demain. Les trois salles prévues pour la présentation régulière des programmes, avec trois séances par film, soit un total de neuf films quotidiens, devraient être prêtes en février 1989 : soit deux au Palais de Tokyo, plus la grande salle de l'actuelle Cinémathèque.

Bernard Eisenchitz a évoqué le problème de la conservation : *« Que faut-il sauver ? Quels films faut-il enlever ? »* Toutes les cinémathèques se posent la question. Un choix est indispensable, La Cinémathèque française a de petis moyens. Des capitaux privés seront nécessaires, ajoute Patrick Brion, pour que d'autres choses soient faites. Claude Jaeger, producteur, un ancien de la Cinémathèque, déplore que d'importantes réductions budgétaires aient affecté ce département sensible entre tous (la conservation), *« au profit du spectacle »*.

Rien n'empêche pourtant dans l'immédiat d'améliorer la qualité des projections, pas toujours satisfaisante, avec les changements de bobine qui laissent souvent à désirer.

LOUIS MARCORELLES.

Culture

L'exposition Julio Gonzalez

Gant de fer, main de velours

De masques en « hommes-cactus », du cubisme à l'abstraction, de l'abstraction au réalisme de la paysanne de Montserrat, l'aventure originale d'un grand sculpteur œuvrant dans les années 30.

C'est presque d'une rétrospective que l'exposition Julio Gonzalez à la Galerie de France. Et c'est bien, car il y avait longtemps que Paris n'avait pas honoré l'artiste, père reconnu de la sculpture en fer, entré dans la carrière sur le tard, à la cinquantaine sonnée. Et par la petite porte, comme artiste décorateur et praticien de la soudure, susceptible pour améliorer son ordinaire de louer ses services à des amis. Comme Picasso, son compatriote, aux prises, au tournant de 1930, avec des projets d'œuvres filiformes, et, dit-on, Brancusi. Là-dessus le *Catalogue raisonné de l'œuvre sculpté*, qui sort en même temps que s'ouvre l'exposition (1) donne quelques précisions.

Gonzalez est donc là, en plus de cinquante pièces qui n'ont pas besoin d'être colossales pour clamer souvent leur monumentalité – les artistes d'aujourd'hui peuvent se le dire ! Ce sont en majorité des tirages en bronze, posthumes mais anciens, et dûment répertoriés, qui, s'ils éloignent de l'artisan arraisonnant le métal, ont l'avantage, ce qui n'est pas mal, de ramener le travail à sa dimension vraie : un arraisonnemenr du vide, de l'espace, cerné, englobé, en quelques droites et courbes faites de tubes soudés et de plaques taillées, d'un coup de ciseau, pliées et repoussées, pour éventuellement rappeler ventres, jambes, bras, cheveux, moustaches ou miroir, très emblématiquement, ramenées à une sorte de pistaucorps.

Gonzalez : « Masque My », fer. Vers 1927 (photo Galerie de France).

Au fil d'une œuvre toute en armure et armature, en masques et casques, chevaleresque et gothique, à la fois grave et fantaisiste, qui doit sûrement beaucoup de sa libre circulation dans les formes à Picasso, mais vieillit bien, dignement, mieux sûrement que celle de beaucoup de sculpteurs cubistes, cubisants, surréalistes et abstraits de son temps – les années 30.

Ce petit-fils et fils d'orfèvre et ferronnier d'art de Barcelone, qui était né en 1876, et avait appris dès son plus jeune âge à découper, tordre et marteler le métal pour en tirer des objets, des bijoux et des fleurs, mais rêvait d'être peintre, Gonzalez, ce modeste, qui, jusqu'en 1925, se présentait tout à la fois comme peintre, sculpteur, décorateur et orfèvre, et une fois résolu, à partir de 1927, à ne plus faire que de la sculpture,eut un atout majeur : une discipline de fer dans une main de velours. Cette intelligence directe du matériau lui permit de dépasser les zones d'influences que l'on décèle parfaitement à travers ses dessins préparatoires. Une leçon pour bien des artistes à venir, de David Smith à Kirili, en passant par Muller et beaucoup d'autres.

GENEVIÈVE BRÉERETTE.

★ Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, jusqu'à la fin juillet.

(1) *Catalogue raisonné de l'œuvre sculpté*, par Jörn Merkert. Introduction de Margit Rowell, préface de Tomàs Llornes. Electa.

NOTES

« Mon bel amour, ma déchirure », de José Pinheiro

Infernal train-train

Comment est-il dans la vie, M. Stéphane Ferrara ? Gentil, fin, cultivé, prévenant ? Si oui, chapeau l'artiste : il campe, avec un naturel charmant, une de ces brutes obtuses qu'aime recruter la droite pour coller ses affiches électorales. Un beau gros goujat tout fier de son zizi et prêt à l'exhiber. Adepte éclairé de la femme jetable, il prend, se sert, et hop ! à dégager ! Du Mozart. C'est ainsi qu'il viole une jeune actrice de théâtre (d'avant-garde) dans le plus pur style *« Je te veux, je te prends »*, debout contre une voiture.

Pas de veine pour notre ami, la comédienne (Catherine Wilkening) s'accroche. Elle n'en a jamais eu du rodéo comme cela. C'est révoltant, elle se dégoûte, mais, dans les bras de ce benêt, elle se sent terriblement nana. C'est plus fort qu'elle. Et la jolie Catherine Wilkening, elle en pense quoi ? Les femmes aiment vraiment le mépris, les torgnioles, les humiliations (on nous avait bien appris tout le contraire, pourtant) ou s'agit-il d'un cas isolé ?

C'est quand même ennuyeux tous ces organes qui traînent sur l'écran, et bien sommaires ces étreintes en missionnaire (version ravageuse, labourante, d'où le titre). Au fait, pour M. José Pinheiro, c'est cela l'amour, cette déglingue, cet infernal train-train ? Curieux, ces sauvages qui s'agitent. De quelle tribu sont-ils ?

Le ministère de la culture a financé cela. Encore une erreur de budget. Ce document ethnographique est strictement destiné au Musée de l'homme.

MICHEL BRAUDEAU.

Les Rita Mitsouko au Zénith

Tout bon

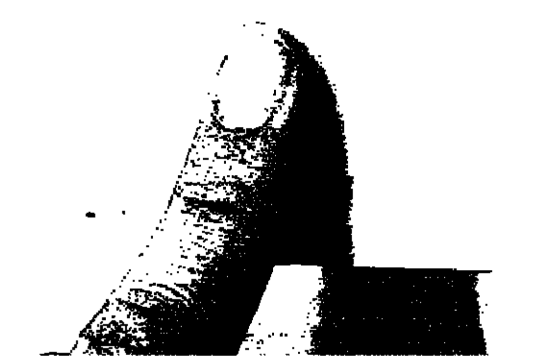
Après s'être installés pendant une semaine à la Cigale au mois de mai, les Rita Mitsouko reviennent fêter leur succès au Zénith.

Il faut le dire, ne pas lésiner sur les superlatifs parce que depuis plus de trente ans, on attendait ça : un groupe de rock en France qui soit capable d'en remontrer aux Anglo-Saxons sur le terrain dont ils sont les gardiens exclusifs. Ce groupe a enregistré sans forcer l'un des cinq albums les plus marquants de l'année passée : *The No Comprendo.*

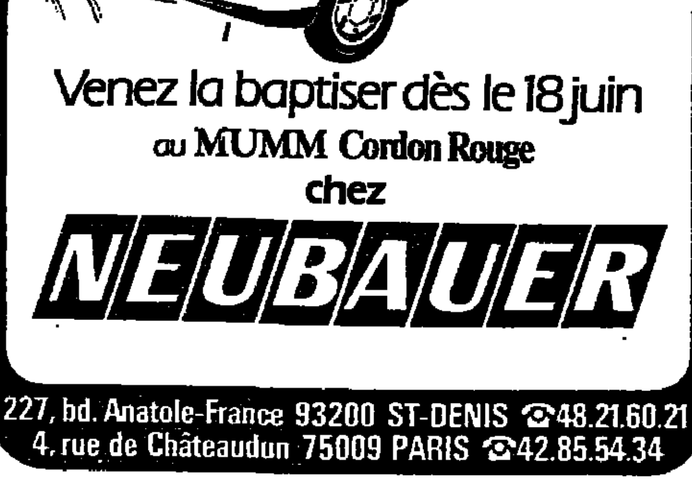
En l'espace de deux albums et quelques 45 tours, ils ont imposé une griffe (acérée) qui fait le relais entre la musique, les textes et l'image. C'est un tout qui ne répond à aucune règle, qui a intégré et mélangé les influences, qu'elles soient anglo-saxonnes ou franchouillardes, pour remonter indifféremment à la surface de leur création. Si leurs chansons entrent en bonne place au Top 50, elles n'ont pourtant rien en commun avec leur entourage. Elles en sont plutôt l'ironie, la contrefaçon. Derrière l'apparence populaire, l'accroche des mélodies, il y a ce terrorisme de la mise en forme, ces guitares agressives, ces synthétiseurs qui laminent les thèmes comme des couperets. Il y a les textes qui chantent la mort sur des rythmes dansants et l'amour sur des tonalités morbides. Et de quelle façon, et avec quelle morgue ! Elle a cette voix phénoménale, Catherine Ringer, qui s'est rodée sur les boulevards et qui peut prendre tous les accents, anglo-saxon, latin, selon le texte, l'ambiance musicale ou l'effet voulu.

ALAIN WAIS.

★ Le vendredi 26 juin, 20 heures, au Zénith. Disques chez Virgin.







Communication

A la cour d'appel de Paris

Les pirates de Canal Plus et la liberté de recevoir

En attendant qu'une nouvelle loi, dont le texte a déjà été adopté par l'Assemblée nationale, vienne sanctionner les utilisateurs d'un décodeur « pirate » des émissions de Canal Plus, la cour d'appel de Paris a confirmé, mercredi 24 juin, que cette pratique ne constituait pas un vol au sens juridique du terme.

En novembre 1984, la revue technique *Radio Plan* s'apprêtait à publier les schémas d'un décodeur de Canal Plus lorsque la société d'exploitation de la quatrième chaîne, présidée par M. André Rousselet, obtenait du juge des référés au tribunal de grande instance de Paris une ordonnance interdisant cette publication, décision confirmée par la cour d'appel.

Cependant, le 24 novembre 1984, *le Quotidien de Paris* publiait une reproduction des schémas de *Radio Plan* et ses responsables se retrouvaient devant la justice pour « incitation au vol ».
Dans un jugement rendu le 15 avril 1986, le tribunal, présidé par Mme Jacqueline Clavery, relaxait les prévenus en considérant que la qualification de vol définie par l'article 379 du code pénal comme étant *« l'appropriation frauduleuse de la chose d'autrui »* ne pouvait s'appliquer (*le Monde* du 19 avril 1986).

La onzième chambre de la cour d'appel, présidée par M. Charles Ribières, a eu la même appréciation en constatant que le branchement frauduleux du décodeur *« n'a pas pour effet de déposséder le propriétaire du programme qu'il continue à diffuser, ni le téléspectateur abonné qui ne subit aucun trouble dans sa réception normale »*.

La cour ne s'est pas limitée au strict examen de la notion de vol car l'arrêt, qualifié par le président Ribières *« d'arrêt de principe important »*, consacre une large place à la liberté de recevoir. Ainsi les juges déclarent : *« Il est incontestable que les lois de 1982 et 1986 ont érigé en principe absolu celui de la liberté de la communication audiovisuelle, liberté qui ne peut avoir d'autre limitation que celles qui sont prévues par la convention européenne des droits de l'homme elle-même, lorsque certaines formalités, conditions ou restrictions sont rendues nécessaires pour la protection des valeurs essentielles des sociétés démocratiques. »*

La loi proposée par M. Jacques Toubon (*le Monde* du 17 juin) entre-t-elle dans ce cadre précis ? C'est maintenant au Sénat d'en décider.

MAURICE PEYROT.

Malgré les déclarations de M. Chirac sur la publicité télévisée

MM. Balladur et Léotard refusent de céder aux pressions de M. Bouygues

En se prononçant le 23 février en faveur d'une baisse rapide des recettes publicitaires sur les chaînes publiques (*le Monde* du 25 juin), M. Jacques Chirac a sans doute parlé trop vite et bien imprudemment. M. Edouard Balladur, ministre des finances, et M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, sont immédiatement montés ensemble au créneau pour faire reculer le premier ministre.

Pour les deux membres du gouvernement, l'annonce est politiquement maladroite car l'Etat paraît ainsi céder aux pressions de M. Francis Bouygues. De plus, elle est innoportune en pleine privatisation de TF 1 : changer les règles du marché revient à mettre en cause les bases mêmes de l'évaluation de la chaîne. Enfin, elle est inapplicable : comment remplacer les trois milliards de francs que l'on enlèverait ainsi à Antenne 2 et FR 3 ?

MM. Balladur et Léotard semblent avoir eu gain de cause puisque, vingt-quatre heures après, le discours gouvernemental a changé. Certes, on évoque toujours comme *« un objectif »* la suppression de la publicité sur les chaînes publiques, mais c'est pour renvoyer sa réalisation aux calendes grecques. *« Le problème se posera au plus tôt en janvier 1989*, affirme-t-on Rue de Valois. *Entre-temps, les recettes d'A 2 et de FR 3 resteront celles qu'a votées le parlement. Pas question de les diminuer lors de la prochaine loi de finances. »* Rue de Rivoli, on est encore plus ferme : *« Nous en restons au schéma initial : une augmentation de 5 % par an pour les chaînes publiques. Du fait de l'accroissement du marché publicitaire, la part d'Antenne 2 et de FR 3 tombera automatiquement de 37 % à 27 % en 1991. Cela suffit à assurer à TF 1 50 % d'augmentation de son chiffre d'affaires sur la même période. »*

Les deux ministères sont, à l'évidence, excédés par les pressions de M. Bouygues. Le repreneur de la Une se plaint d'avoir payé 1,5 milliard de francs pour contrôler 25 % de la chaîne avec une surcote d'au moins 33 % par rapport aux actions qui vont être mises en vente le 29 juin dans le public.

Il redoute que certains de ses associés – la Garantie mutelle des fonctionnaires, mais aussi M. Robert Maxwell – ne rachètent à prix avantageux des actions sur le marché pour accroître leur participation et leur pouvoir. Une possibilité que n'a pas le géant des travaux publics, puisque la loi lui interdit de dépasser ses 25 %.

« L'Etat français n'est pas un souk »

Mais le ministère des finances reste sourd à ces plaintes. Le prix avantageux des actions vendues au public doit assurer le succès populaire d'une privatisation jugée difficile. Quant aux éventuels rachats d'actions par les partenaires de M. Bouygues, il est considéré, Rue de Rivoli, comme le meilleur moyen de soutenir les cours et de permettre aux petits porteurs de réaliser de confortables plus-values quels que soient les premiers résultats de la chaîne.

Le ministère est fonc fermement décidé à proposer une fin de non-recevoir aux demandes de M. Francis Bouygues, malgré la déclaration de M. Chirac. *« L'Etat français n'est pas un souk*, explose un conseiller des finances. *M. Bouygues connaissait parfaitement les règles du jeu avant d'acheter. Il ne peut se permettre d'ouvrir un contentieux juste après la signature du contrat, comme on le fait peut-être dans les travaux publics. S'il n'est pas satisfait de son opération, il peut toujours vendre ses parts. Il y aura certainement des candidats. »*

On comprend, dans ce contexte, que les relations entre l'entrepreneur et les pouvoirs publics se soient rapidement détériorées. Le dernier épisode de cette guérilla ne manque pas de sel. Le ministère des finances, qui assume financièrement la campagne publicitaire pour la vente des actions de TF1, voulait diffuser les spots gratuitement sur la chaîne. La direction de la Une s'y est opposée et a même refusé de négocier les tarifs. Les films passent tour de même sur TF 1, mais hors écrans publicitaires, ce qui a nécessité une autorisation spéciale de la Commission nationale de la communication et des libertés.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les droits des auteurs et des compositeurs

Un dossier épineux pour les chaînes privées

M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM), a dressé le 24 juin, un bilan d'activité satisfaisant. Le montant des droits perçus s'est élevé en 1986, à 1,7 milliard de francs (+ 7,01 %) au profit de ses cinquante mille adhérents. Mais il a rappelé que la baisse, *« nécessaire et urgente »*, de la TVA sur le disque, n'était pas intervenue. Il a par ailleurs souligné *« l'importance de la musique à la télévision »*, au moment où les sociétés d'auteurs négocient avec les chaînes privées.

« Cinq chaînes généralistes et une chaîne cryptée s'affrontent dans une course à l'audience sans précédent », déplore M. Jean-Loup Tournier. *« On ne parle que de transfert de stars et de cinéma. C'est oublier*, ajoute le directeur général de la SACEM, *que la musique occupe plus de 40 % du temps d'antenne de l'ensemble des chaînes publiques et privées. »* L'an dernier, les télévisions ont diffusé plus de cinquante-huit œuvres différentes : du clip à la symphonie, en passant, bien sûr, par les indicatifs musicaux et les quelques notes ponctuant les spots de publicité.

Le plaidoyer peut paraître anodin. Ce sont pourtantces chiffres et ces constatations, qu'auteurs, compositeurs et éditeurs de musique mettent en avant pour justifier leurs prétentions auprès des nouvelles télévisions. Les responsables de la Cinq, de M6, mais aussi de TF 1 fraîchement privatisée, négocient dans la plus grande discrétion avec l'ensemble des sociétés d'auteurs : la SACEM pour la musique ; la SCAP – Société civile des auteurs et producteurs – pour l'image. *« C'est une affaire considérable »*, confirme un dirigeant de chaîne, qui préfère gareder l'anonymat. *« Ce dossier est le plus épineux de ceux que nous avons à régler actuellement. »*

Pourquoi cette inquiétude ? La réponse tient en quelques données. Les droits de diffusion versés aux auteurs, toutes catégories confondues, représentent de 4 à 6 % environ du chiffre d'affaires des télévisions. Des pourcentages conséquents, pour des chaînes qui versent, par ailleurs, 5,5 % de leurs recettes au Compte de soutien aux industries de programmes, et qui viennent de voir leurs ressources amputées par l'interdiction de la publicité pour la bière.

Nouvelle donne

Or, l'équilibre trouvé jusqu'ici, menace cette fois d'éclater. Dans les années 60, le service public, alors en situation de monopole, conclut un accord avec l'ensemble des sociétés d'auteurs, les deux-tiers des sommes versées environ vont au son (la SACEM), le reste à l'image. Aujourd'hui encore, Antenne 2 et FR 3 s'en tiennent à cette répartition-là.

L'arrivée de Canal Plus ouvre une première brèche dans cet édifice (*le Monde* du 23 novembre 1984). Les musiciens, bien défendus par la SACEM, obtiennent le reversement en leur faveur de 5 % des recettes de la chaîne payante. Moins bien armées, en conflit avec les producteurs, et sans doute dotées d'un « catalogue de droits » moins riche, les autres catégories d'auteurs font, à côté, piètre figure. La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), pour ne citer qu'elle, décroche un maigre taux de... 0,3 % ! La SACD gagne bien, selon elle, un premier procès contre Canal Plus (aujourd'hui en appel), mais les lancements de la Cinq, première manière, et de TV6, ne modifient pas substantiellement les rapports de force entre sociétés d'auteurs.

Il en va tout autrement aujourd'hui, alors que la réattribution des cinquième et sixième réseaux, ainsi que la privatisation de TF1, ouvrent la voie à une nouvelle redistribution des cartes. Auteurs et producteurs, cette fois, ont fait alliance au sein de la SCAP et ont élaboré une méthode d'évaluation des droits. Méthode qui, selon M. Hubert Astier, permet à la SCAP de réclamer un taux de 5 %, identique à celui à nouveau réclamé par la SACEM.

Personne ne s'y trompe. Il s'agit là d'une position de départ, d'une base de négociations, puisque les télévisions privées, jeunes ou fragiles, ne sont pas en mesure de subir une telle ponction. La SCAP espère sans doute que son bras de fer s'achèvera sur une nouvelle répartition des droits qui lui sera plus favorable mais qui ne pourrait se faire qu'au détriment de la SACEM. Celle-ci ne l'entend pas de cette oreille. *« La musique, comme la fiction, donne la couleur de l'antenne et contribue à forger l'image d'une télévision »*, déclare M. Tournier.

« Notre seul souci est que le prélèvement en faveur des droits d'auteurs n'augmente pas », commente-t-on prudemment au siège d'une chaîne concernée. *« Si nos obligations devenaient insupportables, nous ne pourrions plus respecter notre cahier des charges »*, dit-on dans un autre. Dans tous les cas, on se refuse à départager les sociétés d'auteurs. Et l'éventuelle nomination d'un médiateur est une idée qui commence à faire son chemin...

PIERRE-ANGEL GAY.

EN BREF

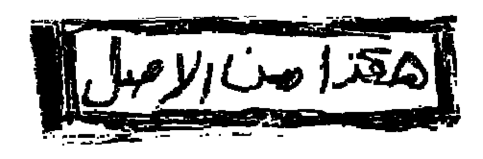
● **Lorimar vend ses stations de télévision.** – Lorimar, le célèbre producteur de *Dallas*, qui avait fusionné l'an dernier avec la société Telepictures, connaît quelques difficultés. Prévoyant 60 millions de dollars de pertes pour 1987, la firme américaine vend six stations de télévision, l'ensemble de ses intérêts dans la presse pour enfants et ses trois agences de publicité. Lorimar recentrera ses activités sur la production audiovisuelle et l'édition vidéo.

● **Premier numéro du *Quotidien du maire*.** – Le premier numéro du *Quotidien du maire*, lancé à l'initiative de M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, paraît le mercredi 24 juin. Il est destiné aux maires, adjoints au maire, conseillers généraux et conseillers régionaux, ainsi qu'au personnel des collectivités locales. Diffusé sur abonnement, *le Quotidien du maire*, après une période de test en début de l'été, table sur un objectif de diffusion de 50 000 exemplaires.

Comprenant quinze personnes, dont douze journalistes dirigés par M. Robert Toubon (le frère de M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR), le journal traitera des événements nationaux selon l'optique des élus locaux et fournira des informations *« sur les expériences régionales et étrangères »*.

● **Jean-Michel Quatrepoint nommé directeur de la rédaction de *l'AGEFI*.** – Jean-Michel Quatrepoint a été nommé directeur de la rédaction du quotidien financier *l'AGEFI* par M. Jean Boissonnat, directeur des rédactions des journaux du groupe Expansion. Le groupe Expansion avait racheté *l'AGEFI* ainsi que *la Vie française* et *la Tribune de l'économie*, en mars, à leur ancien propriétaire, M. Bruno Bertez. Jean-Michel Quatrepoint, qui fut journaliste aux *Echos* et au *Monde*, fut nommé, en 1985, directeur de *la Tribune de l'économie* puis démissionna de ce titre à la suite d'un désaccord avec M. Bruno Bertez. Il exerçait depuis le début de l'année 1986 les fonctions de conseiller de la rédaction en chef de *la Lettre de l'Expansion* quotidienne et de chroniqueur boursier à TF 1.

● **Négociations suspendues au *Midi libre*.** – Le quotidien régional *le Midi libre* (Montpellier) est toujours affecté par une grève des ouvriers du Livre CGT. Les négociations avec la direction ont été suspendues le 24 juin. Des propositions jugées *« acceptables »* par la CGT, portant sur des suppressions de postes et des aménagements d'horaires ont cependant été faites. *« Il y a eu des avancées*, a expliqué la direction, *mais pas jusqu'à la conclusion. »* Une édition de quatre pages a cependant été diffusée, comme ces trois derniers jours, ce 25 juin, après huit jours de grève.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LES JEANNE, Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h et 21 h 45 (17).

PASSAGÈRE, Roseau Théâtre (42-72-31-41), 18 h 30 (17).

LE MISANTHROPE, Roseau Théâtre (42-72-41-31), 15 h (17).

LA PASSION DE JOB, Essaïon (42-78-61-73), 20 h 30 (17).

L'ÉPROUVETTE, Potinière (42-61-44-16), 20 h 30 (19).

LA FIN ET LA MANIÈRE, Lucernaire (45-44-57-34), 22 h 30 (23).

QUI HURLE DANS LA NUIT, Tristan-Bernard (45-22-08-40), 21 h (23).

FINIE LA COMEDIE, (47-45-64-69), 21 h (15).

HAMLET OU LES ADIEUX AU THEATRE, Bastille, (43-57-42-14), 19 h 30 (16).

INVENTAIRE, Centre Pompidou, (42-77-12-33), 20 h 30 (10).

MACBETH, Théâtre de la Phalène, (48-06-71-74), 20 h (13).

QUATRE LITRES BLUES, Cartoucherie, (43-28-36-36), 21 h (11).

LES RETROUVAILLES, Château-Rouge, (42-52-44-94), 21 h (11).

HORS PARIS

CAEN, *Cendrillon*, d'après Perrault et Prokofiev, mise en scène et chorégraphie : Maguy Marin/Ballet de l'Opéra de Lyon, Théâtre Municipal, (31-86-55-52), 11 et 12 juin.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), ven. et lun. à 19 h 30 : Jules César ; jeu. et mar. à 19 h 30, sam. à 14 h 30 et 20 h 30 : « Raymonda » de R. Noureev « la Pavane du Maure » de J. Limon, « Quatre derniers lieder » de R. Van Dantzig.

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30, mer. : Idoménée ; lun. : La Clémence de Titus.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), (lun.) 20 h 30, dim. 14 h 30, Monsieur Chasse ! de Feydeau.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), (lun.) 20 h 30, dim. à 15 h : le Bourgeois Gentilhomme, de Molière. Mise en scène J.-L. Bouné (à partir du 26).

PETIT ODÉON (43-25-70-32), (lun.) 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.

TEP (43-64-80-80), (ven.) à 20 h 30 : la Vie quand même ; (sam.) à 17 h, Fragment d'une pièce en train de s'écrire ; 20 h 30 : la Vie quand même.

BEAUBOURG (42-77-12-33), (mar.) : Débats-Rencontres ; mer : Centre d'information CCI, RDC à 18 h : Carte blanche : ville contemporaine « John Hejduk », débat animé par P. Noviant ; (jeu.) Pte salle 1er s/sol à 18 h 30, Conférence musée avec N. Bryson, « Herméneutique de la perception » ; Bibliothèque des enfants, RDC, à 10 h, Cycle de contes avec M. Coulet « Sindbad le Marin ou l'Odyssée », s/RDV. P.45.32 ; Salle d'actualité, RDC à 18 h 30, Autour de G. Bataille, débat petite salle, animé par A. Spire ; (ven.) Gde salle, 1er s/sol à 20 h 30 : la Justice sociale aujourd'hui, dans le cadre du séminaire « Textes et actions, animation C. Descamps. *Cinéma/Vidéo : Cycle du cinéma brésilien*, se reporter à la rubrique Cinémas/Cinémathèque ; *Vidéo-information* : à 13 h, une Vie de Chevreuil, de G. Sauvage ; 16 h, Hergé contre Warhol, de Van Tieghem ; 19 h, Costakis, de B. Gauvin. *Vidéo/Musique* : à 13 h, Rock around, de Y. Billon, A. Gerain ; 16 h, Cosi Fan Tutte de Mozart ; 19 h, Otello de Verdi ; *Cinéma du Musée* : à 15 h et 18 h, dans le cadre de l'exposition « L'époque, la mode, la morale, la passion » : (mer.) Pour B. Lavier, J. Le Gac et R. Longo ; (jeu.) Pour M. Merz, F. Morellet et R. Mucha ; (ven.) Pour B. Nauman ; (sam.) Pour J.-P. Raynaud ; (dim.) Pour G. Richter et R. Ryman ; *Concerts/Spectacles* : (mer.) 20 h 30, Gde salle 1er s/sol ensemble de l'itinéraire (Œuvres de W. Rihm, C. Malherbe, G. Bucquet, Ph. Durville, G. Racot) ; Pte salle à 15 h : Festival de Théâtre p/les jeunes « Ecoute le bruit de la mer » (jeu.) 20 h 30, concert dans le cadre du cycle « Hommage à Blaise Cendrars » présenté par l'ACIC ; salle Jean Renoir à 15 h : Festival de théâtre p/les jeunes « Lettre des îles Balladar » d'après le conte de Prévert ; (ven.) Pte salle à 15 h : Festival de théâtre p/les jeunes : « l'Odyssée de Romulus » créé et présenté par F. Hautier ; (sam.) Pte salle à 15 h : Ateliers musique et micro-informatique animés par T. Murail.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), mer., jeu., ven., 18 h 30 : le Directeur de Théâtre (Mozart), Orchestre National de Cannes Provence-Alpes-Côte d'Azur, (lun.), 20 h 30 : Intégrale Ravel : l'Œuvre lyrique « l'Enfant et les sortilèges », nouvel orchestre philharmonique de Radio-France.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), (dim., mer., jeu., ven.) 20 h : Tango chéri et à 22 h 30 : Suzanne Lenglen, la Diva du Tennis. (Sam., lun., mar.) à 21 h : Suzanne Lenglen, la Diva du Tennis.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), Afrique-s à Paris. Festival de musiques, danses, rituels ; 26 et 27 à 21 h : l'Afrique Musique.

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude (dern. le 28).

ARCANE (43-38-19-70) (D., L.), 21 h : En ce palais obscur (dern. le 27).

ASSOCIATION FRANCE-URSS (45-01-59-00) (S. soir, D., L.), 19 h, sam. 15 h 30 : Vladimir Maïakovski tragédie (dern. le 27).

ATALANTE (46-06-11-90) (D. soir), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes (dern. le 29).

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 30 : Lady Pénélope ; 22 h : Pas deux comme elle.

Hamlet ou les Adieux au théâtre.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango chéri (dern. le 26) ; 22 h 30 (D.) : Susan Lenghlen, la diva du tennis (dern. le 4 juil.). A partir du sam. 27, chgt d'hor. : 21 h.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Les Heures blanches (dern. le 28). Tempête (43-28-36-36), mer., ven. 21 h, sam. 21 h 15, dim. 16 h 45 : la Sente étroite du bout du monde-akibai ; mar., jeu. 21 h, sam. 19 h 30, dim. 15 h : Pas/Comédie ; jeu., ven., sam. 20 h 30, dim 16 h : 4 Litres blues

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), le 27 à 20 h 30, le 28 à 17 h : La Voix, corps sonore du corps

CHATEAU ROUGE (42-52-44-94), 21 h, les 24, 25, 26, 27 : Les Retrouvailles.

CINQ DIAMANTS (21 h), les 24, 25, 26, 27 : Les Charlottes.

CITHEA (43-57-93-26), le 25 à 21 h : Un amour ; le 26 à 21 h 30 : Dialogues interrompus.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus (dern. le 27).

Jeudi 25 juin

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Celluloïd.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (D., L., Mar.), 20 h 30 : le Misanthrope.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D., L.), 20 h 15 : Pas d'entracte pour Hamlet (dern. le 27) ; 18 h 30 : les Deux Timides (dern. le 30).

DIX-HEURES (42-64-35-90) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Maman.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Théâtre interdit (dern. le 30) ; 11 h : Un + Un = 2 (dern. le 30) ; 16 h 30 : Etranges Strangers (dern. le 30) ; 18 h : Travelling arrière (dern. le 30) ; 20 h : Cinéma (dern. le 30).

ESSAÏON (42-78-46-42) (D.), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton (dern. le 25) ; 18 h 30 : Récits aigres-doux (dern. le 30) ; 20 h 30 : la Passion de Job (dern. le 30 ; 21 h : Cochon qui s'en dédit (dern. le 30).

FONTAINE (48-74-74-40) (D., L.), 21 h, sam. 20 h, 22 h 15 : Au secours !, tout va bien.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Perfectionniste.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : Palier de crabes (dern. le 27) ; 22 h : C'est ce soir ou jamais (dern. le 27).

GREVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : l'Inconnu ; 21 h : Méfie-toi Phélès.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (L), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h : Moi zéro magnifique ; 22 h 30 : La fin et la manière (dern. le 27) ; II : 20 h : Le Petit Prince ; 21 h 25 : Architruc.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Antigone.

MAIRIE DU 3e : le 27 à 21 h : Dialogues interrompus.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D. soir, L.), 20 h 30 : Mess (dern. le 27).

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h : Kean (dern. le 28).

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.

MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée (relâche le 29).

MONTPARNASSE (43-22-77-74) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Conversations après un enterrement.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D., L.), 20 h 45, sam. 19 h 15 et 21 h 45 : l'Amuse-Gueule.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h : Coup de crayon ; (D. soir, L.), 21 h, mat., dim. 15 h 30 : Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 : l'Eprouvette.

RANELAGH (42-88-64-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : les Petites Filles modèles (prolongations).

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20), 15 h : le Misanthrope (dern. le 30) ; 18 h 30 : Passagères (dern. le 30) ; 20 h 30 : Eléphant Man (dern. le 30).

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Femmes savantes.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, le 23 à 17 h, dim. 15 h : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L.), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? (D., L.), 22 h : Suivez c'qu'on fait.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 14 h, (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage (dern. le 27).

SQUARE VILLETTE (42-62-21-21), les 25, 26, 27 à 21 h 30 : le Chant des Lémures.

TAC STUDIO (43-73-74-47) (D., L., Mar.), 20 h : la Double Inconstance (dern. le 30).

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), mer., jeu., ven., sam. 22 h : l'Écume des jours ; mer., jeu., ven., sam. 22 h : Huis clos ; 16 h : les Souffrances du jeune Werther (dern. le 30) ; 18 h : Polar de la dernière nuit (dern. le 30) ; 20 h : Lover Comment (dern. le 30) ; Cantiones sacré (dern. le 30).

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74) (D.), 20 h 30 : Nuits câlines.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle, les 24, 25, 26, 27 à 21 h : Marion ; Grande salle, le 24 à 20 h 30 : Gagaku.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : Electre ; ven., sam. 18 h 30 : Deux Larmes pour un sourire.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh ; 22 h 30 : le Horla ; 18 h : le Journal intime de Sally Mara.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (L.), 18 h 30 : Amour de Mortin. (D., L.), 21 h : l'Eté africain.

ZÈBRE (43-57-51-55), 20 h 30 : l'Incroyable et triste histoire du général Penaloza et de l'exilé Mateluna.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Monsieur Ripois, de R. Clément ; 19 h, le Voyage fantastique, de H. Koster ; 21 h, Strange Impersonation, de A. Mann (v.o.).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ALADDIN (A, vf) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIA (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient, 1er (45-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard,

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; VF : Bretagne 6e (42-22-57-97) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LE DESTIN DE MADAME YUKI (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse 6e (43-26-58-00).
9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*) (A, vo) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; VF : Maxéville 9e (47-70-72-86) ; Français 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GOLDEN CHILD (A., v.o.) V.F : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

HANOI HILTON (A., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HISTOIRES FANTASTIQUES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) :

HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Templiers 3e, (42-72-94-56) H. sp.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (45-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.o. et v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (43-36-83-93) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40)) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; (v.o. et v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

POULE ET FRITES (Fr.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA RUE (*) (A., v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Forum Horizon, 1er, (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (43-26-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79.

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37.

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) H. sp.

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

ADIEU LES ANGES. Film du Bostwana, de Elmo de Witt, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46)) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06)) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BLUESY DREAM. Film américain de Billy Woodberry, v.o. : Racine, 6e (43-29-19-68).

LE JUPON ROUGE. Film français de Geneviève Lefebvre. Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70)) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Colisée, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NANOU. Film franco-britannique de Conny Templeman. Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

POLICE ACADEMY 4. Film américain de Jim Drake, v.o : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-23-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

STREET TRASH (*). Film américain de Jim Muro, v.o. : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

THE BIG EASY. Film américain de Jim McBride, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE EPINE DANS LE CŒUR. Film franco-italien d'Alberto Lattuada. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE GOUTTE D'AMOUR. Film turc d'Atif Yilmaz, v.o. : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 25 juin

TF 1

20.30 Questions à domicile. Emission d'Anne Sinclair, Pierre-Luc Séguillon et Alexandre Tarta. Invité : Raymond Barre. **21.50 Columbo.** Etat d'esprit. **23.10 Journal. 23.30 Magazine : C'est à lire.** Emission de Luce Perrot.

A 2

▶ **20.30 Cinéma : Rendez-vous de juillet ■■** Film français de Jacques Becker (1949). Avec Daniel Gélin, Bernard Lajarrige, Maurice Ronet, Nicole Courcel, Louis Seigner, Pierre Trabaud. **22.10 Magazine : Actions.** De Michel Honorin, présenté par Bernard Rapp. Parlons d'argent : l'endettement des agriculteurs ; Titres en jeu : salariés de Dunkerque, étudiants de Sup de Co-Paris et vignerons de Colmar ; La star et l'argent : Paul-Loup Sulitzer ; Jeu boursier : Lyon contre Bordeaux. **23.15 Journal. 23.30 Histoires courtes.**

FR 3

20.35 Cinéma : la Belle de Moscou, film de R. Mamoulian (1957), musique de Cole Porter, avec Fred Astaire, Cyd Charisse et Peter Lorre. **23.45 Journal. 0.00 Magazine : Décibels** (rediff.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : le Sacrifice ■■■ Film franco-suédois d'Andreï Tarkovski (1986). Avec Erland Josephson, Susan Fleetwood, Valérie Mairesse, Allan Edwall. *Un écrivain s'est retiré avec sa famille sur une petite île suédoise. Le soir de son anniversaire, la télévision annonce une guerre nucléaire. L'écrivain fait un vœu de sacrifice pour sauver le monde. Au cœur de paysages à la Bergman, le dernier film tourné par Andreï Tarkovski avant sa mort. Une œuvre admirable par sa richesse spirituelle et son langage cinématographique. Prix spécial du jury de Cannes 1986.* **22.55 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Touche pas à mon gazon ■** Film américain de Ted Kotcheff (1976). Avec George Segal, Jane Fonda, Ed Mac Mahon, Hank Garcia. **0.30 Cinéma : Cocaïne ■■** Film américain de Paul Morrissey (1985). Avec Marilia Pera, Richard Ulacia, Linda Kerridge, Geraldine Smith, Ulrich Berr. **2.10 Magazine : Vidéoplaisir.**

LA 5

20.30 Cinéma : le Téléphone rose □ Film français d'Edouard Molinaro (1975). Avec Mireille Darc, Pierre Mondy, Michael Lonsdale. **22.10 Série : Mission impossible. 23.50 Série : Kung-fu. 0.40 Série : Riptide. 1.35 Série : Hôtel. 2.35 Série : Laurel et Hardy.**

M 6

20.30 Cinéma : Casanova 70 ■ Film franco-italien de Mario Monicelli (1964). Avec Marcello Mastroianni, Virna Lisi, Marisa Mell, Michèle Mercier. **22.10 Série : Falcon Crest.** Le maître de maison. **23.00 Magazine : Club 6. De 23.30 à 0.50, flashes d'informations et musique.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio. Cette photo d'eux que prend la mer, de Michelle Chevrot. **21.30 Musiques :** L'arrache-cœur, d'Elzbieata Sikora. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 mai au Théâtre du Rond-Point) : Mouvement, de Lachenmann. Au plus haut des cieux, de Denisov. Et expecto resurrectionem mortuorum, de Messiaen, par l'Ensemble Intercontemporain, dir. Peter Eötvös. **23.00 Nuits parallèles.** Histoires de marins.

Vendredi 26 juin

TF 1

13.50 Téléfilm : La guerre du cochon (dernière partie). **14.50 Série : Cœur de diamant. 15.20 Ravi de vous voir. 16.00 Flash d'informations. 16.02 Série : La quatrième dimension.** Le retour. **16.30 Ravi de vous voir** (suite). **17.00 Variétés : La chance aux chansons. 17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 D'accord, pas d'accord. 20.35 Variétés : Bonnes vacances.** Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. **22.10 Série : Une occasion en or. 22.55 Journal. 23.10 Magazine : Premier balcon.** De Joseph Poli et Dominique Darzacq. **23.25 Télévision sans frontière (TSF).**

A 2

13.45 Série : Rush. L'oiseau bleu. **14.40 Feuilleton : Rue Carnot. 15.05 Tennis : Tournoi de Wimbledon. 18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.** Invité : Gilbert Bécaud. **20.00 Journal. 20.30 Série : Deux flics a Miami. 21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « La magie des lieux », sont invités : Jean Cabu et Claude-Marie Vadrot *(Plutôt Russe que mort)*, Jean Cau *(Sévillanes)*, Louis Nucéra *(Des rayons de soleil)*, Bernard Rapp *(Angleterre)*, Jacqueline de Romilly *(Sur les chemins de Sainte-Victoire)*, Daniel Rondeau *(Tanger)*. **22.35 Journal. 22.45 Ciné-club : le Silence ■■■** Film suédois d'Ingmar Bergman (1962-63). Avec Ingrid Thulin, Gunnel Lindblom, Jorgen Lindstrom (v.o.). *Une femme, sa sœur et le jeune fils de celle-ci sont contraints d'interrompre leur voyage dans un pays d'Europe en état de guerre et descendent dans un palace vieillot. Les deux sœurs sont livrées à la solitude, à l'angoisse, à la frustration sexuelle. Tragédie rigoureusement filmée d'un monde où la virilité est malade, où les femmes ont perdu tout ce qui chez elles représente la vie. Le fond du désespoir existentiel, une œuvre terrible et superbe.*

FR 3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage. 14.30 Série : La cuisine du monde. 9. La Chine : Pékin. **15.00 Prélude bis.** Liszt. Corette, Bloch, Soler, Kelemen, Chrennikov, Schumann. **16.00 Documentaire : L'agonie de l'Aigle.** 3. Mourir à Sainte-Hélène, l'île de la mort lente. **16.50 Jazz off.** Marc Laferrière. **17.00 Madame et son fantôme. 17.25 Dessin animé : Lucky Luke. 17.30 Amuse 3 : L'œuf de Danny. 18.00 Dessin animé : Le livre céleste. 18.25 Feuilleton : Cap danger. 18.57 Juste ciel,** petit horoscope. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe.** ▶ **20.35 Série : Deux de conduite** De Ronny Coutteure et Pierre Santini. Avec Ronny Coutteure et Pierre Santini. 1. Faux papier. ▶ **21.30 Portrait** Invité : Antoine Blondin. **22.25 Journal. 22.50 Magazine : Bleu outremer.** Henri Guédon. **23.45 Prélude à la nuit**

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : James Bond 007 contre Dr No ■■ Film anglais de Terence Young (1962). Avec Sean Connery, Ursula Andress, John Wiseman. **15.45 Cinéma : L'assassin connaît la musique ■** Film français de Pierre Chenal (1963). Avec Paul Meurisse, Maria Schell, Sylvie Breal, Claude Mann, Noël Roquevert. **17.10 Cabou cadin. 17.30 Série : Batman. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Jeu : Maxitête. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 50. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog show. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : le Cri du cormoran le soir au-dessus des jonques ■** Film français de Michel Audiard (1970). Avec Michel Serrault, Bernard Blier, Paul Meurisse. **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : Les dieux sont tombés sur la tête ■■** Film du Bostwana de Jamie Uys (1981). **0.10 La nuit du court :** Courts métrages ; spots ; dessins animés ; tube ; pubs ; clips ; scopitones. **5.10 Cinéma : les Folles années du twist ■■** Film franco-algérien de Mahmoud Zemmouri (1983). Avec Jacques Villeret, Mustapha el Anka, Malik Lakhdar Hamina.

LA 5

13.50 Série : Hôtel. 14.40 Série : Kung-fu. 15.30 Série : Jaimie. 17.05 Dessin animé ; Les Schtroumpfs. 17.30 Série : Laurel et Hardy. 17.55 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 18.20 Série : Arnold et Willy. 18.45 Série: Happy days. 19.15 Série : Ripdide. 20.05 Dessin animé : Robotech. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.35 Série : Serpico. 22.25 Cinéma : la Vie à deux ■ Film français de Clément Duhour (1958). Avec, Pierre Brasseur, Danielle Darieux, Fernandel, Robert Lamoureux. **1.10 Série : Kung-fu. 2.10 Série : L'inspecteur Derrick. 3.00 Série : Hôtel.**

M 6

14.00 A.M. Magazine. 15.45 Jeu : Mégaventure. La Norvège (4e partie). **16.30 Musique : Laser. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie. 18.30 Série : Vegas. 19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Série : Cagney et Lacey. 22.30 Ciné-Club : Histoire de chanter ■** Film français de Gilles Grangier (1946). Avec Luis Mariano, Julien Carette, Noël Roquevert, Jacqueline Roman. **0.05 Magazine : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. Faut-il faire le procès des juges? (2e partie.) **21.30 Musiques : Black and blue. 22.30 Nuits magnétiques. O.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 février au grand auditorium) : Suite provençale, op. 152 a, de Milhaud ; Chants d'Auvergne, de Canteloube ; la Forêt enchantée, Légende symphonique, op. 8, et Symphonie sur un chant montagnard français pour piano et orchestre, op. 25, d'Indy, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski. **22.20 Les soirées de France-Musique ;** à 22.30, les Pêcheurs de perles ; à 0.30, Méli-mélodame.

Audience TV du 24 juin 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	40.4	Santa Barbara 15.0	Actuel. région. 10.9	Actuel. région. 5.2	Zénith 2.6	Riptide 4.7	Vegas 2.1
19 h 45	43.5	Cocoricocoboy 15.5	Théâtre Bouvard 16.6	Actuel. région. 3.1	Zénith 2.1	Riptide 6.2	Journal 0.0
20 h 16	57.0	Journal 20.7	Journal 22.3	La classe 5.7	Starquizz 3.1	Robotech 4.7	Filles et garçons 0.5
20 h 41	58.0	Dallas 13.0	Visa 15.5	Aujour. demain 7.3	Cinéma salle 4.1	Coup de pouce 13.0	Routes paradis 3.1
22 h 08	48.2	Chapeau melon 9.3	Amour à mal 10.9	Thalassa 5.2	Salvador 4.1	Coup de pouce 15.0	Starsky 3.6
22 h 44	32.6	Points chauds 7.3	Amour à mal 10.9	Journal 2.1	Salvador 5.2	Mission imp. 6.2	Oh ! cinéma 1.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 juin à 0 h TU et le 28 juin à 24 h TU.

Après une aggravation passagère vendredi, le temps redeviendra progressivement plus beau et plus chaud.

Vendredi : La journée sera marquée par des pluies souvent orageuses sur la plupart des régions. Néanmoins, le soleil ne sera que rarement totalement absent.

Sur le pourtour méditerranéen, la journée sera très ensoleillée et chaude. En soirée, le temps sera plus variable et quelques orages pourront même éclater.

Sur tout le Sud-Ouest, le Massif Central, jusqu'aux Alpes et aux régions du Nord-Est, les quelques éclaircies du matin disparaîtront rapidement, laissant place à un ciel très nuageux accompagné de pluies orageuses. En fin de journée, une amélioration se produira par l'Ouest, et la région du Sud-Ouest ainsi que le Massif Central verront de nouveau le soleil.

Sur le reste du pays, c'est-à-dire le quart nord-ouest de la France, les quelques pluies résiduelles du matin s'éloigneront rapidement vers l'Est, et le ciel alternera quelques courtes apparitions du soleil et des passages nuageux, dont les plus importants pourront donner des averses.

Les températures minimales au lever du jour seront de 11 degrés à 13 degrés sur la majeure partie du pays, et de 15 à 17 degrés sur le littoral méditerranéen ; les maximales ne dépasseront pas 18 à 19 degrés sur les régions proches de la Manche, mais seront de 20 à 24 degrés sur la plus grande partie du pays, et même de 26 à 28 degrés sur la façade méditerranéenne.

Les vents seront de secteur ouest, faibles en général, modérés sur les côtes de la Manche.

Samedi, encore des passages nuageux qui résistent à l'amélioration. Le matin, les régions de la bordure atlantique verront un ciel assez nuageux, pouvant même s'étendre jusqu'au Massif Central. Sur le reste du pays, les nuages et les éclaircies se partageront le ciel. *Quelques orages* pourront encore éclater sur le littoral méditerranéen, les Alpes, l'Alsace et la Lorraine. Le ciel sera toutefois plus chargé sur ces dernières régions.

L'après-midi, le temps orageux se limitera à la Côte d'Azur et à la Corse, tandis que les éclaircies commenceront à prédominer sur la majeure partie du pays.

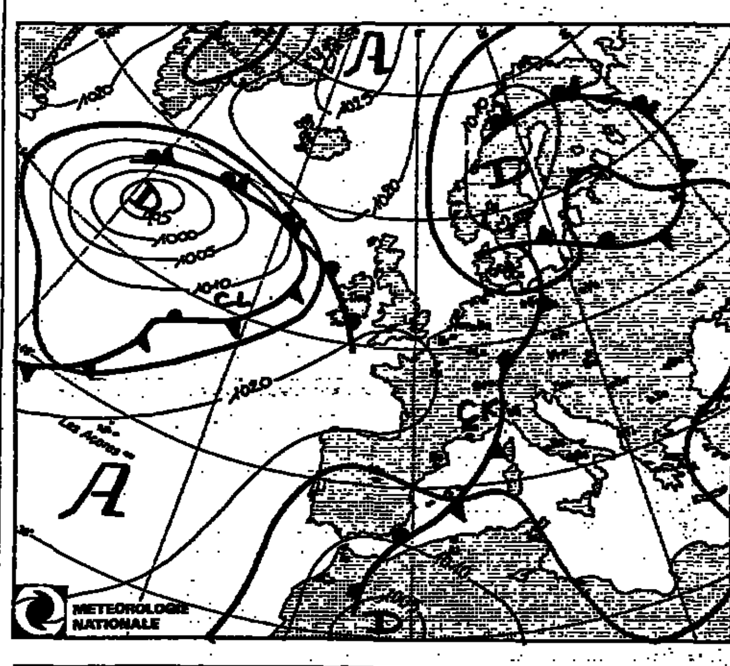
Les températures minimales seront de l'ordre de 10 à 12 degrés, pouvant atteindre 13 à 16 degrés dans le Midi. Les températures maximales seront de l'ordre de 20 à 23 degrés sur la moitié nord et de 25 à 28 degrés sur la moitié sud.

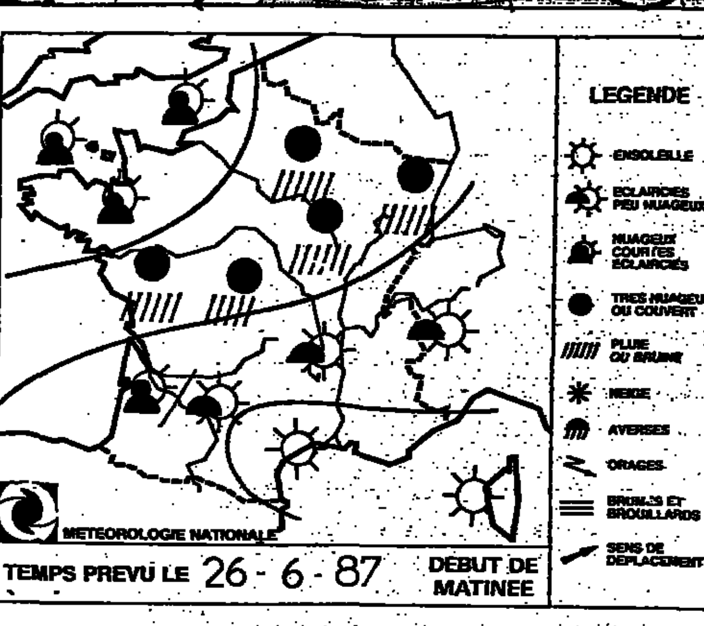
Dimanche, le temps beau et chaud se généralisera. Les régions côtières de la Manche pourront encore voir des passages nuageux le matin, mais ensuite toutes les régions bénéficieront d'un soleil généreux.

Les températures seront en hausse, les maxima pouvant atteindre 25 degrés sur la moitié nord et 30 degrés sur la moitié sud.

SITUATION LE 25 JUIN 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 27 JUIN A 0 HEURE TU





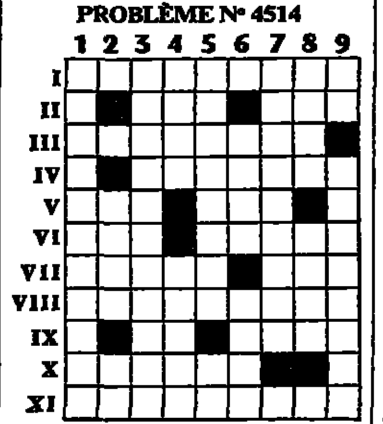
TEMPS PREVU LE 26 - 6 - 87 DÉBUT DE MATINEE

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4514



HORIZONTALEMENT

I. Il a suffisamment d'esprit pour faire rire ceux qui en ont. – II. Pour une culture sommaire. Contracté. – III. Un bon tuyau parfois à l'eau de rose. – IV. Gastromycète inconnu des gastronomes. – V. Radical aux idées égalitaires. Vaste constellation. – VI. Tient tête avec un certain aplomb. Livre de « recettes » orientales. – VII. Pas tellement attachantes quand elles sont collantes. Terre. – VIII. Ferons en sorte de connaître sur le bout des doigts. – IX. Le centre du milieu. Qui ne peut être encaissé ou qui s'encaisse difficilement. – X. Planeur australien. – XI. Procède à une mathématique simple ou chirurgicale.

VERTICALEMENT

1. Il ajoute un poids à ceux qui traînent déjà un boulet. – 2. Sans gène. Note. – 3. Mène sur les rochers une vie que les humains imitent sur le sable. – 4. N'est pas barbu quand il est du genre masculin. Façon de voir pour le moins curieuse. – 5. Elève à un degré supérieur. Possessif. – 6. Dérivé. Négatif. – 7. Fut familière à Serge Lifar. – 8. Partie du monde. Sans arêtes. – 9. Marque du passé. Fait appel à plusieurs agents pour renforcer la police.

Solution du problème n° 4513

Horizontalement

I. Tatoueurs. – II. Osier. Aa. – III. Rêts. Es. – IV. Critiques. – V. Rouet. – VI. Ogre. Eure. – VII. Nue. Arrêt. – VIII. Evier. Nô. – IX. Are. Réuni. – X. Prune. Sel. – XI. Ter. Stase.

Verticalement

1. Torchon. Apt. – 2. Aser. Guerre. – 3. Titi. Rêveur. – 4. Oestre. – 5. Ur. Io. Aérés. – 6. Equerre (cf. : « Renfort »). – 7. Sueur. USA. – 8. Râ. Etrennes. – 9. Sacs. Etoile.

GUY BROUTY.

● **La ville de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher)** organise les 18, 19 et 20 septembre, le premier Festival international du film « Chasse-Nature ». Les réalisateurs, professionnels ou amateurs, pourront présenter un ou plusieurs films (quatre maximum) sur la chasse et ses liens avec la nature, les gibiers et espèces protégées, les milieux. Les formats acceptés sont : 16 millimètres ; 16 millimètres double bande ; 35 millimètres ; super 8 et vidéo.

★ Les candidatures doivent être déposées avant le 15 août 1987, au secrétariat du Festival, hôtel de ville, 41600 Lamotte-Beuvron. Tél. : 54-88-00-28.



Lettres

La mort du philosophe Raymond Ruyer

Science et métaphysique réconciliées

Les obsèques du philosophe et professeur Raymond Ruyer, mort lundi dernier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, ont été célébrées le mercredi 24 juin à Plainfaing, près de Saint-Dié (Vosges).

[Raymond Ruyer avait enseigné la philosophie des sciences à l'université de Nancy. Connu surtout des spécialistes, il avait touché cependant un public plus large avec un ouvrage intitulé *la Gnose de Princeton* (Fayard, 1974). Le sous-titre résumait le sujet de cet essai paradoxal : *Des savants à la recherche d'une religion.* Après le règne du positivisme, une nouvelle époque se confirmait, dépeinte par Raymond Ruyer, et caractérisée par l'incertitude des frontières entre la science et la métaphysique. Après un long divorce, celles-ci se retrouvaient, notamment dans les recherches des universitaires américains.

Raymond Ruyer a publié aussi *Dieu des religions, dieu de la science* (Flammarion, 1970), *les Cent Prochains Siècles : le destin historique de l'homme selon la nouvelle gnose américaine* (Fayard, 1977), *la Cybernétique et l'origine de l'informatique* (Flammarion, 1968), *l'Art d'être toujours content : introduction à la vie gnostique* (Fayard, 1978), *les Nuisances idéologiques* (Calmann-Lévy, 1971) et un *Eloge de la société de consommation* (Calmann-Lévy, 1969).]

M. Jean-Louis Curtis reçu sous la Coupole

M. Jean-Louis Curtis devait être reçu, jeudi 25 juin, sous la Coupole par M. Michel Droit.

Elu le 4 décembre dernier au fauteuil de Jean-Jacques Gautier – occupé dans le passé par Anatole France, Paul Valéry, Henry Mondor, Louis Armand, – Jean-Louis Curtis, romancier et essayiste, a obtenu le prix Goncourt en 1947 pour *les Forêts de la nuit* (Juillard), le grand prix de littérature de l'Académie française (1972), et le prix littéraire Pierre-de-Monaco (1981).

Le Monde publiera samedi (numéro daté 28-29 juin) les discours de MM. Michel Droit et Jean-Louis Curtis.

LÉGION D'HONNEUR

Secrétariat d'Etat aux anciens combattants

Sont promus *officiers :*

MM. Michel Banouf, conseiller national de l'Association des combattants de l'Union française ; Marcel Philibert, président d'un comité de l'Association des combattants de l'Union française ; Régis Thomas, président départemental adjoint de l'Union nationale des combattants.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Victor Blanquart, président départemental de l'Union nationale des combattants ; Marcel Bazin, secrétaire général d'une fédération d'associations de retraités militaires et veuves de militaires de carrière ; Jean Castaings, membre du comité fédéral de la Fédération des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc ; Hugues Dalleau, vice-président de l'Union nationale des combattants ; Hubert Degan, président départemental de l'Union nationale des combattants ; Henri Lacrambe, président départemental de l'Union nationale des parachutistes ; Wladyslas Marek, président de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie ; Gérard Schivre, membre de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Wolfgang, Marie-Catherine VOLLMANN et Maria sont heureux d'annoncer la naissance de

Elizabeth,

le 18 juin 1987.

17, rue César-Campinchi,
20200 Bastia.

– Pierre GASTON et Elisabeth, née Decoster, ainsi que Judith et Serge, sont heureux d'annoncer la naissance de

Esther,

à Paris, le 21 juin 1987.

82, rue Pixérécourt,
75020 Paris.

– Geneviève ZARKA, Olivier et Léo LEPAGE, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jonathan,

Paris, le 11 juin 1987.

– Hélène et Marc FINAUD ont la joie d'annoncer la naissance de

Yoann,

le 23 juin 1987.

Ambassade de France à Varsovie,
37, quai d'Orsay,
75700 Paris.

Décès

– Le président et le directeur général du Crédit agricole du Morbihan ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri BONNAUD,
directeur général honoraire
du Crédit agricole du Morbihan,
ancien vice-président
de la Fédération nationale
du Crédit agricole,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre et médaille militaire,
officier du Mérite agricole,
officier des palmes académiques,
médaille d'or de l'agriculture,
médaille d'or des HLM,

survenu à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 24 juin en la cathédrale Saint-Pierre de Vannes.

Crédit agricole du Morbihan,
BP 205,
Avenue de Kerangzen,
56006 Vannes Cedex.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme André Chevalard,
M. René Chevalard,
Et leurs parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André CHEVALARD,
artiste peintre et graveur,

survenu le 13 juin 1987.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Saint-Chamond, dans l'intimité familiale, suivies de l'incinération pour se conformer aux vœux du défunt.
Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Depetri,
83350 Ramatuelle.
Le Village,
83840 Bargème.
« La Borgiat »,
42320 Saint-Christo-en-Jarez.

– Sa famille a l'immense douleur de faire part du décès du très vénéré

grand rabbin
Joseph-Haïm ELMALEH,

survenu le samedi 13 juin 1987, à Jérusalem.

Les prières auront lieu tous les soirs à partir de 19 heures.

1, rue André-Maurois,
94000 Créteil.

– Mme Reidunn Rugland,
Eloi et Luce Monod,
M. Claude Monod, Mme Isabelle Ferrière
et leurs enfants Aline et Antoine,
Mme Ginette Monod, Bernard Dejongue et leur fils Julien,
Mme Mariane Monod, M. Alain Taine et leur fille Coline,
Mme Véronique Monod, Augustin Gilloire
et leur fille Ina,
Les familles Monod, Augé-Laribé et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Frédéric MONOD,
architecte DPLG à Biot,

le 21 juin 1987 à Valderoure.

Selon sa volonté, son corps a été incinéré et ses cendres reposeront aux Colettes.

30, rue Basse,
06410 Biot.
Les Colettes,
06850 Saint-Auban.

– Le conseil d'administration et la direction du CIES
ont la douleur de faire part du décès de leur président-fondateur,

Henry TOULOUSE,

survenu à Paris, le 22 juin 1987, dans sa quatre-vingt-unième année.

Remerciements

– M. et Mme M. S. Benchaya de Casablanca,
Et leur famille,
très touchés des nombreux témoignages d'amitié reçus lors du décès tragique de leur cher

Alain BENCHAYA

et dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes ces marques de sympathie, prient tous ceux qui se sont associés à leur douleur d'accepter leurs sincères remerciements.

– De Biot.

M. François Druet,
Mme Aliette Guilland,
architectes DPLG,
M. Bob Pitchers,
architecte paysagiste,
Et leurs collaborateurs,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à la suite du décès de

M. Frédéric MONOD,
architecte DPLG, leur compagnon.

Anniversaires

– A l'occasion du premier anniversaire de la disparition de

Maurice et Liliane BARRARD,

François Henrion,
président du Club alpin français,
Jean Ruedin,
président de la Fédération française de la montagne,
Michel Metzger,
président du Comité de l'Himalaya et des expéditions lointaines,
vous invitent à participer à l'hommage qui leur sera rendu le samedi 27 juin, à 17 heures.
Une plaque commémorative sera dévoilée.

Centre alpin du Tour,
Chemin du Rocher-Nay,
74400 Chamonix-Le Tour,
Tél. : 50-54-04-16.

Erratum

– Les écrivains américains Raymond Carver et Richard Ford ainsi que l'Anglais Jonathan Raban feront des lectures de leurs œuvres à la librairie Village Voice à Paris, le vendredi 26 juin, à 19 heures et non à 17 heures comme nous l'avions écrit par erreur (*le Monde* du 19 juin).

Soutenances de thèses

– Université Paris-II. – Le jeudi 25 juin, à 17 heures, salle des commissions. M. Dzouma Guelet et Henry Marcellin : « Les relations internationales Sud-Sud comme instrument du développement ».

– Université Paris-II. – Le vendredi 26 juin, à 15 heures, salle des fêtes. M. Palouki Massina : « L'interventionnisme économique au Togo ».

– Université Bordeaux-III. – Le vendredi 26 juin, à 14 h 30, salle des Actes. Mme Lemaire, épouse Revauger, M. Cécile : « La franc-maçonnerie dans la vie culturelle et politique de la Grande-Bretagne au XVIIIe siècle, rites et idéologies ».

– Université Paris-VIII. – Le vendredi 26 juin, à 14 heures, salle G 201. M. Ahmed Boukous : « Phonotactique et domaines prosodiques en berbère (parler tachelhit d'Agadir, Maroc ».

– Université Paris-IV. – Le vendredi 26 juin, à 14 h 30, amphithéâtre annexe, 16, rue de la Sorbonne. M. Christos Rentessis : « La transformation de la théorie des idées et la solution des problèmes de l'être et de la connaissance dans *le Sophiste* de Platon ».

– Université Paris-Val-de-Marne. – Le vendredi 26 juin, salle des thèses, avenue du Général-de-Gaulle, 94010 Créteil cedex. Mme Françoise Bree : « Interactions de quelques agonistes et antagonistes Beta Adrenergiques avec leurs protéines fixatrices. Recherche de corrélations dans la structure chimique de ces médicaments. La fonction de la protéine fixatrice et l'effet pharmacologique ».

– Université Paris-V. – Le vendredi 26 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Durkheim, escalier J, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin. Mme Aïcha Benazzou, née Belarbi : « Les représentations de l'enfant dans la société marocaine ».

– Université Paris-V. – Le vendredi 26 juin, à 9 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. Mme Régine Dhoquois, née Collaine : « Figures de l'exclusion : de la désignation au rejet. Etude sur le fonctionnement des normes sociales ».

– Université Paris-IV-Sorbonne. – Le vendredi 26 juin, à 9 h 30, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne. M. Arnaud de Champris : « Système de la littérature, introduction au métatexte de Jorge Luis Borges ».

– Université de Poitiers, rue René-Descartes. – Le vendredi 26 juin, à 10 h 30, salle des Actes. M. Lucien Sabah : « La franc-maçonnerie à Oran de 1832 à 1914 ».

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 – Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

*Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.*

LUNDI 29 JUIN

S. 1. – Objets d'art d'Extrême-Orient, art antique, art primitif. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Portier, Le Veel experts.
S. 2. – Bijoux, objets de vitrine, orfèvrerie ancienne et moderne. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Déchaut, Stetten experts.
S. 3. – Livres anciens. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, M. Galantaris expert.
S. 5-6. – Imp. dessins anc., tableaux anc., obj. d'art princip. 18e s., très beau mobilier, tapis, tapisseries. - Mes RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, Mes ARTUS, GRIDEL, BOSCHER, FLOBERT.
S. 7. – Tableaux anc. et mod., mob. anc. - Mes OGER, DUMONT, Me BRIEST.
S. 12. – Linge, dentelles, jouets. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, Mme Daniel.
S. 14. – Objets de curiosité, verrerie ancienne, sièges et meubles anc. et de style. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 16. – Tableaux-meub., Art déco. - Mes DELAVENNE, LAFARGE.

MARDI 30 JUIN

S. 1. – (Suite de la vente du 29 juin). - Mes ADER, PICARD, TAJAN.
*S. 14. – Autographes, manuscrits dessins. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, Thierry-Bodin expert.

MERCREDI 1er JUILLET

S. 2. – Art nouveau, Art Déco. - Me BOISGIRARD, M. Marcilhac expert.
S. 3. – Autographes (M. Nicolas). Livres anciens (MM. Courvoisier, Guérin). - Me DELORME.
S. 7. – Dessins, tableaux anc., meubles, obj. d'art du 18e s., tapisserie. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, MM. de Bayser, Ryaux, Lepic, Nazare-Aga.
S. 11. – 21 h. Tableaux modernes. - Me BRIEST.
S. 12. – Numismatique, coll. de plaques et boucles de ceinturon, baïonnettes. - Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 16. – Objets d'art et de bel ameublement des 17e et 18e siècle. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Dillée, Levy-Lacaze experts.

JEUDI 2 JUILLET

S. 9. – 11 h : Art primitifs, coll. de poulies. - 14 h obj. de l'anc. coll. Vlaminck et à div. amateurs, bx masques Baoulé, statues Byeri-Fang. - Me LOUDMER.

VENDREDI 3 JUILLET

S. 3. – Livres. - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, Mme Vidal Mégret.
S. 4. – Objets africains, tableaux, meubles. - Mes BINOCHE, GODEAU.
S. 7. – Tableaux anciens, bel ameublement des 18e et 19e siècle, armes et décorations. - Mes MILLON, JUTHEAU.
S. 8. – Mes OGER, DUMONT.
S. 10. – Tab., bib., meub. anc. et style. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 11. – Dentelles, linge, poupée, jouets. - Mes ADER, PICARD, TAJAN, Mme Daniel.
S. 12. – Bijoux, argie timb. - Me BONDU.
S. 15. – Tableaux, meubles. - Me CHEVAL.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
GRIDEL, BOSCHER, FLOBERT, 15, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-87-29.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BINOCHE, GODEAU, 5, rue de La-Boétie (75008), 47-42-78-01.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
J.-Ph. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
BRIEST, 24, avenue Matignon (75008), 42-68-11-30.
CHEVAL, 33, rue du Fg-Montmartre (75009), 47-70-56-26.
DELAVENNE, LAFARGE, 12, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-45-96.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN) 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PERSCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RABOURDIN, CHOPPIN de JANVRY, 4, rue Rossini (75009), 47-70-34-91.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	641 771 8 571 9 081 9 181 [illegible]	tous signes tous signes [illegible]	F. 400 400 10 000 1 000 12 000 1 200 12 000 1 200 [illegible]
2	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4	1 114	[illegible]	[illegible]
5	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6	5 896 3 886 7 866 15 676	poissons autres signes cancer autres signes taureau autres signes capricorne autres signes	F. 10 000 1 000 12 000 1 200 12 000 1 200 50 000 5 000
7	[illegible]	[illegible]	[illegible]
8	[illegible]	[illegible]	[illegible]
9	[illegible]	[illegible]	[illegible]
0	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6	[illegible]	[illegible]	[illegible]

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VIERGE, VERSEAU, CAPRICORNE GAGNENT 100,00 F.

LOTO N° 25 TIRAGE DU MERCREDI 24 JUIN 1987 : 12 21 27 35 39 43 – numéro complémentaire 14

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 1er ET SAMEDI 4 JUILLET 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 64e – TIRAGE DU MERCREDI 24 JUIN 1987

loterie nationale – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro 009311 gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 109311, 209311, 309311, 409311, 509311, 609311, 709311, 809311 gagnent 40 000,00 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
019311	000311	009011	009301	009310	10 000,00 F
029311	001311	009111	009321	009312	
039311	002311	009211	009331	009313	
049311	003311	009411	009341	009314	
059311	004311	009511	009351	009315	
069311	005311	009611	009361	009316	
079311	006311	009711	009371	009317	
089311	007311	009811	009381	009318	
099311	008311	009911	009391	009319	

Tous les billets se terminant par		gagnent
9311		4 000,00 F
311		400,00 F
11		200,00 F
1		100,00 F

87 TACOTAC – TIRAGE DU MERCREDI 24 JUIN 1987 – 65e



loterie nationale – TRANCHE N°63 DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 25 JUIN 1987

LE NUMÉRO 346602 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 054 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Economie

SOCIAL

Les premiers effets des mesures annoncées

Le nombre des demandeurs d'emploi est stable mais la durée du chômage augmente

Publiées le mercredi 24 juin, les statistiques mensuelles du marché de l'emploi enregistrent une relative stabilité, le taux de chômage demeurant inchangé. Comme le mois dernier, 11,1 % de la population active est à la recherche d'un emploi, selon l'INSEE.

En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de demandeurs d'emploi s'élevait à 2 661 200 à la fin du mois de mai, soit 0,1 % de plus que le mois précédent. En données brutes, le nombre d'inscrits à l'ANPE a diminué de 70 300 en un mois pour s'établir à 2 522 400. Le recul est de 2,7 % par rapport à avril.

Toutefois, et sur un an, la tendance est toujours à l'augmentation puisque, en données brutes comme en données corrigées, la hausse est de 5,7 %.

Ces résultats, presque favorables, à ce moment de l'année, ont cette fois été amplifiés par plusieurs facteurs qui ne tiennent pas à une amélioration quelconque du marché du travail. Cela se traduit d'ailleurs par la persistance d'un phénomène de plus en plus inquiétant : l'allongement de la durée du chômage. En moyenne, les personnes inscrites à l'ANPE le sont depuis 379 jours, soit 11 jours de plus que le mois précédent et 34 jours de plus qu'il y a un an. On compte désormais 835 011 chômeurs de plus d'un an, soit 15 % de plus qu'en mai 1986. Un chômeur sur trois est dans cette situation.

En apparence seulement, le nombre des nouveaux inscrits à l'ANPEau cours du mois de mai a diminué (– 4 % en données brutes et + 0,8 % en un an). Mais cela ne doit pas faire illusion car on ne constate pas de changements significatifs pour les licenciements ou pour les inscriptions à la fin d'un contrat à durée déterminée. Pour l'essentiel, le mouvement est dû à la baisse des demandes en provenance des jeunes à la recherche d'un premier emploi (– 19 % en un an), en raison du plan d'urgence pour les moins de 25 ans, et, plus incompréhensible, du faible niveau du retour en activité des femmes (– 22,6 % en un an). Même finissant – 59 813 jeunes seulement ont bénéficié des mesures en mai – le plan d'urgence a nécessairement plus d'effet que l'an passé, quand il enregistrait ses premiers résultats.

Dans le même temps, les sorties de l'ANPE atteignent des niveaux rarement atteints (+ 11,2 % en données corrigées, + 5,8 % en données brutes, sur un an) qui, là encore, ne signifient pas un retour à l'emploi. Si 374 000 personnes ont quitté l'ANPE au cours du mois, les placements ou les reprises d'activité n'ont guère évolué. En revanche, les entrées en stage ont effectué un bond (+ 70,6 % en un an, + 3,1 % en un mois) qui fait suite à une brusque augmentation enregistrée en avril. De même, ce qu'on appelle pudiquement des arrêts de la recherche d'emploi ont crû (+ 63,5 % en un an), en relation sans doute avec les actions actuellement menées par l'ANPE.

Calmer les réactions

En avance, sur ce qui était en effet prévu, l'ANPE a engagé depuis le mois de mars les opérations programmées pour l'été et l'automne selon le plan initialement retenu par le gouvernement. A base de stages de toutes sortes pour les chômeurs de longue durée (247 000 places) et de convocations pour tenter de trouver des solutions ou réviser les situations (l'objectif étant de voir 450 000 chômeurs de plus d'un an), ces mesures devaient prendre leur plein effet à la rentrée et agir sur les chiffres du chômage entre la fin 1987 et le début de 1988.

Pressé par la situation du chômage, contraint d'agir après avoir enregistré de très mauvais indices pendant cinq mois consécutifs, le gouvernement ne pouvait laisser « filer » les chiffres vers 2,7 millions voire davantage pour les rattraper *in extremis*. Il a donc choisi de précipiter la mise en œuvre de son scénario pour calmer les réactions. Mais, ce faisant, il a pris un risque. Les moyens peuvent venir à lui manquer pour maintenir le même rythme au cours du premier semestre de 1988. A moins qu'il n'engage d'autres dépenses dont les conséquences se *feront sentir sur les prochains* budgets.

ALAIN LEBAUBE.

Le comité d'établissement de Peugeot-Sochaux licencie près d'un tiers de ses salariés

« Quand on est gestionnaire, on n'est plus syndicaliste »

Confronté à une réduction de la contribution financière patronale, le comité d'établissement du centre de production des automobiles Peugeot de Sochaux (Doubs) licencie une partie de son personnel.

BESANÇON
de notre correspondant

Le projet initial de l'entente CGC, CFTC, FO, CSL, qui détient la majorité depuis deux ans et demi, visait quarante-quatre emplois. Après le refus de l'administration de faire intervenir le Fonds national pour l'emploi (FNE) et l'opposition de l'inspection du travail au licenciement de six anciens candidats aux élections de délégués du personnel, trente-sept personnes, soit près d'un tiers des salariés du comité d'établissement, ont déjà reçu leur lettre de licenciement ou font l'objet d'une procédure particulière.

La chute des effectifs enregistrée aux usines de Sochaux entre 1978 et 1986 – 35 % – et la baisse consécutive de la contribution patronale basée sur la masse salariale (1,37 %, + 0,02 % depuis 1982) auraient dû, estiment M. Jean-Marie François, directeur du personnel du centre, président du comité d'établissement, et M. Dino Smania (CGC), secrétaire, amener les anciens responsables CGT et CFDT à prendre eux-mêmes de telles mesures dans les années passées. La CGT, majoritaire de 1966 à 1982, et la CFDT, titulaire du secrétariat de 1983 à 1984, ne sont évidemment pas de cet avis. Elles accusent la nouvelle équipe de conduire délibérément le comité d'établissement à la casse pour satisfaire un employeur hostile à toute forme de contre-pouvoir.

Le comité d'établissement du centre de Sochaux, tant par la diversité et l'ampleur de ses activités socio-culturelles (maison de retraite, centre de vacances, bibliothèque-discothèque, coopérative, mutuelle, organisation de spectacles, délivrance de bourses d'étude, etc.), que par le nombre de personnes concernées (les usines de Sochaux emploient encore vingt-cinq mille salariés), comptait parmi les toutes premières institutions de ce genre en France, avec un budget voisin de 50 millions de francs, cent trente salariés, dont onze assistantes sociales et quinze « cas sociaux », employés à domicile.

La *« réduction du train de vie »* qui paraît s'imposer passe notamment par la « privatisation » du secteur vacance confié en sous-traitance à des organismes extérieurs, le transfert des activités culturelles à l'Association sportive et culturelle des Automobiles Peugeot (ASCAP), créée pour la circonstance et dont le premier geste a été de se défaire de plusieurs milliers de livres et de disques jugés semble-t-il trop « engagés ».

L'ASCAP, qui paraît surtout s'intéresser à l'équipe professionnelle de football, à la promotion de la marque Peugeot et à la création d'un centre de la culture scientifique et technique axé sur l'automobile, a racheté à la société Peugeot des actions que la firme détenait dans une radio locale (50 % du capital) et a installé ses locaux au centre de Montbéliard, la sous-préfecture voisine de Sochaux.

Pour la CFDT, l'ASCAP pourrait fournir *« un tremplin »* à son président, M. Yves Chaneau. Ancien chef du personnel de l'usine de carrosserie, connu pour son zèle dans la « chasse aux sorcières » des années 70, M. Chaneau a été nommé chargé de mission culturelle. Assistant parlementaire du député RPR, M. Gérard Kuster, il serait de ceux qui rêvent de ravir aux socialistes la mairie de Montbéliard en 1989.

Quant au rôle privilégié confié à l'ASCAP par l'entente CGC, CFTC, FO et CSL, il pourrait permettre, selon la CFDT, d'affaiblir l'influence de la gauche dans l'entreprise et dans le pays de Montbéliard, et de réduire les syndicats dits « révolutionnaires » par des méthodes plus subtiles qu'à l'époque des « milices patronales ».

Les responsables actuels du CE assurent n'avoir tenu compte que des contingences économiques, et M. Smania, accusé en quelque sorte de trahir la classe ouvrière en souscrivant aux licenciements, aura cette formule : *« Quand on est gestionnaire, on n'est plus syndicaliste. »*

CLAUDE FABERT.

Une étude de l'INSEE

L'éventail des salaires s'est élargi en 1986

Dans le dernier numéro d'*Economie et statistique* (1), l'INSEE publie un dossier sur les salaires en 1986. Il en ressort que le pouvoir d'achat du salaire net mouen en France a augmenté l'année dernière de 1,5 %, alors qu'il avait *« faiblement progressé en 1983 et 1985, et même diminué en 1984 »*. *« Une partie de ce gain,* explique l'étude, *est due à l'augmentation de la qualification des emplois et, en particulier, à la croissance de la part des cadres supérieurs dans l'ensemble des emplois salariés. »*

Dans les secteurs privé et semi-public, le salaire net annuel moyen s'élevait en 1986 à 91 455 F, mais chaque catégorie socioprofessionnelle a bénéficié d'un gain de pouvoir d'achat. Les salaires annuels nets moyens étaient de 218 280 F pour les cadres supérieurs (+ 2,1 % de pouvoir d'achat), de 113 395 F pour les cadres moyens (+ 1,3 %), de 110 191 F pour les contremaîtres (+ 0,7 %), de 73 573 F pour les employés (+ 1,1 %), de 74 845 F pour les ouvriers qualifiés (+ 0,7 %), de 64 766 F pour les ouvriers spécialisés (+ 1,2 +), de 55 674 F pour les manœuvres (+ 1,1 %) et de 62 336 F pour les autres catégories (+ 0,7 %).

L'INSEE observe: *« Un cadre supérieur gagne en moyenne 2,4 fois le salaire moyen, un manœuvre touche moins des deux tiers. un peu plus des deux tiers des salariés gagnent moins que le salaire moyen. »* Il en résulte que *« l'écart entre le salaire moyen d'un cadre supérieur et celui d'un manœuvre s'est accentué en 1986. Il atteint désormais 3,92, alors qu'il se resserrait régulièrement, passant de 4,01 en 1982 à 3,88 en 1985 »*. Cette accentuation de l'écart entre les salaires les plus élevés et les plus faibles peut être aussi observée à partir du salaire médian – tel que 50 % des salariés se trouvent en dessous et 50 % au-dessus, – qui était en 1986 de 74 810 F annuels nets pour l'ensemble des salariés, 79 880 F pour les hommes et 66 380 F pour les femmes.

Cet accroissement de l'écart des salaires entre cadres supérieurs et manœuvres s'explique, selon l'INSEE, par l'arrêt du rattrapage des bas salaires, le SMIC en 1986 (dont le montant horaire a été relevé de 3,4 %) n'ayant pas bénéficié de « coup de pouce », et par l'alourdissement des cotisations sodiales qui a *« touché plus fortement les salaires inférieurs aux plafonds de la sécurité sociale (9 350 F par mois) »*. L'INSEE souligne que, *« dans un contexte de désinflation rapide, le taux de salaire horaire ouvrier a poussé à la réévaluation du SMIC (...) Dans les années précédentes, avec une inflation plus forte, c'était le SMIC qui, relevé plusieurs fois dans l'année, entraînait le taux de salaire horaire par son incidence directe sur le bas de la hiérarchie ouvrière »*.

En 1986, le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire brut des ouvriers a progressé de 1,5 %, en moyenne annuelle (contre 0,1 % en 1985), en raison du ralentissement de la hausse des prix. Mais, en raison du relèvement des cotisations sociales, la hausse du pouvoir d'achat, en moyenne annuelle, n'a été que de 0,8 % pour le taux du salaire horaire net.

(1) Nº 199-200, mai-juin 1987.

● **ERRATUM.** – Une erreur de transmission, dans l'article consacré aux *« États généraux »* de la sécurité sociale à Blois, dans *le Monde* du jeudi 25 juin, a fait intervenir, à propos du financement de l'assurance-maladie, un représentant *« du CNIT »*. Il s'agissait en fait du représentant du CNPF.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Henkel-France paie 2 milliards de francs pour Lesieur-Cotelle

Affaire conclue. Après d'âpres discussions, le groupe allemand Henkel s'est finalement mis d'accord avec Saint-Louis Bouchon (*le Monde* du 25 juin) sur le prix à payer pour reprendre sa filiale Lesieur-Cotelle. Le montant de la transaction est de 2,05 milliards de francs. Il correspond à une fois et demi le chiffre d'affaires de l'entreprise rachetée (1,35 milliard de francs) et à trente-neuf fois son bénéfice (53 millions de francs).

Une erreur d'appréciation nous avait fait titrer dans nos premières éditions du jeudi 25 juin « Les lessives Mir, Supercroix et X-Tra deviennent allemandes ». Ces marques appartiennent à Henkel-France et ne sont pas dans les bagages de Lesieur-Cotelle, à l'exception de Mir liquide. Nous aurions dû écrire : « Les détergents Persavon, La Croix, Rex... »

Siemens ne rentrera pas dans le capital de Jeumont-Schneider

M. Pineau-Valencienne, président du groupe Schneider, trouvera-t-il le partenaire qu'il cherche pour sa filiale Jeumont-Schneider (JS) ? Spécialisée dans les équipements électriques et la téléphonie privée, cette entreprise est jugée d'une taille insuffisante face à ses concurrents. En discussion avec plusieurs entreprises, M. Pineau-Valencienne préférerait un partenaire européen, en l'occurence Siemens, qui cherche de son côté à consolider sa position en France. Le PDG de Schneider s'est rendu le 23 juin au siège de la firme allemande à Munich. Il en ressort que Siemens n'entrera pas au capital de JS. En revanche, des coopérations techniques ne sont pas exclues, que les deux groupes vont devoir maintenant étudier.

Jean-Pierre Willot condamné en Belgique à cinq ans de prison

La cour d'appel de Bruxelles a condamné, le mercredi 24 juin, Jean-Pierre Willot à cinq ans de prison et 19 000 F d'amende pour faux, usage de faux et détournements dans la faillite du grand magasin belge les Galeries Anspach, prononcée en 1983. Le tribunal, qui infirmait un jugement de première instance, a ordonné l'arrestation immédiate de l'industriel français, qui n'était pas présent à l'audience pour cause de maladie.



LIVRET A, L'ARGENT ACTIF.

Pour que 80.000 F gagnent de l'argent
– En toute sécurité
– Avec des intérêts exonérés d'impôts
– En restant disponibles en permanence.

L'argent actif, c'est aussi le Livret A.

Chaque membre d'une même famille peut être titulaire d'un Livret A.



Caisse d'Epargne Ecureuil

Economie

LOGEMENT

A quelques jours des hausses du 1er juillet

Le débat sur les loyers HLM se politise

Les HLM ne veulent pas porter la responsabilité de l'augmentation des loyers dans le secteur privé, a déclaré mercredi 24 juin, M. Roger Quilliot, président de l'Union nationale des HLM et ancien ministre socialiste du logement. Il a ajouté qu'il ne croyait pas que le ministre actuel, M. Pierre Méhaignerie, pourrait, en fonction de sa propre logique libérale, interdire une hausse modérée des loyers HLM au 1er juillet.

L'Union des HLM indique que la moyenne des hausses envisagées par les six-cents organismes gérant trois millions de logements devrait être de 1 % au 1er juillet. Plus de la moitié de ces organismes ne devrait pas augmenter ; pour un tiers les augmentations seraient inférieures à 3 %.

Pour les HLM, ces hausses ne justifient pas les alarmes du ministre du logement. *« Ce n'est pas parce qu'il y a de fortes augmentations dans le secteur privé qu'il faut s'en prendre aux HLM »* a déclaré M. Quilliot.

Le bureau exécutif du PS a déclaré, mercredi, que la *« politique du gouvernement dans le domaine du logement connaît un grave échec ». « Faute de pouvoir agir sur les propriétaires privés, le ministre envisage de contraindre à la modération le seul secteur social du logement »*, dit le PS. A l'Assemblée nationale, M. Méhaignerie a accusé les députés socialistes de *« créer une rumeur à des fins volontairement politiques ».*

M. Jacques Chirac tance les journalistes de TF1 parce qu'ils rapportent que certains loyers ont considérablement augmenté. M. Pierre Méhaignerie s'oppose aux organismes d'HLM parce qu'ils veulent, en augmentant les loyers, appliquer sa loi. La question du logement et des loyers avait été pour la droite un formidable cheval de bataille après l'adoption de la loi du ministre socialiste Roger Quilliot. M. Méhaignerie avait espéré calmer les esprits avec une loi d'équilibre qui libère les initiatives et favorise la reprise de la construction tout en préservant les intérêts des locataires. Il est, certes, trop tôt pour dire si le ministre de l'équipement et du logement a perdu son pari. Mais les dérapages auxquels on assiste sont de nature à redonner à cette question du logement et des loyers la dimension politique qu'elle avait prise avant 1986.

A neuf mois de l'élection présidentielle, l'éventuel mécontentement de quelques millions de locataires ne peut être pris à la légère. D'où la sortie de M. Chirac contre le « dossier noir » de la Confédération générale du logement faisant état d'une hausse moyenne des loyers du secteur privé à Paris pouvant atteindre 68 %. D'où la volonté de M. Méhaignerie de se poser en défenseur des locataires des organismes d'HLM. Le ministre accuse certains responsables de jouer la politique du pire en programmant des hausses qui engendreraient un mécontentement populaire. Il tente d'introduire un coin au sein des familles du mouvement HLM en annonçant qu'il demandera à ceux de ses responsables qui sont membres de la majorité de respecter l'esprit de sa loi.

Il semble bien pourtant que les inquiétudes des dirigeants du mouvement HLM soient communément partagées, quels que soient les engagements des uns ou des autres. *« Nous n'avons pas besoin de pression pour pratiquer la modération,* déclare M. Jacques Badet, président de la Fédération nationale des offices publics d'HLM, *et la mise en cause des offices est injustes et injustifiée. »*

Fixer une nouvelle règle du jeu

Le contentieux entre le ministre et les HLM repose sur une affaire de calendrier. La loi Méhaignerie prévoit que les loyers HLM pourront augmenter de 3 % en janvier et de 10 % par semestre ensuite, afin de rétablir l'équilibre d'exploitation des offices ou sociétés anonymes après plusieurs années de blocage des loyers. Fin 1986, les HLM préparent leur budget sur la base de cette loi. Celle-ci se révèle vite obsolète. Les augmentations théoriques possibles sont une source d'inflation et d'accroissement des dépenses de l'Etat. En effet, les dépenses dites d'APL (aides personnalisées au logement), qui concernent environ 600 000 foyers sur deux millions relevant des offices d'HLM, sont indexées sur le loyer : une hausse de 100 F du loyer entraîne une charge APL de 40 F environ. Le 8 janvier M. Pierre Méhaignerie adresse une circulaire aux préfets affirmant que les loyers HLM ne devraient pas augmenter en juillet.

A Grenoble, en mai dernier, devant le congrès de l'Union des HLM, le ministre annonce des allégements de charges (500 millions de francs) qui éviteront aux organismes qui en ont besoin de procéder à une hausse des loyers trop forte.

M. Méhaignerie accentue la pression auprès des préfets pour empêcher les hausses de loyers au 1er juillet, et menace ceux qui passeraient outre de mesures de rétorsion. Par contre, les dossiers concernant les aides ne seront instruits que courant juillet. Du coup, les responsables des HLM ne veulent pas lâcher la proie pour l'ombre, s'engager à renoncer aux hausses sans avoir la certitude d'obtenir les allégements de charges nécessaires. En fait, c'est la confiance qui manque. L'engagement de Grenoble a-t-il l'aval du ministère des finances ? *« Sur le terrain,* raconte M. Jacques Badet, *c'est la pagaille, certains préfets acceptent des hausses, d'autres non. »*

L'évolution de ce dossier est tout à fait paradoxale. Auparavant, l'augmentation des loyers HLM résultait d'une négociation annuelle avec les pouvoirs publics qui limitait quelque peu la responsabilité des organismes. La loi Méhaignerie leur a rendu la liberté qu'ils réclamaient. Comme la loi se révèle inapplicable, on est passé à un régime coercitif. Quel que soit le sort fait à l'échéance de juillet, il apparaît maintenant nécessaire de fixer une nouvelle règle du jeu, avant la fin octobre, pour les loyers de 1988.

JACQUES GRALL.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Malgré un début d'année difficile M. Michel Noir se veut optimiste

Les chiffres définitifs du commerce extérieur font apparaître pour 1986 non plus un excédent de 484 millions de francs comme prévu, mais un déficit de 500 millions, a annoncé, le mercredi 24 juin, M. Michel Noir.

Le ministre du commerce extérieur, qui tenait une conférence de presse, n'a pu que déplorer également les mauvais résultats enregistrés au cours des cinq premiers mois de 1987 : le déficit cumulé en données corrigées des variations saisonnières atteint 15,3 milliards de francs. C'est précisément le montant du déséquilibre total que le ministre escompte pour les douze mois de cette année. Cela suppose que la reprise qu'il espère voir s'instaurer à l'automne sera suffisamment vigoureuse pour combler le retard accumulé au cours des premiers mois.

Les résultats comparés des cinq premiers mois de 1987 et de 1986 soulignent la nette dégradation du solde industriel, point fort traditionnel de nos échanges, avec, notamment, une perte de 14,5 milliards de francs sur les biens d'équipement professionnel (voir tableau). A cela deux explications parmi d'autres plus fondamentales : le fort ralentissement des livraisons d'Airbus et la chute des ventes d'armes, ces dernières passant d'une moyenne mensuelle de 2,8 milliards de francs en 1986 à 2 milliards sur les cinq premiers mois de 1987.

Mais c'est précisément en partant de ce paramètre que M. Michel Noir justifie son optimisme. Car la réduction de l'excédent des biens d'équipement tient aussi à une forte poussée des importations (+ 9,1 %) en ce début d'année, ce qui ne peut que correspondre à une progression des investissements. Viennent ensuite, comme autres sujets de satisfaction pour le ministre, la meilleure répartition géographique de nos échanges — le déficit devrait se stabiliser en 1987 pour l'ensemble de la CEE — et une très forte augmentation des flux net d'investissements à l'étranger (+ 6,5 % par rapport à 1985), notamment en direction de la RFA, de l'Italie et de l'Espagne, « pays cibles » dans la stratégie ministérielle du redressement de la balance commerciale. Enfin, M. Noir souligne que la France est revenue, en 1986, au 4e rang des exportateurs mondiaux après être redescendue au 5e rang en 1985. Il reste à espérer que ce redressement ne soit pas dû uniquement à la baisse du prix du pétrole qui a fortement affecté la Grande-Bretagne, notre suivant immédiat l'an dernier.

Décidé à *« combattre la sinistrose »*, M. Michel Noir se propose enfin de créer le « Club des nº 1 mondiaux » après avoir découvert que bon nombre de PMI françaises détenaient le ruban bleu de l'exportation dans des domaines parfois les plus méconnus.

FRANÇOIS SIMON.

SOLDES PAR PRODUIT DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Caf-Fab (1) en millions de francs, CVS (corrigés des variations saisonnières)

	5 premiers mois 1986	5 premiers mois 1987
Produits agricoles et des industries agro-alimentaires	11 643	10 429
Produits énergétiques	– 49 895	– 33 068
Produits manufacturés	21 384	– 4 368
– Biens intermédiaires	– 2 916	– 7 143
– Biens d'équipement professionnel (2)	22 035	7 455
– Biens d'équipement ménager	– 5 197	– 5 575
– Equipement automobile	11 956	10 000
– Biens de consommation courante	– 4 931	– 10 083
– Produits divers	1 437	978

(1) Coût assurance frais = franco à bord.
(2) Y compris matériel militaire.

Classement des exportateurs mondiaux
(part en pourcentage des exportations mondiales)

	1973		1980		1984		1985		1986	
France	4e	(6,3)	4e	(5,9)	4e	(4,9)	5e	(5,3)	4e	(5,9)
Etats-Unis	1er	(12,2)	1er	(11,0)	1er	(11,4)	1er	11,1)	2e	(10,3)
Royaume-Uni	5e	(5,3)	5e	(5,8)	5e	(4,9)	4e	(5,3)	5e	(5,0)
Japon	3e	(6,4)	3e	(6,6)	3e	(8,9)	3e	(9,2)	3e	(10,0)
RFA	2e	(11,7)	2e	(9,8)	2e	(8,9)	2e	(9,6)	1er	(11,5)

Source : GATT.

Cette évolution est due à la baisse du dollar et du prix du pétrole, qui défavorise les pays exportateurs d'énergie et ceux dont les exportations sont libellées en dollars.

Economie

ÉTRANGER

A la conférence monétaire internationale

Le réalisme des banques centrales se heurte au scepticisme du monde bancaire

HAMBOURG
de notre envoyée spécial

La conférence monétaire internationale qui réunissait à Hambourg une centaine de dirigeants des principales banques mondiales s'est terminée, le mercredi 24 juin, sur une note « *réaliste* », selon un participant, dans un climat d'« *inquiétude latente* », selon un autre. Des impressions nullement contradictoires, les interventions des gouverneurs de banques centrales présents en ont apporté l'illustration.

Réaliste, le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, a souligné les progrès réalisés pour mieux équilibrer l'économie mondiale et calmer les marchés des changes : volonté de coopération entre les grands pays industriels confirmée au sommet de Venise, creusement de l'écart entre les taux d'intérêt aux Etats-Unis d'une part, en Europe et au Japon de l'autre, réduction du déficit budgétaire américain équivalent à 1 % du PNB, autant d'éléments allant « *dans le bon sens* ». Mais le président sortant de la Réserve fénérale américaine, M. Paul Volcker, laissait filtrer son inquiétude face à la lenteur des processus d'ajustement en cours, notamment sur le budget aux Etats-Unis.

Appelés une fois de plus à la patience, les milieux financiers finiront-ils par être persuadés de la crédibilité des politiques économiques du monde industriel ? Cette patience, de toute évidence, s'émousse et la relative stabilisation du dollar masque selon un banquier présent à Hambourg un « *jeux dangereux* ». Si l'impression prévaut que les gouvernements et les banques centrales sont mieux armés pour réagir à des mouvements désordonnés sur le marché des changes, si M. de Larosière a tenu à souligner qu'une partie des achats massifs de devises des premiers mois de l'année était destinée à reconstituer le matelas de réserves de certains instituts d'émission, nombre de membres de la conférence faisaient part de leurs craintes face à une relative impuissance des autorités monétaires.

Le problème des créances douteuses

Le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl n'hésitait d'ailleurs pas à rappeler les conséquences inflationnistes d'interventions répétées. Depuis mai, de telles opérations n'ont plus eu lieu. Cette accalmie ne peut faire illusion. Le soutien du dollar durant le premier trimestre 1987 aura contraint les banques centrales à financer de façon « *insoutenable* » les déficits américains. Qu'adviendra-t-il si les milieux financiers, qui continuent à voir le dollar fondamentalement orienté à la baisse, perdaient confiance, entraînant une vigoureuse réaction des marchés ? La question reste sans véritable réponse. Comme reste en suspens celle d'une relance de la croissance, trop faible pour relever le double défi du chômage et de la dette du tiers monde.

« *Nous en sommes encore à tenter de gagner du temps* ». Cette remarque désabusée d'un participant à la conférence s'applique aussi bien aux banques centrales, dont la marge de manœuvre paraît désormais bien limitée, qu'à la recherche d'une solution au surendettement des pays, notamment latino-américains. Il est d'ailleurs significatif que la conférence, qui ne s'était guère penchée l'an dernier à Boston sur un dossier jugé moins explosif, l'ait rouvert cette année. Le pavé dans la mare lancée par la Citicorp, avec l'accroissement de ses provisions pour créances douteuses (*le Monde* du 24 juin), n'a pas fini de provoquer des remous. « *Un phénomène de mode passager* » estimaient, avec une moue, certains banquiers européens, qui n'avaient pas attendu la Citicorp pour se couvrir contre de tels risques. La différence de traitement fiscal de ces provisions, selon les pays — totalement déductibles de l'impôt en RFA ou en Suisse, à 40 % en France, mais nullement en Belgique, et exigeant la preuve de pertes aux Etats-Unis, — provoque toutefois des polémiques qui ne sont pas près de s'éteindre. Et les gouvernements se penchent sérieusement sur la définition de normes internationales de couverture des « risques-pays » pour les banques. Une rude tâche. Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Sir Leigh-Pemberton rappelait notamment la nécessité de prendre en compte, au cas par cas, les types d'engagements des instituts de crédits et non seulement la moyenne de leurs provisions pour créances douteuses. Mais le mouvement d'accroissement de ces provisions semble irréversible. Le président de la Lloyd's Bank, Sir Jeremy Morse s'apprête lui aussi à le suivre « *avant la fin juillet* », au lendemain de la présentation du bilan. Mais il s'agit, dans ce domaine comme pour la nouvelle fascination exercée sur les milieux bancaires par la conversion de dettes en actifs, d'« *arrondir les angles* » et non d'apporter des solutions de fond.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

M. Poehl reconduit à la tête de la Bundesbank

Le gouvernement ouest-allemand a décidé, le mercredi 24 juin, de reconduire pour huit ans à la tête de la Bundesbank M. Karl-Otto Poehl. La décision ne constituait pas à proprement parler une surprise. Connue à l'issue de la conférence monétaire internationale qui se déroulait à Hambourg, elle a valu à ce social-démocrate, qui a prouvé depuis le 1er janvier 1980 sa capacité à coopérer avec un ministre des finances chrétien-démocrate, les chaleureuses félicitations des autres gouverneurs de banque centrale présents. Les réticences apparues dans les rangs de la démocratie-chrétienne n'auront ainsi eu qu'un temps et, à cinquante-huit ans ans, M. Poehl entamera, le 1er janvier prochain, un second mandat marqué du double signe de la rigueur et du pragmatisme. Les milieux monétaires internationaux, qui voient dans le président de la Bundesbank l'assurance du maintien de l'indépendance de l'institut d'émission mais aussi un sérieux contrepoids aux tentations « provinciales » de certains des membres du conseil d'administration de la « Buba », en ont éprouvé un soulagement évident.

AFFAIRES

Pour le montage de 30 000 véhicules par an

Fiat l'emporte sur les constructeurs français en Algérie

ALGER
de notre correspondant

Depuis plusieurs années, l'Algérie était en pourparlers avec des constructeurs européens, américains et japonais pour la construction d'usines de montage dans la région des hauts plateaux. A moins de deux semaines du vingt-cinquième anniversaire de l'indépendance, elle a signé, mercredi 24 juin, un protocole d'accord avec la société italienne Fiat pour la réalisation d'un complexe industriel d'une capacité de production de trente mille véhicules par an, près de Tiaret, à 300 kilomètres au sud-ouest d'Alger.

La législation en vigueur prévoit que la majorité du capital des sociétés d'économie mixte soit détenue par les partenaires algériens. Fiat est, au départ, actionnaire (pour 27,7 millions de dollars). Cet accord est le couronnement d'une négociation serrée qui a opposé, ces derniers mois, le constructeur turinois à Renault et Peugeot.

Présent depuis longtemps dans des domaines divers, comme les briqueteries, les centrales thermo-électriques, les télécommunications, Fiat avait fait un pas supplémentaire vers son partenaire algérien en signant, en février 1986, un protocole d'accord pour l'installation de magasins de pièces détachées sous douane. Depuis quinze mois, les négociations n'ont pas avancé, et l'accord définitif n'est toujours pas signé.

Plus que tout, l'aspect politique a été déterminant. A la fois proche de la France et préoccupée de couper définitivement le cordon ombilical avec l'ancienne puissance colonisatrice, l'Algérie ne pouvait pas d'emblée s'engager dans ce projet industriel, au moment où elle s'apprête à fêter son quart de siècle d'indépendance.

Le protocole d'accord signé par Fiat inclut également la création de trois autres sociétés d'économie mixte pour la fabrication de composants, l'objectif du ministère algérien de l'industrie lourde étant d'arriver à mettre sur pied un secteur automobile intégré à 40 % cinq ans après le démarrage de l'unité de Fiat et de le porter à 70 % au bout de dix ans. L'usine de Tiaret fabriquera des voitures de modèle Uno (15 800), Regata (6 200) ainsi que des véhicules utilitaires de différents tonnages (9 000). La demande algérienne est estimée à plus de 100 000 véhicules chaque année. En 1986, 55 000 voitures ont été importées par l'Etat, les sociétés et les particuliers. La majorité de ces véhicules sont français.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

L'avenir du pont de l'île de Ré

Le tribunal de Poitiers annule une deuxième fois la déclaration d'utilité publique

Le pont de l'île de Ré va de nouveau alimenter le feuilleton de l'été. Alors que les bétonnières du groupe Bouygues ont déjà édifié une dizaine de piles du côté de La Pallice, voici que le tribunal administratif de Poitiers, dans un jugement rendu le 24 juin, annule une nouvelle fois la déclaration d'utilité publique autorisant la construction de l'ouvrage...

La première fois, le 3 juillet 1985, les juges poitevins avaient estimé que l'enquête publique était « *insuffisante* » étant donnée l'importance de l'ouvrage — un pont de près de 3 kilomètres, d'un coût évalué alors à 385 millions de francs — et la fragilité d'une petite île située en face d'une grande ville (La Rochelle). Cette fois, comme nous l'indique notre correspondant à Poitiers, les juges ont estimé que la déclaration d'utilité publique du 20 septembre 1986 confondait deux ordres de travaux distincts : la construction du pont, d'une part, et les aménagements qui en découlent dans l'île de Ré, notamment sur la commune de Rivedoux. Or l'enquête publique sur ces travaux d'aménagement n'a pas été faite dans les règles, entachant d'illégalité la déclaration d'utilité publique du préfet de Charente-Maritime.

Cette victoire des associations qui se sont mobilisées contre le pont, et de leur avocat, Me Corinne Lepage Jessua, a frappé de stupeur le maire de La Rochelle et ancien ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau, ardent partisan du pont. Celui-ci a aussitôt demandé au conseil général de faire appel de ce jugement auprès du Conseil d'Etat. Le président du conseil général, M. François Blaizot, estime, lui, que malgré ce jugement les travaux « *vont continuer* ». Selon M. Blaizot, « *tous les terrains nécessaires à la construction du pont ont été acquis à l'amiable* », et il n'y aurait donc aucun recours possible. Le président du conseil général se sent en outre soutenu par M. Méhaignerie, ministre de l'équipement, CDS comme lui, qui a été son adjoint lorsqu'il était directeur au ministère de l'agriculture...

R. C.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE D'ENTREPRISES

1) Assemblée générale ordinaire

L'Assemblée générale ordinaire s'est réunie le 18 juin 1987 sous la présidence de M. Maurice Mathieu, président du conseil de surveillance. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève à 18,6 milliards de francs hors taxes, en progression de 14 % par rapport à 1985.

Le bénéfice net de la société mère SAE est de 135,6 millions de francs.

Le résultat consolidé, part du groupe, est de 222,4 millions de francs.

L'Assemblée a décidé de maintenir le dividende à 30 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 15 francs, soit un revenu global de 45 francs, qui sera mis en paiement à compter du 1er juillet 1987.

2) Assemblée générale extraordinaire

Elle a autorisé le Directoire, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois à :

– augmenter le capital à hauteur de 700 millions de francs par émission de nouvelles actions et/ou de certificats d'investissement ;

– émettre toutes valeurs mobilières dans la mesure où les montants de ces émissions et du capital social en résultant ne dépassent pas respectivement 1,5 milliard de francs et 700 millions de francs.

Placement J

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 29 avril 1987 sous la présidence de M. Peyrude, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 1986 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

A cette date, l'actif net atteint 954 573 729,41 F contre 160 000 000 F le 15 novembre 1985, date de création de la SICAV et le nombre d'actions en circulation est passé de 3 200 à 17 496 sur la même période.

La performance, sur l'année 1986, s'est montée à 7,875 % suivant de très près le marché monétaire, ce qui est son objectif de gestion.

L'assemblée générale a fixé au 6 mai la mise en paiement d'un dividende par action de 2 302,72 F, représentant des revenus d'obligations françaises non indexées bénéficiant des avantages fiscaux attachés à ces obligations.

Les actionnaires peuvent réinvestir leurs dividendes en actions de la SICAV, en franchise totale de droit d'entrée, jusqu'au 6 août 1987.

Au 31 mai 1987, la valeur liquidative s'élevait à 54 073,32 F.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE « CMM »

L'Assemblée générale ordinaire, réunie le 23 juin 1987 sous la présidence de M. Roland Haas, a approuvé les comptes de l'exercice 1986 ainsi que les résolutions qui lui étaient présentées.

Tenant compte du résultat courant avant impôt de 3,9 millions de francs, contre 2,14 MF l'année précédente, et du résultat net négatif de 4,5 MF (après provision exceptionnelle de 7,2 MF, soit 100 % de la valeur au bilan des titres de la société minière d'Anglade), contre un bénéfice net de 2,6 MF en 1985, l'Assemblée a approuvé la proposition du conseil de mettre en distribution un dividende de 5 F. par action, soit 7,50 F. avec l'avoir fiscal, contre respectivement 10 F et 15 F l'année précédente. Ce dividende, correspondant au coupon n°19, sera mis en paiement à compter du 1er juillet 1987 aux guichets de la Banque Paribas et de la BNP.

L'Assemblée a d'autre part nommé administrateur M. Louis Berthomieu.

Dans son allocution, le Président a annoncé la conclusion récente d'un accord relatif à l'achat des actifs de la Société en liquidation Electracier qui exerçait à Trappes-Elancourt (Yvelines) une activité analogue à celle de la Division ATG-TOLKIT de CMM, elle-même spécialisée dans la fabrication d'éléments de tôlerie fine pour l'électronique. *Cette acquisition fera de* CMM/ATG, avec son usine de Glos (Calvados) récemment mise en service, l'entreprise française de son secteur disposant de l'équipement le plus complet et le plus moderne. Le Président a souligné le fait que les évolutions récentes de la société traduisaient une mutation profonde : engagée autrefois dans des activités liées aux matières premières, et de caractère essentiellement commercial, elle se transforme en une entreprise industrielle opérant sur des créneaux *porteurs. Il a précisé toutefois*. qu'une telle mutation, qui se poursuivra en 1987, entraînera sans doute certaines charges de caractère exceptionnel.

SOCIETE DE BANQUE THOMSON

34-36, AVENUE DE FRIEDLAND - 75008 PARIS - FRANCE

Titres participatifs : rémunération 1986

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 26 mai 1987, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Le bénéfice net après impôts s'élève à 144 432 998,68 F contre *106 098 042,62 F en 1985, soit une augmentation de 36 %.*

Le résultat courant avant impôts (base de calcul de la rémunération des titres participatifs) a été de 141 121 F contre 162 135 F en 1985.

Le taux de rentabilité courant avant impôts s'établissant à 13,22 %, la rémunération globale des titres participatifs sera de 10,308 % dont 8,132 % pour la partie fixe (TAM) et 2,176 % pour la partie variable (rentabilité des fonds propres moyens).

PUBLICIS

L'Assemblée Générale Ordinaire de Publicis SA réunie le 23 juin 1987 sous la présidence de M. Marcel Bleustein-Blanchet a approuvé les comptes *annuels de l'exercice 1986, qui font apparaître un bénéfice de* 33 441 737 F.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 6 537 690 000 F, le bénéfice net consolidé du Groupe Publicis s'est établi à 82 052 000 F, la part revenant à Publicis SA étant de 72 830 000 F.

L'Assemblée a décidé que le dividende fixé à 30 F par action, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 15 F, sera mis en paiement à compter du 15 juillet 1987.

PLACEMENT COURT TERME

Société d'investissement à capital variable

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 29 avril 1987 sous la présidence de M. Peyrude, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercic clos le 31 décembre 1986 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

A cette date, l'actif net atteint 649 993 202,26 F contre 643 189 611 F le 31 décembre 1985, le nombre d'actions en circulation est passé de 10 170 à 9 264 sur la même période.

La performance s'est établie à 11,623 % pendant l'exercice, largement supérieure au taux du marché monétaire de la période.

L'assemblée générale a fixé au 6 mai 1987 la mise en paiement du dividende, qui sera ventilé comme suit :

– revenus d'obligations françaises non indexées bénéficiant des avantages fiscaux attachés à ces obligations : 2 397,83 F plus un crédit d'impôt de 55,79 F, soit au total 2 453,62 F ;

– revenus de créances négociables bénéficiant d'un prélèvement libératoire : 240,28 F ;

– autres revenus, pour un montant net de 240,28 F.

Comme les années précédentes, les actionnaires peuvent réinvestir leurs dividendes en actions de la SICAV, en franchise totale de droits d'entrée, pendant les trois mois suivant la date de distribution.

L'assemblée générale a confirmé les nominations comme administrateurs de MM. Jean-Louis Peyrude, Guy Bernet et Dominique Blanc, cooptés par le conseil d'administration.

Au 31 mai 1987, la valeur liquidative s'élevait à 69 161,81 F.

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE

L'Assemblée générale ordinaire, réunie le 19 juin 1987 sous la présidence de M. Michel Caldaguès, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

Les recettes constituées par les loyers hors indemnités et les produits financiers ont atteint en 1986 246 112 000 F, soit une progression de 6,1 % sur l'année précédente.

Après dotations de 25 012 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, le bénéfice de l'exercice, en progression de 10,5 %, s'établit à 188 569 000 F intégrant une plus-value nette à long terme de 14 829 000 F provenant de la cession de l'immeuble de Grenoble et de la concession d'un droit de vue.

L'assemblée a fixé le montant du dividende à 25 F par action dont 0,06 F en exonération de l'impôt sur le revenu, contre 23,80 F au titre de l'exercice précédent, soit une progression de 5 %.

Après affectation de 11 073 000 F à différentes réserves, le Report à nouveau s'établit à 18 958 000 F contre 16 424 000 F.

Le dividende pourra, au choix des actionnaires, être versé en espèces ou sous forme d'actions nouvelles de la Société émises au prix de 615,20 F portant jouissance du 1er janvier 1987. Les actionnaires disposeront d'un délai s'étendant du 30 juin 1987 au 28 juillet 1987 inclus pour exercer leur option sur la totalité du dividende leur revenant. En conséquence, tout actionnaire qui n'aura pas exercé son option le 28 juillet 1987 au plus tard ne pourra recevoir ses dividendes qu'en espèces.

Le paiement du coupon s'effectuera le 31 juillet 1987.

Au cours de son allocution, le président a indiqué que les travaux des immeubles de Rueil, Saint-Cloud et Boulogne-sur-Seine se pousuivaient conformément aux prévisons. D'autres investissements pourront être initiés tant au moyen des produits nets des ventes projetées qu'à raison de l'augmentation de capital susceptible de résulter de l'option du paiement du dividende en actions.

Enfin, le président a fait état d'une progression satisfaisante des recettes locatives qui permet d'envisager une évolution du résultat courant comparable à celle enregistrée en 1985 et 1986. Il a en conséquence annoncé une nouvelle progression du dividende au titre de l'exercice en cours.

ASTORG

Compagnie d'investissements

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 juin 1987 sous la présidence de M. Gérard Worms, a approuvé les comptes de l'exercice 1986 qui se soldent par un bénéfice net de 37,1 millions de francs, en progression de 8,2 millions de francs sur celui de 28,9 millions de francs enregistré en 1985.

Le dividende a été fixé à 7,80 F net par action assorti d'un avoir fiscal de 3,90 F contre respectivement 7 F et 3,50 F au titre de l'exercice précédent. Le montant total de la distribution s'élèvera à 18,3 millions de francs et la mise en paiement sera effectuée à partir du 29 juin 1987.

publications filipacchi

Société anonyme au capital de 45 177 500 F

Siège social : 63, avenue des Champs-Elysées - 75008 Paris

CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont informés qu'ils sont convoqués en A.G.O. le 30 juin 1987 à 18 h 30, dans le salon La Paix - Hôtel George V - 31, avenue George V - Paris 8e, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport du conseil d'administration sur la marche de la société pendant l'exercice 1986 et rapports des commissaires sur les comptes de cet exercice et sur les conventions visées par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 ; approbation des comptes et du bilan ; quitus aux administrateurs et commissaires aux comptes :
- approbation des conventions visées par l'article 101 de la loi du 24 juillet 1966 ;
- affectation du résultat ;
- fixation des jetons de présence ;
- autorisation d'achat par la société de ses actions en vue de la régularisation des cours de bourse ;
- questions diverses.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette assemblée, ils doivent justifier de leur identité et de la propriété de leur titre cinq jours au moins avant la date de l'assemblée générale :

- les propriétaires d'actions nominatives devront être inscrits sur le registre de la société ;
- les propriétaires d'actions au porteur devront déposer au siège social ou aux guichets des établissements agréés, les certificats des intermédiaires habilités constatant l'indisponibilité de leurs actions jusqu'à la date de l'assemblée.

Les principaux chiffres consolidés de l'exercice 1986 sont les suivants :

Chiffres consolidés (millions de francs)	1986	1985	Évol. en %
Chiffre d'affaires H.T.	1400,9	1304,8	+ 7,4
Résultat courant avant impôt	113,8	111,3	+ 2,2
Béné. av. prise en compte des sociétés mises en équiv.	56,7	57,7	- 1,7
Résul. des sociétés mises en équivalence	42,8	19,9	+ 115,1
- Intérêts minoritaires	(8,4)	(5,0)	(+ 68,0)
Bénéfice net groupe	**91,0**	**72,6**	**+ 25,5**

Le dividende proposé par le conseil d'administration est de 11,50 F par action (A.F. : 5,75 F).

Économie

A Luxembourg

Les Douze élaborent un accord préparant la déréglementation aérienne

LUXEMBOURG (Communautés européennes) de notre correspondant

Les ministres des transports de la CEE devaient aboutir, dans la journée du 25 juin, à un accord sur une déréglementation partielle dans le secteur de l'aviation civile, si les Douze parvenaient à surmonter les difficultés soulevées par l'Espagne, qui demandait que l'aéroport de Gibraltar soit exclu de l'arrangement communautaire. Considérant que le compromis négocié dans la nuit de mercredi à jeudi n'allait pas dans un sens suffisamment libéral, les Pays-Bas ont également réservé leur position, mais l'obstacle paraissait, estimait-on du côté français, beaucoup moins sérieux.

Au fil des mois, le projet initial de la Commission européenne a été sensiblement amendé par de multiples dérogations, notamment en faveur de l'Italie, de l'Espagne, de la Grèce et du Danemark. Dans ces conditions, l'accord prévu apparaît par certains côtés bien modeste. Il n'empêche que la période transitoire de libéralisation, d'une durée de trois ans, ouvre la voie à une véritable déréglementation en 1992, date envisagée pour l'achèvement du *« grand marché européen »*. La nouvelle réglementation a aussi le mérite de rompre avec les discriminations et les interdits reposant sur des critères de nationalité et d'assurer un fonctionnement relativement efficace de la concurrence.

Ainsi, l'accord des Douze interdit aux pouvoirs publics nationaux de s'opposer à des tarifs économiques (de 65 à 90 % des prix de référence) et à des prix très réduits (de 45 à 65 %) en période creuse, pour les jeunes, les personnes âgées, les familles et les groupes. Selon les experts européens, les prix les plus bas proposés actuellement pourraient encore diminuer de 10 à 20 %.

La répartition des sièges entre les compagnies est également significative de l'avancée effectuée à Luxembourg. A ce jour, des accords entre les compagnies nationales assurant la liaison entre deux pays européens répartissent à égalité les capacités de transport. A l'avenir, un Etat sera tenu d'accepter que la compagnie qu'il entend protéger n'assure que 45 % du nombre annuel de passagers pendant les deux premières années et 40 % au cours de la troisième.

Les petits avions aussi

En d'autres termes, un transporteur pourrait augmenter de 20 %, à trafic égal, sa capacité au terme de l'étape triennale. Sur les trente routes de la CEE qui connaissent la densité de trafic la plus forte et que se partagent largement la France, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne, la Commission estime que les entreprises aériennes pourront exploiter trois cent quarante vols supplémentaires aller-retour par semaine d'ici trois ans.

Les résultats obtenus dans la négociation sur l'accès au marché ne sont pas non plus négligeables, même si les aéroports grecs et danois et certains aéroports italiens *et espagnols échappent aux nouvelles* règles. Désormais, un gouvernement pourra désigner plusieurs de ses compagnies pour effectuer des vols intéressant plus de deux cent cinquante mille voyageurs par an. Aujourd'hui, seules sept routes internationales, partant toutes de Londres, bénéficient de cette possibilité dénommée *« désignation multiple »*. Elles pourraient atteindre, considère Bruxelles, le *chiffre* de trente à bref délai.

L'accord des Douze libéralise aussi les liaisons régionales. La législation actuelle prévoit qu'une compagnie utilisant des avions de moins de soixante-dix places peut offrir des services entre des aéroports régionaux de deux Etats membres. La modification porte sur la facilité accordée aux entreprises d'ouvrir une route entre un aéroport national et un aéroport régional. L'arrangement communautaire prévoit enfin la création d'une « cinquième liberté », c'est-à-dire la faculté pour une compagnie d'embarquer (à concurrence de 30 % du total des passagers) des voyageurs dans un aéroport régional d'un pays de transit à l'occasion d'un vol entre des aéroports nationaux de deux Etats membres, par exemple : Bruxelles-Lyon-Rome. Les Portugais et les Irlandais ont obtenu que la « cinquième liberté » puisse jouer dans les dessertes *entre trois aéroports* nationaux, par exemple, Dublin-Londres-Paris.

MARCEL SCOTTO.

Marchés financiers

PARIS, 24 juin ↓

Rechute

Nouveau et sérieux coup de froid rue Vivienne. Sans crier gare, la tendance s'est renversée et les valeurs françaises ont repris le chemin de la baisse. Le mouvement est allé en s'accélérant. A la fin de la session matinale, l'indicateur instantané avait reculé de 1 %. En clôture, il s'établissait à 1,97 % en dessous de son niveau précédent.

C'est, semble-t-il, l'intervention de la Réserve fédérale pour faire baisser le dollar, dont la reprise était peut-être jugée trop rapide, qui a favorisé une rechute des cours. Le marché obligataire et le MATIF ont de nouveau tourné de l'œil et sont retournés aux enfers. On n'y entendait qu'un cri : « J'ai ! » La contagion avec le parquet a été immédiate.

Bref, l'atmosphère est redevenue brusquement très lourde à la Bourse et personne n'osait s'aventurer à formuler le moindre pronostic. Autour de la corbeille, beaucoup attendaient le communiqué que la Bundesbank devait, paraît-il, diffuser à 13 h 30 : que contenait-il ? Mystère. Mais personne n'en attendait rien de bon. Même les grandes valeurs n'ont pas été épargnées. CSF, Lafarge, Elf, Crédit foncier de France, Total, Bic, Schneider et le BTP d'une façon plus générale, ont été assez éprouvés. Tout le terrain regagné à la faveur de l'ouverture, la veille, du nouveau mois boursier a été ainsi reperdu, et même au-delà. Pour expliquer le malaise, certains professionnels évoquaient en plus la vulnérabilité créée par la trop vive reprise de la veille avec les paquets de titres encore à vendre à l'étranger.

NEW-YORK, 24 juin ↓

Nouvel effritement

Après avoir atteint ses plus hauts niveaux historiques en début de semaine, le marché new-yorkais a continué mercredi de consolider ses positions. Un instant retombé à la cote 2 415,34, l'indice des industrielles est monté à 2 454,08 pour finalement s'établir à 2 428,41 (– 11,32 points). Le bilan de la journée a été très contrasté. Sur 1 940 valeurs traitées, 896 ont baissé, 616 ont monté et 428 n'ont pas varié.

Les professionnels ne se disaient pas mécontents de la pause observée par la Bourse après son récent galop. Mais en même temps, ils s'interrogeaient sur la signification à donner au manque d'enthousiasme manifesté par les investisseurs à s'engager.

« Le marché colle au dollar », disait très justement un « broker ». Pour l'instant, force est de remarquer que la devise américaine n'est pas au mieux de sa forme. Et d'ajouter *« C'est tant mieux, car un dollar trop vigoureux risquerait d'alourdir le déficit commercial »*.

Quoi qu'il en soit, la prudence était à l'ordre du jour. Le ralentissement de l'activité en témoigne avec seulement 154,29 millions de titres échangés contre 194,20 millions la veille.

VALEURS	Cours du 23 juin	Cours du 24 juin
Alcoa	53	52 1/4
Allegis (ex-UAL)	90	89 7/8
A.T.T.	28 1/2	28 1/4
Boeing	47 3/8	46 7/8
Chase Manhattan Bank	42 3/4	42 1/4
Du Pont de Nemours	118 1/2	119 3/4
Eastman Kodak	88	87 5/8
Exxon	91 1/4	90 7/8
Ford	96 5/8	96 7/8
General Electric	55	54 3/4
General Motors	84	84
Goodyear	69 3/4	68 3/4
I.B.M.	164 1/2	166 1/8
I.T.T.	58 1/2	58 1/4
Mobil Oil	50 1/4	50 1/2
Pfizer	73 3/8	72 1/4
Schlumberger	44 7/8	44 1/4
Texaco	38 5/8	38 1/4
Union Carbide	30 3/8	30 3/4
U.S.X.	31 7/8	31 7/8
Westinghouse	66	64 3/4
Xerox Corp.	80 1/8	79 3/4

CHANGES

Dollar : 6,10 F ↑

Le dollar s'est redressé un peu jeudi sur les marchés des changes, après son repli de la veille, sans raison apparente. A Paris, les taux d'intérêt sont restés tendus, au-dessus de 8 %.

FRANCFORT	24 juin	25 juin
Dollar (en DM) ..	1,82	1,83

TOKYO	24 juin	25 juin
Dollar (en yens) ..	144,25	146

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (25 juin)	8 1/8 %
New-York (24 juin)	6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	23 juin	24 juin
Valeurs françaises	101,4	99,6
Valeurs étrangères	121,2	121

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	408,6	405

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	23 juin	24 juin
Industrielles	2439,73	2428,41

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	23 juin	24 juin
Industrielles	1 751,6	1 773,4
Mines d'or	364,1	373,6
Fonds d'Etat	90,55	91,07

TOKYO

	24 juin	25 juin
Nikkei Dow Jones	24892,75	
Indice général	2117,09	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 24 juin

Nombre de contrats : 45 230

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	102,45	102,35	102,25	
Précédent	103,10	103	103	102,95

AUTOUR DE LA CORBEILLE

ATOCHEM : la sortie du tunnel. – Cette branche maîtresse de la chimie d'Elf Aquitaine a réussi pour l'exercice 1986 à dégager une marge brute (1 199 millions de francs) accrue de 45,5 % d'une année sur l'autre. Son bénéfice net consolidé est quadruplé et passe à 166 millions de francs malgré la baisse (20 %) du chiffre d'affaires (19,12 milliards de francs) due essentiellement au dollar. Car les ventes en volume ont, elles, augmenté (2 % environ). Bref, après avoir « ramé » pendant des années pour donner à son groupe une configuration convenable *et le doter d'assises financières dignes* de ce nom, M. Jacques Puéchal, le PDG, et son équipe commencent à récolter les fruits de leur travail acharné. Mais la partie n'est pas encore gagnée. L'endettement (3,7 milliards de francs) est lourd comparé aux fonds propres (4,5 milliards) et ne laisse pas au groupe une marge de manœuvre suffisante pour s'internationaliser par acquisition comme il l'entend. Reste que pour 1987 les résultats devraient continuer à s'améliorer sensiblement. Pour les quatre premiers mois, le bénéfice atteint 150 millions de francs (122 millions pour l'exercice 1986 en entier).









Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

24 JUIN

Cours relevés à 17 h 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +–
1905	4,5 % 1973	1882	1900	1905	+ 1 22
4270	C.N.E. 3%	4202	4206	4206	+ 0 10
535	B.N.P. C.I.	540	536	536	– 0 74
1272	B.N.P. T.P.	1260	1255	1255	– 0 39
1114	C.C.F. T.P.	1110	1110	1110	....
1257	Créd. Lyon. T.P.	1257	1257	1257	....
....	Electricité T.P.	2820	2820	2820	....
1956	Renault T.P.	1950	1935	1930	– 1 02
2280	Rhone-Poul. T.P.	2260	2240	2240	– 0 87
1355	St-Gobain T.P.	1355	1345	1345	– 0 73
1350	Thomson T.P.	1360	1358	1358	– 0 14
455	Accor	458	450	450	– 1 75
520	Agence Havas	520	518	518	– 0 38
480	Ag. Havas C. I.	477	473	473	– 0 84
660	Air Liquide	676	667	667	– 1 33
2450	Alcatel	2458	2400	2380	– 3 17
2020	Als. Superm.	2050	2050	2050	....
445	A.L.S.P.I.	460	470	468	+ 1 74
410	Alsthom ★	403 90	400	401	– 0 71
2410	Arjom. Prioux	2485	2450	2400	– 3 42
535	Amrandet-Rey	558	560	550	– 1 43
1180	Aux. Entrepr. ★	1200	1195	1170	– 2 50
1190	Avions Dassault	1231	1250	1250	+ 1 54
645	BAFP	685	683	680	– 0 73
390	Bail-Equipem. ★	416 50	390	402 90	– 3 26
940	Bail-Investiss.	940	923	915	– 2 65
700	Cie Bancaire	685	670	665	– 2 92
510	Bazar H.-V.	500	500	499	– 0 20
520	Béghin-Say ★	525	530	515	– 1 90
815	Berger (Ma)	800	800	800	....
725	Bic ★	750	750	735	– 2
1350	B.I.S.	1395	1390	1361	– 2 43
2660	Bongrain S.A.	2700	2665	2665	– 1 30
1040	Bouygues	1070	1044	1035	– 3 27
94	B.P. France	109	104	103	– 5 50
4690	B.S.N.	4941	4660	4680	– 3 07
....	Cap Gemini Sog.	2700	2585	2600	– 3 70
1280	Carnaud	1290	1304	1304	+ 0 78
3100	Carrefour ★	3181	3210	3150	– 0 97
1940	Casino	1999	1998	1966	– 1 65
1500	Casino A.D.P.	1490	1500	1451	– 2 61
1200	C.C.M.C.	1205	1180	1180	– 2 07
850	Cetelem	895	882	880	– 1 67
850	Cerus	846	842	847	+ 0 12
1890	C.F.A.O.	1900	1925	1915	+ 0 79
1420	C.G.I.P.	1430	1390	1385	– 3 15
1290	Chargeurs S.A.	1308	1293	1292	– 1 22
80	Chiers-Châtill.	82 40	83	83	+ 0 73
1040	Ciments franç. ★	1050	1050	1026	– 2 28
575	Club Méditerr.	601	584	584	– 2 83
172	Codetel ★	177	178 50	181	+ 2 25
365	Cofimeg	370	368	365 40	– 1 24
1980	Colas	2100	2045	2040	– 2 86
235	Compt. Entrepr.	245	238	232	– 5 31
675	Compt. Mod.	685	675	674	– 1 61
1160	Créd. Foncier	1200	1170	1170	– 2 50
595	Crédit F. Imm.	575	573	580	– 2 61
139	C.C.F.	134 50	131	131	– 2 60

Règlement mensuel

Compant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 24/6

Droits et bons

Attribution

Cote des changes

Marché libre de l'or

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

c : coupon détaché
o : offert
◊ : droit détaché
d : demandé
● : prix précédent
★ : marché continu

Le Monde

Tiré « à plusieurs millions d'exemplaires »

Le programme anti-SIDA du Front national sera distribué sur les plages

Le docteur François Bachelot, député du Front national, a présenté le mercredi 24 juin le programme de lutte antisida de son parti. Ce programme se distingue très nettement de celui adopté par le gouvernement et présenté le même jour par Mme Michèle Barzach en conseil des ministres.

C'est ainsi que le Front national réclame la mise en place d'un *« dépistage systématique national et anonyme »* de la population et – sans craindre de contradiction avec la mesure précédente – *« le suivi obligatoire des séropositifs »*. Le Front national propose l'organisation d'un référendum sur ces deux questions. Selon le docteur Bachelot, le dépistage systématique de la population française devrait être effectué deux fois par an. Le coût d'une telle mesure (estimé entre 16 et 25 milliards de francs) devrait être financé par un *« emprunt de solidarité nationale »*. Le Front national se prononce aussi en faveur d'un contrôle de la séropositivité aux frontières.

S'il ne reprend pas la terminologie de M. Jean-Marie Le Pen sur ce sujet *(« sidaïques », « sidatoriums »)*, le docteur Bachelot soutient totalement les thèses du président du Front national. Critiquant de manière très vive l'action du gouvernement et de Mme Michèle Barzach, qu'il accuse de *« mentir »*, le docteur Bachelot a une nouvelle fois soulevé le possible rôle contagieux joué par la salive.

Le député du Front national a par ailleurs annoncé le dépôt d'une proposition de loi à la rentrée parlementaire. *« Il faudra bientôt répondre aux questions suivantes*, a-t-il déclaré : *qui va assurer les séropositifs qui seront bientôt refusés par les groupes d'assurances ? Qui indemnisera les hémophiles qui ont été sciemment contaminés entre 1983 et 1985 ? Qui va sauver tous les jeunes délinquants condamnés à de faibles peines de prison et qui subissent les sévices sexuels de sujets contaminés ? »*

Le programme du Front national, résumé sur une brochure tirée *« à plusieurs millions d'exemplaires »*, sera distribué lors de la *« tournée des plages »* que M. Le Pen entend faire au cours de l'été.

J.-Y. N

A l'appel des syndicats CGT et CFDT

Le trafic aérien pratiquement paralysé par la grève de vingt-quatre heures

Le transport aérien français était pratiquement paralysé, le jeudi 25 juin en milieu de journée, en raison de la grève de vingt-quatre heures des personnels de la navigation aérienne organisée par la CGT et la CFDT. Ces syndicats entendent protester contre l'adoption en cours par le Parlement d'une loi rétablissant la retenue d'une journée de salaire pour tout heure d'arrêt de travail.

Ce conflit se greffe sur celui qui, depuis dix semaines, conduit les « aiguilleurs du ciel » à cesser le travail tous les matins de 6 h 30 à 10 h, hormis le week-end, pour obtenir l'intégration de leurs primes (30 % de leurs revenus) dans le calcul de la retraite. Les négociations sont totalement dans l'impasse entre les organisations syndicales et M. Jacques Douffiagues, ministre des transports. La CFDT a écrit au président de la République pour lui demander la désignation d'un médiateur.

Les réactions de mécontentement se multiplient. M. François Périgot, président du patronat français, a déclaré, mercredi à Laval, que *« l'avion n'est plus un luxe ; c'est à présent un outil de travail dans un pays moderne et ouvert (...). Il faut que l'Etat assure la continuité du service public »*.

Une coordination nationale des chefs d'entreprise appelle à des manifestations dans les aéroports de Lyon, Marseille et Nice, où *« les tours de contrôle devraient être investies »* afin de *« protester contre les grèves criminelles pour l'économie nationale et pour nos compagnies aériennes »*.

D'autre part, le Syndicat national des pilotes de ligne et celui des officiers mécaniciens navigants d'Air Inter ont déposé un préavis de grève pour le lundi 29 et le mardi 30 juin. Ils réclament une expérimentation du pilotage à trois hommes des futurs Airbus A 320, qui sont conçus par le constructeur pour être conduits par deux pilotes seulement. La direction refuse de céder, toutes les compagnies clientes d'Airbus ayant choisi le pilotage à deux à l'exception de la compagnie australienne ANSETT. Les perturbations devraient être importantes pour la compagnie intérieure.

Sur le vif

Bafouillage

Vous croyez pas qu'ils sont un peu tarés, les responsables de la RATP ? La situation dans le métro, *ils pourraient l'améliorer. Non, ils* préfèrent l'inventorier. C'est leur truc. Ils observent « in vivo » notre comportement de rats, livrés à nous-mêmes, dans ce dédale en sous-sol entièrement informatisé, de rats d'égout filochant par *dizaines de milliers du matin au soir* dans d'interminables couloirs, bloqués aux portillons, agglutinés sur les quais et filoutant comme c'est pas permis.

Tiens, justement, ils se sont fendus de toute une étude là-dessus, *l'étude « diagnostique »* du comportement fraudeur. C'est à tomber par terre de prétention désuète, ampoulée et bébête. Jugez plutôt : pour qu'il y ait fraude, vous explique-t-on gravement, faut qu'il y ait au minimum (sic) : 1, *un usager du métro ; 2, un* environnement socio-institutionnel ; 3, une norme ou règle ; 4, une transgression de la règle ; 5, un système de sanctions ; 6, un instrument de vérification et d'administration des sanctions. Fort, hein !

Maintenant que vous savez tout ça, je vais vous parler du dispositif normatif de l'individu. Vous voulez que je vous explique ce que c'est, bande de nullards ? C'est le degré d'intériorisation de la norme et le degré de spécificité du métro. *D'autre part, la fraude est désignée* préférentiellement en termes minimisants. Vous avez compris ? Non ? Vous êtes vraiment lourds. Au lieu de parler de frauder, c'est un bien grand mot, on dit plutôt magouiller, tricher, sauter, enjamber, carotter quoi.

Je passe sur l'image sociale de la fraude, la *matérialité* de l'enjeu et la personnalisation de la cible, vous pourriez pas suivre. Mais il y a quand même un truc très important, d'ailleurs c'est *marqué* en lettres majuscules. Attention, notez bien ça : la saillance de l'image de l'exécutif est *majoritairement* négative, marquée par la prégnance du contrôle « discrimatoire » et « répressif ». Les guillemets, c'est pas moi, *c'est eux qui les ont mis*.

Attendez voir... Où j'en suis, là ? Je nage un peu. Ah ! oui, page 20. Tiens, on dirait que ça devient cochon : absence de regard sur elle au moment de l'acte au profit d'un possible regard différé. Allons, elle, ça doit être la resquille, faut pas rêver.

CLAUDE SARRAUTE.

L'appel des P et T

Les vingt-quatre millions d'abonnés du téléphone recevront au cours des deux prochains mois un dépliant de participation à la lutte contre le SIDA. La poste, qui souhaitait participer à la campagne gouvernementale contre le SIDA, déclarée cette année *« grande cause nationale »*, a décidé de ne pas facturer la surcharge de poids due à ces dépliants, qui aurait coûté 20 millions de francs. Ce publipostage sera réalisé avec l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

L'affaire du Carrefour du développement

Le PS change de stratégie dans sa contre-offensive contre MM. Pasqua et Pandraud

Comme l'on pouvait s'y attendre, le bureau de l'Assemblée nationale a déclaré irrecevable, mercredi 24 juin, la deuxième demande socialiste visant à traduire M. Charles Pasqua devant la Haute Cour ainsi que la demande similaire engagée contre M. Robert Pandraud.

Dans le premier cas, la majorité s'est contentée de souligner : *« même motif, même punition »*. Bien que le PS ait modifié sa formulation, la majorité a jugé qu'il n'apportait pas la preuve de la responsabilité directe du ministre de l'intérieur, lequel ne peut être poursuivi devant la Haute Cour que pour un acte dont il serait personnellement et pénalement responsable.

L'affaire est plus délicate pour M. Pandraud. Le PS s'appuie, en effet, sur une déclaration faite par celui-ci au *Monde*, dans laquelle il reconnaissait avoir été *« au courant »* de la délivrance d'un *« vrai-faux passeport »* à M. Yves Chalier. Les socialistes faisaient remarquer qu'il s'agissait là d'un crime ou de la complicité d'un crime visé par les articles 145, 146 et 147 du code pénal qui concernent les faux en écriture publique. Mais la majorité a répliqué que la fabrication ou l'altération d'un passeport ne relève que de l'article 153 du même code, pour lequel il n'y a que délit ; or, il ne peut y avoir complicité dans une affaire de délit. M. Pandraud échappe ainsi à la Haute Cour.

Plus tard, M. Pierre Joxe tirait le bilan de ces événements en disant : *« Le bureau de l'Assemblée argumente mal à chaque fois, en se plaçant sur le fond du dossier, ce qui n'est pas de sa responsabilité. Mais ce qu'un bureau a fait, un autre, ou le même, dans d'autres circonstances politiques, peut le défaire en s'appuyant sur de simples raisons juridiques. En attendant que les circonstances changent, il nous faut trouver d'autres méthodes puisque toutes nos demandes sont rejetées pour de simples raisons politiques. »*

Une nouvelle stratégie a donc été mise au point. Puisque l'Assemblée, en séance plénière, aura à se prononcer, probablement à l'automne, sur l'envoi de M. Nucci en Haute Cour, le PS profitera de l'occasion pour étendre le débat à tous les aspects de ce dossier. D'autant que M. Joxe est persuadé que la majorité va être contrainte, par les avancées de l'enquête que continue le juge Michaux *(« on ne peut continuer à ne s'appuyer que sur les accusations de M. Chalier, alors qu'elles sont chaque jour un peu plus contestées »)*, d'amoindrir sa proposition de résolution pour qu'elle corresponde mieux à la réalité de ce qui pourrait être prouvé. Les socialistes, eux, s'efforceront de l'élargir aux autres personnes dont les activités ministérielles ont interféré dans cette affaire.

Toujours optimiste, M. joxe affirme que la vérité finira par se savoir, que déjà des bouches commencent à *s'ouvrir, des dossiers à* apparaître : *« La manipulation se retournera contre ceux qui ont voulu la monter. »*

La Haute Cour continue ainsi à se mettre en place. Le jeudi 25 juin au matin, les vingt-quatre juges titulaires (douze sénateurs et douze députés) et leurs douze suppléants se sont réunis au Palais du Luxembourg pour élire leur président, leurs deux vice-présidents, établir leur règlement intérieur et recevoir le serment des greffiers (1). C'est la première fois qu'une telle procédure est utilisée depuis 1958.

Th. B.

(1) *Voici la liste des vingt-quatre parlementaires membres titulaires de la Haute Cour de justice.* Désignés par l'Assemblée nationale : quatre PS : MM. Guy Bèche, Philippe Marchand, Jean-Pierre Michel, Alain Richard ; trois RPR : MM. Jean Foyer, Michel Gonelle, Pierre Mazeaud ; trois UDF : M. Jean Brocard, Mme Florence d'Harcourt, M. Georges Mesmin ; un FN : M. Jacques Peyrat ; un PCF : M. Guy Ducoloné. Désignés par le Sénat : trois RPR : MM. Jean Amelin, Hubert d'Andigné, Charles de Cuttoli ; trois centristes : MM. Pierre Brantus, Jacques Machet, Kleber Malecot ; deux républicains et indépendants : MM. Jacques Larché, Jacques Thyraud ; deux PS : MM. Guy Allouche, Félix Ciccolini ; un Gauche démocratique : M. Louis Brives, et un PCF : M. Charles Lederman.

A la cour d'appel de Dijon

Supplément d'information pour Christine Villemin

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or) a ordonné, le jeudi 24 juin, l'ouverture d'un supplément d'information, avant de statuer définitivement sur le sort judiciaire de Christine Villemin, inculpée le 5 juillet 1985 de l'assassinat de son fils Grégory, a annoncé Me Paul Lombard, partie civile.

L'arrêt a été rendu à huis clos. Au terme de ce supplément d'enquête, la chambre d'accusation se réunira à nouveau pour décider, soit de renvoyer la jeune femme devant les assises de la Côte-d'Or, soit de la faire bénéficier d'un non-lieu.

La décision que viennent de prendre les magistrats dijonnais est celle qui paraissait la plus probable, le 22 mai dernier, après une audience de deux jours pendant laquelle les avocats des différentes parties en présence avaient présenté leurs observations. Le défenseur de Christine Villemin, Me Henri-René Garaud, avait demandé à la chambre d'accusation de rendre *« un arrêt de non-lieu »*, mais ne contestait pas l'opportunité d'un supplément d'enquête. Les avocats de la partie civile, tout en énumérant les charges pesant sur la mère de Grégory, avaient déclaré qu'ils n'étaient pas opposés à un supplément d'information, *« si la chambre estimait qu'elle n'est pas suffisamment éclairée »*.

Quant au procureur général de la Cour d'appel de Dijon, M. Bruno Estrangin, qui avait requis le renvoi de la jeune femme devant les assises, il n'avait pas non plus exclu une telle hypothèse, se rapportant sur ce point *« à la sagesse de la chambre d'accusation »*.

AFGHANISTAN

Un Français aurait été tué avec trois résistants en novembre 1986

Islamabad *(AFP)*. – Un Français de vingt-sept ans, Thierry Niquet, a été tué en novembre avec trois moudjahidins afghans dans une embuscade tendue par des troupes soviétiques dans le nord de l'Afghanistan, *a annoncé le mercredi* 24 juin à Islamabad l'un des principaux groupes de résistance, le Hezbi Islami.

Disparu depuis l'automne, Thierry Niquet était en mission pour deux organisations humanitaires *françaises avec des moudjahidins* afghans, l'AFRANE (Amitié franco-afghane) et la Guilde du raid, ont indiqué ces organisations.

Parti le 20 juillet 1986 du Pakistan pour la province de Kunduz (nord de l'Afghanistan), Thierry *Niquet devait* rentrer en hiver. Il s'agissait de sa quatrième mission en Afghanistan. Jusqu'en mai, des informations plutôt rassurantes étaient parvenues aux deux organisations, mais, le 1er juin, le Hezbi Islami, avec lequel était parti le *jeune homme, a annoncé, sur la foi* de lettres parvenues de la région, que Thierry Niquet avait été tué en novembre 1986, avec trois moudjahidins, au cours d'une *« embuscade tendue par les Soviétiques »* à Barmazit (province de Balkh).

Le Hezbi Islami a *précisé* qu'à ce moment Thierry Niquet avait été confié à un autre parti, le Jamiat Islami. De son côté, le Jamiat Islami a démenti et a déclaré tout ignorer d'une telle embuscade.

Un représentant de l'AFRANE et de la Guilde actuellement à Peshawar (ouest du Pakistan) a déclaré à l'AFP n'avoir *« pas complètement perdu tout espoir »* de retrouver le jeune homme.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 25 juin

La baisse continue

L'hémorragie n'est pas terminée. Au cours de la séance matinale de jeudi, le mouvement de baisse s'est poursuivi, et, à la clôture, l'indicateur instantané accusait un nouveau recul de 0,72 %. Europe N° 1 (– 7,5 %), *Printemps* (– 5,8 %), DMC (– 3,7 %) et SGE (– 3,2 %) ont été passablement éprouvés.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	450	450	448
Agence Havas	518	516	512
Air Liquide (L')	667	665	662
Bancaire (Cie)	665	645	657
Bongrain	2665	2665	2590
Bouygues	*1035*	*1025*	*1027*
B.S.N.	4660	4625	4630
Carrefour	3150	3100	3098
Chargeurs S.A.	1292	1272	1261
Club Méditerranée	584	580	579
Eaux (Gén.)	1160	1159	1153
ELF-Aquitaine	369	360 10	365 50
Essilor	3500	3460	3430
Lafarge-Coppée	1501	1500	1501
Lyonn. des Eaux	1452	1440	1458
Michelin	3131	3120	3102
Midi (Cie)	1329	1327	1323
Moët-Hennessy	2486	2490	2475
Navig. Mixtes	940	931	932
Oréal (L')	4005	4049	4001
Pernod-Ricard	989	975	985
Peugeot S.A.	1501	1500	1490
Saint-Gobain	421 50	422	420
Sanofi	710	710	706
Source Perrier	733	741	738
Télémécanique	2880	2880	2860
Thomson-C.S.F.	1341	1320	1302
Total-C.F.P.	465	463	463
T.R.T.	2045	2045	2020
Valéo	570	565	566

En annulant l'ordonnance du juge Grellier

La cour d'appel de Paris relance l'instruction contre M. Hersant

La cour d'appel de Paris vient d'annuler l'ordonnance rendue le 19 janvier par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, qui absolvait M. Robert Hersant. Le juge d'instruction, suivant les réquisitions du parquet, avait alors décrété *« l'extinction de l'action publique »* contre le patron du *Figaro*. Celui-ci était accusé par les syndicats de journalistes de concenration de journaux, en infraction à la législation sur la presse.

La cour d'appel a estimé que l'abrogation de l'ordonnance d'août 1944 et de la loi du 23 octobre 1984 (votée par les socialistes) ne suffisait pas à innocenter M. Hersant. Elle a donc ordonné à M. Grellier d'ouvrir à nouveau le dossier du patron du *Figaro « au regard de la nouvelle législation »* – la loi sur la presse du 1er août 1986 – et sur la base d'*« infractions encore susceptibles d'être reprochées à M. Robert Hersant »*.

Le baccalauréat

Les sujets de français dans la région parisienne

L'épreuve anticipée de français pour le baccalauréat de 1988 a eu lieu, le merdredi 24 juin après-midi. Voici les sujets proposé aux candidats des académies de Paris, Créteil et Versailles pour l'ensemble des séries.

1. Résumé et discussion d'un texte de Jean Cazeneuve, extrait de *Bonheur et civilisation*.

2. Commentaire composé d'un poème de Louise Labé.

3. Un certain nombre d'œuvres littéraires ou cinématographiques mettent en scène des personnages marginaux (mauvais garçons, courtisanes, parasites, aussi bien que l'aventurier ou le solitaire par choix). En vous appuyant sur des exemples précis, vous étudierez ce qui fait leur marginalité, et comment à travers eux la société est mise en question.

Le numéro du « Monde » daté 25 juin 1987 a été tiré à 466 907 exemplaires

A B C D E F G .